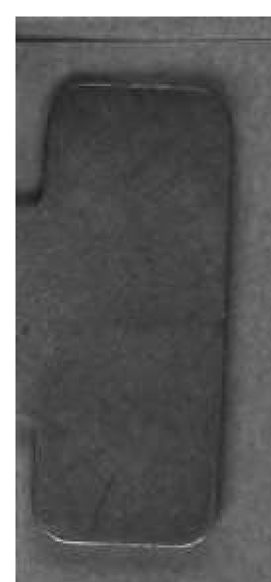
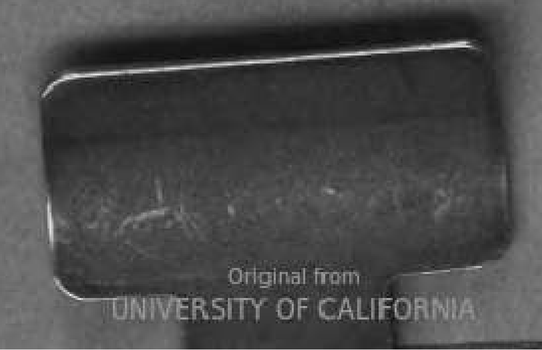
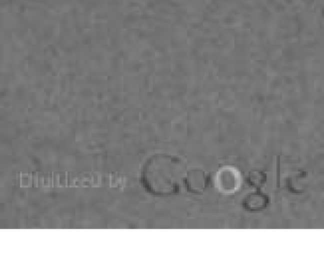












Decus Storcaway ... 3 vols

LES
TROIS DÉMEMBREMENTS
DE LA
POLOGNE

POUR FAIRE SUITE AUX RÉVOLUTIONS DE POLOGNE
DE RULHIÈRE

PAR

A.-F.-CL. FERRAND

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AUTEUR DE L'ESPRIT DE L'HISTOIRE ET DE LA THÉORIE DES RÉVOLUTIONS

ÉDITION REVUE SUR LE TEXTE ET ANNOTÉE

PAR

CHRISTIEN OSTROWSKI

> « Par une loi souveraine de la Providence, toute injustice se retourne finalement contre ceux qui l'ont commise, et le bourreau devient à son tour la victime. »

TOME PREMIER



PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56
1865

LES

TROIS DÉMEMBREMENTS

DE LA

POLOGNE

TOME I



TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).



LES

TROIS DÉMEMBREMENTS

DE LA

POLOGNE

POUR FAIRE SUITE AUX RÉVOLUTIONS DE POLOGNE
DE RULHIÈRE

PAR

A.-F.-CL. FERRAND

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AUTEUR DE L'ESPRIT DE L'HISTOIRE ET DE LA THÉORIE DES RÉVOLUTIONS

ÉDITION REVUE SUR LE TEXTE ET ANNOTÉE

PAR

CHRISTIEN OSTROWSKI

> « Par une loi souveraine de la Providence, toute injustice se retourne finalement contre ceux qui l'ont commise, et le bourreau devient à son tour la victime. »

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1865

AVANT-PROPOS.

En publiant cette histoire des *trois Démembrements de la Pologne*, suite et complément indispensable de l'histoire des *Révolutions de Pologne* par Rulhière, nous avons maintenu le système adopté pour celle-ci, savoir : respect invariable pour le texte, rectification des noms propres et des désignations géographiques, plus rarement des faits et des dates erronées, par quelques notes critiques au bas des pages. De même que dans Rulhière, chaque livre se trouve divisé par des *sous-titres*, qui font autant de tableaux séparés de chacun des passages auxquels ils se rapportent et facilitent, en la dirigeant sur l'objet principal, l'attention soutenue du lecteur. Cette division, indiquée dans les manuscrits sur lesquels nous avons travaillé, nous a paru très-utile dans un ouvrage de cette étendue, surtout pour simplifier les recherches, préparées à l'avance dans les sommaires. Les pièces justificatives qui encombraient le corps même de cette Histoire, et qui d'un livre à l'autre interrompaient le récit

par des correspondances ou des actes officiels, déjà insérés dans les Recueils des documents diplomatiques (*Martens, Flassan, d'Angeberg, Gazette de Leyde*, etc.), se trouveront indiquées, à la fin de chaque volume, par la désignation exacte de ces recueils et des pages qui les contiennent. A part ces dispositions typographiques et la restitution au 13ᵉ livre de Rulhière d'une partie du 1ᵉʳ qui s'y rapporte mot pour mot (1), nous n'avons rien changé à l'Histoire des trois Démembrements; nous laissons à l'auteur toute la responsabilité de ses opinions sur les faits et sur les hommes, alors même que ces opinions diffèrent essentiellement des nôtres. Il sera facile au lecteur connaissant déjà l'histoire de Rulhière de distinguer celles qui appartiennent à l'historien lui-même de celles qui devaient résulter de sa position officielle comme ministre de la restauration, et dont il trouvera l'exposé dans son *Avertissement.* Nous avons cru nécessaire de conserver ce morceau, évidemment dicté par les préoccupations politiques de l'auteur, pour signaler son point de vue particulier, ses préjugés de condition et ses rancunes anti-révolutionnaires, en désaccord complet et perpétuel avec le sujet qu'il a traité. Malgré ce défaut capital, mais que personne n'a le droit de redresser, cet ouvrage, fruit d'une consciencieuse étude, par un homme d'É-

(1) Voyez les *Révolutions de Pologne*, Introduction, p. xv.

tat versé dans tous les secrets de la politique moderne, est encore le meilleur qui existe sur les dernières années de la Pologne indépendante. Il est en quelque sorte la seconde motié de celui de Rulhière, dont les notes, les matériaux recueillis, et même certaines parties tout élaborées, ont servi de base et de point de départ au travail de son continuateur. L'un est l'histoire de Stanislas-Auguste Poniatowski, le roi de Pologne imposé par la Russie, et de cette héroïque confédération de Bar, premier réveil à main armée de l'esprit national; l'autre sera l'histoire de la grande diète législative de 1788, dite de Quatre-Ans, et de l'insurrection de Kosciuszko, catastrophe suprême de ce drame immense engagé dans les conciliabules de Neustadt et de Pétersbourg, dénoué sur les champs de bataille de Macieiowicé et de Praga. L'un est la première assise, l'autre sera le couronnement de l'édifice historique élevé par des mains françaises et polonaises sur les ruines de notre patrie. Nous devons à MM. Firmin Didot, déjà illustrés par tant d'excellentes éditions, de nous avoir permis de le restaurer en entier, et de laisser ainsi à la France, dont l'histoire dans le passé comme dans le présent se confond fatalement avec la nôtre, un monument impérissable de notre exil.

Aujourd'hui, lorsque le sang de la Pologne coule à torrents sous la hache de Berg et de Mou-

rawieff, et lorsque l'Europe approuve ou se tait, un vaste et sévère enseignement ressort de ces deux histoires : un siècle entier de révolutions et de massacres n'a pas encore assez expié le crime du partage ; un châtiment plus terrible, l'absorption de l'Europe par la Russie, lui serait réservé pour expier le crime de l'extermination.

Un jour, si ce n'est point trop présumer de nos forces, nous compléterons l'œuvre de Rulhière et de Ferrand par un récit des événements accomplis depuis 1795, par un tableau fidèle de cette lutte sinistre entre l'Asie et l'Europe, entre la conquête et la nationalité, entre la barbarie et la civilisation, qui se poursuit sur tous lès points du globe, et qui, grâce aux défaillances de la liberté, pourrait bien aboutir au despotisme universel.

C. O.

Paris, juin 1864.

AVERTISSEMENT.

Lorsque Rulhière entreprit d'écrire l'histoire des malheurs de la Pologne, les réflexions auxquelles il se livra et les connaissances qu'il chercha à acquérir le convainquirent que ce grand événement tenait à des causes éloignées, dont la principale était la forme anarchique de sa constitution. C'était dans les derniers livres de cet ouvrage que devait se trouver l'histoire du démembrement de 1773; et ce sont ceux qu'il n'a pas eu le temps d'achever. Les deux démembrements survenus depuis sa mort forment, avec le premier, une histoire complète du partage de la Pologne.

C'est cette histoire qu'aujourd'hui nous présentons au public comme une suite de celle de Rulhière Il est indispensable d'avoir lu la sienne pour suivre surtout le commencement de notre récit, parce qu'il suppose une connaissance antérieure de plusieurs faits ou personnages sur lesquels nous n'avons pas cru devoir répéter ce que Rulhière avait dit.

Le plan qu'il avait formé est un des plus beaux qu'aucune histoire puisse offrir. Dans toutes les parties de son ouvrage il suit constamment la loi qu'il s'était imposée, de remonter toujours aux causes les plus éloignées, de répandre dans son récit tout ce qui pouvait

1.

ou en augmenter l'intérêt, ou y jeter de nouvelles lumières; c'est ce qui lui donne souvent l'occasion de présenter des développements qui non-seulement ne sont point hors de son sujet, mais qui même, par la manière heureuse dont ils sont amenés, par les grandes vues qu'ils renferment, semblent en être le complément. Le lecteur s'arrête avec autant de satisfaction que de fruit sur ces points saillants, d'où il peut découvrir, observer et juger tout ce qui se passe et se prépare à l'entour.

Les notions que Rulhière avait recueillies dans différentes cours, dans le dépôt des affaires étrangères, dans des voyages entrepris avec l'intention d'examiner, de comparer, d'approfondir tout ce qu'il apprendrait, répandent un puissant intérêt sur son histoire, qui souvent est celle des principaux cabinets de l'Europe. C'est qu'en effet le sort de la Pologne intéressait l'Europe entière; c'est que la ruine ou même la décadence de cette république ne pouvait manquer d'amener de grands changements dans toutes les relations politiques. Rulhière était avec raison vivement frappé de ces changements; et cependant il ne pouvait alors avoir prévu le bouleversement entier de l'ancienne politique. Lorsque ce bouleversement commença dans la guerre de 1792, lorsque, par les suites de cette guerre, toutes les bases antiques furent déplacées ou détruites, personne ne pouvait dire sur quelles bases nouvelles reposerait un jour la tranquillité de l'Europe. Dans ce tableau, la Pologne ne pouvait plus paraître que comme un *point;* cinquante ans auparavant elle était *masse*, et semblait avoir été disposée par la nature pour être le boulevard de cette même Europe contre les peuplades du Nord.

Cette différence en met nécessairement une dans la manière dont on aurait alors envisagé les désastres de la Pologne et celle dont il faut les juger aujourd'hui.

Voilà un des désagréments d'écrire l'histoire, même d'un autre peuple, lorsqu'on est à peine remis des secousses d'une grande révolution. On fait de vains efforts pour placer et retenir le lecteur à l'époque dont on lui parle ; ses souvenirs, ses craintes, ses espérances le ramènent toujours au temps où il est, de celui qui a précédé ; et cela tient à une vérité qu'il est impossible de ne pas admettre, quand on a médité sur les révolutions en général : c'est qu'il n'en est point dans lesquelles on ne trouve des rapports, des rapprochements qu'on ne cherchait même pas, à plus forte raison, doit-on les trouver fréquemment, lorsqu'ayant été soi-même dans des circonstances semblables, on est naturellement porté à revoir partout ce dont on a été fortement affecté.

Rulhière n'a point éprouvé cet inconvénient, et il a pu se livrer à toutes les digressions dont il a cru nécessaire, utile ou agréable d'orner le sujet qu'il traitait, sans craindre qu'on lui supposât d'autres intentions que de placer sous le jour le plus avantageux ce qu'il devait présenter à ses lecteurs. Aussi voit-on, dans son ouvrage, des événements très-éloignés, soit pour les temps, soit pour les lieux, venir se rattacher à l'événement principal, comme moyens, suites, causes, occasions ou prétextes. Le même fil qui a conduit les lecteurs en Tatarie, en Krimée, en Géorgie, dans l'Archipel, et même en Égypte, les ramène sans les égarer, pour voir les mêmes questions s'agiter, sous d'autres formes, sur le Danube, la Sprée, la Vistule et la Néwa.



C'était surtout pour cette seconde partie de son ouvrage, dans laquelle commencent et se suivent les négociations, que Rulhière avait préparé une grande quantité de notes, fruit de ses recherches ou de ses réflexions. C'est dans ces notes que nous avons trouvé ses entretiens avec le prince Henri de Prusse, le comte de Kniphausen et quelques autres personnages, ainsi que les confidences qui furent faites pendant les conférences de Cieszyn (Teschen) époque à laquelle le comte Panin, ayant déjà fait signer aux Turks une paix désastreuse, faisait admettre la Russie dans la garantie du traité de Westphalie, et accomplissait ainsi le grand projet de Pierre Ier, de faire reconnaître la Russie puissance européenne.

Le long travail que nous avons fait sur cette multitude de notes (qui attestent une recherche attentive et perpétuelle des plus petits détails), nous a convaincu que Rulhière avait autant d'amour que de respect pour la vérité. On le voit souvent revenir sur une date, sur un fait, sur l'induction qu'il en avait tirée, pour confirmer, expliquer, changer ce qu'il avait dit dans une note précédente. Il avait, pour cette même partie qui lui restait à faire, recueilli beaucoup de pièces intéressantes, depuis 1770 jusqu'en 1775. Ces pièces, tant qu'elles sont restées entre nos mains, nous ont été d'un grand secours pour démêler et suivre le fil des négociations entre les trois puissances, pendant près de deux ans. On reconnaît dans ce recueil le travail de l'observateur profond, infatigable, qui ne néglige aucune particularité dès qu'elle lui paraît pouvoir donner quelques éclaircissements ou fournir quelques indices. La fréquente comparaison que nous avons été dans le cas de faire entre ces pièces et

les notes de Rulhière, nous a de plus en plus démontré la parfaite exactitude de celles-ci; c'est avec autant de confiance que de satisfaction, que nous garantissons au public la conformité de notre récit avec ces pièces et les notes. Quoique nous n'ayons pu les joindre aux pièces justificatives, c'est toujours à Rulhière que nous devons reporter l'hommage des connaissances qu'elles nous ont procurées; c'est dans son travail préparatoire que nous avons trouvé la réunion de tout ce qui pouvait constater l'authenticité de l'histoire du premier démembrement.

En lui rendant cette justice, nous ne nous dissimulons pas l'objection qui lui a été faite, et qui, au premier aspect, pourrait élever quelques doutes contre la foi que nous parait mériter son récit. Dans son manuscrit, que nous avions eu entre les mains pendant dix-huit mois, il n'y a aucune note indicative des pièces sur lesquelles il est cependant constant qu'il a toujours travaillé; et, dans les cartons contenant toutes celles dont nous avons fait usage, il ne s'en trouvait aucune antérieure au mois d'août 1769, époque où finissait son travail. Sans doute, il aurait été à désirer qu'écrivant une histoire sur laquelle il ne pouvait encore citer aucun auteur connu ou accrédité, il eût placé quelques-unes des pièces principales, soit à la fin de chaque livre, comme pièces justificatives, soit comme notes, dans le cours de l'ouvrage. C'est, j'en conviens, une sorte de satisfaction due aux lecteurs, qui ont droit d'exiger d'un historien quelques preuves à l'appui de son récit; mais l'exactitude que nous venons de remarquer, et que Rulhière portait dans le rassemblement des notes et pièces qui devaient servir à la seconde partie de son ouvrage, ga-



rantit suffisamment que, pour la première, c'est-à-dire pour les premiers livres, il avait aussi sous les yeux toutes les preuves de ce qu'il écrivait. Cela résulte même évidemment de plusieurs passages dans lesquels on voit qu'il copiait ou analysait une pièce originale.

Une autre objection s'est élevée contre lui. Elle porte sur l'animosité dont on le supposait prévenu contre la Russie, et qui, dit-on, est facile à reconnaître dans son Histoire. Cette animosité, ajoute-t-on, a dû le rendre partial; et tout historien partial est justement suspect. Je ne rapporte ici cette objection, que parce qu'elle semble résulter d'une lettre écrite à Rulhière par un ancien académicien, et qu'elle lui a été faite dans des sociétés où il lisait différents morceaux de son manuscrit. Cette animosité avait été, dès lors, remarquée par quelques auditeurs qui en ont parlé depuis; car, les fautes d'un auteur sont ce qu'on saisit le plus, et ce qu'on oublie le moins. Il est certain qu'en écrivant ses *Anecdotes sur la révolution de Russie*, de 1762, Rulhière avait involontairement cédé au sentiment défavorable que cette révolution doit inspirer à toute âme honnête. Il n'est pas moins certain que ce sentiment se manifeste fréquemment dans son histoire, surtout dans l'affectation avec laquelle, en parlant de Catherine, il la nomme toujours *la tsarine*; quoique cette dénomination ne fût plus reçue dans les cours, depuis qu'Élisabeth y avait fait reconnaître, pour les souverains de la Russie, les titres d'empereur et d'impératrice. Enfin, il est également vrai, qu'en racontant les longues et déplorables calamités des Polonais, Rulhière s'était, pour ainsi dire, identifié avec eux, et partageait les sentiments que les opprimés vouaient aux oppresseurs. Il a pu, nous dirons

plus, il a même dû, en se pénétrant de son sujet, recevoir et garder cette impression, qui fait honneur à son âme ; mais nous ne croyons pas que l'on puisse en tirer aucune conclusion contre la sincérité de son récit, lorsque cette sincérité est d'ailleurs établie, ainsi que nous venons de le dire. Ces sentiments ont pu quelquefois lui inspirer des réflexions plus ou moins sévères sur tels ou tels faits ; mais ces faits sont toujours rapportés avec impartialité, et les lecteurs, avertis eux-mêmes par l'opinion qu'ils pourraient présupposer chez Rulhière, peuvent aisément se tenir en garde contre l'amertume de quelques réflexions, contre quelques traits peut-être un peu forcés, et ramener les unes et les autres à leur exacte et juste valeur.

La lettre dont nous venons de parler est de Chabanon. Nous ne pouvons en assigner la date positive ; mais elle doit être, au plus tard, de la fin de 1788 ou des premiers mois de 1789, d'après une note de la main de Rulhière, écrite dans un temps où se préparait en Pologne la révolution de 1791. Dans les dispositions que toute la Pologne semblait annoncer alors, Rulhière crut avoir trouvé la réponse à l'objection que Chabanon lui avait faite ; nous pensons que le public ne regrettera pas de retrouver ici ces deux pièces.

Extrait de la lettre de Chabanon.

« L'intérêt se soutient jusqu'à la fin ; et, dans les derniers livres, le style me paraît tel, à peu de chose près, qu'il doit être.

« J'ai donné quelques coups de crayon, que vous comprendrez aisément ; j'ai écrit sur les feuilles ci-jointes ce que le crayon n'eût pas assez indiqué.



« Permettez-moi une observation générale. Vous peignez les Russes comme une nation lâche et méprisable ; vous montrez chez les Polonais plus de noblesse, de grandeur et d'activité ; vous leur prêtez des sentiments patriotiques et un grand amour de la liberté. Vous produisez parmi eux de grands caractères, égaux en vérité à ceux des républiques anciennes. Cependant, dans tout le cours de votre Histoire, ces Polonais fiers et actifs sont toujours sous le joug. Ils dépendent toujours de ces lâches tyrans à qui vous les asservissez. Il n'y a pas une époque où la fierté polonaise étonne et menace la *féroce pusillanimité* des Russes (1).

« Ne craignez-vous pas qu'on ne vous reproche d'avoir annoncé de grands hommes, qui ne font jamais rien, n'ayant à combattre et à repousser que des lâches ? Méditez cette objection ; et, si vous trouvez une solution claire, ne négligez pas de la donner au lecteur.

« Voilà tout ce que m'inspirent mon amitié et mon zèle pour votre gloire. »

Note de Rulhière.

« L'objection que m'a faite M. de Chabanon était *très-spécieuse*, et ne laissait pas de m'embarrasser. J'étais sûr, cependant, d'avoir peint avec la plus entière fidélité, sans amour et sans haine, *quorum causas procul habeo.* Mais en finissant mon ouvrage, ce problème est résolu ; et j'ai aujourd'hui (1789) la satisfaction de reconnaître qu'on doit me savoir gré d'avoir représenté

(1) Chabanon, littérateur et musicien médiocre, traducteur infidèle de Théocrite et de Pindare, était digne en effet de porter un tel jugement sur Rulhière et sur son histoire.



avec de telles couleurs, et sans prévoir les événements qui ont suivi, un peuple presque toujours vaincu pendant le cours des faits que je raconte, mais qui avait toujours en lui-même *les ressources qui devaient, en peu d'années, et à la première occasion que la fortune lui offrirait, amener sa délivrance* (1). »

Si Rulhière eût vécu deux ans de plus, il aurait vu sans doute que cette délivrance, dont la fortune offrait l'espoir à la Pologne, fut au contraire l'origine de sa destruction ; mais la réponse pourrait toujours être justifiée par la conduite de la diète et des diétines depuis 1788 jusques en 1792. Quand nous serons arrivés à cette époque, nous aurons souvent occasion de remarquer qu'à partir de 1788, la nation a constamment eu le désir et cherché les moyens de sortir de cet état de servitude que Chabanon lui reproche.

On voit, par la note de Rulhière, qu'il comptait terminer son ouvrage en 1789 ; mais d'autres intérêts ne tardèrent pas à le distraire de ce travail. Dès les premières séances des États-généraux, la révolution s'annonçait avec violence, et Rulhière interrompit tout autre occupation pour consacrer uniquement son temps à recueillir des renseignements précieux sur les événements et les personnages les plus remarquables. Ce recueil, qu'il a continué jusqu'à sa mort, serait un trésor inappréciable pour l'histoire ; mais il est à craindre qu'il ne soit entièrement perdu. Il ne parait pas, jusqu'à présent, qu'on ait retrouvé ces notes que tant d'hommes

(1) Rulhière aurait pu ajouter : « Un peuple trahi par son roi, et dont les victoires, pour cette seule cause, devaient nécessairement aboutir à la défaite. »



puissants avaient alors et peut-être ont encore tant d'intérêt à supprimer.

On ne doit pas moins lui savoir gré d'avoir tout quitté pour se livrer exclusivement à un travail qu'il crut devoir à sa patrie. Il eut le courage de lui sacrifier la juste satisfaction d'en achever un commencé depuis plusieurs années, pour lequel il avait préparé d'immenses matériaux, et qui devait lui assurer un rang distingué parmi les premiers historiens ; car nous regardons son ouvrage comme un des plus beaux morceaux d'histoire. Cet ouvrage n'ayant pas été fini, la critique ne peut s'appesantir sur quelques négligences qu'il eût été si facile de faire disparaître, et que lui-même n'aurait pas manqué de corriger à l'impression.

Il a laissé à son continuateur une tâche d'autant plus difficile, que la dernière partie de l'histoire du démembrement de 1773 était nécessairement moins brillante que la première partie. L'auteur trouvait fréquemment l'occasion de présenter une masse de faits, d'offrir de grands résultats, de réunir souvent différentes causes éloignées, pour montrer comment elles ont, soit ensemble, soit successivement, influé sur tels ou tels effets. Cette belle conception ouvrait devant lui un vaste champ, qu'il pouvait parcourir à volonté, et dans lequel tous les points de vue se reportaient toujours sur l'objet principal ; aussi n'a-t-il perdu aucun des avantages qu'un pareil plan devait lui fournir. Il en a profité pour disséminer dans trois volumes une foule de discussions, de développements et de portraits qui, par leur vif intérêt, coupent la narration, et cependant ne la ralentissent pas ; moyen heureux de reposer l'attention du lecteur sans la laisser se refroidir. Cette source de grandes

beautés, si abondante dans la première partie, était presque tarie pour la seconde ; elle l'était surtout pour le récit des longues et honteuses négociations qui, depuis 1771, occupèrent les trois cours copartageantes. Il fallait, par-dessus tout, s'astreindre à mettre dans ce récit, exactitude et clarté ; il fallait suivre scrupuleusement et montrer au grand jour cette marche toujours mystérieuse, souvent contradictoire, de trois souverains qui ont fini par faire ce que d'abord aucun d'eux ne voulait entreprendre le premier ; il fallait dérouler sous les yeux du lecteur le fil de ces négociations que les ministres mêmes des trois cours ne connurent point ou connurent mal, jusqu'à ce que la trame en fût entièrement ourdie, et que ces cours leur cachaient avec soin, comme si elles eussent rougi d'avouer, même à leurs propres agents, des desseins que ceux-ci eurent peine à comprendre et que plusieurs d'entre eux n'approuvèrent jamais.

Il en était de même pour les secondes tentatives faites par Catherine contre l'Archipel. Les premières avaient donné à Rulhière l'occasion d'employer une partie du cinquième livre à nous offrir des notions intéressantes sur la servitude où se trouvaient réduits des pays jadis si fiers de leur liberté, et si renommés dans l'histoire sous le nom de Lacédémone ou du Péloponèse. Dans les premières tentatives que fait Catherine pour armer la crédulité de ces peuples contre leurs conquérants, on ne trouve de leur part aucun effort proportionné à ce qu'on attendait d'eux. Quelques trahisons mal conçues et mal exécutées, quelques insurrections dans lesquelles on cherche vainement des chefs capables et un esprit national ; point d'ordre, nulle discipline ; une grande



cupidité; du pillage et des crimes; c'est avec cela que ce misérable peuple veut faire croire qu'il va briser ses fers : et il faut convenir que le chef de l'entreprise n'était nullement propre à lui donner d'autres idées (1). Précédé ou suivi partout de la haine et du mépris, Alexis Orloff devait, dans toutes ses opérations, rencontrer une opinion justement prononcée contre lui. Malgré cela, sa première campagne dans l'Archipel avait, outre l'intérêt de la nouveauté, celui de pouvoir amener une grande révolution politique. Ce double intérêt ne se retrouve point dans une seconde campagne, qui n'inspire plus ni le même étonnement, ni les mêmes craintes. L'issue en est jugée d'avance; on n'attend plus rien d'un peuple qui n'a rien fait de ce qu'on attendait de lui; on n'attend plus rien d'un chef qui n'a pas su profiter d'une victoire remportée sous son nom, et qui, après l'incendie de Tchesmé, n'a su qu'insulter quelques îles sans les prendre, et n'a pas même cherché à profiter de la terreur qui lui ouvrait les Dardanelles.

Enfin, lorsque tous les points principaux sont convenus pour le démembrement de la Pologne, lorsqu'il n'y a plus qu'à le faire sanctionner dans une diète convoquée à cet effet, non-seulement l'historien ne peut plus présenter à ses lecteurs l'espoir de voir la Pologne échapper à son sort; mais il faut qu'il le fatigue encore du détail des méfiances, des jalousies, des mécontente-

(1) La délivrance de la Grèce a donné un démenti formel à ce passage de l'Histoire de Ferrand; il en sera de même pour beaucoup de ses appréciations concernant la Pologne. Rulhière avait, sur le ministre d'État de la restauration, l'immense avantage d'une entière indépendance d'opinions, et de plus de la grandeur d'âme nécessaire à un historien de la Pologne.

ments qu'excite entre les copartageants une iniquité qu'ils se reprochent réciproquement. Cependant, je n'ai pas cru que cette considération dût m'empêcher de suivre la marche que Rulhière avait prise. J'ai donc présenté successivement les faits qui, soit dans l'intérieur de la Russie, soit dans les contrées où elle portait ses armes, pouvaient retarder ou avancer ce qui, pendant ce temps, se tramait entre les trois cours. On peut, d'après toutes ces réflexions, juger des difficultés que je rencontrais à chaque pas dans la partie du travail qui eût été la dernière de l'ouvrage de Rulhière, et qui fait la première du mien. Je cherchais partout le moyen de me soutenir à la hauteur de mon modèle, lorsque le sujet ne se soutenait plus avec le même intérêt; c'est ce qui me donne peut-être quelque droit de réclamer l'indulgence des lecteurs, au moins pour l'histoire du premier démembrement : je la réclame surtout auprès de ceux qui auraient voulu ne trouver aucune différence entre le style de cet ouvrage et celui de l'*Esprit de l'Histoire*. Je les prie d'observer que le premier mérite, ou la première loi d'un écrivain, est d'adapter son style au sujet qu'il traite, et de ne jamais sacrifier l'ordre, la clarté, l'exactitude des faits, à la tentation de répandre dans son travail ces beautés déplacées qu'Horace appelle, avec tant de raison, *ambitiosa ornamenta*, et qu'il proscrit avec une juste sévérité. Dans l'*Esprit de l'Histoire*, presque tous les faits dont je parlais étaient connus et avoués; ici, il m'a fallu les faire connaître tous, et souvent en donner la preuve. Dans mon premier ouvrage, les rapprochements, les réflexions, les parallèles, les contrastes, les grands développements se présentaient fréquemment; je n'avois qu'à me défendre

contre les occasions de les prodiguer : dans celui-ci, il fallait instruire le lecteur de faits partiels, absolument nouveaux pour lui, il fallait diriger, ou du moins provoquer ses réflexions. Ces faits, ceux surtout qui tiennent aux intrigues et aux négociations politiques, pouvaient quelquefois paraître minutieux dans leurs détails. La tâche de l'historien est alors de faire en sorte que ces faits et ces détails mêmes ne soient jamais détachés de la narration générale, qu'ils en soient toujours une partie évidemment nécessaire; ce qui ne l'empêche pas, lorsque, soit dans les détails, soit dans l'ensemble, il trouve l'occasion de frapper fortement, de le faire par quelques-unes de ces réflexions, de ces digressions dont je viens de parler, de les saisir avec réserve, de les encadrer avec art, et surtout de les présenter avec justesse et précision.

Enfin, je crois devoir protester contre l'intention de ceux qui voudraient, dans cet ouvrage, en trouver une que je n'ai jamais eue, que j'aurais repoussée avant 1814, et qu'à plus forte raison je dois repousser aujourd'hui. Il n'a jamais été ni dans mon caractère ni dans mes principes de consulter les circonstances du moment, pour juger les hommes et les faits qui les ont précédées. J'ai parlé des uns et des autres comme je les avais jugés il y a vingt ans; j'ai écrit pour être lu dans deux siècles avec le même intérêt qu'aujourd'hui, mais, de plus, avec une indépendance d'esprit difficile à obtenir lorsque tous les esprits sont, *même involontairement*, vivement agités, ou du moins habituellement préoccupés : je le devais d'autant plus, que les trois époques dont j'ai tracé l'histoire se reportent à une politique qui n'existe plus, je pourrais même dire qui n'existera

plus. Elle est aujourd'hui reculée pour nous de plusieurs siècles ; elle a été remplacée par une politique fondée sur des bases plus solides, sur des principes plus certains, sur des intérêts mieux entendus et des avantages plus réels. J'ai peut-être plus qu'un autre le droit de me complaire dans cette politique, parce que je l'ai, pendant toute la révolution française, constamment appelée, soit par mes correspondances privées, soit par mes écrits publics. Une confiance intime, dont je ne cherchais pas à me défendre, semblait me dire qu'un jour ces grandes vérités seraient manifestées avec éclat et deviendraient le manuel des cabinets, au grand étonnement des ministres qui, pendant vingt ans, les avaient rejetées avec dédain, quelquefois même avec ironie. Les événements de 1814, 1815 et 1818, ont amené les traités du 30 mai, du 26 septembre, et le congrès d'Aix-la-Chapelle : trois monuments immortels de l'heureux changement qui s'est fait dans la politique européenne. Ce n'était pas là celui que demandaient les révolutionnaires ; mais l'autre avait été décrété par cette sagesse éternelle, qui leur disait autrefois : *consilia inite, sed irrita erunt*. Quand l'abbé de Saint-Pierre écrivait son ouvrage inspiré par une belle âme et dicté par un esprit avide du bien, il n'avait sûrement pas prévu que le bouleversement de l'Europe entière conduirait à quelques-uns des résultats qu'il désirait si ardemment. C'est donc, lorsque nous jouissons de ces résultats, lorsqu'il ne tient qu'à nous d'en jouir longtemps, lorsque, si nous avions le malheur de les perdre, nous ne les perdrions jamais que par notre faute ; c'est alors, dis-je, qu'il faut juger tout ce qui les a précédés, comme la postérité le jugera, oubliant qu'on a été contemporain de ce qu'on

a vu, et l'écrivant comme on pourrait l'écrire dans cent ans. Ainsi, je ne dois pas craindre que des hommes sages veuillent tirer de fausses et de fâcheuses inductions du récit des faits qui vont passer sous leurs yeux, et qui, souvent condamnés par une saine politique, le sont presque toujours par cette morale publique que tous les souverains devraient prendre pour leur éternel et invariable guide.

Mon ouvrage avait été fait il y a plus de douze ans ; j'avais pensé alors à le faire imprimer : je rencontrai d'abord quelques obstacles, et je ne tardai pas à m'apercevoir que ces obstacles se lèveraient aisément si je voulais, dans mon récit, appuyer davantage sur l'INJUSTE POLITIQUE QUI AVAIT DÉVASTÉ, DÉMEMBRÉ ET SUPPRIMÉ LA POLOGNE. Sans ajouter aux réflexions qui naissaient du simple récit des faits, ils en présentaient d'assez fortes pour que je ne cherchasse point à les aggraver ; mais même, dans leur simple vérité, elles suffisaient pour jeter une grande défaveur sur les puissances à qui ces faits étaient imputés par la justice de l'histoire, et, dans la confusion où était alors l'Europe, je ne voulais point remuer d'anciens éléments de haine et de dissension, dont la malveillance n'aurait pas manqué de s'emparer. J'ai donc dû attendre, d'après les principes que j'ai toujours suivis dans tous mes travaux politiques ; et mon ouvrage serait resté dans le portefeuille, si les traités de 1814 et de 1815, si le congrès de Vienne et d'Aix-la-Chapelle, si tout ce qui se fait et se prépare aujourd'hui dans l'Europe éclairée, ne démontrait qu'après vingt-cinq ans de calamités et d'erreurs, les puissances ont adopté une grande, une juste, une sage politique. Elle est heureusement l'inverse de celle qui avait été suivie

antérieurement, et, par cela même, elle appelle l'historien véridique à signaler ces années désastreuses comme autant de grandes leçons que le malheur donne à l'humanité.

J'ose espérer que les lecteurs attentifs, et surtout que les hommes d'État reconnaitront dans cet ouvrage l'esprit qui a toujours conduit ma plume. Lorsque j'ai publié la première édition de l'*Esprit de l'Histoire*, je voulais appeler l'attention des souverains et des peuples sur tout ce qu'ils venaient de voir, et sur ce qu'ils me semblaient trop résignés à voir encore. Lorsque les deux restaurations de la France ont rendu la paix à l'Europe, je crus que c'était le moment de mettre au jour un ouvrage dont le but était d'apprendre à scruter les révolutions, à bien développer leur origine, leur cause, leurs effets, et principalement à en bien prévoir et bien diriger les suites. Je fis paraître la *Théorie des révolutions*, que j'avais méditée, pendant dix ans, dans le calme de la retraite. Aujourd'hui qu'une politique régénérée fait universellement admirer ses maximes, ses vues, ses résultats, je crois lui donner encore un nouvel éclat, en montrant celle qu'elle a eu la sagesse de détrôner pour le bonheur du monde civilisé. Puisse-t-elle s'établir à jamais sur ces bases, les seules qui soient immuables, et puisse le dix-neuvième siècle offrir à la postérité une série de bienfaits politiques, dont l'histoire n'avait point encore donné d'exemple !



LES

TROIS DÉMEMBREMENTS

DE LA

POLOGNE.

INTRODUCTION.

I. *Origine de la décomposition de l'Europe, dans le premier démembrement de la Pologne.*

Quand on réfléchit sur les événements les plus remarquables des trente dernières années du dix-huitième siècle, on ne peut se refuser à reconnaître que cette époque devait être celle d'un grand changement dans les États politiques de l'Europe; et il est difficile de ne pas entrevoir l'origine de cette décomposition dans le premier démembrement de la Pologne. Depuis que les différents peuples qui composent aujourd'hui la société européenne avaient fixé leurs établissements, on n'avait plus vu d'États envahis. Des guerres plus ou moins longues, plus ou moins sanglantes avaient agrandi ou diminué quelques États. Commencées sous les prétextes ou les raisons ordinaires, terminées par des traités dans lesquels on avait fini par reconnaître et suivre des principes de droit public, elles avaient successivement amené en Europe des convenances et des conventions politiques telles que le plus petit État situé auprès ou même au milieu d'un plus grand, main-



tenait paisiblement son existence, et qu'il s'était formé une balance où les changements ne pouvaient plus être des révolutions. La disparition de la Pologne en a été une, non-seulement pour elle, mais pour l'Europe ; et l'état convulsif dans lequel l'Europe s'est trouvée pendant plus de vingt-cinq ans rend encore cette révolution plus intéressante à connaître.

Pour en bien saisir le point de départ et en suivre les progrès, il faut avoir des idées nettes et fixes sur les différents âges d'une nation entraînée, par une longue suite de fautes et d'erreurs, dans un abîme de calamités où ses débris peuvent encore donner de grandes leçons. C'est ce qui nous a déterminé à placer avant notre récit un tableau rapide des principales époques de l'histoire de la Pologne. Nous avons surtout pris pour guide le chevalier de Solignac, dont l'ouvrage, rempli des réflexions les plus judicieuses, ne va malheureusement que jusqu'à la retraite de Henri de Valois ; mais à compter de ce moment, les troubles presque continuels de la république, tenant souvent à ceux des autres États européens, ont été beaucoup plus connus, et peuvent être jugés plus aisément.

II. *Tableau des principales époques de l'histoire de Pologne.*

Établis pendant longtemps en Pologne sous le nom de Sarmates (1), les Polonais, ainsi que presque tous les peuples qui ont successivement formé des États en Europe, venaient de ces vastes contrées du nord-est où l'humanité a

(1) Cette dénomination de *Sarmates* est tout à fait erronée. Les Polonais sont la branche principale de la race indo-européenne, et se sont appelés successivement *Vendes* ou *Vénèles*, *Slaves* ou *Slovènes*, *Léchites*, enfin *Polonais*. Le nom de Sarmates est un nom imaginaire donné par les historiens grecs et romains à la race *tataro-finnoise*, dont les restes habitent actuellement en Europe les bords de la mer Baltique et la Hongrie. Ces derniers se sont généralement fondus par une alliance volontaire avec les Slaves.



trouvé pendant tant de siècles une reproduction incalculable. Tous ces peuples, originairement nomades, étaient devenus guerriers par la nécessité même de se transporter dans un autre pays et de s'y créer un établissement que leur trop grande population les obligeait à chercher hors de chez eux. Ces premières modifications de leur existence sociale ont influé sur toutes celles que la succession des temps leur a données partout où ils se sont fixés. Leurs premiers gouvernements ont tous eu un caractère originel de ressemblance, qui, ensuite, s'est plus ou moins affaibli, ou même perdu, suivant la différence des localités ou des circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés.

III. *Influence de l'origine des Slaves sur leur gouvernement.*

A peine établis dans la partie de l'Europe où ils s'étaient arrêtés, les Slaves se virent exposés à avoir fréquemment pour ennemis ceux même des contrées qu'ils venaient de quitter. Les incursions des Tatars les obligèrent de se tenir habituellement dans une attitude guerrière, propre à repousser le genre d'attaque dont ils étaient perpétuellement menacés. Ils se trouvèrent donc, par cette habitude, naturellement partagés en deux classes : la nation guerrière, et le peuple agricole ou pasteur. La nation prit sur le peuple un ascendant proportionné à la protection dont elle le couvrait. Par le fait, il devint son client ; et, d'après les usages qui alors dominaient généralement, la clientèle devint servitude. Bientôt le besoin d'être conduit dans les opérations militaires et l'obligation de reconnaître pour chef celui à qui la direction en était confiée amenèrent une monarchie qui, sous quelque nom que le chef fût désigné, était au fait le premier gouvernement sous lequel l'émigration et l'établissement avaient eu lieu. Cette monarchie, dont la guerre était l'origine, devait être ou devenir purement militaire. Mais l'état primitif d'égalité dans lequel les

émigrants avaient vécu avant de quitter leur terre natale, en avait laissé, dans les idées de leurs descendants, des germes peu compatibles avec une monarchie absolue. Le gouvernement devait donc toujours tendre à être mixte; et cette tendance devait avoir plus ou moins d'effet, proportionnellement aux progrès plus ou moins lents de la civilisation. C'est ce qu'on a remarqué dans le gouvernement des peuples du nord de l'Europe. Ceux qui habitaient plus près de la mer Germanique, ou de la mer Baltique, ont eu plutôt des monarchies mixtes, qui même dégénéraient en fortes aristocraties, parce que le voisinage de l'Océan excite les idées d'indépendance dans les hommes qui se sentent l'audace de le braver et que d'ailleurs la civilisation doit toujours s'accroître en raison de l'accroissement du commerce. Tels ont été le Danemark et la Suède. La Moskovie, qui pendant tant de siècles n'a eu aucune relation importante avec la Baltique, à qui les Tatars coupaient toute communication avec la mer Noire et la mer Caspienne, que l'Europe civilisée regardait encore comme tribu barbare il y a cent cinquante ans, avait les formes grossières d'une monarchie plutôt sauvage qu'absolue, et le despotisme y était alors barbare comme les mœurs. La Pologne, par le territoire qu'elle occupait sur le continent européen, se trouvait donc entre les frontières de la barbarie et celles de la civilisation, et cette position explique une grande partie des variations de son gouvernement.

IV. *Deux points à observer dans les trois premiers siècles de leur existence.*

A travers l'obscurité des premiers temps de l'histoire de Pologne, deux points sont essentiels à saisir : une tendance à un gouvernement oligarchique, près de laquelle se trouvent toujours des dispositions générales pour l'hérédité du pouvoir gouvernant.

Dans les trois premiers siècles (de 550 à 841), c'est-à-

dire avant l'élection du premier Piast, le gouvernement, d'abord entre les mains d'un duc, passa deux fois entre celles de douze palatins. Chaque fois la nation, fatiguée des troubles de l'anarchie et des guerres civiles dont elle était alors la proie, reconnut la nécessité de recourir à un pouvoir unique. Ses relations au dehors étant peu importantes à cette époque, le choix du duc n'était point influencé par des intrigues étrangères. Krakus fut nommé sans avoir pour lui d'autres titres que ses vertus et ses grandes qualités (an 700). Przemyslaw ne dut son élection qu'à ses succès contre les attaques répétées des Hongrois. Krakus eut son fils pour successeur; et celui-ci, chassé pour un fratricide, fut remplacé par sa sœur Wanda (an 750), en qui s'éteignit la race de Krakus. L'opinion prédominante était donc dès lors de conserver la même famille. Przemyslaw, ou Leszko Ier, ne laissa point d'enfants; l'oligarchie renouvela ses efforts pour s'attribuer l'autorité, en empêchant la nomination d'un nouveau duc; mais divisée entre elle, elle ne put que différer l'élection de Leszko II (an 804), que ses grandes qualités rendaient digne du rang suprême. La nation, en plaçant sur le trône une famille nouvelle, fut fidèle à cette succession tant qu'elle subsista. La race de Leszko II finit dans ses arrière-petits-enfants qui périrent par une série de complots.

V. *Commencement de la dynastie des Piast.*

L'interrègne fut encore un temps de calamités; les palatins revinrent à leur projet de se rendre maîtres du gouvernement : la nation revint au sien en appelant une autre famille à qui elle remit encore la couronne ducale. Les palatins (an 844), par leurs intrigues ou leurs violences, étaient parvenus à faire rompre deux assemblées, sans que rien eût pu y être décidé; ils échouèrent dans la troisième; et un simple habitant de Kruswiça, qui n'avait pour lui que des vertus paisibles et un sens droit, fonda la dynastie des



Piast. Sa sagesse profita d'un règne long et heureux pour apaiser tous les troubles. L'oligarchie n'eut point d'objections à faire contre son fils, qu'il désigna lui-même pour son successeur. Ce jeune prince affermit encore l'hérédité par un règne glorieux, par l'établissement d'une discipline militaire jusqu'alors inconnue, en reprenant sur les Hongrois, les Moraves et les Prussiens les provinces qu'ils avaient envahies, mais surtout en se renfermant dans les anciennes limites de la Pologne, et se refusant avec autant de prudence que de politique à la tentation des conquêtes.

La couronne passa sans aucun trouble à sa postérité ; Mieczyslaw, son quatrième descendant et successeur, s'était fait chrétien, et avait été imité par une grande partie de la nation. Alors commencèrent les rapports de la Pologne avec l'Allemagne (an 986). Othon III, qui avait reçu l'hommage de Mieczyslaw, donna à son fils le titre de roi.

VI. *Le duc Boleslaw obtient le titre de roi.*

Mais ses nouveaux liens avec l'empire engagèrent Boleslaw dans des guerres longues et sanglantes contre la Bohême, la Prusse, la Silésie, pendant que la Moskovie menaçait toujours ses frontières. « *La Pologne épuisée pleurait ses triomphes* » (1). Il fût assez grand pour renóncer à la gloire des armes, pour en chercher une plus utile et plus réelle dans la sage administration de ses États : « *Il connut le vrai plaisir de l'autorité, celui de faire des heureux ; il devint l'homme de ses peuples ; il ne s'étudia qu'à mériter leur confiance et leur amour* » (*ibidem*), et mourut pleuré de toute la Pologne (an 1025).

Mieczyslaw II, son fils, peu digne de le remplacer, n'éprouva cependant aucune difficulté pour lui succéder ; et à sa mort, l'hérédité acquit encore une nouvelle force. Il ne

(1) Voyez l'*Histoire générale de la Pologne*, par le chevalier de Solignac ; t. I, pag. 137.



laissait qu'un fils en très-bas âge, à qui la couronne fut conservée. Rixa, sa mère, fut déclarée tutrice et régente, comme elle l'aurait été dans la monarchie héréditaire la mieux constituée; mais sa mauvaise administration réveilla les factions toujours prêtes à se montrer dans un temps de minorité. Unies momentanément contre Rixa, elles l'obligèrent de fuir avec son fils, et bientôt se divisèrent les unes contre les autres. L'État, déchiré par elles, vit s'élever plusieurs prétendants, tous disposés à le sacrifier à leur ambition. Les Bohêmes et les Moskovites avaient profité de ces désordres pour renouveler leurs invasions, lorsqu'un vertueux citoyen entreprit de sauver la patrie, en lui rendant son roi légitime.

VII. *Preuves de l'hérédité.*

S'il y avait un moment où l'on pût attaquer l'hérédité avec avantage, c'était assurément contre un roi mineur, chassé de ses États, et dont on ignorait même la retraite. Mais le courageux archevêque de Gnezno (Étienne Poboz), ne suppose même pas qu'il y ait une loi, une coutume à lui opposer; ce sont elles qu'il invoque : « *Les lois et la coutume réclament le jeune Kasimir... le trône est à lui : on ne peut le lui refuser sans injustice... la nation est sa première tutrice et sa mère* » (Solignac, t. I, pag. 173). Les factions, réduites au silence, ne peuvent plus alléguer que l'absence de Kasimir et la difficulté de connaître l'asile où il s'est retiré; rien n'arrête l'infatigable prélat; des recherches sont faites par ses ordres; elles réussissent; Kasimir est découvert en France dans une abbaye de Cluny; on le ramène à Varsovie, où il est couronné, où la sagesse de son gouvernement lui mérite le nom de restaurateur du royaume. « *Il ne chercha point à en étendre les limites; il n'eut d'autre ambition que d'en réparer les malheurs; à sa mort, il ne restait plus dans ses États aucune trace*

des calamités qu'ils avaient essuyées. » (Solignac, t. I, pag. 212).

Il n'avait pas craint de nommer lui-même pour son successeur son fils aîné Boleslaw II (an 1058), qui n'avait que seize ans. Ce fut sous le règne de ce prince que commencèrent les fortes atteintes portées au pouvoir de la couronne; les Polonais en virent bientôt les tristes fruits : *leur bonheur disparut avec la suprême autorité de leur monarque.* » (Solignac, t. I, pag. 290).

VIII. *Démêlés des rois avec la cour de Rome.*

Boleslaw ne semblait pas fait pour être la cause ou le prétexte d'une telle révolution. Il n'était pas sans qualités ; il avait soutenu des guerres heureuses contre la Bohême et la Moskovie; mais la publicité de ses débauches le mit aux prises avec ce fougueux Grégoire VII, devant qui toute tête couronnée devait s'humilier (an 1080). L'irascible pontife l'excommunia, le déposa, annula le titre de roi concédé par les empereurs. Fier d'avoir contraint Boleslaw de quitter ses États, il les abandonna à tous les troubles qui devaient suivre une telle catastrophe, et laissa le monarque fugitif errer en Hongrie, sans daigner cette fois le rechercher dans ses derniers asiles.

De tels événements ne favorisaient que trop les anciennes dispositions oligarchiques. Elles reparurent avec leurs funestes suites. Des principautés, des souverainetés partielles s'élevèrent aux dépens de la force et de l'unité nationales. On n'osa plus reprendre le titre de roi, dans la crainte d'irriter la cour de Rome; on revint à celui de duc. On le donna à Vladyslaw Ier, frère de Boleslaw. Celui-ci avait cependant un fils, mais il l'avait emmené avec lui; ce motif parut suffisant pour l'écarter; mais on n'en allégua point pour changer la famille régnante, quoiqu'on fût dans une révolution, c'est-à-dire dans un temps où la seule loi qu'on allègue, est de ne suivre ni lois ni usages. Il est vraisem-

blable que cette nomination avait été concertée entre les papes et les magnats polonais. Les uns et les autres comptaient sur la faiblesse de Vladyslaw, qui en effet ne refusa aucune des conditions qu'ils voulurent lui imposer. C'était le prix qu'on avait mis à son élévation. Il porta sans gloire une couronne qu'il avait acquise sans droit.

IX. *Double danger qui menace la monarchie.*

Depuis ce temps, la Pologne se trouva habituellement exposée à un double danger. D'après l'empire que les papes avaient pris sur elle, ils l'entraînèrent souvent dans leurs sanglants démêlés avec les empereurs, et ils ne manquèrent jamais de prétexte pour régler ou plutôt pour troubler l'ordre de succession au trône. D'un autre côté, les magnats, que ces troubles rendaient de plus en plus indépendants, « *s'accoutumèrent à regarder comme un avantage de leur indépendance de faire des lois pour ne pas les suivre, et de se donner des maîtres pour ne leur pas obéir.* » (Solignac, t. II, pag. 152.) Alors ces rois, qui, soit comme héréditaires, soit comme électifs, avaient toujours eu un grand pouvoir, éprouvèrent quelquefois le sort auquel ce pouvoir devait être encore plus exposé de la part d'une nation fière, indépendante, qui craignait de le voir se constituer despotiquement comme en Moskovie; qui aurait voulu le restreindre ou l'affaiblir, comme en Suède ou en Danemark; chez qui la tradition perpétuait quelques traits de liberté nomade, et qui, dans ce mélange informe d'anciens souvenirs et d'exemples récents, présentait à des factieux entreprenants toujours l'espoir et quelquefois les moyens de satisfaire leur vengeance ou leur ambition. Sur les vingt-trois souverains que les Piast donnèrent à la Pologne, pendant plus de cinq cents ans, plusieurs furent déposés ou bannis. Mais ces révolutions n'étaient que personnelles; elles attaquaient le monarque : et néanmoins la monarchie héréditaire conservait ou repre-



nait sa force. Ceux qui sentaient l'avantage de la maintenir réclamaient toujours le principe dont ils soutenaient qu'on ne pouvait pas s'écarter. Kasimir II laisse deux fils (an 1194), qu'une faction veut exclure pour couronner son neveu. L'évêque de Krakovie s'y oppose; il proteste hautement « *qu'on n'a pas le droit de changer l'hérédité établie; que dans un cas de succession, c'est un devoir et une nécessité de prendre celui que la naissance désigne.* » (Solignac, t. II, pag. 188). Il fait couronner l'aîné des deux frères, encore mineur, et donner la régence à la mère.

Ce prince, sous le nom de Leszko le Blanc, vit au milieu des révolutions, et finit par en être victime. Chassé de ses États, il voit son successeur descendre à son tour d'un trône usurpé; il y remonte lui-même; il y périt par la main d'un forcené; et son fils, âgé seulement de sept ans, lui succède sans obstacles. Celui-ci, Boleslaw le Chaste, triomphe d'une faction qui veut le déposer, et, n'ayant point d'enfants, *nomme* pour lui succéder son plus proche parent, Leszko le Noir.

Cette nomination excite les plus grands troubles. Chacun des parents de Boleslaw veut faire valoir ses prétentions. Des nominations sont faites, attaquées, détruites; des guerres sanglantes désolent la Pologne. Les ennemis du dehors tirent un grand parti de la fièvre révolutionnaire qui la tourmente, surtout l'ordre teutonique, l'éternel et perfide ennemi de tout ce qui est à sa convenance. Vladyslaw Lokietek est nommé, déposé, rétabli; et après un règne glorieux, surtout depuis sa réintégration, il laisse la couronne à son fils Kasimir (an 1333).

X. *Grands changements sous Kasimir.*

C'était sous Kasimir surnommé le Grand, que devaient être reprises les atteintes déjà portées à l'autorité royale sous Boleslaw II, et qu'elles devaient la réduire à un état de faiblesse dont elle ne se releva jamais. Ce prince, célèbre

par son amour pour ses peuples, voulut répandre sur eux des bienfaits dont les grands ne tardèrent pas à abuser. Frappé du sort qu'avaient éprouvé quelques-uns de ses prédécesseurs, et notamment son père, il projeta dans le gouvernement des changements qu'il croyait devoir le consolider et contribuer tous au bien public. C'était vers le commencement du quatorzième siècle, époque où les idées politiques se repandaient en Europe avec une progression très-sensible; où les affranchissements avaient déjà été très-usités; où l'on travaillait dans plusieurs États à la rédaction des coutumes; où les hommes nouvellement affranchis prenaient séance dans les communes d'Angleterre et dans les États généraux de France. Kasimir ne calcula pas assez quelle pouvait être en ce moment la fermentation d'une noblesse altière et l'abus qu'elle pouvait faire de la moindre concession à laquelle elle aurait su l'amener. L'avantage incontestable de rédiger un corps de lois le détermina à convoquer une assemblée à qui ce travail serait déféré; et le sénat, applaudissant à une intention si louable, chercha à en profiter pour s'attribuer une autorité qu'il ambitionnait depuis longtemps.

XI. *Accroissement du pouvoir du sénat.*

Jusque-là, le sénat n'avait été qu'un simple conseil dont les membres, amovibles à la volonté du souverain, n'avaient qu'une voix consultative et ne prenaient même pas le titre de sénateurs. Kasimir voulut déterminer le pouvoir qui leur serait confié. Les nouvelles lois ne pouvaient être faites, les anciennes ne pouvaient être changées ou modifiées sans le consentement du sénat. Ce corps eut, comme toutes les corporations auxquelles l'on a concédé quelque autorité, la tentation de s'en arroger une plus grande. Il prétendit et parvint au droit d'annuler ou d'approuver les traités de paix. Ce premier pas lui ayant réussi, ce fut un motif pour en faire d'autres. Afin d'engager la noblesse polonaise à sou-



tenir ce pouvoir qu'il s'arrogeait, il la soutint lui-même dans ses luttes contre l'autorité royale. Kasimir fit plusieurs tentatives pour ôter aux seigneurs le droit de vie et de mort sur leurs paysans. Il ne put y parvenir, trouva dans le sénat une opposition constante, et finit par être obligé de reconnaître, en 1366, le droit abusif et dangereux dont il avait si longtemps et si justement demandé la proscription.

XII. *Conditions par lui imposées pour nommer Louis de Hongrie.*

D'après la marche que prenait le gouvernement, le roi avait de plus en plus besoin du sénat ; et le sénat ne manquait pas de s'en prévaloir. Toujours dans la même intention, il obtint pour la noblesse l'exemption de plusieurs redevances. Il lui fit accorder des priviléges de justice, qui déplacèrent une partie de l'ordre judiciaire. Par là, la noblesse devenait plus indépendante, tandis que le sénat devenait plus puissant ; ce qui ne pouvait se faire qu'aux dépens de l'autorité royale. Alors les troubles auxquels un grand État est toujours exposé prirent un caractère différent de celui qu'ils avaient eu jusqu'à ce moment. Au lieu de ne compromettre que l'individu qui gouvernait, ils compromirent le gouvernement lui-même, qui ne sortait presque jamais de ces crises sans perdre quelque chose. On en vit une preuve sous le règne même de Kasimir. Voulant assurer la couronne à son neveu, Louis de Hongrie, il fut obligé, d'après les lois qu'il avait faites ou reconnues, de demander le consentement du sénat ; et le sénat ne le donna qu'en y attachant quatre conditions qui faisaient dans l'État une véritable révolution.

Ces conditions portaient :

1° Que la couronne ne serait plus héréditaire, mais élective, et que ce serait le sénat seul qui ferait l'élection ;

2° Que tous les impôts seraient abolis, et qu'en remplacement il serait payé par tous les propriétaires une redevance proportionnelle ;



3° Que toute dignité donnée à un propriétaire noble lui serait déférée pour la vie. Cinq ou six cents ans auparavant, Charles le Chauve avait fait en France la même concession, et ce fut ce qui ruina l'autorité royale ;

4° Enfin, que le roi ne pourrait retenir pour lui les starosties et autres domaines royaux, mais serait toujours obligé de les donner, et de les donner à vie ; c'est-à-dire qu'à chaque mutation il avait à peu près la certitude de faire beaucoup de mécontents, et un ingrat.

De plus, le sénat exigea, quelque temps après, que le roi renonçât à être, dans ses voyages, servi, logé, nourri et accompagné par la noblesse du pays. Ainsi, le pouvoir législatif se trouva hors de la main du roi, qui en même temps n'eut plus aucun revenu personnel et ne conserva plus aucun domaine ni aucune propriété.

Tant de concessions ne tranquillisèrent point encore le sénat. Louis, devenant roi de Pologne par la mort de son oncle, pouvait ne pas se croire lié par des concessions arrachées à Kasimir. On voulut qu'elles fussent reconnues par lui-même. L'acte approbatif de tant d'usurpations lui fut présenté à Bude, rejeté d'abord par lui, et enfin adopté, tant en son nom qu'au nom de ses successeurs, et mis au nombre des lois de l'État. Mais Louis, parvenu aux deux trônes de Hongrie et de Pologne, par la mort de son père et de Kasimir, veut revenir contre un acte qui le met dans la dépendance de tous les grands. Ses tentatives n'aboutissent qu'à le confirmer encore, parce que les grands lui font sentir qu'il a encore besoin d'eux pour assurer la couronne à sa fille (an 1381) ; et le résultat de tous ces actes, dans lesquels chaque parti cherche mutuellement à se tromper, est « *d'avilir la couronne pour la conserver, de la payer pour la perpétuer dans une famille, et d'accoutumer les magnats de Pologne à la donner en souverains, ou à la vendre en mercenaires.* » (Solignac, t. III, pag. 211.)

XIII. *Avénement des Jaghellons.*

Malgré toutes les concessions faites par Louis pour assurer la couronne à Sigismond, mari de sa fille aînée, elle passe, en 1386, par le mariage d'Hedwige, sa seconde fille, sur la tête de Vladyslaw, le premier des Jaghellons, qui lui-même, pour l'assurer à son fils, est obligé de confirmer encore les priviléges accordés par son père et d'en accorder de nouveaux. C'est au nombre de ceux-ci que se trouve le statut *neminem captivabimus...*, statut en vertu duquel tout noble Polonais ne devant point être arrêté avant d'être convaincu, pouvait non-seulement échapper à la justice, mais se mettre en état de lui résister.

XIV. *Origine des diétines.*

Les Jaghellons, souvent attaqués ou menacés au dehors par de puissants ennemis, sentirent la nécessité d'avoir toujours une armée et un trésor disponibles. L'ordre équestre saisit cette occasion pour reprendre sur le sénat une partie du pouvoir que le sénat avait pris sur le roi. On vit paraître les diétines, qui envoyèrent des nonces aux diètes. Ces nonces, nommés par chaque palatinat, arrivaient avec des instructions et des pouvoirs. Cette nouveauté, qui ne parut avoir aucun inconvénient à la première diète, fit pressentir aux nonces l'accroissement qu'ils pouvaient donner à leur autorité. Ils en vinrent au point « *de ne plus en reconnaître d'autre que la leur, et d'anéantir la puissance du roi au lieu de la partager.* » (Solignac, t. IV, pag. 193). Avant la fin du même siècle, qui avait vu pour la première fois les deux députés de chaque palatinat, les diètes se trouvèrent investies du droit de législation pour les impôts, pour la monnaie, l'administration intérieure, la guerre et la paix.

C'était le prix que la noblesse avait mis à sa cotisation contre les chevaliers teutoniques de la Prusse; et pour assurer aux diètes l'usage de ce droit, elle fit décréter, sous le

règne de Jean Albert, que la personne et la liberté de chaque nonce seraient inviolables, et prononcer peine de mort contre quiconque attenterait à l'une ou à l'autre. Alors les propositions, les intrigues les plus dangereuses purent être faites impunément dans les diètes, qui réunirent toute la plénitude de la souveraineté.

XV. *Accroissement de leur autorité.*

Depuis la mort de Kasimir le Grand, les Moskovites, devenus plus redoutables, avaient fréquemment attaqué la Pologne. Elle eut des guerres sanglantes à soutenir contre eux sous le règne de leurs tzars Yvan III, Basile V, Yvan IV, tous de la dynastie des Ruriks. La nécessité de se mettre en devoir de leur résister obligeait souvent de recourir aux diètes. Comme elles voyaient le besoin qu'on avait d'elles, elles en abusaient; la progression des concessions qu'elles obtinrent fut prodigieuse; on les vit statuer successivement: sous Kasimir IV, qu'aucune loi ne serait faite sans le consentement des États; sous Jean Albert, qu'aucun bourgeois ou paysan ne pourrait posséder de biens territoriaux; sous Alexandre, frère et successeur de Jean Albert, que dans les affaires majeures de l'État le roi ne pourrait rien décider sans le consentement unanime du sénat et de l'ordre équestre; et cependant, dans cet intervalle, leur tenue fut en général assez tranquille. Elle maintenaient dans toutes les parties de la législation et de l'administration les droits qu'elles s'étaient donnés à elles-mêmes; mais au moins elles les maintenaient avec la dignité qui convient à une assemblée législative. Ce ne fut que vers le milieu du seizième siècle, sous le règne de Sigismond Ier, qu'on vit, pour la première fois, une diète, après quelques séances d'une violence extrême, se séparer sans qu'il y eût rien de statué sur l'objet de sa convocation. Mais alors de nouveaux germes de troubles vinrent se mêler à ceux qui déjà n'avaient que trop pris racine en Pologne; et

les troubles de religion, qui devaient avoir partout une si grande influence politique, en eurent une très-sensible dans les diètes polonaises.

XVI. *Troubles de religion.*

Considérée sous les rapports de l'ordre spirituel, l'unité de religion est la conséquence nécessaire d'une religion vraie. Considérée sous les rapports de l'ordre social, cette unité est de plus un bienfait politique; elle diminue le foyer des troubles intérieurs, elle ôte un brandon de la main des incendiaires. Les dissensions religieuses entraînent toujours avec elles de grands dangers, même quand elles pénètrent dans un État qui a peu d'occasions de troubles; mais dans un État où ils sont devenus une habitude, où ils ont pour ainsi dire une occasion périodique dans l'élection des rois, les dissensions religieuses ne peuvent manquer d'avoir les suites les plus funestes; elles s'emparent de l'esprit de parti, déjà si dangereux par lui-même, pour l'adjoindre soit au fanatisme religieux, qui aveugle ceux qu'il prétend éclairer, soit à l'imposture religieuse, qui ne conduit que pour égarer: c'est ce qui arriva en Pologne. Des intérêts nouveaux vinrent s'y croiser avec des maximes, des habitudes, une croyance anciennes. Cette rencontre y produisit souvent une fermentation qui, au milieu de tant de têtes ardentes, devait souvent finir par des violences. On obligea Sigismond à poursuivre les dissidents par la force; ils se défendirent de même. Alors on vit la minorité protester contre les décisions du plus grand nombre, des diètes rompues par l'opposition d'un parti; et enfin s'éleva la prétention qu'aucun décret ne pourrait être rendu qu'à l'unanimité. Sept diètes furent ainsi rompues sous les deux Sigismond, depuis 1536 jusqu'en 1572; dans le parti même le plus opposé aux prétentions et aux dogmes des protestants, l'esprit de corps et un sentiment d'orgueil portaient à croire qu'un nonce s'entourait d'une sorte de grandeur en rompant une diète, et que

cette grandeur rejaillirait sur l'ordre entier. Tel qui avait vu son ouvrage détruit par une rupture de ce genre, après le premier moment d'indignation, se promettait secrètement d'employer le même moyen à la première occasion; et dès lors, la convocation d'une diète, devenue le point de mire de tous les factieux, fut toujours un moment de crise pour l'État.

XVII. *Extinction des Jaghellons; deux autres changements. — Les* pacta conventa.

Le même siècle qui avait produit une nouveauté si dangereuse, fit encore deux autres changements dont le danger n'était pas moins grand, et qui tous deux, survenus à l'extinction de la race des Jaghellons (en 1572), firent de cette époque une nouvelle ère pour la Pologne, mais une ère de calamités.

L'autorité royale, toujours attaquée depuis cent ans, affaiblie et presque détruite, fut envisagée comme une ennemie, contre laquelle on ne pouvait trop se tenir en garde. Avant de nommer Henri de Valois, on imagina les *pacta conventa*, que chaque roi serait obligé de souscrire lors de son élection. A chaque vacance on prit l'habitude d'y ajouter quelque nouvel article; et ils entravèrent tellement le pouvoir royal, que les magnats polonais trouvèrent plus d'avantage dans les promesses qu'on leur faisait pour obtenir cette couronne précaire, que dans les brigues qu'il aurait fallu former pour se la faire donner à eux-mêmes.

XVIII. *Noblesse opulente et noblesse indigente.*

En 1572, on agita la question de savoir si l'élection du roi devait se faire par des députés de chaque palatinat, ou si tout gentilhomme polonais devait y concourir personnellement. Ce dernier parti prévalut; c'est-à-dire qu'aux premiers inconvénients de l'élection se joignirent ceux d'une élection



populaire, où la plupart des votes étaient le résultat de la violence ou de la corruption.

Je dis une élection *populaire;* car déjà s'était établie, par laps de temps, une énorme différence entre la noblesse opulente et la noblesse indigente, différence dont il est bon de connaître l'origine et les progrès.

L'antique nation polonaise prétendait n'être uniquement composée que de noblesse, parce qu'elle ne reconnaissait pour citoyens que ceux à qui pouvait s'appliquer le nom de *miles*. Sans doute entre tous ces guerriers il y avait dès lors des distinctions marquées; mais ces distinctions tenaient bien plus au rang que chacun occupait dans l'armée, qu'à la différence des fortunes. A mesure que les relations extérieures de la Pologne s'étendirent, cette différence dans les fortunes prévalut sur la distinction des rangs militaires. La constitution de l'armée (et cette armée était en même temps nation) reçut donc une forte altération dans son principe; deux noblesses s'établirent : l'une eut exclusivement la richesse et le pouvoir, et ne laissait à l'autre que l'honneur, ou plutôt l'humiliation d'être à son service. Cette seconde noblesse, dont l'existence tout entière dépendit alors de celle à qui elle se louait, tomba bientôt dans une servitude politique et domestique : politique, parce que dans les assemblées, où elle réclamait toujours le droit de voter (1), elle votait toujours d'après l'ordre ou au moins d'après la suggestion du citoyen riche ou puissant à qui elle appartenait; domestique, parce qu'elle remplissait chez lui plusieurs fonctions de la domesticité. Ainsi, en conservant les mêmes noms, la constitution, qui dans la théorie restait la même, se trouva changée par le fait. Toute cette portion de noblesse que sa pauvreté réduisait à servir, devint vis-à-vis de l'autre ce qu'était le

(1) Ce droit s'était peu à peu perdu pour ceux qui n'avaient pas de propriété. A la mort d'Auguste III, Catherine le leur fit rendre, parce qu'elle sentit que ce droit n'était réellement qu'un moyen désorganisateur.



peuple romain (*plebs romana*) vis-à-vis des factieux et des tribuns; or, il n'y a pas de position plus funeste pour un grand État que lorsque les mêmes noms et les mêmes lois s'appliquent encore, ou aux choses qui n'ont plus le même sens, ou aux personnes qui n'ont plus le même pouvoir. Dans sa constitution, la Pologne n'avait eu qu'une noblesse; dans ses usages, elle en eut deux. Cette seconde noblesse, devenue peuple, avait pris toute l'influence et tous les vices politiques qui appartiennent nécessairement au peuple, dès que des gens puissants en font l'instrument de leurs passions. La constitution n'offrait aucun remède contre un mal dont elle n'avait jamais eu l'idée, puisque, du moment que ce mal existait, la constitution n'existait plus. Il en résulta qu'elle voulut toujours agir d'après des lois dont l'application était démontrée impossible par les mœurs; symptôme trop certain de la chute d'un État, parce que, dans cette lutte trop inégale des lois anciennes contre des mœurs nouvelles, celles-ci doivent toujours l'emporter. On tombe alors dans un des plus grands dangers auxquels un gouvernement puisse se trouver abandonné; on est conduit, c'est-à-dire égaré par des abstractions; la législation raisonne d'après les principes; l'administration, ou plutôt l'anarchie qui la remplace, donne ses ordres d'après les faits: et cette position violente entre deux pouvoirs qui doivent se combattre du moment qu'ils ne peuvent plus s'aider mutuellement, ne peut manquer d'amener des déchirements, parce que c'est en effet un état de révolution. Ce fut celui de la Pologne, où une démocratie de noblesse fit dégénérer la monarchie en aristocratie, et l'aristocratie en oligarchie. Il y eut alors un bouleversement total des principes sociaux et politiques; or, un État où une pareille position est regardée comme constitutionnelle a une constitution révolutionnaire. C'est pour lui la boîte de Pandore; elle renferme tous les maux : l'espérance peut se trouver au fond, mais si elle se réalise quelquefois, ce ne sera jamais qu'accidentellement : et le bien passager qu'un roi



pourra faire, ou par sa seule impulsion, ou à la faveur de quelques circonstances, ne durera qu'autant que son règne.

La Pologne en donna deux exemples bien frappants, depuis l'évasion de Henri de Valois, jusqu'à l'élection d'Auguste II.

XIX. *Règnes d'Étienne Batory, Sigismond III et Jean Sobieski.*

Étienne Batory, successeur de Henri, fit, pendant un règne glorieux, admirer son génie, son courage et sa modération. Toutes les factions se turent devant lui. Quelque chose qu'il voulût faire pour le bonheur d'une nation si divisée, il n'y trouvait point d'obstacles; et l'on vit pendant quelque temps le spectacle trop rare d'hommes fiers, libres et indépendants, se soumettant sans opposition au bien-être qu'on voulait leur procurer. Mais son successeur, Sigismond III, roi de Suède, et descendant des Jaghellons par sa mère, éprouva toute la réaction d'une force qui ne pouvait rester longtemps dans l'inertie. Une insurrection se forma contre lui; une diétine osa déclarer le trône vacant. De part et d'autre on eut recours aux armes : elles furent favorables à Sigismond; mais ses triomphes, en paraissant apaiser les troubles, ne les éteignirent pas, et le chagrin qu'il en conçut avança ses jours.

XX. *Altération du gouvernement relativement à l'armée, à l'ordre judiciaire et à l'administration.*

Cinquante ans après (an 1680), le héros de la chrétienté, le grand Sobieski, vainqueur des Kosaks, des Tatars et des Turks, veut faire passer à son fils une couronne dont il a relevé l'éclat; la plus forte opposition se prononce contre lui; il échoue. Il convoque des diètes; elles sont rompues par un esprit de discorde et d'orgueil qu'il cherche en vain à dissiper ou à confondre. L'habile et infatigable souverain, qui toujours avait fait trembler les ennemis de l'État, laisse, en mourant, cet État attaqué par des ennemis bien plus dangereux; il expire en gémissant sur le sort dont sa patrie

est menacée. Les révolutions qui devaient anéantir la monarchie en avaient successivemént attaqué toutes les parties. L'usage des troupes réglées s'étant introduit dans tous les États de l'Europe, Batory reconnut que cette institution serait d'une grande utilité à la Pologne, toujours exposée à être dévastée par quelques invasions sur sa frontière du nord-est. Mais il ne put parvenir à la faire adopter qu'en mettant cette milice régulière sous le commandement d'un général que la diète nommait, et dont la charge était inamovible. Le premier fut Jean Zamoyski, en 1581. La jalousie républicaine ou plutôt oligarchique ajouta à cette condition, que la milice ne serait payee que sur les biens royaux. Par là, le roi fut obligé de payer sur ses revenus une force armée qu'il ne commandait pas, et dont le chef était indépendant de lui.

L'ordre judiciaire ne fut pas moins interverti. Les appels, qui d'abord s'étaient portés devant le roi, depuis les usurpations des diètes, se portaient devant elles. Batory, pour arrêter ce désordre, avait établi deux grands tribunaux d'appel, l'un en Pologne, l'autre en Lithuanie. Cet établissement ne put lui survivre, et les diètes étant exposées à de fréquentes ruptures, par le fait il n'y avait plus d'appel, et l'ordre judiciaire était interrompu ; en outre, les diètes exigèrent que la nomination des juges fût faite par les diétines, et qu'ils ne fussent nommés que pour un temps. L'autorité judiciaire fut ainsi enlevée au roi et au sénat, et le choix des juges devint dans les diétines une source d'intrigues et d'abus.

Ainsi séparée de l'ordre militaire et de l'ordre judiciaire, l'autorité royale le fut encore de l'ordre administratif. Plusieurs sénateurs furent attachés au conseil comme assesseurs ou surveillants du roi ; il ne pouvait rien ordonner, même de provisoire, sans leur aveu, et la plus urgente nécessité n'eût pas justifié sa contravention à ce règlement.

XXI. *Désordres et ruptures des diètes. — Loi du liberum veto.*

Tant d'atteintes successives énervèrent l'autorité, qui, pour suppléer à ce qu'elles lui ôtaient, chercha dans l'intrigue et la corruption une force factice, plus dangereuse que celle que lui aurait donnée une loi sage. Mais cette force, qui partait d'un principe vicieux, étant par cela même plus exposée à des reproches graves et fondés, la crainte de lui laisser prendre trop d'extension cherchait tous les moyens, ou s'autorisait de tous les prétextes pour lui résister. Toutes les parties du gouvernement étaient donc en guerre l'une contre l'autre, et l'anarchie tendait à devenir son état habituel. Si elle était momentanément suspendue par la nécessité de se réunir pour repousser les ennemis du dehors, dès que le danger était éloigné, ceux du dedans reprenaient bientôt leur marche accoutumée ; en vain rapprochait-on les diètes, pour remédier à tant de désordres ; les diètes n'étaient souvent qu'un désordre de plus, ou le complément de tous les autres. Depuis Henri de Valois jusqu'en 1652, dix-sept diètes furent rompues par cette prétendue nécessité d'unanimité, qui armait le premier factieux du droit de les suspendre ou de les annuler. Car tels furent les funestes progrès de cet usage, dès qu'on l'eut laissé établir ; et l'aveugle prévention des Polonais pour ce qu'ils appelaient *unicum et specialissimum jus cardinale*, fut portée au point qu'en 1652 un nonce de Lithuanie, Sicinski, rompit la diète en vertu de cette loi expresse, nommée *liberum veto*.

XXII. *Considérations.*

Il est très-remarquable que, trois ans après, les dangers du *liberum veto* firent naître les confédérations. On constituait la guerre civile pour détruire l'anarchie ; c'était enfermer l'État dans un cercle de malheurs ; et le choix qu'il faisait des uns ne le mettait pas à l'abri des autres. La pre-

mière confédération eut lieu en 1655, sous Jean-Kasimir; elle réussit, parce qu'elle était formée pour se mettre en état de résister aux ennemis du dehors, les Moskovites, les Suédois, auxquels se joignait encore l'électeur de Brandebourg : mais l'esprit de faction se prévalut de ce premier succès, pour faire usage d'une institution qui lui présentait des ressources légales. Cet esprit abuse de tout; comment n'aurait-il pas abusé d'une institution vicieuse en elle-même, surtout lorsque la circonstance lui en fournissait l'occasion ?

Cette occasion se trouvait :

1° Dans les prétentions des dissidents pour obtenir en Pologne ce que la religion réformée avait obtenu en Allemagne, par la paix de Passau et la confession d'Augsbourg, ils perpétuaient les troubles, malgré leur petit nombre, parce que d'autres factions devenaient momentanément leurs auxiliaires. La malheureuse bulle *in cœnâ Domini* (qui devait un jour être plus nuisible à la puissance même dont elle émanait, qu'elle ne l'avait été à celle contre laquelle elle était dirigée), armait en Lithuanie le clergé contre le peuple; une guerre civile s'était allumée; elle ensanglanta jusqu'à la chambre des nonces et le palais du roi.

2° Dans l'usage trop souvent adopté, depuis un siècle et demi, de déférer la couronne à des princes étrangers. De ce moment il dut s'établir entre eux et les mécontents des relations, dont les uns et les autres espéraient pouvoir un jour tirer parti. Ces relations produisirent encore un autre effet aussi dangereux, en achevant d'établir en Pologne la corruption dont Sobieski gémissait sur son lit de mort. « *Tous les cœurs,* disait-il, *sont corrompus par l'avarice; tous les esprits sont saisis par l'esprit de vertige.* »

XXIII. *État de la Pologne, au commencement du dix-huitième siècle.*

La Pologne allait donc commencer le dix-huitième siècle avec plusieurs causes de révolutions; causes déjà trop actives



par elles-mêmes, et qui devaient le devenir bien davantage par deux des plus grandes fautes dans lesquelles un grand État puisse tomber : la première, de n'avoir jamais connu l'influence lente, mais infaillible, du temps sur les lois; la seconde, de n'avoir jamais observé l'influence de ses relations politiques sur sa constitution, ou sur les changements graduels que la nature même des choses opérait dans cette constitution. En effet, pendant qu'un gouvernement énervé livrait la Pologne aux attaques, et ce qui était pire encore, aux intrigues étrangères, elle paraissait insensible aux grands changements qui se faisaient autour d'elle.

XXIV. *Deux puissances s'élèvent auprès d'elle.*

Deux puissances s'élevèrent tout à coup, et laissèrent entrevoir des prétentions qui devaient inquiéter la république : l'une, la Russie, passait sous la domination d'un génie barbare, qui devait fixer dans le Nord un poids jusqu'alors inconnu dans les oscillations de la politique européenne; ce génie rencontra dans le héros de la Suède un rival ardent, impétueux; et la Pologne fut malheureusement la carrière dans laquelle ces deux champions se défièrent et se combattirent à outrance. L'autre, la Prusse, sortait pour ainsi dire de la Pologne même, dont elle avait toujours été ou vassale ou tributaire; mais son grand-électeur lui préparait de plus hautes destinées : il aspirait au titre de roi, il le demandait à l'Autriche, qui lui objectait le peu d'étendue des États prussiens. Il répondait : « *Qu'elle m'en donne le titre ; le royaume, je m'en charge.* » Ce qu'il n'avait pas obtenu, son fils l'obtint dans la guerre de la succession; et ce fut une des plus fausses spéculations que l'Autriche pût faire : elle en fit une du même genre, en travaillant la première à rendre la puissance moskovite puissance européenne, comme pour hâter l'exécution du projet de Pierre Ier, projet pour lequel lui-même avait voulu hâter la civilisation d'un peuple encore éloigné des connais-

sances de l'Europe, et faire, à force de pouvoir et de contrainte, ce qui ne se fait bien qu'avec le temps et une liberté industrieuse.

XXV. *Craintes que devaient lui inspirer la Prusse, la Russie et son état intérieur.*

En jetant les yeux autour d'elle, la Pologne devait donc juger la position difficile dans laquelle elle se trouvait. Frontière de deux royaumes nouveaux (car en politique, la Russie ne date que du règne de Pierre), et de deux royaumes gouvernés par une autorité absolue, même arbitraire, elle faisait, par ses dimensions topographiques, obstacle pour tous les deux. La Prusse ne pouvait pas longtemps rester dans ses limites, qui n'avaient ni ensemble, ni défense. Un seul coup d'œil jeté sur la carte découvrait l'incohérence des différentes parties qui composent cet État; de ce même coup d'œil, on voyait que c'était principalement la Pologne qui pouvait lui fournir des proportions plus régulières; elle ne pouvait songer à les prendre ailleurs, à moins d'attaquer le corps germanique, dont au contraire elle voulait être le défenseur contre l'Autriche; et Rulhière a bien fait voir que si elle commença son agrandissement par la Silésie, c'est que la mort de Charles VI offrait une occasion que le père du grand Frédéric avait prévue, pour laquelle il avait tout préparé, et qui pouvait ne se représenter jamais. Déjà était commencée chez les Moskovites la dynastie qui devait les tirer de la barbarie; la race des Ruriks, après avoir occupé le trône des tzars pendant près de neuf siècles, était remplacée par les Romanoff, dont le premier fut Michel Fœdorowitch, en 1645. Ceux-ci, élevés pour le malheur de la Turquie, de la Suède et de la Pologne, ne virent jamais dans ces trois puissances que trois ennemies, qu'il fallait toujours attaquer par la force ou par la ruse; ils employèrent continuellement la force contre les deux premières, et firent sur elles des conquêtes de la plus grande importance. Après



l'avoir aussi employée contre la Pologne, ils sentirent qu'ils asserviraient bien mieux cette république en s'alliant avec elle. C'est en effet à l'alliance de Pierre Ier avec la maison de Saxe, qu'on peut fixer l'asservissement de la nation. En 1701, il traita à Birze avec Auguste II, qui eut l'imprudence de réclamer son secours pour enlever la Livonie à la Suède; on prit des engagements réciproques, mais dans lesquels tout l'avantage était pour la Russie. Elle envoyait trente mille hommes pour y être formés à la discipline militaire, et Auguste donnait à Pierre trente mille Saxons pour attaquer la Suède.

Au dedans, la position de la république n'était pas moins inquiétante. Cette république, État ancien et mal constitué, parlant sans cesse de sa liberté au milieu de la licence et de l'anarchie, et plus jalouse d'en conserver les abus que d'en régler l'usage; chez qui tout citoyen, turbulent ou factieux, pouvait, en paraissant suivre ses lois et ses coutumes, ne suivre d'autre guide qu'une indocilité tumultueuse; assemblage étonnant des choses les plus incohérentes, de servitude et de grandeur, de richesse et de pauvreté, d'un trône fastueux et d'un roi sans pouvoir, de lois sans force et d'armée sans discipline; qui, fatiguée quelquefois de ses longues dissensions, semblait vouloir ramener la concorde au milieu d'elle, et cependant se divisait encore par les moyens mêmes qu'elle prenait pour se réunir; ennemie d'une royauté à laquelle chacun voulait toujours se réserver le droit de parvenir, ou qu'il semblait ne vendre à un ambitieux qu'à condition de n'imputer qu'au roi seul tous les maux publics, en lui ôtant le droit et le pouvoir d'y remédier; cette république, à qui, suivant la judicieuse réflexion d'un auteur moderne, il aurait fallu un chef qui, en affectant de respecter l'indépendance des citoyens, eût cependant l'adresse de les en dégoûter, et qui, ne pouvant leur faire pratiquer l'amour de l'ordre comme un devoir, trouvât le secret de le leur inspirer par une suite de cet esprit de fac-

tion qui pour eux était une habitude, ou même une nécessité : cette république, dis-je, ira prendre ses rois dans une maison étrangère, qui est elle-même soumise à l'Autriche, et par l'Autriche à la Russie.

XXVI. *La Pologne sous les rois saxons.*

Ces rois la gouverneront pendant plus de soixante ans. Ainsi pressée entre de redoutables voisins, elle sera entièrement dans la dépendance des plus puissants. L'Autriche, pour capter la bienveillance de la Russie, lui laissera exercer au milieu de la Pologne une domination aussi absolue que dans ses provinces mêmes ; et les rois saxons favoriseront cette domination, parce qu'ils la regarderont comme le moyen le plus sûr d'établir et de consolider la leur.

Il n'y eut pas dans tout le cours du dernier siècle une seule année où les troupes russes ne séjournassent sur le territoire polonais ; elles s'y comportaient le plus souvent comme dans un pays conquis.

XXVII. *Domination de la Russie sur la Pologne.*

Catherine Ire maintint un usage que la politique de Pierre avait introduit ; la guerre de 1733 lui servit de prétexte. Anne, Élisabeth et Catherine II trouvèrent le même prétexte dans la guerre de 1741, et dans celle de sept ans. Pendant celle-ci, la Pologne fut encore plus asservie, parce que l'alliance de la France et de l'Autriche empêcha la cour de Versailles de s'opposer aux intentions de la cour de Vienne, qui alors avait des intérêts communs avec celle de Pétersbourg. Durant ces deux guerres, deux confédérations voulurent se former contre ce séjour des troupes russes. Élisabeth et Catherine s'empressèrent de les dissoudre à main armée, toujours comme auxiliaires de la république et garantes de sa liberté.

Dans une de ces occasions, en 1745, Élisabeth fit faire à Varsovie une déclaration qui démontre évidemment le plan



arrêté depuis longtemps à Pétersbourg, de s'immiscer dans toutes les affaires intérieures de la Pologne. Parlant toujours « *de l'intérêt qu'elle prend à la sûreté du roi, comme au repos, au bien, à la liberté de la république, elle ne peut regarder avec indifférence qu'il y soit porté quelque altération ou quelque atteinte.* » La voilà donc juge de ces altérations ou de ces atteintes, et du moment où elle voudra s'y opposer ; en conséquence, elle fait officiellement déclarer par ses ministres « *qu'elle ne souffrira jamais la moindre confédération, trouble ou innovation contre le roi ou contre la république, de même que contre sa liberté et ses droits ; de qui et par qui, et sous quelque prétexte qu'ils pussent être suscités ; et, pour y obvier de toutes ses forces, elle ne manquera pas de prendre des mesures convenables.* » La latitude de ces expressions embrassant tout ce qui peut, dans un État, être un prétexte ou une occasion de troubles, il est clair qu'Élisabeth pouvait toujours se dire engagée à défendre ou les droits du trône ou ceux de la liberté.

Ainsi les confédérations, ce moyen terrible inventé par l'abus de la liberté, et trop sujet à n'être qu'un abus de l'anarchie, étaient par le fait entre les mains d'une puissance ennemie qui pouvait à son gré les former ou les dissoudre. Elle fit de ce pouvoir un fatal usage pendant le règne des deux rois saxons, et surtout à la mort du dernier. La politique de Pétersbourg tenait depuis soixante ans des troupes en Pologne, pour soutenir, disait-elle, *la maison de Saxe :* elle changea de système ; et ce changement ne porta point sur le séjour des troupes ; elles restèrent comme auparavant, mais ce fut pour exclure cette même maison. Il était donc bien démontré par le fait que la Pologne ne pouvait plus choisir un roi, qu'avec la permission de la Russie. Il était, par les traités, établi en point de droit qu'elle ne pouvait rien changer à sa constitution, sans la permission de la Russie ; c'était donc réellement la Russie

qui avait l'exercice de la souveraineté. La Pologne n'avait qu'une chose dont la Russie lui laissât la jouissance ; c'était l'anarchie : elle la lui laissait comme moyen de domination pour elle-même, et garant de servitude pour la Pologne.

XXVIII. *Affaissement total de la république sous Auguste III.*

Alors les places et les starosties, dont les rois sont seuls dispensateurs, mais sous le bon plaisir de la Russie, deviennent l'objet de toutes les spéculations de l'ambition et de la cupidité. Des intrigues de tout genre s'établissent, surtout à la cour d'Auguste III ; un ministère vicieux corrompt le gouvernement ; on ne voit plus que des tribunaux sans justice, des conseils sans union, un trésor sans argent ; au milieu des dissensions et des désordres, tout périt, tout se détache, tout se dissout ; la république s'affaisse sous son propre poids, et il devient évident que cet édifice ne peut durer longtemps, si l'on ne s'empresse d'y faire de fortes réparations. Mais le Polonais ne peut à cet égard soutenir l'idée de la moindre tentative : il lui fallait encore plus de vingt ans de malheur pour lui faire sentir la nécessité d'une réforme. Jusque-là il ne voudra jamais convenir que l'excès de la liberté est plus difficile à modérer que l'excès de la puissance ; il voudra toujours craindre tout de la part de ses rois, et ne verra pas ce qu'il a à craindre de lui-même. Détaché chaque jour de sa constitution par les changements politiques, il croit s'y rattacher par ses préjugés ou ses habitudes ; il voit et veut changer quelques effets sinistres, mais il ne remonte pas jusqu'aux causes ; il cherche dans des diètes fréquentes quelques palliatifs à des maux que ces diètes mêmes perpétuent ; et leur tumultueuse rupture, aussi périodique que leur insignifiante tenue, insulte à l'impuissance des lois jusque dans le sanctuaire des lois mêmes.



XXIX. *Alliance de la Prusse et de la Russie, qui exclut la maison de Saxe.*

Tel était l'état intérieur de la Pologne lors de la fin de la guerre de sept ans. Cette époque, qui semblait lui promettre quelques moments de relâche, acheva de river ses fers par l'union de la Prusse et de la Russie. Frédéric, étonné lui-même de la résistance miraculeuse que, pendant sept campagnes, il avait opposée aux efforts d'une ligue formidable, fut à la paix accablé de l'idée de se trouver sans alliés; et, malgré ses principes d'économie, il crut bien placer son argent en achetant l'alliance de la Russie dans le traité de 1764. La Pologne, toujours insouciante, ne parut pas faire grande attention à un traité qui, cependant, réglait d'avance la future élection de ses rois; peut-être même vit-elle avec plaisir l'engagement pris par les deux puissances de ne laisser élire qu'un Piast; engagement qu'on pouvait lui présenter comme destiné à rassurer sa liberté contre l'élection d'un troisième roi de la maison de Saxe. C'était toujours une atteinte portée à cette liberté même; car alors il fallait que la Pologne, ou soutînt une guerre inégale, ou se déterminât à prendre un roi parmi les plus grandes familles polonaises ennemies ou au moins rivales les unes des autres. Un Piast bien choisi, tel qu'eût été le grand-général Branicki, aurait pu sans doute, en inspirant une confiance générale, tirer l'État de la crise où il était; mais pouvait-on se flatter d'être maître de choisir? Lorsque Catherine prenait cet engagement, n'avait-elle pas déjà ses vues arrêtées? et si, au moment de l'élection, elle parut ne pas tenir à ces vues avec la même roideur, n'est-ce pas parce que les dissensions de la Pologne étaient alors à un tel point que, quelque roi qui fût élu, le royaume était toujours dans la dépendance de la Russie? En effet, à la mort d'Auguste III, la diète d'élection se tint au milieu des troupes russes; l'acharnement des

partis opposés était tel, que Stanislas-Auguste, à peine élu, demanda à Catherine de ne pas les retirer ; elles avaient été pour lui un moyen d'élection, il en fit un moyen de gouvernement ; elles devinrent et devaient devenir l'instrument de sa perte. La conséquence était affreuse ; mais elle dérivait nécessairement des deux premières propositions établies par lui-même.

XXX. *Élection de Stanislas-Auguste Poniatowski.*

Catherine avait pu, par orgueil bien plus que par amour, sourire à l'espoir de couronner son ancien amant ; mais, suivant l'occasion, elle aurait pu aussi sans effort, peut-être même avec une secrète satisfaction, sacrifier cet amant dédaigné aux avantages politiques qu'elle eût pu trouver dans un autre choix. Son système favori, celui dans lequel tout ce qui n'était que personnel n'entrait que comme accessoire, était d'abord de mettre un roi faible à la tête d'un État faible, afin de n'être pas gênée par la Pologne dans les projets ultérieurs dont elle voudrait tenter l'exécution. Ce système fut réellement ce qui la décida à porter sur le trône un homme en qui elle avait reconnu une faiblesse politique, dont elle devait tirer avantage. Il est vrai qu'à l'époque où elle travaillait vivement à l'élévation de Poniatowski, elle n'avait encore que des idées vagues d'agrandissement ; mais il lui suffisait d'avoir reconnu combien le règne d'Auguste III avait énervé la Pologne, combien il l'avait façonnée à la domination russe, pour ne jamais laisser perdre à la Russie l'ascendant que tant de circonstances avaient pu d'abord lui donner, et qu'elle eût cru impolitique de ne pas lui conserver.

En effet, Catherine n'avait que trois partis à prendre sur les affaires de la Pologne : ou, sans y exercer aucune influence, d'abandonner la république à ses anciens désordres, qui devaient nécessairement augmenter ; ou d'y établir une forte monarchie ; ou d'y maintenir une république



orageuse, en mêlant à sa constitution déjà vicieuse, de nouveaux germes de troubles, qu'on pourrait développer à volonté. De ces trois partis, le premier obligeait la Russie à tenir toujours une armée sur toute sa frontière occidentale; et d'ailleurs pour se promettre à elle-même de ne prendre aucune part aux désordres des Polonais, il lui aurait fallu la certitude que les puissances voisines observeraient rigoureusement la même impartialité. Le second parti donnait à la Pologne une grande force, sous un gouvernement qui l'eût fait jouir de tous les avantages qu'elle tient de la nature, et dont une alliance solide avec la Suède et la Turquie pouvait lui garantir la durée. Le troisième, en tenant toujours la république dans un état de dissensions, la rendait pour la Russie une barrière purement défensive contre la Prusse et l'Autriche, qui ne pouvaient pas se réunir pour l'attaquer; et en prenant ce dernier parti, la Russie n'avait réellement plus à observer que sa frontière du nord contre la Suède, et celle de la mer Noire contre la Turquie.

Les intérêts de son empire attachaient donc évidemment Catherine à ce troisième parti; et on doit croire qu'elle n'avait pas d'autres intentions quand elle destina la couronne à Poniatowski. Au reste, quel que fût celui qui devait porter cette couronne, elle devait être pour lui un terrible fardeau, dans l'état de dissolution où se trouvait la république. Cet état est parfaitement représenté dans l'Histoire de Rulhière; et si l'on voulait le soupçonner d'avoir trop chargé le tableau, on en reconnaîtrait l'exacte vérité, en le comparant à celui que le primat traçait lui-même dans son discours, à l'ouverture de la diète de convocation. (*Pièces justificatives*, n° I).

XXXI. *Rivalité de deux grandes maisons polonaises.*

En prédisant aux Polonais les tristes résultats de leur désunion, le prélat avait d'autant plus de raison, que la rivalité de deux grandes maisons partageait alors la république.



D'un côté, les Radzivill, auxquels se réunissaient quelques Potoçki, ne voulaient admettre aucun changement dans l'État; mais ils voulaient exclure toute influence étrangère. Dans ce double plan, la première partie était essentiellement mauvaise; la seconde était à peu près impossible; mauvaise, parce que le temps avait amené des changements trop réels; impossible, parce que les puissances étrangères, et surtout la Russie, avaient pris trop anciennement l'habitude d'inspecter, si même elles ne dirigeaient pas, tout ce qui se faisait en Pologne. Et ce n'était pas après trente ans de soumission servile à la Russie, qu'on pouvait se flatter de voir dans un interrègne cette puissance rester absolument neutre.

D'un autre côté, les Czartoryski voulaient, sans paraître faire des innovations, constituer une monarchie qui pût ensuite devenir héréditaire; et loin d'exclure toute influence étrangère, ils réclamaient celle de la Russie, dans l'espérance de la faire servir à leurs projets, sans cependant les laisser entrevoir. Calcul faux et chimérique, qui, pour éloigner un jour les Russes, commençait par augmenter leur pouvoir en Pologne, et finit par attirer sur l'État les plus grands malheurs. Catherine ne vit pas d'abord, ou feignit plutôt de ne pas voir les intentions des Czartoryski. Elle les laissa aller, tant qu'elle eut besoin d'eux pour faire nommer un roi, elle eut même l'adresse de leur faire croire que ce serait l'un d'eux; mais, dès qu'ils voulurent faire un pas plus décisif, elle les arrêta, détruisit leur ouvrage, leur opposa ce même Radzivill, contre lequel elle avait sévi avec la dernière rigueur, et enfin forma cette confédération de Radom, qui, cédant à la force autant qu'à la séduction, donna ou plutôt reçut les lois contre lesquelles s'éleva la confédération de Bar (*Pièces justificatives*, nº II et III).



XXXII. *Confédération de Radom.*

Parmi ces lois étaient celles qui renouvelaient le *liberum veto*, déjà condamné par l'opinion publique, et celles rendues en faveur des dissidents, qui ne songeaient point à les demander; qui, étonnés eux-mêmes de leur petit nombre et des réclamations qu'on leur faisait faire, se contentèrent de les signer, et ne les suivirent pas; et qu'enfin la Russie abandonna quand elle n'eut plus besoin de prétextes. Les confédérés de Radom ne purent jamais se laver de la honte de s'être formés sous la protection des armées russes appelées par eux, et de la honte d'avoir ensuite été trompés par la puissance qui en fit les instruments de son ambition.

XXXIII. *Confédération de Bar.*

Un juste sentiment d'indignation contre eux réunit les confédérés de Bar. Ceux-ci avaient de quoi sauver la Pologne. Par ce qu'ils firent on doit juger de ce qu'ils auraient pu faire si le roi se fût joint à eux. Frédéric et Marie-Thérèse toléraient avec peine l'empire que Catherine exerçait en Pologne. Ils eussent secondé les efforts qu'on aurait faits pour le détruire. Mais Stanislas-Auguste était lui-même loin de se réunir à cette confédération. Il ne paraît même pas qu'il en ait jamais eu la pensée. Il était trop exclusivement livré à Catherine. La confédération eut la maladresse de resserrer ces funestes liens, en déclarant le trône vacant. C'était sous tous les rapports une des plus grandes fautes qu'elle pût faire. Mais du reste elle eut toujours sur celle de Radom l'avantage d'une formation légale, de ne s'être armée, de ne combattre que contre les Russes, et de ne se prêter jamais à aucune des vues de la puissance qu'elle regardait comme l'ennemi commun.

XXXIV. *Insouciance ou inattention des autres Etats de l'Europe.*

La confédération de Radom vit les funestes suites de son aveuglement dans la diète à laquelle on la força de coopérer. L'enlèvement des nonces, exécuté par les Russes au nom d'un ministre russe, leur transport et leur séjour en Sibérie, furent des événements inouïs dans les fastes des nations civilisées. L'Europe politique aura toujours à se reprocher de n'avoir pas été assez scandalisée d'une pareille violation du droit des gens. Il est des principes d'une raison universelle, d'un intérêt général, dont l'infraction, surtout quand elle est hautement avouée ou soutenue, ébranle les fondements de l'ordre social; il repose sur eux, mais il est chargé de les maintenir. La garde de ces bases sacrées appartient à la société tout entière; et quand elle approuve, ou même quand elle tolère qu'on les attaque, elle manque au premier de ses devoirs : elle agit contre le plus grand de ses intérêts. Repnin avoua sans détour sa monstrueuse iniquité, et mit en avant qu'il en avait le droit puisqu'il en avait le pouvoir. Si tous les cabinets eussent sur-le-champ témoigné leur juste indignation; s'ils eussent, au nom de la société outragée, demandé la retraite des troupes russes et la liberté des nonces arrêtés, ils auraient probablement pu l'obtenir. Mais la lassitude, l'épuisement où les avait laissés la guerre de sept ans, les éloignaient de tout ce qui pouvait avoir l'air d'une mesure hostile. L'Autriche, jalouse de voir Frédéric allié de la Russie, craignait, en mécontentant celle-ci, de resserrer des nœuds qu'elle regardait comme formés à son détriment. La France, liée par le malheureux traité de 1756, ne pouvait agir ostensiblement, que d'accord avec l'Autriche; ce qu'elle n'obtint pas, parce qu'elle ne le demanda jamais que faiblement, et parce que d'Aiguillon crut faire un grand coup de politique en paraissant chercher à se rapprocher de la Prusse; ce que la cour de Vienne ne lui pardonna pas, et ce dont elle



tira un grand avantage contre lui. La France se trouva donc réduite à continuer de soutenir secrètement les confédérés.

XXXV. *Guerre des Turks.*

Elle les avait déjà secourus assez efficacement, en opérant en leur faveur une puissante diversion. Choiseul, avant de quitter le ministère, avait réussi après du divan, et trouvé dans Mustapha un prince disposé à relever l'honneur des armes ottomanes. La guerre, fortement allumée dans l'Orient, pouvait encore changer le sort de la Pologne. Mais dès lors la Russie, assurée de l'inaction de Frédéric, qui ne voulait pas perdre son alliance, de celle de la Suède et du Danemark, dont elle dirigeait les cabinets, avait calculé avec raison que l'Autriche hésiterait longtemps avant de se déterminer à rompre avec elle. D'après cela, elle réunit tous ses efforts contre les confédérés et contre les Turks. Les premiers sont presque partout écrasés, dispersés, réduits à se cacher dans des retraites inaccessibles. Les Turks débutent par des triomphes qu'ils ne savent ni suivre ni soutenir. Une nouvelle campagne répare les pertes de la Russie, et recommence celle des Ottomans. Des préparatifs immenses menacent l'archipel grec; la Morée est envahie, la flotte turque est anéantie, les Dardanelles sans défense laissent Constantinople exposée aux insultes du vainqueur. Alors la guerre des confédérés, premier objet des armements de la Russie, n'est plus pour elle qu'un accessoire; le sort de la Pologne n'est plus que secondaire. La première idée, l'idée dominante à Pétersbourg, est la destruction de l'empire du croissant. Attaqué en Asie, en Égypte, dans l'Archipel, cet immense et débile empire se soutient par les fautes de ses ennemis, bien plus qu'il ne se soutient par lui-même.

XXXVI. *L'Autriche et la Russie veulent la faire flair.*

Cependant, l'idée seule de sa destruction présente à l'Europe des suites incalculables. La révolution dont cet empire est menacé, peut en faire une dans trois parties du monde. La Russie semble déjà jouir du fruit de ses conquêtes. Dans ses relations diplomatiques, elle prend un ton absolu; dans ses dispositions militaires, elle prend une attitude menaçante; et voyant que personne ne se prépare à lui résister, elle est au moment de se persuader que personne n'en a le pouvoir, ni même la pensée. Frédéric est enfin effrayé de cet accroissement de puissance, qui semble ne reconnaître d'autres bornes que celles de l'imagination d'une souveraine enivrée de triomphes, d'orgueil et d'ambition; il voudrait l'arrêter, mais cependant sans se brouiller avec elle; il voudrait se servir de l'Autriche, pour faire accepter aux deux États belligérants une médiation armée. C'est ici que commence notre récit, dans lequel nous n'avons dû omettre aucun des intérêts qui, dans ce moment, venaient tous aboutir à la Pologne.

XXXVII. *Plan de cette histoire.*

Cette obligation nous a imposé celle de faire marcher toujours parallèlement, et les faits militaires et les négociations sur lesquelles ils avaient une grande influence. Ces négociations ne ressemblant à aucune de celles que l'on peut trouver dans l'histoire de la diplomatie, nous avons cru devoir entrer à ce sujet dans des détails qui pourront quelquefois paraître minutieux; mais ils sont nécessaires pour montrer dans toute sa turpitude cette première spoliation dont chacune des trois puissances parut d'abord éloignée.

C'est à quoi nous avons consacré les six premiers livres. Le septième contient un abrégé de ce qui se passait en Turquie depuis la paix de Kaïnardji (1774), et en Pologne, depuis le premier démembrement jusqu'en 1788. Ce court

intervalle d'un calme apparent, conduit jusqu'aux événements qui amenèrent le second et le troisième démembrements. Ceux-ci se font beaucoup plus promptement que le premier, et se négocient bien différemment. Le principe de la convenance était établi comme un droit reconnu, on le suit sans rougir; et les puissances assez fortes pour être injustes ouvertement avancent comme un point incontestable, qu'il leur suffit de s'être mutuellement communiqué leurs motifs respectifs. Notre récit aura donc alors plus de rapidité dans les sept derniers livres; et au lieu de sinuosités diplomatiques, que jusque-là nous aurons été contraint de parcourir, nous pourrons arrêter souvent nos lecteurs sur la marche régulière que suivit constamment la courageuse et infortunée diète de 1788.

Je dis *courageuse et infortunée* diète, car il fallait un grand courage à la noblesse polonaise pour s'avouer à elle-même les vices de sa constitution, pour en entreprendre la réforme, en se prémunissant également contre l'enthousiasme des nouveautés et contre l'empire des vieux préjugés; pour commencer cette réforme par établir l'hérédité du trône, sans laquelle à la vérité aucune réforme ne pouvait se soutenir. Ce courage devint funeste à la Pologne. En admirant ce courage, nous n'aurons que trop occasion de remarquer que, pendant que l'Assemblée constituante conduisait la France à sa perte en dissolvant la monarchie, la diète de 1788 conduisait la Pologne à sa perte en y constituant une sage et héréditaire monarchie. Terribles rapprochements, où tout est à l'avantage de la diète polonaise, mais qui donnent un supplément effrayant aux preuves déjà consignées dans l'histoire sur le danger de toucher aux anciennes institutions et de vouloir les réformer avant de s'être entouré, tant au dehors qu'au dedans, de tous les moyens qui peuvent soutenir l'édifice pendant qu'on le répare!

C'est ce qui résultera évidemment de la dernière partie de cette histoire.

LES

TROIS DÉMEMBREMENTS

DE LA

POLOGNE.

LIVRE PREMIER.

I. *Intrigues des trois cours relatives au démembrement.*

Le premier fil des négociations et des événements que nous avons à décrire part de la première entrevue de Frédéric et de Joseph. Mais pour reconnaître comment ce fil se rattache à ceux que nous serons obligés de suivre, il ne faut pas perdre de vue les portraits que Rulhière nous a tracés de Catherine, de Frédéric, de Marie-Thérèse, et surtout de son fils et de son ministre. Le caractère de ces deux derniers, Joseph et Kaunitz, et l'attitude forcée dans laquelle ils se tenaient vis-à-vis l'un de l'autre, eurent une grande influence sur les intérêts politiques qui se croisaient et s'agitaient alors; et cette influence fut très-sensible dans les entrevues de Neisse et de Neustadt, en 1769 et 1770 (1).

(1) L'histoire de l'entrevue de Neisse appartient en entier à l'ouvrage de Rulhiere, a qui nous l'avons restituée.

6



Si, dans le récit que nous avons entrepris, on pouvait s'astreindre toujours à suivre strictement l'ordre des faits, nous placerions ici tous les événements de la guerre, soit en Pologne, soit en Turquie, depuis la fin de 1770; mais ces événements demandent à être racontés avec quelque détail; ils se passent sur une immense étendue de terrain; il faudrait se transporter sur toutes les provinces de la république, sur le Danube ou le Dniester, dans l'Archipel, sur la mer Noire, en Géorgie, pour voir les succès ou les revers des confédérés, les espérances, puis les défaites des Turks, les mouvements, puis l'inertie crédule des Tatars, la conquête de la Krimée, enfin, les armées russes au moment de faire de Tiflis leur place d'armes, pour aller attaquer les provinces asiatiques de l'empire ottoman. Une fois les yeux fixés sur ce vaste tableau, il est difficile de les détourner sur d'autres objets; et pendant qu'on s'efforcerait d'en connaître et d'en saisir l'ensemble, on perdrait le fil de toutes les intrigues politiques dont on a déjà aperçu les premières trames. Ces intrigues vont se croiser, se compliquer encore par l'entrevue de Neustadt, par les demandes que les Turks y font parvenir, et par toutes les négociations auxquelles donnent lieu le projet de partage et celui de la paix. Nous serons obligés de traiter séparément ces deux objets, jusqu'au moment où ils viennent se réunir sur le même point. Lorsque nous aurons mis dans notre récit politique le plus d'ordre et de clarté qu'il nous sera possible, nous passerons au récit des opérations militaires. Quant à présent, il suffit de savoir qu'en 1771 Catherine reprenait, dans l'Archipel, le plan dont l'exécution avait manqué l'année d'auparavant; que la grande armée russe, victorieuse sur les bords du Danube, menaçait plusieurs provinces de la Turquie d'Europe, en même temps qu'elle s'approchait des frontières autrichiennes; qu'une autre armée, unie à quelques Géorgiens, avait pénétré en Asie; qu'une seconde flotte, aux embouchures du Don, se préparait à s'avancer sur Constantinople; et qu'enfin les

projets de Catherine pour la conquête ou la destruction de l'empire ottoman, s'annonçaient encore une fois par la grandeur et la multiplicité de ses entreprises.

II. *Alliance demandée par Mustapha à Vienne et à Versailles.*

Ce fut ce qui décida Mustapha à ordonner à ses ministres de proposer un traité d'alliance aux cours de Vienne et de Versailles, pour être assuré de leurs secours en cas de revers. Cette proposition, que la France avait elle-même sollicitée, ne pouvait manquer d'être bien accueillie par elle. Il était plus difficile de la faire accepter à l'Autriche, qui craignait une rupture avec la Prusse, d'après l'alliance de Frédéric et de Catherine. La réponse de Kaunitz fut que Vienne ne pouvait prendre part à la guerre sans allumer dans toute l'Europe un feu qu'au contraire il cherchait à éteindre; que tout au plus il pouvait travailler à la paix, à condition que les puissances belligérantes seraient remises dans l'état où elles étaient avant la guerre, et que les Russes évacueraient la Pologne. Dès lors, Thugut, versé dans la langue turque, qui connaissait bien Constantinople, et que sa cour savait être un homme adroit, établit auprès du divan et mena de front avec une grande habileté une double négociation; l'une pour joindre le roi de Prusse à la médiation, si elle avait lieu; l'autre pour écarter la France de l'alliance, si l'Autriche en faisait une avec les Turks. D'un côté, il ne leur parlait des Russes qu'avec les expressions de la haine la plus animée; il annonçait que, si leurs progrès les conduisaient seulement jusque sur la rive gauche du Danube, l'impératrice-reine prendrait part à la guerre, et formerait avec les Turks l'alliance qu'ils lui offraient. Mais en même temps il s'attachait encore plus à leur faire espérer une paix avantageuse par la médiation; et il cherchait à leur persuader que les forces autrichiennes ne suffisaient pas pour en imposer à la Russie, et qu'il fallait nécessairement que la Prusse et l'Autriche réunies se présentassent comme médiatrices.



III. *Elle est traversée par les ministres autrichiens.*

Kaunitz à Vienne, l'ambassadeur autrichien à Paris, Thugut à Constantinople, donnèrent donc en même temps tous leurs soins à traverser l'alliance que les Turks avaient demandée d'après les conseils de la France; tous trois également attentifs à dissimuler à tous les négociateurs français celle dont Vienne flattait secrètement la Porte. Du reste, vis-à-vis du divan, ils témoignaient toujours autant de désir que d'espérance de la paix; ils paraissaient croire qu'aucun événement ne pouvait la traverser; et de plus, instruits par les confidences que la France leur faisait comme alliée fidèle, que Choiseul était déterminé à envoyer les secours d'armes, de munitions, dont on avait à Constantinople le plus pressant besoin, ils employaient en secret tous les moyens pour éloigner, s'ils ne pouvaient l'arrêter entièrement, l'effet de cette résolution : on verra, par la suite, qu'ils parvinrent à l'empêcher.

IV. *Marche de la politique moderne.*

Nous sentons déjà qu'il sera pénible de ramener perpétuellement nos lecteurs sur cette politique astucieuse; mais nous les prions d'observer qu'il n'en est pas des négociations modernes, comme de celles que nous trouvons dans l'histoire ancienne (par ces mots, nous n'entendons point parler de celles qui ont eu lieu depuis 1790), ou même dans l'histoire de l'Europe, pendant les quinze ou seize premiers siècles. Les négociations qui ont tant agité l'Europe pendant le règne de Louis XIV, ont même encore un caractère très-différent de celles qui s'introduisirent vers le milieu du siècle dernier. Kaunitz, dont la destinée était d'avoir une si grande influence sur les événements de cette époque, a dû aussi en avoir une sur le changement qui se fit alors dans les usages et les formes de la diplomatie. A compter de ce moment, les négociations les plus curieuses et les plus im-

portantes tiennent à des fils si légers, si imperceptibles, que le plus habile historien a peine à les distinguer et à en suivre la trame. Dans toutes les cours on trouvait les différentes sociétés que forment entre eux les ministres, les ambassadeurs, les envoyés, les résidents, les chargés d'affaires, et tous ces agents que, depuis un siècle, les souverains ont pris l'usage d'entretenir à si grands frais les uns auprès des autres. Peu à peu le commerce, et même les plaisirs de ces sociétés, avaient mis dans la politique une activité mystérieuse, dont souvent les démarches étaient faciles à dérober à la vue la plus attentive. La liaison la plus simple, la plus fortuite, amenait et favorisait des entretiens dont on savait toujours tirer parti. A des conversations familières, qui paraissaient même indifférentes, les ministres surent donner une tendance cachée vers l'affaire qui les occupait. Là, sans aucun dessein apparent, sans la gêne et les apprêts d'une discussion annoncée d'avance, se traitaient les plus grands intérêts. Comme on était supposé ne se rencontrer que par hasard, n'avoir point l'intention de les traiter expressément, on était ou l'on paraissait être moins exact, moins rigide sur les mots, on joignait aux paroles les plus positives quelque chose de vague et d'indécis qui servait à l'un pour faire entendre ce qu'il n'osait dire, à l'autre pour ne pas sembler remarquer ce qu'il ne voulait pas entendre. Cet art, qui fut réellement alors celui du négociateur, demande beaucoup d'usage, une grande mesure, et l'adresse d'avoir toujours l'air de l'abandon, en restant toujours maître, non-seulement de ses moindres paroles, mais même de ses moindres inflexions. Par là, les insinuations, les propositions les plus délicates, se trouvent faites ou éludées d'avance; les affaires les plus épineuses se trouvent éclaircies ou préparées, ou au contraire prévenues, écartées, différées, avant même qu'on ait paru s'en occuper.

Ce fut ainsi que le roi de Prusse essaya de préparer la Russie à recevoir des propositions de paix; ce fut ainsi que

Kaunitz fit entendre à la cour de France qu'il fallait renoncer à l'idée de renverser Stanislas-Auguste du trône, et de demander à la Russie *ce qu'elle ne pouvait accorder*, disait-on, *sans se manquer à elle-même;* ce fut ainsi qu'il fit entendre aux Russes que, s'ils franchissaient le Danube, l'Autriche ne les verrait pas avec tranquillité, et qu'ils pourraient occasionner un embrasement général.

V. *Catherine veut la liberté de son résident.*

Catherine employa les mêmes moyens pour calmer les craintes que ses entreprises avaient inspirées, pour écarter les nouveaux obstacles qu'on lui présentait, pour gagner le temps d'exécuter ses grands desseins. Toujours fière, parce qu'elle se voyait toujours victorieuse, elle était déterminée à traiter plutôt directement avec les Turks, qu'à se soumettre à aucune médiation. Ses ministres eurent donc ordre de laisser entrevoir ses dispositions pacifiques. Ils assuraient que ses armées ne franchiraient pas le Danube; qu'elle ne garderait sous sa domination ni la Moldavie, ni la Valaquie, ni aucune de ses conquêtes; que si elle s'emparait d'Oczakow et de Bender, elle ferait démolir ces deux places; qu'elle voulait seulement mettre les Turks hors d'état de nuire à son empire, et s'assurer la libre navigation de la mer Noire. Ils ajoutaient que, quoique leur souveraine fût bien éloignée de vouloir que l'on parlât aux Turks en son nom, il lui serait cependant agréable qu'on obtînt d'eux la délivrance de son résident, renfermé depuis le commencement de la guerre, d'abord aux Sept-Tours, puis à Demotika (1) : il y avait été transféré après la première campagne, pendant laquelle le grand-visir l'avait amené à sa suite, dans l'espoir de s'en servir pour conclure la paix. Il n'y avait point d'exemple que les Turks eussent relâché le ministre d'une puissance

(1) Petite ville à six lieues d'Andrinople. C'est là que Charles XII fut conduit en sortant de Bender. La femme, les enfants, la suite du résident étaient restés aux Sept-Tours.



pendant qu'ils étaient en guerre avec elle. Cela seul aurait suffi pour que, par amour propre, Catherine voulût être la première à remporter ce triomphe nouveau. Elle mettait en avant les motifs d'humanité, motifs qui devaient d'autant plus déterminer à demander la délivrance de ce ministre et de sa famille, que l'Europe elle-même était intéressée à ne pas laisser se perpétuer en Turquie un usage aussi opposé au droit des gens. Elle voulait que ce fût là le préliminaire de toute négociation. Il y avait dans cette demande autant de grandeur que de justice; mais il y avait de plus un intérêt réel, qui nous explique pourquoi Catherine la renouvelait si souvent et attachait une extrême importance à en assurer le succès. Obreskoff (c'est le nom du résident) avait une connaissance parfaite de la Turquie, qu'il habitait depuis près de quarante ans. La Russie, qui n'avait encore eu aucun commerce avec Constantinople, qui n'avait encore aucune école pour les langues orientales, ne pouvait remplacer Obreskoff par aucun négociateur en état de traiter avec les Turks. Le rôle dont il avait été chargé pendant longtemps à Constantinople, les intrigues qu'il avait été dans le car d'établir ou de déjouer, l'avaient mis en rapport avec les hommes de marque, soit au divan, soit à l'armée. Fin, souple et bon observateur, il avait étudié leurs caractères; il connaissait leurs faiblesses (1). Remis en liberté, il pouvait, à lui seul, traiter tout à coup avec ceux des ministres ottomans qui ne soupiraient qu'après la paix, conclure directement, sans l'intervention d'aucun médiateur, et éviter à Catherine l'embarras qu'une médiation devait lui susciter.

VI. *Entrevue de Neustadt, en 1770.*

Par l'esquisse que Rulhière a donnée des principaux événements, le lecteur connaît déjà les vues réciproques

(1) La nécessité où l'on est presque toujours, à Constantinople, d'admettre les drogmans dans toutes les négociations, multiplie les moyens de séduction et d'intrigue, et donne beaucoup d'avantage à un ministre que de longues habitudes ont familiarisé avec cette classe d'hommes.



des personnages dont nous avons parle, et les différents changements survenus dans leur position depuis l'entrevue de Neisse. Celle de Neustadt, en Moravie, se préparait alors; elle avait été ménagée depuis plusieurs mois. Frédéric avait désiré venir, dans un camp autrichien, rendre à l'empereur la visite qu'il en avait reçue l'année précédente; il avait même souhaité que Kaunitz s'y trouvât. Kaunitz avait d'abord été tenté de refuser; mais *faisant réflexion*, a-t-il dit depuis, *que Frédéric croirait lui inspirer de la crainte,* il se détermina à accepter. Ces deux hommes, qui ont joué un si grand rôle dans le siècle dernier, avaient l'un contre l'autre une animosité que la suite même des négociations dont nous écrivons l'histoire ne fit qu'augmenter. Le roi regardait Kaunitz comme un homme dangereux et sans foi, comme le plus insidieux des négociateurs. Autant il estimait l'impératrice-reine, autant il avait pour son ministre une aversion qui se manifestait même avec quelque mépris. Il n'oublia jamais qu'il avait été, par cet astucieux ministre, engagé dans la démarche précipitée qui avait armé toute l'Europe contre lui. Longtemps il n'avait respiré que la vengeance; mais enfin, modéré par l'âge et l'expérience, il dissimulait son ressentiment. De son côté, Kaunitz ne voyait dans Frédéric qu'un chef de brigands; il affectait de parler avec dédain de sa politique et même de ses talents militaires. On l'a vu, au seul nom du roi de Prusse, sortir malgré lui de son flegme accoutumé, laisser éclater sur son visage tous les symptômes de la colère, et on l'a entendu dire : « *C'est le seul homme qui me refuse l'estime qui m'est due.* »

L'impératrice-reine, après l'entrevue de Neisse, ne pouvait empêcher celle de Neustadt; et, dans l'état actuel des affaires politiques, elle fut bien aise que son ministre accompagnât son fils, dirigeât ses démarches, et surveillât ses discours. Elle espérait, ainsi que Kaunitz, que le spectacle d'une armée autrichienne et tout ce que ses troupes avaient

appris depuis la paix dans l'exécution des manœuvres les plus difficiles, feraient impression sur l'esprit du roi; mais le motif prédominant qui décida Kaunitz fut la position dans laquelle étaient la Russie, la Pologne et l'empire ottoman; parce qu'il était impossible qu'on ne parlât pas à Neustadt de trois objets si intéressants.

Les deux souverains s'y trouvèrent le 3 septembre 1770. L'empereur, à la tête de son armée, au milieu de ses États héréditaires, n'était plus, comme à Neisse, sous un nom emprunté; il paraissait dans tout l'éclat de la dignité impériale. On avait fait préparer la ville de Neustadt avec la plus grande magnificence; on y avait apporté de Vienne un service d'or, et les plus riches tentures.

Le roi de Prusse, au contraire, affecta la plus grande simplicité; il porta la flatterie jusqu'à ne paraître vêtu que d'un uniforme impérial, comme membre de l'empire, et à ce titre, vassal de l'empereur. Il avait amené avec lui le prince royal, son successeur au trône, quelques autres princes de son sang ou ses alliés, et plusieurs de ses généraux. Tous avaient quitté l'uniforme prussien; aucun d'eux n'avait sa propre livrée, afin que rien ne rappelât les idées attachées à ces couleurs. On publiait qu'il avait dit, avant son départ, « que, malgré tout le mal que lui avait fait la maison d'Autriche, l'empereur l'avait réconcilié pour toujours avec elle. » Il eut constamment pour ce jeune prince les plus flatteuses attentions, le laissant toujours quelques pas en avant, ne montant jamais à cheval que lorsque l'empereur y était déjà, observant dans son abord, dans ses réponses, la respectueuse politesse d'un courtisan. Sur une question de l'empereur: « *Que ferons-nous?* » on remarqua sa réponse: « *Je ne ferai jamais que la volonté de Sa Majesté.* » Soit franchise, soit flatterie, il convint hautement que plusieurs fois, pendant la guerre, il s'était cru perdu sans ressource, et n'avait dû son salut qu'à d'heureux hasards.

Toutefois, sa présence dans un camp autrichien rappelait

sourdement d'anciennes animosités. On cherchait à jeter quelques ridicules sur ses manières, sur la singularité de voir Frédéric le Grand travesti en soldat de l'empereur. On trouvait plus de grandeur au prince, qui paraissait n'y point faire attention. Les compliments flatteurs que lui faisait souvent Frédéric avaient un air d'affectation qui en démentait la sincérité; en général, on remarqua dans ses conversations une ironie qu'il avait peine à dissimuler, quelquefois même un ton de plaisanterie amère. L'empereur, quand il était seul avec ses courtisans, se permettait plusieurs sarcasmes contre ce goût d'érudition et de bel esprit qu'ils avaient remarqué dans plusieurs conversations du roi, et dont les Autrichiens étaient en effet très-éloignés. Cependant Joseph lui-même, soit pour rivaliser avec Frédéric, soit pour se donner le plaisir de parodier ce dont il se moquait intérieurement, opposa littérature à littérature, érudition à érudition; et le roi de Prusse, après en avoir fait un grand éloge dans une lettre qu'il écrivait à Voltaire, ajoute : « Si vous n'êtes pas satisfait du portrait de ce prince, j'avoue que vous êtes difficile à contenter; outre ces avantages, il possède très-bien la littérature italienne; il m'a récité presqu'un chant entier du *Pastor Fido,* et quelques vers du Tasse. » Il me paraît impossible de ne pas voir dans cette dernière phrase toute la malignité d'un éloge satirique.

Frédéric fut prodigue envers Kaunitz d'attentions et de prévenances, au camp, au spectacle, à table; ses entretiens avec lui furent continuels. Les Autrichiens qui en furent témoins dirent tous que les questions insidieuses du roi ne servirent qu'à lui faire reconnaître dans Kaunitz un homme que rien n'embarrassait, sachant tout prévoir et préparer, trop habile pour être surpris, trop supérieur pour surprendre. Ce portrait était vrai, sauf dans le dernier trait. Jamais homme ne fut plus habile à surprendre tout ce qu'il avait intérêt de savoir, et ne fit de cet art un plus grand usage. C'était au reste l'art que sa place exigeait; et ce n'est



pas là-dessus que l'histoire peut lui faire des reproches.

Quant à leurs conversations secrètes, Kaunitz voulut se donner, à l'égard de la France, le mérite de les lui confier entièrement; ce qu'il ne fit cependant qu'avec plusieurs réticences. Le roi, dans ses Mémoires, a voulu faire connaître ces conversations à la postérité. Leurs narrations, différentes sur quelques points, s'accordent sur les plus essentiels; et cela s'explique aisément. Aucun d'eux ne voulait traiter à fond l'affaire de Pologne; aucun d'eux ne voulait être le premier à dire le vrai mot, quoique bien convaincu peut-être que ce mot finirait tout. Le point le plus essentiel était la paix de la Turquie : tous deux la voulaient, mais par des moyens différents.

VII. *Premiers mots de Frédéric et de Kaunitz.*

Kaunitz s'est vanté d'avoir dit au roi ces propres paroles : « Otez-vous de la tête que nous veuillons avoir la Silésie; c'est une plaie fermée; mais, au premier mécontentement sérieux que vous nous donnerez, attendez-vous à ce que nous vous fassions la guerre, et vous savez de quelle manière nous l'avons déjà faite. » On ne peut douter qu'il ne se soit donné pour le seul auteur du système politique de l'Europe par la force et l'étendue de son génie; pour le seul qui pût maintenir ce système par la continuité d'une surveillance prévoyante. Frédéric au contraire semblait, à Neustadt comme a Neisse, prendre plaisir à prouver qu'il n'avait jamais eu aucun plan, que toujours il avait tout attendu de la fortune.

Kaunitz avait constamment en vue de détacher Frédéric de la Russie, et lui parlait de l'épuisement où se mettait cette puissance en voulant forcer tous ses moyens et tenter des choses extraordinaires. Frédéric était si curieux de cette alliance, si attentif à ôter toute idée que jamais il pût l'abandonner, à représenter la Russie comme une puissance en état de fournir aux plus vastes dépenses et entreprises, qu'il alla jusqu'à dire que les grandes mesures qu'elle venait



de prendre n'avaient pas augmenté les dépenses de plus de cinq cent mille roubles; ce qui non-seulement n'était pas vrai, mais n'avait même aucune vraisemblance. Sans s'arrêter à combattre un calcul qui se détruisait de lui-même, Kaunitz en revenait toujours aux vues ambitieuses de la Russie; il disait que ses *vastes entreprises* mettraient l'Europe en combustion; il se retranchait dans ce dilemme: « *Si elle est encore redoutable, vous devez l'arrêter, si elle est épuisée, son alliance vous est inutile, et peut devenir dangereuse.* » Quoique cette discussion restât indécise, elle les conduisait à traiter entre eux, ainsi qu'on l'avait fait à Neisse, de toutes les affaires qui pouvaient un jour diviser les deux monarchies; ils donnèrent à croire qu'ils cherchaient les moyens propres à prévenir tout sujet de discorde; ils convinrent de se communiquer réciproquement tout ce qui pourrait altérer leur bonne intelligence; et cependant on mandait en France qu'il n'aurait été question d'aucune affaire si les lettres de Constantinople ne fussent arrivées.

VIII. *Arrivée des nouvelles de Constantinople.*

Un courrier autrichien les apporta le second jour de l'entrevue. La destruction de la flotte turque dans la Méditerranée, la fuite ignominieuse d'une armée de quatre-vingt mille hommes sur les rives du Danube, avaient décidé le divan à la paix : il implorait la médiation des cours de Vienne et de Berlin. Deux lettres du kaïmakan étaient adressées, l'une au premier ministre d'Autriche, l'autre au ministre prussien. L'empereur remit lui-même celle-ci au roi, en lui disant qu'elle contenait sans doute la demande qu'il venait de recevoir; qu'il le remerciait d'avoir contribué à déterminer les Turks à cette démarche : mais, revenant aussitôt au plan de Kaunitz, plan dont il n'aurait osé s'écarter, surtout sous les yeux du ministre, il ajouta que la fin de la dernière guerre et tout ce qui s'était passé

depuis, avait mis, entre les deux cours de Vienne et de Pétersbourg une froideur peu favorable à cette médiation, qu'ainsi c'était au roi à la faire accepter et réussir.

Kaunitz sembla voir la proposition de médiation avec la plus grande indifférence. Ces dépêches si importantes, d'où dépendait le sort de l'empire ottoman et qui pouvaient si fortement influer sur les destins de l'Europe, ne furent ce jour-là que le sujet d'un entretien vague. Le roi, impatient et inquiet, le termina en proposant à Kaunitz une conférence : elle eut lieu chez le roi le lendemain.

IX. *Conférence de Frédéric et de Kaunitz.*

Kaunitz sentit bien qu'il ne pouvait rester dans l'indifférence affectée qu'il avait témoignée la veille. Il n'avait peut-être voulu que prendre le temps de se concerter avec l'empereur et de se fixer lui-même sur ce qu'il croyait devoir dire ou cacher. Il ouvrit la conférence en demandant au roi la permission de parler le premier et sans être interrompu. Alors il dit qu'à la fin de la dernière guerre, il forma plusieurs plans; que celui qui fut adopté par LL. MM. Imp. ne tendait qu'à maintenir la paix de l'Europe et réparer les désordres intérieurs de la monarchie autrichienne, suite inévitable d'une longue guerre; qu'après avoir observé pendant longtemps, avec une extrême attention, si S. M. Prussienne ne chercherait pas à se rapprocher de la France et à reprendre ses premières liaisons, les démarches que ce prince avait faites vers la Russie avaient ôté toute défiance à ce sujet; que la cour de Vienne avait senti que celle de Berlin songeait par préférence à s'ôter toute inquiétude sur ses derrières; qu'elle avait jugé alors n'avoir plus besoin de conserver les anciens ménagements avec le ministère de Pétersbourg; mais qu'elle devait resserrer son union avec la France, union qui lui procurait un avantage égal à celui que le roi de Prusse retirait de ses liaisons avec la Russie; qu'elle avait pensé que cette

dernière puissance était elle-même trop liée avec l'Angleterre pour s'en détacher et pour lui préférer la France, ce qui donnait une nouvelle force et une forme nouvelle à l'équilibre de l'Europe, et rendait ainsi le système général assez solide pour que des puissances attachées à la paix et à la maintenir y prissent confiance; qu'en conséquence, la cour de Vienne, satisfaite de son alliance actuelle avec la France, et n'ayant d'autre objet que de maintenir la tranquillité générale, déclarait de nouveau à S. M. Prussienne, de la manière la plus authentique, qu'elle ne s'occuperait jamais à lui débaucher la Russie; qu'elle ne recevrait, en aucune occasion, les avances de ces puissances, et que le roi pouvait regarder cet arrangement comme immuable.

Frédéric, qui avait jusque-là écouté avec une attention inquiète et un air incertain, crut sans doute reconnaître à ce début une manière de traiter noble et franche. Sa physionomie parut s'ouvrir; il embrassa le prince de Kaunitz, et joignit à cette effusion de joie l'assurance la plus formelle de son éloignement pour toute espèce de rupture, de ses vives inquiétudes sur les progrès des Russes, et de son empressement à contribuer à une pacification qui y mettrait des bornes. Puis, arrêtant les yeux sur Kaunitz, et l'observant avec une grande attention, il ajouta que la paix ne devait pas être difficile à conclure, puisque les Russes semblaient vouloir se contenter de la Krimée et d'Azof, et d'établir dans la Moldavie et dans la Valaquie des princes indépendants.

Kaunitz reprit que l'impératrice sa souveraine s'exposerait à tout plutôt que de voir les Russes établis dans le voisinage de ses États; que lorsque les Valaques et les Moldaves auraient à leur tête des hospodars et des despotes, il n'en seraient pas moins sous l'obéissance de la Russie, et que leur prétendue indépendance entraînerait bientôt leur dépendance entière; qu'elle ne pouvait voir avec tranquillité les frontières de la Hongrie, qui fourmillent de Grecs,

inondées d'autres Grecs sujets d'une puissance ambitieuse qui est le chef de cette religion; qu'elle regarderait comme un malheur encore plus grand l'acquisition que ferait la Russie des ports de la Krimée et d'un commerce sur la mer Noire, parce que cette puissance, ne manquant que d'argent, prendrait un essor redoutable pour toute l'Europe, si elle pouvait se procurer le nerf des grandes entreprises au-dehors; que sa richesse servirait à donner des fers à tout le Nord, et ensuite à toute l'Europe, et serait plus dangereuse qu'une augmentation de territoire; enfin, que les résolutions de LL. MM. Imp. étaient fermes, constantes, et qu'elles ne se laisseraient point ébranler par les raisons déjà examinées.

Le roi de Prusse ne s'éleva contre aucune de ces raisons, et sembla se borner à ne donner qu'Azof aux Russes, et à affranchir les Tatars de toute sujétion envers la Porte. Kaunitz, sans s'expliquer davantage sur les conditions de la paix, déclara ensuite que la cour de Vienne, peu empressée, disait-il, de prendre part à cette médiation, ne l'accepterait que si la Russie l'en requérait, comme les Turks venaient de le faire; qu'à cette condition seulement, elle consentirait à exercer la médiation conjointement avec lui; qu'elle ne devait ni ne voulait la proposer à la Russie, et qu'elle s'en remettait à S. M. Prussienne pour faire agréer la demande des Turks. Il ajoutait que la Russie, dénuée d'alliés, si la Prusse lui manquait, ne pouvait jamais prendre qu'une humeur passagère de tout ce qui lui viendrait d'un allié si nécessaire; que c'était à lui, non-seulement à introduire la médiation, lui qui disait la désirer, mais à persuader à la Russie de se réduire dans des termes qui fissent cesser l'ombrage qu'elle donnait à toutes les puissances, et qui ne pussent altérer notablement l'équilibre entre la Porte et la Russie; qu'il ne lui cachait pas que, si Catherine forçait la cour de Vienne à une rupture pour mettre fin à son ambition, la cour de Vienne ne s'attacherait à l'amener par la force à plus de modération, qu'après avoir pris ses mesures



pour ne pas laisser derrière elle un allié de la Russie aussi redoutable que le roi de Prusse; qu'il avait encore à le prévenir, sur l'article de la Pologne, qu'il conviendrait qu'au plus tôt, et sans attendre l'ouvrage des médiateurs, la Russie y rétablît le calme, à la satisfaction des différents partis; que certainement la cour de Vienne ne consentirait pas à lui voir exercer sur ce malheureux pays un pouvoir qu'elle ne devait point avoir, un pouvoir d'autant plus dangereux, que bientôt elle ne cesserait de troubler l'Allemagne si elle disposait de la Pologne à son gré; qu'enfin il avait à lui faire observer que si l'Angleterre parvenait à se faire agréer pour médiatrice, la cour de Vienne n'y consentirait qu'autant que la France serait admise dans la même qualité. Ce n'était pas par égard pour la France que Kaunitz imposait cette dernière condition, mais parce qu'il se ressouvenait, comme nous l'avons dit plus haut, de la prépondérance que Londres avait exercée sur Vienne; il ne voulait pas lui donner lieu de la reprendre par une médiation où l'Angleterre aurait joué exclusivement le premier rôle.

Le roi de Prusse répondit qu'il ne pouvait disconvenir de la justice de cette dernière prétention, mais que l'animosité personnelle de la Russie contre la France lui faisait croire qu'il serait plus aisé d'éloigner l'Angleterre que de faire intervenir la France.

Il ne se récria point contre la politique de la cour de Vienne, qui la portait à mettre l'alliée de la Russie hors d'état de nuire à ses armes si elle était obligée de les prendre contre elle; et il se fit un sommaire de la conversation, pour être en état d'écrire sans délai à Catherine dans les termes les plus propres à faciliter le rétablissement de la tranquillité générale.

X. *Entretiens qui l'avaient précédée.*

Nous avons écrit cet entretien d'après les confidences que le prince de Kaunitz en fit à la cour de Versailles, et d'après



quelques phrases qui, depuis, ont été répétées soit par lui, soit par l'empereur, notamment lors des négociations de Cieszyn. Mais on voit, par le récit abrégé du roi de Prusse dans ses Mémoires, qu'il y avait eu un premier entretien avant l'arrivée de la demande des Turks, et que cet entretien, véritable et premier sujet de l'entrevue, avait été par Kaunitz soigneusement dissimulé à la France. « Kaunitz, dit le roi, y étala avec emphase le système de sa cour, le présenta comme un chef-d'œuvre de politique dont il était l'auteur. Il insista sur la nécessité de s'opposer aux vues ambitieuses de la Russie, et il y ajouta que l'union de la Prusse et de l'Autriche était la seule digue que l'on pût opposer au torrent débordé qui menaçait d'inonder l'Europe. » Mais Frédéric insista sur la fidélité qu'il devait à son alliance avec la Russie; il observa que cet engagement, contraire aux mesures que le prince de Kaunitz proposait, l'empêchait de pouvoir y accéder; cependant il s'offrait de bon cœur, disait-il, à réconcilier les deux impératrices de Russie et d'Allemagne, pour empêcher que les mécontentements réciproques, s'ils duraient plus longtemps, ne dégénérassent en brouilleries ouvertes. Selon ce qu'il disait encore, Kaunitz fit entrevoir que la France n'était pas une alliée aussi fidèle que la cour de Vienne, mais qu'il en épiait les démarches, qu'il la maîtriserait, et ne la laisserait pas échapper; il alla même jusqu'à demander au roi de communiquer avec franchise à la cour de Vienne les ouvertures que la France pourrait faire à celle de Berlin. On renouvela toutes les promesses que les deux souverains s'étaient faites à l'entrevue de Neisse; le roi trouva décent, ajoutent les mêmes Mémoires, d'instruire l'empereur de tout ce qui s'était dit et fait; et il sembla que ce prince, peu accoutumé à de tels égards, tint compte au roi de l'attention qu'il avait eue pour lui.

XI. *Résultats de l'entrevue.*

Ainsi, dans le premier entretien, Kaunitz, abusé par les complaisances du roi de Prusse, avait conçu le dessein de le séduire, de le détacher de la Russie, de l'asservir aux volontés de la cour de Vienne ; il s'en servit du moins pour réconcilier les deux cours impériales, et c'est là ce qu'il avait soigneusement caché à la France. Mais dans le second entretien, les conjonctures le favorisant, il voulut aller plus loin : il conçut le projet d'épouvanter Frédéric, de le laisser seul avec Catherine, et de le brouiller avec cette princesse dans le moment où elle avait les plus grands succès ; mais bien loin de réduire ce souverain, de le soumettre par la crainte, il ne pouvait que lui inspirer de la défiance ; en cherchant à lui ôter tout espoir de voir jamais s'altérer l'alliance de Versailles, il le forçait à resserrer la sienne avec la Russie, et la lui rendait indispensable ; il voulut au contraire se persuader qu'il avait fait une forte impression sur l'esprit du roi. Ce ministre, avec de très-grands talents, avait une si haute opinion de lui-même, que jamais il ne s'est avoué avoir manqué, sur qui que ce fût, l'effet qu'il voulait produire ; personne, pas même Frédéric, ne lui paraissait en état de résister à son empire ou à sa séduction. Il faut imputer à cette orgueilleuse erreur toute la conduite que nous allons le voir tenir pendant une partie de l'année 1771 ; elle ne peut s'expliquer que par un excès de confiance dans les sentiments qu'il croyait avoir inspirés à ce monarque. A son retour à Vienne, il s'applaudissait de la supériorité qu'il avait toujours eue sur lui ; il disait n'avoir trouvé dans ses propos rien d'arrêté, mais seulement une défiance générale, de l'ignorance dans la manière de négocier, de l'indifférence pour les temps à venir, et une grande crainte de se voir impliquer dans la guerre présente.

L'empereur parlait dans le même sens, soit qu'il voulût plaire à sa mère, en vantant la supériorité du ministre à qui

elle avait voué estime et reconnaissance ; soit que le successeur des Césars n'eût réellement vu dans Frédéric qu'un électeur de Brandebourg, récemment admis, par l'Autriche même, au rang des rois. Il disait à l'impératrice-reine qu'il n'avait trouvé dans le roi de Prusse que de l'affectation ; que ce prince s'imaginait avoir plus d'esprit que personne ; qu'il se croyait en état de pénétrer les sentiments les plus secrets de tous ceux à qui il parlait ; mais que Kaunitz avait toujours cherché à trancher du maître, et que son air et son ton disaient au roi : *j'en sais plus que vous*. Tous ceux qui arrivaient de Neustadt à Vienne s'accordaient dans les mêmes récits ; et cette cour semblait s'enorgueillir de tout l'orgueil de son ministre.

La France, instruite par les confidences de Kaunitz, et considérant l'état déplorable de l'empire ottoman, auquel il semblait qu'aucune force humaine ne pût porter remède, donna son aveu à tout ce que ferait la cour de Vienne pour procurer la paix. Elle sentit que ce serait aux médiateurs, quels qu'ils fussent, à opérer la délivrance de la Pologne ; elle espéra que, sur ce point, l'intérêt commun qu'avaient les médiateurs l'emporterait sur la crainte que le roi de Prusse pouvait avoir d'aliéner la Russie ; elle insista cependant, mais toujours en vain, pour faire envisager à Kaunitz la possibilité que des intérêts si divers rendissent la rupture inévitable et la guerre prochaine ; elle attendit la suite des événements, et s'occupa de soutenir les confédérés, en leur donnant un subside et leur envoyant un homme que l'on crut propre à surveiller leurs opérations, comme nous le verrons au troisième livre ; mais ces secours, déjà peu considérables par eux-mêmes, devenaient de jour en jour moins efficaces, à mesure que Choiseul était plus fortement attaqué par l'intrigue qui déjà travaillait à sa disgrâce.

Frédéric, de retour à Berlin, affecta de parler avec les plus grands éloges de tout le militaire autrichien ; il en adopta quelques principes relatifs à l'artillerie, et ne tarda pas un



moment à faire exercer ses canonniers suivant la méthode autrichienne, qui rendait le feu plus vif et le maniement du canon plus facile. Son maintien était celui d'un homme profondément occupé; du reste, il gardait un silence absolu sur Kaunitz et sur l'empereur.

Dans ce dédale d'intrigues que nous sommes obligés de parcourir, nous avons trouvé du moins une vérité négative: c'est qu'il n'y eut point de plan de démembrement arrêté aux deux conférences; c'est qu'on peut regarder comme certain qu'il n'y en eut même pas de proposé. Je sais que l'on pourrait opposer à cette vérité une opinion qui semblerait appuyée par une autorité respectable, celle du comte de Broglie. Il dit, dans ses Mémoires (*Politique de tous les cabinets de l'Europe*, t. I. p. 162): « *On doit croire que, dans les conférences tenues à Neustadt en* 1770, *il a été question de ce démembrement;* » mais j'observerai qu'il ne cite ni faits ni pièces pour soutenir ce qu'il dit que l'on *doit croire :* il conclut seulement, de l'occupation du comté de Spiz (Zips) et de celle de quatre starosties dans le palatinat de Krakovie, que Kaunitz avait déjà des vues; ce qui se rapporte parfaitement au projet formé pour satisfaire l'ambition de Joseph. Cette opinion reste donc isolée, puisqu'elle ne porte que sur un seul fait, dont nous avons vu plus haut une autre explication.

XII. *État où se trouve la Pologne relativement aux puissances.*

Nous croyons bien que, dès 1770, la Russie ou plutôt les Tchernicheff pouvaient avoir déjà des vues; mais ils ne les avouaient pas hautement, parce qu'ils sentaient que si la Russie s'agrandissait en Pologne, elle devait s'y agrandir seule, et ne pas augmenter les forces de ses voisins. D'ailleurs, en pressant la tzarine d'adopter leurs projets, ils n'envisageaient que l'accroissement de leur fortune. Si on supposait qu'ils eussent assez d'empire sur elle pour la déterminer à prendre des possessions polonaises, ses voisins étaient naturellement conduits à penser qu'alors ils se verraient obligés,

ou à soutenir les Turks contre elle pour la faire rentrer dans ses frontières par une puissante diversion, ou à saisir cette occasion pour étendre les leurs en même temps que la Russie étendrait les siennes. Et comme, dans des intrigues de ce genre, chacun se méfie de son associé, le seul résultat réel des deux conférences et de tant de négociations fut que les trois puissances non-seulement se trouvèrent dans une méfiance réciproque plus grande qu'auparavant, mais encore qu'elles prirent des mesures hostiles telles qu'à l'instant ou les circonstances exigeraient d'elles une décision définitive, elles fussent en état de l'exécuter. Chacune avait de soi-même et des autres une opinion assez vraie pour ne compter que faiblement sur l'accord spoliateur qu'elles pourraient faire un jour, et ne négligeait aucune précaution pour l'avenir. Catherine, certaine que Marie-Thérèse et Kaunitz ne désiraient point la guerre, que le roi de Prusse n'en était pas moins éloigné, trompée par les narrations fausses ou exagérées de ses généraux, par les comptes infidèles qu'ils lui rendaient de l'état de son armée, faisait, en continuant la guerre, un triple calcul : ou elle se rendrait maîtresse absolue de la mer Noire, ce qui portait un dernier coup à Constantinople; où elle garderait en Pologne les riches provinces envahies par ses troupes; ou enfin, si elle ne pouvait faire mieux, elle partagerait avec Vienne et Berlin. Dans tous les cas, la position de l'empire ottoman était dangereuse; et celle de la république de Pologne laissait bien peu d'espoir.

Cette malheureuse république n'aurait pu se maintenir, qu'autant que les forces ottomanes auraient conservé leurs premiers avantages; qu'autant que la France ou l'Angleterre, soit par leur médiation, soit par leurs armées ou leurs flottes, aurait puissamment secouru les confédérés et forcé Catherine à ne se plus mêler des affaires de Pologne. La Porte, en commençant la guerre, avait obtenu de grands succès; mais elle ne put les soutenir, et fut abattue par ses défaites, sans avoir su tirer aucun fruit de ses victoires. Nous



verrons bientôt que, dans la troisième campagne, elle se borna en Grèce à une défense pénible, mais suffisante pour ne pas faire de pertes considérables; sur le Danube ou le Dniester, à épuiser l'ennemi par différents combats qui l'épuisaient elle-même; tandis que la conquête de la Krimée fut pour Catherine un triomphe aussi utile que brillant.

La France, soigneusement écartée de toute médiation, ainsi que nous venons de le voir, ne pouvait assister directetement la Pologne, que d'accord avec la Prusse, alliée de son ennemie, ou avec l'Autriche, qui avait des principes tout opposés. Cette opposition empêchait aussi la France de donner par terre aucun secours efficace à la Porte, qu'elle n'aurait donc pu secourir que par mer. Pour cela, il aurait fallu remonter sa marine; ce que l'Angleterre n'aurait pas vu tranquillement. On était dans une position qui annonçait avec elle une guerre prochaine; et on ne pouvait pas avoir oublié que, peu de temps auparavant, lorsque les escadres russes passèrent dans la Méditerranée, l'armement de quelques bâtiments d'observation dans les ports de France avait excité l'inquiétude de l'Angleterre, qui exigea impérieusequ'ils ne quittassent pas nos côtes.

L'Angleterre seule aurait donc pu défendre efficacement les intérêts de la Pologne et de la Porte. Mais, 1° elle était bien aise de laisser le divan se convaincre, à force de malheur, du peu d'utilité que lui offrait l'amitié de la France depuis que, par le traité de Versailles, elle s'était mise à la discrétion de l'Autriche; et dans le refroidissement des deux puissances si longtemps amies, elle voyait le commerce de France diminué dans le Levant, et le sien y prendre des accroissements que son industrie saurait étendre encore; 2° elle était bien éloignée de vouloir attaquer la Russie dans la Baltique; elle avait au contraire ouvert ses ports aux flottes russes, et leur avait fourni des officiers. Il est vrai qu'après l'incendie de la flotte ottomane, elle les rappela, parce qu'elle ne voulait pas la destruction de l'empire ottoman,

dont le sort dépendait de la prise des Darnadelles; mais elle ne fit rien de plus contre la Russie; et même, pour diminuer son mécontentement, elle motiva ce rappel sur les mesures de guerre qu'elle était obligée de prendre. Son ministre à Constantinople travaillait à obtenir la liberté d'Obreskoff. De plus, elle avait déjà de vives discussions avec ses colonies du continent américain. Déjà, malgré la puissante opposition de Chatam et de Burke, le parlement était décidé à soutenir ses prétentions par la force; ce qui rendait une guerre inévitable; enfin (et cette dernière considération avait à elle seule autant de poids que toutes les autres), Catherine était ennemie de la France; et dès lors elle pouvait compter sur tous les ménagements de l'Angleterre, qui, d'ailleurs, exigeait exclusivement tous les avantages du commerce sur la mer Baltique, sur la mer Blanche, et dans la majeure partie de l'empire russe.

XIII. *Idée générale du premier démembrement.*

Ainsi, la Pologne divisée et se déchirant elle-même, voyant tous les jours périr par pelotons et sans utilité pour l'État ces braves confédérés qui, bien unis, auraient pu la défendre, ne jetait qu'en tremblant des regards politiques sur ce qui l'entourait. Violences, menaces, mauvaise foi, impuissance ou intérêts opposés, voilà ce que l'expérience lui avait montré dans l'avenir; mais (et c'étoit là le grand malheur de la république) voilà surtout ce que ses ennemis voyaient bien mieux qu'elle, ce qu'ils avaient vu plus tôt qu'elle; voilà enfin ce qui les amena à ce démembrement, dont on a été si longtemps à percer le mystère, dont les premières propositions ont effrayé un des co-partageants, et que chacun d'eux n'a regardé que comme un pis-aller. Il ne fut proposé que pendant la troisième campagne des Turks; il ne fut accepté et avoué que l'année suivante, en 1772. Cette affaire se traitait au milieu même des négociations de paix, sur lesquelles elle eut une si grande influence. Mais,



pour éviter toute confusion, nous séparerons les deux récits; nous dirons d'abord comment furent faites, reçues et suivies, les propositions relatives au démembrement. Tout ce que nous avons trouvé sur cet objet, soit dans les lettres, soit dans les *Notes recueillies par Rulhière*, s'accorde parfaitement, et prouve que, même en le signant, chacune des cours de Vienne, Pétersbourg et Berlin, avait une faible confiance dans ce projet inique. Cette preuve acquerra encore une nouvelle force quand nous aurons fait voir que l'Autriche venait de signer un traité avec la Porte au moment même où elle commençait à négocier sur ce projet, ce qui nous ramènera aux négociations de paix, qui présentent dans leurs détails, et même dans leurs intrigues, un intérêt très-attachant.

Au milieu de tous les faits que nous allons faire passer sous les yeux du lecteur, il doit surtout ne jamais perdre de vue les assurances formelles du maintien des possessions polonaises, fréquemment données à la république par les trois puissances qui allaient la démembrer.

La cour de Vienne avait eu plusieurs occasions de traiter avec elle, notamment en 1677, 1683, 1732, et lorsqu'elle se joignit à la Russie pour faire nommer Auguste III. Dans aucune de ces circontances, elle n'éleva le moindre doute sur la légitimité des possessions de la république; elle déclara souvent vouloir maintenir leur intégrité; et quelques malveillants lui ayant supposé, en 1764, des intentions très-opposées, elle en fit faire à la diète une dénégation précise, le 16 mars. Le comte de Mercy, son ambassadeur, déclara officiellement à la diète que « *Marie-Thérèse, en qualité de voisine et d'ancienne alliée de la Pologne, serait toujours empressée de faire connaître l'intérêt qu'elle prenait au maintien de la république dans tous ses droits, possessions et prérogatives; et qu'ayant été instruite des bruits que l'on répandait, elle l'avait chargé de donner une déclaration formelle et authentique de ses intentions les plus sincères.* »

La Russie, toujours immiscée dans les affaires de la république depuis le commencement du dix-huitième siècle, n'avait jamais parlé d'aucun droit à faire valoir, d'aucune réclamation de territoire. Elle garda sur ce point le plus grand silence lors des diètes de 1717, 1718, 1724, 1726, 1736, où cependant sa prépondérance faisait couronner les deux rois saxons. Elle fit de même, lors des diètes de 1764, 1766 et 1768, sur lesquelles elle avait cependant une si grande influence; et ce silence était parfaitement conforme à la déclaration qu'elle avait donnée, lorsque la Pologne reconnut à Catherine le titre d'*impératrice de toutes les Russies*. Le 23 mai 1764, ses ambassadeurs vinrent, au nom de leur souveraine, assurer la diète que « *non-seulement ce nouveau titre ne pourrait jamais porter le moindre préjudice à la république pour ses domaines et possessions actuelles, telles qu'elles étaient portées par le traité de* 1686; *mais que Sa Majesté impériale lui accordait, envers et contre tous, une garantie solennelle de toutes ses possessions.* » (*Pièces justific.*, n° I.)

Jamais les ducs de Stettin ni les électeurs de Brandebourg, leurs successeurs, n'avaient attaqué la légitimité des possessions polonaises. Le traité de Welawa, en 1657, établit entre ces deux puissances union et amitié pour contribuer réciproquement à leur gloire, utilité et sûreté. Le traité d'Oliwa stipule une garantie de la Prusse en faveur de la Pologne, pour les provinces que la Suède lui restituait. Lors de la diète de 1764, des bruits de partage s'étant répandus, Frédéric les fit démentir officiellement, le 22 janvier, en assurant « *qu'il travaillerait constamment à maintenir les États de la république en leur entier :* » il fit renouveler cette déclaration au mois de mai, et la renouvela lui-même au mois de juillet par une lettre qu'il écrivit au primat lorsque la république eut reconnu son titre de roi. (*Pièces justific.*, n°s II, III et IV.)

Tous ceux qui cherchent dans l'histoire de grandes leçons,

qui voudraient surtout les trouver sur le trône, parce que ces leçons seraient alors de grands exemples, ne verront pas sans un sentiment douloureux ces trois mêmes cours démentir leurs traités, leurs déclarations, leurs garanties, et s'accorder pour démembrer tout ce qui était à leur convenance; tandis que les autres puissances européennes, étonnées de cette perfidie, osent à peine risquer quelques plaintes inutiles, et, malgré l'indignation de toutes les âmes sensibles et honnêtes, ne font pas un effort pour épargner cette honte au dix-huitième siècle. On sera surtout affligé de voir comment les erreurs d'un ministre qui, pendant quarante ans, passa pour le plus grand politique, ont conduit à ce honteux brigandage; comment on y a été amené par les tâtonnements de Kaunitz, par ses fausses combinaisons, notamment par ce désir perfide, source de toutes ses erreurs, de rendre la France nulle dans la politique de l'Europe. Trois souverains, au moment de se faire une guerre sanglante, ont tout à coup tourné leurs forces contre un peuple généreux et pacifique, qui ne s'était armé que pour défendre sa liberté, pour régénérer son gouvernement, pour se soustraire à un joug étranger. Tous trois occupaient déjà une grande place dans l'histoire : Frédéric, par la force de son caractère, par l'étendue de son génie, par toutes ses qualités héroïques; Catherine, par l'éclat de son règne, par la grandeur de ses entreprises, par son amour même pour la célébrité; Marie-Thérèse, par ses vertus, par sa piété éclairée, par son courage inaltérable dans les revers, par l'attachement que ses peuples lui avaient voué. Kaunitz, en tenant une conduite ferme et franche, pouvait maintenir la balance entre ces trois souverains, et s'immortaliser, en conservant à l'Europe le bienfait de l'indépendance de la Pologne. Il perdit tout dans les négociations, parce qu'il voulut s'y rendre maître de tout; il finit par rendre le faible encore plus faible et le fort encore plus fort; et, perdu lui-même au milieu de toutes ses intrigues, il ne put en sortir que par une perfidie qui déshonora la fin du règne de Marie-

Thérèse, et dont elle ne parla dans la suite que les larmes aux yeux, et avec des remords qu'elle ne cherchait pas à dissimuler.

Soit affectation, soit négligence, peu après la seconde entrevue, on fit ou on laissa courir le bruit qu'à Neustadt la cour de Vienne avait annoncé quelques prétentions sur des provinces polonaises, comme si elles avaient été anciennement détachées de la couronne de Hongrie. On était bien loin d'imaginer jusqu'où elle devait les étendre; mais on en concluoit qu'elle ne s'élèveroit pas, à la paix, contre celles que la Russie avait déjà fait connaître sur une partie des frontières de la république, et que vraisemblablement les cours de Vienne et de Pétersbourg ne seraient pas non plus contraires aux prétentions du roi de Prusse sur l'île de Marienwerder, qui le rendait maître de l'entrée et de la sortie de la Vistule. La plupart des gazettes de l'Europe prirent leur texte sur ce bruit public, pour parler d'un projet qui n'existait pas encore, et que les hommes instruits regardaient comme inexécutable. Ainsi, disait-on, continuera de s'affaisser la Pologne, qui ne sortira pas de cette crise sans une nouvelle détérioration; ainsi s'avancera insensiblement le moment de la dissolution générale de ce beau et fertile royaume, dont la chute agrandira ses voisins et deviendra un sujet d'inquiétude pour l'Europe.

XIV. *Conduite des trois puissances en Pologne.*

Nous avons dit et nous prions le lecteur de se rappeler qu'originairement aucune des trois puissances ne voulait avouer le projet du démembrement; que la saine politique le leur défendait; mais que, dans l'impossibilité de s'accorder sur les moyens de rétablir la paix, soit en Pologne, soit en Turquie, elles avaient pu juger qu'un plan de partage naîtrait de cette impossibilité même, et que, dans leur méfiance réciproque, elles avaient agi d'avance comme si ce plan eût été arrêté, et toujours au détriment des malheureux Polonais.



Le roi de Prusse agissait, non en souverain, mais en conquérant tatar, dans les provinces dont il s'était emparé dès la fin de 1770. Des réquisitions de tout genre avaient donné à l'armée des magasins pour plus de deux ans; une fausse monnaie avait été publiquement avouée et répandue; un édit avait formellement ordonné, sous peine de punition corporelle, de la prendre en paiement; et, lorsque les magasins établis eurent épuisé le pays, lorsque l'habitant fut obligé d'y venir chercher ses propres denrées à un prix exorbitant, les commissaires prussiens refusèrent effrontément la monnaie qu'eux-mêmes avaient répandue. Une contribution d'un genre nouveau succéda à ces exactions; chaque district fut contraint de livrer un certain nombre de filles nubiles, auxquelles leurs parents devaient donner une dot, fixée pour le *minimum* à un lit de plume, quatre oreillers, une vache, deux porcs et trois ducats d'or : une seule petite ville fournit cinquante filles ainsi dotées, et l'on vit passer à Stargard, ville prussienne de la Poméranie ultérieure, plusieurs chariots remplis de ces infortunées arrachées à leurs familles pour aller peupler les sables de la Prusse. Dans les abbayes, les couvents, les cathédrales, chez presque tous les gentilshommes, le pillage n'eut point de bornes; beaucoup de nobles ou de prêtres abandonnèrent leurs terres ou leurs églises. On ne peut calculer la perte qu'éprouvaient ces provinces; celle de l'argent seule fut évaluée à trois millions de ducats. Les villes de Thorn et Dantzick, moins persécutées d'abord, mais à tout instant menacées des mêmes traitements, étaient, en attendant, exposées, dans leur commerce, à une foule de vexations.

On a vu, dans l'*Histoire de Rulhière,* quelle violence et quelle tyrannie avaient signalé la présence de Repnin en Pologne. Depuis son départ, le despotisme était un peu moins barbare, mais il n'était pas moins absolu; cependant, le colonel Drewitz continuait à exercer les mêmes cruautés,

et les exerçait sans être improuvé par sa cour ; les confédérés prisonniers étaient toujours exposés à être massacrés ou mutilés. L'indolent Stanislas-Auguste, pour lequel la Russie disait avoir pris les armes, était son premier esclave, et, dans une inaction volontaire ou forcée, voyait les ravages de l'incendie qu'il devait se reprocher d'avoir allumé.

Les commissaires autrichiens traitèrent d'abord avec une grande rigueur les provinces dans lesquelles leurs troupes s'étaient établies. Marie-Thérèse en fut informée, et donna des ordres pour adoucir le sort de l'habitant; mais son cabinet ne parlait que d'anciens droits à faire revivre, d'anciens démembrements de la Hongrie : des noms de royaumes inconnus dans toutes les géographies avaient été pompeusement tirés de la poussière des archives. Le ridicule de cet appareil ne pouvait être couvert que par des prétentions soutenues; et, en effet, on vit, deux ans après, l'Autriche consacrer ses prétentions par les légendes d'une médaille dont nous parlerons dans la suite.

XV. *L'idée du démembrement appartient au prince Henri de Prusse.*

Certes, lorsqu'une perspective aussi effrayante s'offrait à tous les regards, depuis les monts Karpathes jusqu'à Dantzick, il n'était que trop à craindre que quelqu'un ne fixât un peu plus attentivement les yeux sur ce tableau, qui n'offrait que ravage ou destruction, et n'y vît ou ne feignît d'y voir dans le lointain le démembrement de la Pologne comme un moyen de pacification. Le prince Henri fit cette découverte; il l'a réclamée comme lui appartenant : il l'a dit et répété à plusieurs personnes, et notamment à Rulhière, qui recueillait précieusement toutes les notions propres à jeter un grand jour sur son Histoire. Il est à remarquer que, lorsque Henri lui parlait de ce démembrement, c'était lors de ses voyages en France; il savait très-bien

8.

que Rulhière travaillait sur ce sujet. Il était dans le caractère de ce prince d'attacher quelque intérêt à ce que la vérité fût connue par lui ; et il est d'autant plus croyable dans son récit, qu'il ne cherche point à dissimuler les reproches qu'on peut lui faire, que tous les faits s'accordent parfaitement avec ce qu'il dit, et que l'aveu tardif de plusieurs ministres a confirmé le sien.

« Je sais, disait ce prince, que j'ai peine à me défendre du côté de la morale ; mais il s'agissait de prévenir les calamités d'une nouvelle guerre dans laquelle nous aurions été entraînés, et dont personne ne pouvait prévoir l'issue. Il n'y avait que sept ans que nous étions sortis d'une guerre terrible, et il s'en fallait bien que nous fussions rétablis. De grandes victoires et de grands revers avaient immortalisé nos armes ; mais les unes comme les autres avaient également fatigué la monarchie prussienne. Depuis ce temps, l'empereur avait fort augmenté ses troupes. L'impératrice de Russie, excitée par les Orloff, voulait continuer la guerre contre les Turks. J'avais eu beaucoup de peine à la déterminer à offrir des conditions de paix ; et celles qu'elle présenta ne pouvaient manquer d'inquiéter les Autrichiens. Il était vraisemblable qu'ils emploieraient tous leurs moyens pour s'y opposer. C'est en effet ce qui arriva. Les Turks se rendant de jour en jour plus difficiles sur la paix, je jugeai qu'ils comptaient sur un appui qui ne pouvait être que l'Autriche. Je pressentis alors le traité qu'elle allait faire avec eux : ce traité, qui fut fait au mois de juillet suivant, nous donnait une guerre inévitable. Pour prévenir ces malheurs, il n'y avait qu'un moyen : c'était (l'expression est triviale, mais elle est juste) de mettre trois têtes dans un bonnet ; et cela ne se pouvait faire qu'aux dépens d'un quart. »

Henri avait une assez grande habitude des affaires, pour juger qu'on pouvait opposer à ce plan de fortes objections. Celles de la morale le touchaient peu ; et il était bien sûr

qu'elles ne feraient guères d'effet sur le co-partageants, excepté sur Marie-Thérèse, dont, cependant, la résistance cèderait à Kaunitz et à Joseph. Celles de la politique devaient faire plus d'impression; elles en firent en effet sur Marie-Thérèse et sur Catherine : et nous verrons ces deux princesses reconnaître leur faute après l'avoir commise (1). Mais en même temps Henri sentit que les co-partageants se répéteraient souvent deux mots devant lesquels tout fléchirait : *convenance* et *nécessité;* que la *convenance* déterminerait, que la *nécessité* servirait d'excuse; et qu'ainsi présenté, un plan de *conquête pacifique* ne pouvait pas ne pas réussir. Je dis *pacifique*, parce que les confédérés, seul ennemi qu'on dût alors avoir à combattre, étaient hors d'état de soutenir une partie aussi inégale.

XVI. *Portrait de ce prince.*

C'est ici le moment de faire connaître et ce prince et le motif qui l'amenait à Pétersbourg. Ses talents militaires ont balancé la réputation de Frédéric; ses qualités sociales lui donnaient sur lui quelque avantage; une longue habitude et une attention particulière à observer l'avaient familiarisé avec le manège des cours et l'adresse insinuante des courtisans. La nature lui avait donné de grands moyens; la gloire qu'il avait acquise par les armes n'était point éclipsée par celle de Frédéric. Ce monarque s'était toujours réservé pour lui-même les entreprises les plus hardies de la guerre offensive; il se chargeait de porter partout la terreur avec l'élite de ses armées, mais toujours il avait confié au

(1) Au mois de février 1775, l'impératrice-reine a dit qu'elle savait bien que le partage de la Pologne était une tache dans son règne, mais qu'elle avait cédé, malgré elle, à la nécessité des circonstances; qu'elle avait cru, en exagérant ses prétentions, forcer les deux autres cours à plus de modération; et qu'elle avait été bien étonnée quand, du premier mot, on lui avait accordé toutes ses demandes.



prince Henri ce qui a été généralement reconnu pour la partie la plus difficile de la guerre : il lui confiait le soin de défendre les provinces dont lui-même allait s'éloigner, et qui se trouvaient les plus exposées à des invasions. Henri, pour soutenir cette pénible défense, n'avait que des troupes peu aguerries à opposer à un ennemi constamment supérieur en nombre ; il fallait que son génie suppléât à tous les moyens que les circonstances ne permettaient pas de lui donner. C'est dans cette position, prolongée pendant plus de six ans, que, toujours vainqueur lorsqu'il fut obligé de combattre, il s'immortalisa par des campagnes défensives regardées comme des chefs-d'œuvre de l'art militaire. Mais à la paix, Henri rentrait sous l'inspection jalouse et absolue d'un souverain qui n'avait ni confident ni conseil ; il lui fallait alors se faire pardonner, par une extrême réserve, les grands services qu'il avait rendus ; il devait se dérober à l'amour des soldats, instruments de sa gloire ; il évitait toute conférence avec les ministres ; il paraissait ne porter sur l'administration aucune attention suivie. Pour éloigner tout reproche d'ambition, pour se soustraire à l'éclat de ses triomphes, il se rejetait, malgré lui, dans les plaisirs et les futiles occupations qui font le bonheur des hommes désœuvrés; patient, adroit, toujours maître de lui-même, accoutumé, dans une cour ombrageuse, à n'employer que le crédit que son rang exigeait, à s'en servir avec dignité, il connaissait tous les égards, tous les moyens de plaire ; et, tandis que ces soins, qui lui étaient odieux, révoltaient en secret sa juste fierté, il en avait fait une telle étude, que difficilement on pouvait remarquer en lui combien lui coûtait ce genre de vie.

XVII. *Propositions que l'empereur lui avait faites à Neisse.*

Un prince d'un tel caractère, et qui joignait à ces qualités l'avantage de faire admirer en lui un héros justement célèbre, ne pouvait manquer de réussir à la cour de Péters-



bourg, d'amuser Catherine par une conversation aussi gaie qu'intéressante, et d'acquérir même de l'ascendant sur son esprit. Il fallait avoir un prétexte pour l'envoyer en Russie; la crainte d'être obligé de le mener à Neustadt en fournit un à Frédéric, qui se repentait de l'avoir laissé venir à Neisse. Henri avait eu, à cette première entrevue, un entretien avec l'empereur. L'empereur lui-même fit connaître en différents temps ces entretiens, auxquels il était bien aise de donner une sorte de publicité, qui inquiéta le roi de Prusse. En causant avec Henri, Joseph avait cherché à le sonder sur les intérêts qu'il aurait dû avoir un jour en Allemagne comme cadet de sa maison, intérêts que le roi l'avait obligé d'avance de sacrifier à ceux de la branche aînée; l'empereur, soit qu'il ignorât, soit qu'il feignît d'ignorer ces arrangements de famille, avait affecté de féliciter le prince Henri, en se félicitant lui-même de ce qu'un si grand homme serait un jour au nombre des princes de l'empire.

Henri n'avait pas dissimulé son chagrin d'avoir été obligé de renoncer, par un acte formel, à des droits aussi légitimement établis. Que Frédéric eût pénétré le secret de ces entretiens, qu'il ne l'eût su que par quelque indiscrétion volontaire de Joseph, ou même qu'il n'en eût jamais eu connaissance, peu importe, parce que sur tout ce qui pouvait l'intéresser, le secret même qu'il ne pouvait pas pénétrer lui causait de vives inquiétudes. Il était donc bien déterminé à ne pas souffrir que Henri vînt à l'entrevue de Neustadt; il l'engagea à voyager, et lui persuada d'aller en Suède, voir la reine, leur sœur. Henri n'eut pas de peine à deviner le vrai motif de son éloignement; il témoigna beaucoup de répugnance pour ce voyage, et se rejeta sur l'embarras de ses affaires, qui ne lui permettaient pas une dépense si considérable. Ce motif semblait devoir faire quelque effet sur un monarque très-économe; mais un motif plus puissant encore l'emporta dans l'esprit de Frédéric : il consentit à payer une partie des frais, et, quelques semaines



avant l'entrevue de Neustadt, Henri était déjà parti pour la Suède, et trouva, en arrivant à Stockholm, ce que Frédéric avait prévu ou suggéré.

Catherine, soigneuse de plaire à un souverain dont l'alliance lui était si nécessaire, écrivit au roi pour lui témoigner combien elle attachait de prix à ce que le prince Henri, étant si près de ses États, lui procurât la satisfaction de le voir dans sa capitale. Frédéric répondit qu'il ne connaissait pas les intentions de son frère à ce sujet, mais qu'il était convaincu qu'une invitation si flatteuse, dont il allait lui faire part, ne pouvait qu'augmenter le désir que Henri avait toujours eu, ainsi que lui-même, de voir et d'admirer l'héroïne du Nord.

XVIII. *Frédéric l'envoie à Pétersbourg.*

Henri, pendant ce temps, était vivement sollicité, par la tzarine même, de se rendre à Pétersbourg. Les instances de son frère s'accordaient assez avec ses propres intentions; car il était sûr de jouir de toute sa gloire à Pétersbourg bien plus qu'à Berlin. Cependant, en écrivant à son frère, il allégua encore le manque d'argent. Le roi trancha la difficulté en consentant encore à payer ces nouveaux frais; il ajouta que, sans l'employer précisément comme négociateur, il le verrait avec plaisir profiter de ce voyage pour déterminer la Russie à la paix, pour faire prendre aux négociations une tournure avantageuse; qu'en supposant même que les négociations vinssent à échouer, il pouvait suivre à Pétersbourg un objet non moins important pour la Prusse, puisque le traité d'alliance conclu pour huit ans avec la Russie allait expirer dans dix-huit mois, et qu'au moment de le renouveler, il était plus que probable qu'on se trouverait dans une crise très-embarrassante; enfin, il ajoutait qu'il avait sur le mariage du grand-duc des vues qui devaient lui attacher également la jeune

cour de Russie. Henri céda sans peine à des instances qui étaient aussi des ordres, et partit pour Pétersbourg.

XIX. *Fêtes qu'on lui donne, en décembre* 1770.

Il ne pouvait y arriver dans un moment plus brillant. Pétersbourg était alors dans l'ivresse des triomphes, chaque jour on y apprenait une nouvelle conquête; on y croyait même, sur la foi de plusieurs gazettes, l'île de Lemnos prise; on y attendait d'un instant à l'autre l'arrivée du courrier qui devait annoncer que les châteaux des Dardanelles étaient forcés. L'imagination, la flatterie, l'enthousiasme, ajoutaient encore à tout ce qui était fait le séduisant espoir de ce qu'on allait faire. Tous ces sentiments réunis se manifestaient dans des fêtes magnifiques, embellies encore par la présence d'un héros que Catherine connaissait dès sa première jeunesse, qu'elle venait d'appeler à sa cour, et voulait étonner de tout l'éclat de son empire. Le goût de ce prince pour tous les arts n'était pas moins connu que ses talents militaires; les louanges qu'il donnait à tout ce qui en effet méritait son admiration étaient d'autant plus flatteuses, que sa contenance était toujours noble et réservée. Les superbes monuments dont Catherine ornait sa capitale, les établissements répandus sur toutes les parties de l'empire, la suite qu'elle mettait à exécuter les projets de Pierre le Grand, tout attirait l'attention de Henri. Les fêtes continuèrent pendant tout l'hiver. Pétersbourg devait à son commerce avec la Chine la connaissance d'un art qui semble avoir été inventé pour donner un nouvel éclat aux fêtes publiques, l'art de colorer le feu à volonté et de former, avec la flamme, des tableaux pittoresques, où l'on retrouve toutes les richesses de la nature. L'âpreté du climat fournit encore aux Russes un art tout différent, celui de travailler d'énormes monceaux de glaces, et d'imiter ainsi les plus beaux monuments d'architecture, en confiant à la saison le soin de con-



server cette représentation de palais, de cirques, et même d'ouvrages de sculpture; enfin, la profusion de glaces sous lesquelles la nature paraît engourdie pendant plusieurs mois, donne aux Russes la facilité de construire, avec la glace même, des montagnes artificielles et singulièrement élevées : là, assis sur un fragile traîneau, plusieurs Russes, en présence d'une multitude immense, s'abandonnent à l'envi sur les pentes les plus rapides, et côtoyent ou franchissent les précipices construits par eux-mêmes. A côté de ces spectacles, qu'il semblait que l'industrie humaine eût usurpés sur la nature, le palais de Catherine en ajoutait encore d'autres : dans des salles immenses, des jardins enchantés contrastaient avec la rigueur de l'hiver, et rappelaient les prodiges de Sémiramis.

Promené de fête en fête, de surprise en surprise, Henri visait toujours à faire contribuer à ses vues l'admiration même dont il ne pouvait se défendre; et il y parvint surtout par un genre d'adulation absolument nouveau, dont seul peut-être il était capable, et qu'il eut l'adresse d'ennoblir par un héroïsme qui prouve autant la force de son âme que la finesse de son tact.

XX. *Il va à Moskou.*

Du milieu des armées ottomanes, la peste s'était répandue dans plusieurs provinces russes; les ravages de ce terrible fléau s'étaient fait sentir jusqu'au centre de l'empire. Moskou, l'ancienne capitale, n'en était pas exempte; et tous les jours on craignait de voir dépeupler son immense enceinte. Catherine, accoutumée à ne vouloir que des prestiges, à ne jamais avouer que la nature fût plus forte qu'elle, s'attachait moins à faire cesser cette effrayante calamité, qu'à persuader que c'était une alarme vaine. Pour rassurer ses peuples, elle affectait d'entretenir longtemps, et même d'admettre dans son intérieur, ceux qui arrivaient de Moskou. Quiconque aurait parlé de ce bruit désastreux

comme d'un fait malheureusement trop vrai, l'aurait offensée. Il semblait que, sous son règne, ce fléau blessât sa gloire, et lui fît craindre qu'il ne détruisît cette idée de bonheur et de protection divine dont elle parlait toujours comme accompagnant ses entreprises, et qui faisait tant d'impression sur des peuples superstitieux. Henri saisit cette occasion de flatter encore plus la faiblesse de l'impératrice : il dit qu'il ne pouvait se résoudre à quitter la Russie sans voir cette ville, célèbre par elle-même, célèbre par le règne de Pierre Ier, et récemment embellie par sa souveraine ; embellissement dont Catherine était d'autant plus jalouse, que plus d'une fois les habitants de Moskou lui avaient témoigné des sentiments trop voisins de l'aversion. Il partit pour Moskou le 20 décembre 1770 ; il était de retour le 15 janvier suivant. Il se garda bien de parler du fléau qu'il y avait remarqué. Catherine, secrètement instruite des ravages de la peste, ne savait ce qu'elle devait le plus admirer dans le prince Henri, ou du courage avec lequel il avait été lui-même au devant d'un danger, ou de l'adroite simplicité avec laquelle il évitait de faire croire qu'il en eût trouvé un. Avec de tels moyens, Henri ne pouvait manquer de réussir auprès d'elle ; et Frédéric le secondait, soit par sa correspondance secrète avec l'impératrice, soit par une espèce de coquetterie avec laquelle il cherchait à lui plaire : il avait fait rassembler à grands frais les morceaux d'ambre les plus précieux, il en fit faire un autel qu'il consacra à Catherine, et qu'il lui envoya. Cette apothéose n'eût été que ridicule de la part d'un autre ; de la part de Frédéric le Grand, c'était une politesse dont il avait honte lui-même, mais qui prouve combien il connaissait la nouvelle divinité pour qui cet autel était dressé. Dans le même temps, il sut que les troupes russes n'avaient point de canons pour attaquer la forteresse de Czenstochowa ; et, sans qu'il lui fût fait aucune demande, même indirecte, il fit conduire à l'armée russe une nombreuse artillerie de siége.

Ce fut ainsi que Henri, ne paraissant occupé que de ses plaisirs, réussit dans les trois articles que Frédéric lui avait confiés. Il fit agréer à l'impératrice le mariage qu'il proposait pour le grand-duc; il posa toutes les bases du traité d'alliance qui devait, à la fin de l'année, être renouvelé entre les deux couronnes; et enfin, ce qui était le plus difficile, il détermina Catherine à confier à Frédéric les conditions auxquelles elle consentirait à faire la paix avec la Porte : nous verrons dans le livre suivant quelles étaient ces conditions. Elle ne craignit point de les faire connaître à Henri ; et ce prince eut besoin de toute son adresse pour ne pas témoigner combien elles déplairaient à Berlin ; mais il prévit dès lors l'effet qu'elles y devaient produire; il jugea que l'humeur, la jalousie, la méfiance, ajouteraient encore aux difficultés que la paix présentait déjà ; il s'attacha de plus en plus à la nécessité du démembrement, comme pouvant seul empêcher une guerre générale ; et, plein de son idée, il attendait un instant favorable pour la laisser entrevoir à Catherine. Soit par hasard, soit à dessein, Catherine lui en fournit l'occasion.

XXI. *Mot de Catherine sur la Pologne.*

Elle parlait un jour devant lui de cette forteresse de Czenstochowa que ses troupes allaient attaquer avec les canons de la Prusse; le bruit se répandait que les Autrichiens s'étaient jetés dans ce poste en assez grand nombre, et qu'ils paraissaient vouloir s'y établir : « *Il semble,* dit-elle en riant, *qu'en Pologne, il n'y ait qu'à se baisser pour en prendre.* » Henri saisit ce mot (1), et ne manqua pas de répondre sur le même ton. L'adroite Catherine ne suivit pas longtemps cette conversation ; mais elle en avait dit assez pour donner à Henri lieu de croire qu'il éprouverait peu de difficultés à faire adopter l'idée dont il était préoccupé (1).

(1) Ce que rapporte le roi de Prusse dans ses Mémoires fait supposer que le premier mot fut dit par Catherine à Henri.



XXII. *Le démembrement offre des difficultés pour la paix.*

Il faut convenir que, dans la singulière position où les trois puissances se trouvaient respectivement, c'était un moyen sûr de parvenir à une paix jusqu'alors regardée comme impossible. Après avoir si longtemps flatté la Russie, après l'avoir initiée dans les affaires de l'Europe, après avoir, depuis deux siècles, combattu avec des succès et avec des revers contre l'empire ottoman, l'Autriche, par une suite d'intrigues et de combinaisons fausses, se voyait obligée de craindre l'affaiblissement des Turks et l'agrandissement indéfini des Russes. Frédéric avait les mêmes craintes, malgré l'alliance onéreuse contractée avec la Russie; alliance accidentelle, et qu'il n'avait formée que parce qu'il n'en avait point d'autre : s'il ne pouvait empêcher l'agrandissement de son alliée, il sentait qu'il fallait que les trois puissances conservassent une égalité relative. « La Russie, dit-il dans ses Mémoires, pouvait s'indemniser de ce que lui avait coûté la guerre avec les Turks; et, au lieu de la Valaquie et de la Moldavie, qu'elle ne pouvait posséder qu'après avoir remporté autant de victoires sur les Autrichiens que sur les Ottomans, elle n'avait qu'à choisir une province de Pologne à sa bienséance, sans avoir de nouveaux risques à courir. On pouvait assurer à l'impératrice-reine une province limitrophe de la Hongrie, et au roi ce morceau de la Prusse polonaise qui sépare ses États de la Prusse royale. Par ce nivellement politique, la balance des pouvoirs entre les trois puissances demeurait à peu près la même. » Enfin, la Russie, épuisée par la guerre des Turks, et même par les pertes journalières que ses armées éprouvaient contre les confédérés dans toute la Pologne, ne trouvait pas sans doute dans cet agrandissement tout ce que son ambition aurait désiré; mais elle y trouvait, avec un avantage certain, un moment de calme dont elle avait un besoin urgent, et qui pouvait compenser le danger d'a-

grandir la Prusse. Henri, plus à portée que personne de faire et de méditer toutes ces observations, espérait bien se ménager un moment favorable pour rappeler la réponse qu'il avait faite à la plaisanterie de Catherine, et, en attendant, cherchait à sonder les intentions du ministère. Panin, ainsi que tous les ministres russes, désirait la paix, à laquelle les Orloff étaient très-opposés; il se flattait de tirer parti du prince Henri pour engager Catherine à faire ou à accepter des propositions raisonnables. De plus, il était dans le cas de lui parler souvent, soit du mariage projeté pour le grand-duc, soit du renouvellement de l'alliance; mais, tant par indolence qu'à raison de son assiduité auprès du grand-duc, il se faisait souvent remplacer par Saldern. Henri savait l'empire que Saldern avait sur Panin, et crut rencontrer en lui l'homme qui pouvait lui préparer les voies. Dans les fréquentes conversations qu'ils eurent sur les propositions de paix, Henri mettait en avant son peu d'expérience politique, surtout en négociations. Saldern, avec sa grossière pédanterie, semblait toujours vouloir endoctriner le prince. Docile écolier, Henri le laissait parler, ou, s'il présentait quelques difficultés, c'était avec un air d'ignorance et de simplicité qui inspirait à Saldern une grande confiance. Dans un de ces entretiens, après avoir épuisé tout ce que l'on pouvait proposer pour parvenir à la paix, et trouvant des obstacles à tout, Henri finit par dire qu'il faudrait un projet tel qu'il pût détacher les Autrichiens des Turks, et que les trois puissances y gagnassent. Saldern répondit : « *Fort bien, pourvu que ce ne soit pas aux dépens de la Pologne.* — *Comme si*, ajoutait Henri en faisant ce récit, *il y avait eu en Europe un autre pays sur lequel on eût pu prendre des arrangements pareils!* »

On ne sait point comment Saldern rendit compte de cette conversation à Panin, dont, sur ce point, la façon de penser était très-prononcée. Ce ministre, instruit que les Tchernicheff avaient déjà eu des projets de démembrement,



ou même de conquête, dans l'espoir de se faire en Pologne de grands établissements, avait, depuis longtemps, fait faire par Catherine une déclaration en faveur de l'intégrité de la république. Il s'est toujours opposé au partage ; il l'a blâmé quand il a vu qu'il ne pouvait l'empêcher ; et la tzarine, qui avait cru acheter son approbation en lui donnant une terre en Pologne, fut bien étonnée quand il eut le courage de lui dire qu'il avait distribué cette terre à ses commis. Mais, soit que Saldern eût fait connaître indirectement à Catherine la dernière phrase de Henri, soit qu'elle en eût été instruite par Panin, qui voulait la prévenir contre cette disposition, soit que les Tchernicheff, inquiets des visites fréquentes de Saldern, crussent que la tzarine même pourrait leur servir à en démêler le vrai motif, cette princesse, causant avec Henri de la campagne qui allait commencer, de la nécessité où elle se disait être de continuer la guerre, du subside que le roi de Prusse lui payait, et des autres précautions coûteuses qu'il était obligé de prendre sur ses frontières, ajouta : « Je crains qu'il ne se lasse et ne m'abandonne, et je voudrais, pour me l'assurer mieux, lui procurer quelque avantage qui le dédommageât. » Henri répliqua que la chose était facile ; qu'elle pouvait lui céder quelque territoire sur lequel il avait des prétentions, et qui faciliterait la communication de ses États. Catherine répondit adroitement qu'elle y consentirait volontiers, pourvu que cela ne dérangeât pas l'équilibre de l'Europe (1) ; et que pour elle, elle ne prendrait rien. Sans donner à ce désintéressement plus de confiance qu'il n'en méritait, Henri

(1) Tout ceci fut redit et confirmé *à Rulhière* par M. de Kniphausen, que Frédéric avait envoyé dans plusieurs cours, et qui jouissait auprès de lui d'un grand crédit. (Cette note prouve une fois de plus que les premiers livres de cette histoire appartiennent à Rulhière, dont ils ont souvent le style, comme dans le portrait tracé de main de maître du prince Henri (pag. 91), bien qu'il soit difficile de déterminer la limite qui sépare les deux ouvrages.)

informa son frère des deux conversations. La réponse de Frédéric fut que les Autrichiens ne verraient pas tranquillement cet arrangement; que cela amènerait une guerre qu'il voulait éviter, ou qu'il faudrait alors offrir aux Autrichiens ce qu'ils pouvaient avoir à prétendre du côté de la Hongrie.

XXIII. *Première ouverture du prince Henri à Catherine.*

Un fait, dont il parle dans ses Mémoires, devait avoir influé sur cette réponse. Peu de temps auparavant, le grand Frédéric venait de faire une tentative timide, peu digne de lui, et qui prouve bien que, dans la confusion politique produite par tant d'intrigues, on cherchait, même par de petits moyens, à sortir d'embarras. Ce monarque auteur, qui plus d'une fois avait fait répandre en Europe quelques-uns de ses écrits sous des noms supposés, emprunta cette fois le nom d'un de ces hommes à grands projets, qui, dans toutes les cours, assiégent les bureaux des ministres et fatiguent les gens en crédit de leur délire ou de leur ignorance; un plan de pacification, dans lequel on donnait à la Prusse quelque petite portion de la Pologne, parvint ainsi jusqu'à Pétersbourg: Catherine, qui voyait alors dans tous ses triomphes la destruction de l'empire ottoman et l'abaissement de la Pologne, était bien loin de prêter l'oreille à des plans de cession, et avait traité cet écrit avec mépris. Frédéric avait dissimulé, mais non pas oublié ce désagrément; et il pouvait craindre qu'il n'y eût un piége caché sous l'apparente libéralité de Catherine.

Henri devait rendre compte à cette princesse de la réponse de Frédéric; ce qui les conduisait naturellement à traiter la question du démembrement. Cette question était déjà décidée dans l'esprit du prince. La tzarine, retenue par l'opinion de Panin, était attirée par celle des Tchernicheff, par la crainte, comme elle l'a dit depuis, que Frédéric ne lui échappât et ne s'arrangeât avec l'Autriche, aux dépens des Polonais, pour lui dicter ensuite les conditions de la

paix avec la Turquie. On s'accoutuma à regarder le démembrement comme un moyen infaillible de pacification ; et lorsque Henri, avant de retourner à Berlin, voulut avoir une proposition positive, il trouva Catherine bien disposée, et n'eut aucune peine à la décider ; elle avait voulu que cet objet important fût traité dans son conseil, Panin fut le seul qui se déclarât nettement pour la négative ; les Tchernicheff, qui avaient provoqué l'envahissement de tant de provinces Polanaises firent valoir l'avantage qu'on allait en retirer ; les autres, plus ou moins indécis, cherchaient à pénétrer l'opinion de Catherine, qui, accoutumée à faire par elle-même ce qu'elle voulait se réserver, à ne laisser à ses ministres que l'expédition des ordres qu'elle leur donnait, sépara le conseil sans dire le parti qu'elle avait pris : elle n'en avait peut-être point de bien arrêté, si ce n'est celui de voir ce que deviendrait ce projet, auquel elle jugeait que Henri tenait beaucoup, et qui devait être, par lui, soumis à Frédéric.

XXIV. *Compte rendu par Henri à Frédéric.*

Henri quitta Pétersbourg le 30 janvier 1771, et, le jour même de son arrivée, il rendit compte de sa mission. Frédéric, étonné, ne vit dans les propositions de la Russie qu'un piége qu'on lui tendait, il reprocha amèrement à son frère de s'y être laissé prendre ; et ce prince, voulant insister, Frédéric s'emporta, lui imposa silence, et lui dit avec dédain et dureté que c'était une idée chimérique, aussi dangereuse qu'extravagante. Henri se retira, justement piqué d'une telle réception ; et lorsqu'il racontait ce fait, il était aisé de voir qu'il en conservait encore un vif ressentiment.

Telle fut la première impression que fit sur le grand Frédéric la première proposition de ce partage, qui a terni sa gloire ; il le regarda comme une association de brigandage, qui serait entre les associés une source éternelle



de guerre : ce qui serait immanquablement arrivé à la fin du dernier siècle, si les grands événements qui eurent lieu alors n'eussent bouleversé toute la politique de l'Europe. Le destin de cette malheureuse république de Pologne la condamnait à être d'abord démembrée, puis détruite par ceux mêmes qui avaient paru le plus éloignés de tout démembrement.

L'opposition, ou plutôt la colère de Frédéric, ne dura pas vingt-quatre heures ; une nuit opéra un changement total. Tout occupé des récits que son frère lui avait faits, il les repassa dans son esprit ; les motifs négatifs disparurent ; il ne vit plus que des motifs déterminants dans le projet dont il avait été indigné ; et le lendemain matin, lorsque son frère vint chez lui, il l'accueillit avec empressement, l'embrassa, parla avec éloge des propositions, et, comme il craignait de se compromettre par de premières tentatives à Vienne, il voulut que Henri se chargeât de sonder le terrain.

Ce même jour, toute la cour, tous les ministres étrangers, vinrent féliciter ce prince sur son retour. Il profita de cette occasion pour recevoir seul, dans son cabinet, Van-Swieten, ministre autrichien envoyé à Berlin deux ou trois mois auparavant. Dans une conversation très-courte, et qui ne paraissait avoir pour but que le désir de s'entendre sur la paix de la Turquie, Henri lui dit que si la cour de Vienne voulait être favorable à la Russie dans les négociations avec les Turks, celle-ci consentirait volontiers à ce qu'elle eût une extension de territoire considérable. Van-Swieten demanda dans quel pays. Le prince, sans s'ouvrir davantage, lui répondit : « *Vous connaissez, ainsi que moi, ce que votre cour pourrait prendre, et ce qu'il est au pouvoir de la Prusse et de la Russie de lui céder.* » Van-Swieten, quoique jeune, avait beaucoup de mesure et de dextérité ; il n'insista pas, se retira, en disant qu'il rendrait compte à sa cour, mais ne put se méprendre sur le pays où devait se trouver l'avantage qu'on lui offrait.

Il est à observer que, dans ce même temps la Prusse augmentait tous les jours le nombre des troupes qu'elle avait, soit sur les frontières de la Pologne, soit dans la Pologne même. L'Autriche lui fit demander expressément l'objet de cet appareil de guerre. Frédéric répondit que c'était pour secourir ses alliés, s'il y avait lieu. La demande était au moins inutile; la réponse fut insignifiante : elle dut arriver peu après les premières lettres de Van-Swieten. Henri eut ordre de ne pas sortir avec lui des termes auxquels ils en étaient restés dans leur conversation, jusqu'à ce qu'on pût voir quelles seraient les dispositions de Vienne.

Vienne, à qui on ne faisait pas une demande précise, gardait le silence, et ne paraissait pas désirer qu'il lui fût fait quelque ouverture plus intime. En rapprochant ce silence des mouvements des troupes autrichiennes en Pologne, Frédéric vit bien que les offres qu'il ferait à l'Autriche n'éprouveraient aucune difficulté sérieuse ; et nous verrons bientôt que, s'il différa de faire ces offres à la cour de Vienne, c'est qu'il voulait auparavant que la Russie eût reconnu et approuvé la part que la Prusse devait avoir.

XXV. *Lobkowitz est envoyé à Pétersbourg.*

Sur le compte rendu par Van-Swieten, Kaunitz jugea qu'il était temps de se rapprocher de la Russie. C'était une satisfaction à donner à Frédéric, qui avait désiré ce rapprochement; d'ailleurs, les négociations de paix exigeaient qu'il y eût un ministre autrichien à Pétersbourg; il n'y en avait pas depuis le froid survenu entre les deux cours. Le prince de Lobkowitz fut chargé de cette mission, et partit vers la fin de mars. Ses instructions annonçaient la méfiance avec laquelle on agissait; il avait ordre de n'être jamais le premier à entrer en matière, de prendre tout seulement *ad referendum,* de ne pas concerter ses démarches avec le ministre prussien ; attendu que, dans le cas même où la Prusse et l'Autriche pourraient s'entendre, elles ne voulaient pas



que leurs ministres à Pétersbourg se communiquassent les négociations. Du reste, il ne lui fut pas dit un mot sur le démembrement, et il n'en eut aucun avis, ni même aucun indice de sa cour jusqu'en mars 1772, bien que l'Autriche en eût déjà donné l'exemple, en envahissant la Pologne en 1770.

XXVI. *Solms y est aussi envoyé.*

Catherine témoigna la plus grande joie quand elle sut que l'Autriche lui envoyait un ministre: Il importait à ses vues que cette puissance fît une démarche qui indiquât la réconciliation des deux cours. Elle annonça à son cercle l'arrivée de Lobkowitz, avec un art qu'elle seule possédait, avec une satisfaction fière et majestueuse. A peine était-il descendu de voiture, que Tchernicheff vint lui faire une visite. De son côté, Frédéric, toujours frappé de la première idée que lui avait inspirée le partage, voulut s'assurer des véritables intentions de Catherine. Il lui envoya le comte de Solms, avec ordre d'examiner s'il y avait quelque fond à faire sur les propos de la tzarine. A peine de Solms était-il parti, qu'une lettre de cette princesse vint dissiper les doutes du roi. Plus inquiète que jamais de son alliance avec lui, depuis qu'elle le voyait opposé aux conditions qu'elle voulait prescrire à la Turquie, sachant la jalousie secrète de ce prince contre son frère, jalousie qui pouvait le prévenir contre ce que Henri avait à lui dire, elle lui écrivit qu'elle ne demandait pas mieux que d'exécuter tout ce qui avait été dit entre elle et le prince Henri. Frédéric allégua la crainte que des actes de ce genre ne pussent se justifier aux yeux de l'Europe; la réponse de Catherine fut: qu'*elle se chargeait de tout le blâme* (1).

(1) Deux ou trois ans après, dans des explications assez vives qu'il y eut entre elle et lui sur les extensions qu'il donnait au démembrement, Frédéric lui reprocha d'avoir désiré le partage de la Pologne, et lui cita la lettre dans laquelle, répondant à la crainte qu'il lui témoi-

C'était en effet le mot qu'elle avait dit à Panin, lorsqu'il avait voulu la détourner de cette œuvre d'iniquité. En vain Catherine insista pour vaincre la répugnance de son ministre; tout ce qu'elle put obtenir de lui, ce fut de ne point s'y opposer si l'affaire passait au conseil. L'affaire y fut reportée une seconde fois, mais pour avoir une décision définitive. Les favoris étaient déjà décidés; plusieurs ministres le furent dès qu'ils virent que Catherine se livrait à l'idée d'étendre sans danger les limites de son empire: et le partage fut adopté.

Cette résolution fut annoncée à Solms, et présentée comme un moyen de donner au roi un dédommagement des subsides qu'il avait payés à la Russie. Solms était un homme de peu de moyens; mais il était très-bien accueilli de Panin, il entrait chez lui à toute heure; et ce ministre, qui avait ordre de faire beaucoup d'avances envers la Prusse, en était au point de montrer quelquefois à Solms les dépêches russes. Ce fut par lui que Solms reçut la communication de ce qui venait d'être arrêté.

Mais en même temps, Panin lui dit qu'il avait l'ordre exprès d'exiger que le roi sondât les sentiments de la cour de Vienne sur ce partage (1). Catherine ne voulait pas faire la

gnait que ce partage ne pût se justifier aux yeux de l'Europe, elle lui mandait qu'*elle se chargeait de tout le blâme.* (Lettre de Sabatier, Pétersbourg, 11 février 1774). Ces aveux secrets, honteux pour les souverains qui se les font mutuellement, sont précieux pour l'historien, qui les recueille, et les transmet à l'indignation de la postérité.

(1) Dans une grande partie de ce récit, nous avons suivi, et même souvent copié, les Mémoires de Frédéric, toutes les fois que nous les avons trouvés d'accord avec les notes et les lettres recueillies avec tant de soin par Rulhière, et sur lesquelles nous avons travaillé. On sera peut-être surpris que cet accord ne se trouve pas toujours; mais (et c'est une observation que Rulhière avait faite et que nous avons eu occasion de vérifier), il y a dans ces Mémoires plusieurs inexactitudes, surtout pour les dates: par exemple, ils indiquent qu'Obreskoff ne fut mis en liberté qu'après que Catherine eut cédé vis-à-vis de l'Autriche pour la Moldavie et la Valaquie. Catherine n'abandonna ses préten-



première proposition à une puissance avec laquelle, d'un moment à l'autre, elle pouvait être en guerre; et si Frédéric eût conservé les impressions que lui laissa la première conversation qu'il eut avec son frère, les deux cours de Pétersbourg et de Berlin seraient restées longtemps en présence de la cour de Vienne sans dire le premier mot; tandis que celle-ci avait, comme nous venons de le voir, enjoint à son ministre de se borner à écouter.

XXVII. *Première tentative de Van-Swieten auprès de Frédéric.*

Mais Frédéric avait dès lors cherché à faire réussir ce même projet qu'il avait combattu; il se chargea volontiers de faire une ouverture verbale, que la Russie ne voulait point encore prendre sur elle. Pour cela, il s'adressa directement à Van-Swieten; et, instruit que les troupes autrichiennes gagnaient tous les jours du terrain en Pologne, il lui dit : « Je suppose que l'intention de vos maîtres est de s'agrandir sur les frontières de Pologne; c'est aussi la mienne. D'ailleurs, il faut mettre *le holà* entre ces malheureux Polonais qui s'égorgent, et je vous charge de proposer à vos maîtres de former là-dessus un concert entre nous. » Le roi l'assura que la Russie ne témoignerait aucun mécontentement de ce que les Autrichiens avaient pris possession de Spiz; que lui-même, pour donner à LL MM. Imp. des preuves de son amitié, leur conseillait de s'étendre dans cette partie de la Pologne; ce qu'elles pourraient faire avec d'autant moins de risque, que leur exemple serait suivi.

XXVIII. *Réponse que fait donner Kaunitz occupé de traiter avec la Porte.*

Cette confidence avait un certain air de cordialité; mais en même temps elle annonçait que des arrangements anté-

tions sur ces deux provinces qu'à la fin de 1771, d'après les instances réitérées de la Prusse, et dès le 10 mai elle savait l'élargissement de son ministre. La sagesse d'un historien doit toujours être en garde contre tous ces Mémoires *attribués* à un homme célèbre.

rieurs avaient été pris à Pétersbourg. D'ailleurs, lorsque la nouvelle en arriva à Vienne, Kaunitz était très-occupé du projet qu'il était au moment de mettre à exécution : il croyait trouver, dans une alliance avec les Turks, plus d'avantages qu'avec la Russie. Les idées politiques de ce ministre célèbre étaient foncièrement justes, quand il ne se laissait pas dominer par sa haine contre la France. Il connaissait à fond la Russie ; il savait bien que si elle disposait à son gré de la Pologne, elle pourrait troubler l'Europe ; que si elle prenait sur les Turks quelques provinces limitrophes de la Hongrie et de la Transylvanie, c'était un voisinage inquiétant pour l'Autriche. Pour éviter ce double danger, Thugut, internonce à Constantinople, où il avait remplacé Brognard, travaillait à un traité. La plupart des conditions étaient déjà convenues, et il n'y avait plus de difficulté que sur les subsides. L'Autriche demandait une somme très-forte, et voulait qu'une partie fût payée d'avance ; ce fut là-dessus que Kaunitz régla sa réponse, dont il eut soin de donner connaissance à la Porte, pour en obtenir davantage. Van-Swieten eut ordre de répondre, sans chercher aucun adoucissement, « que si la cour de Vienne avait fait occuper quelque parcelle de la Pologne sur les confins de la Hongrie, ce n'était pas à dessein de les garder, mais uniquement pour obtenir justice sur quelques sommes dues par la république ; qu'elle n'avait pas imaginé qu'un objet de si peu de valeur dût faire naître l'idée d'un plan de démembrement, dont l'exécution serait hérissée de difficultés insurmontables, qui ne serviraient qu'à rendre la situation de l'Europe encore plus critique qu'elle ne l'était, qu'elle ne pouvait que déconseiller à S. M. Prussienne de pareilles mesures ; qu'au reste elle était prête à faire retirer ses troupes des districts occupés par elles, si les autres puissances en voulaient faire autant ; que même, dès que la république de Pologne serait dans une jouissance paisible de ses droits et de son indépendance, l'intention de l'impératrice-reine était

d'évacuer les provinces sur lesquelles la Hongrie réclamait des droits anciens, pour ne faire valoir ses prétentions que de cour à cour. »

Cette partie de la réponse sur l'évacuation des territoires militairement occupés était un reproche tacite, mais direct, fait à Catherine, qui avait en Pologne de nombreux corps d'armée, et au roi, qui y faisait marcher continuellement des troupes, outre le cordon tiré depuis le pays de Krosno, jusqu'au delà de la Vistule, sous prétexte de se précautionner contre la peste.

XXIX. *Jugement qu'en porte Frédéric.*

Frédéric ne fut point la dupe du ton de sécheresse et d'indifférence qui régnait dans cette réponse, et que Kaunitz affecta aussi de prendre à Vienne, en parlant dans le même sens au ministre prussien. Il était évident que, si l'Autriche n'eût pas eu l'arrière-pensée de prendre sa part dans le démembrement, elle aurait profité de l'ouverture faite à Van-Swieten, pour se plaindre des progrès que faisaient en Pologne les troupes prussiennes. Frédéric sentit qu'il était dérisoire de dire que, pour la sûreté de quelques créances, on avait fait occuper des districts entiers, lorsqu'en même temps on administrait ces dictricts comme ayant sur eux une antique souveraineté, et surtout lorsqu'on publiait des pièces, vraies ou fausses, pour justifier cette souveraineté renouvelée. La réponse de Vienne, tout improbative qu'elle paraissait être, ne fut point regardée par lui comme un refus; il prévit qu'en supposant que cette réponse contînt les vrais sentiments de Marie-Thérèse, ceux de son ministre l'emporteraient dès que la Russie et la Prusse seraient d'accord; que l'Autriche aimerait mieux prendre part au partage que de s'exposer au hasard d'une guerre contre deux fortes puissances, parce que le seul allié qu'elle eût était la France, dont elle ne pouvait alors espérer aucun secours. Mais, en se déterminant à suivre avec per-

sévérance une affaire aussi majeure, il ne voulut pas faire, pour le moment, de nouvelles ouvertures au cabinet de Vienne ; il aima mieux le laisser à ses réflexions, et observa le plus grand silence sur l'importante confidence qui lui avait été faite, bien résolu de ne faire une seconde tentative, que lorsqu'un traité préliminaire entre Catherine et lui aurait fixé leurs prétentions respectives dans ce partage.

Nous prions le lecteur d'observer que cette conduite de Frédéric était tracée par la plus profonde politique. Une seconde tentative de sa part, après la manière dont on avait accueilli la première, était peu digne de lui, et n'eût évidemment produit aucun effet. Kaunitz, retranché derrière les principes d'équité dont il affectait de s'entourer, voulait, à l'abri de ce rempart factice, tirer de la Porte ottomane le plus d'argent qu'il pourrait; mais il était homme à faire marcher de front, quand il en serait temps, deux traités si opposés, sauf à en sacrifier un lorsque son intérêt l'exigerait. Solms fut alors chargé de faire savoir à Pétersbourg que les ouvertures du partage avaient été faites à Vienne, et que, quoique Kaunitz n'eût pas fait une réponse satisfaisante, on pouvait néanmoins être sûr qu'il donnerait son consentement aussitôt que les autres puissances seraient convenues de leurs intérêts réciproques.

XXX. *Comment s'établit la négociation du partage.*

Ces intérêts étaient donc ce qu'avant tout il fallait régler. Solms faisait tout ce qui dépendait de lui pour accélérer la conclusion d'un préliminaire indispensable ; il ne se lassait pas de répéter qu'il n'y avait pas un moment à perdre. A la lenteur habituelle avec laquelle les affaires se traitaient en Russie se joignit encore le dégoût de Panin pour préparer une opération qu'il avait toujours désapprouvée. Catherine elle-même, peu empressée de démembrer la Pologne si elle ne profitait pas seule du démembrement, tolérait avec complaisance des retards qui lui laissaient le temps de remporter

de nouveaux avantages sur les Turks, et pendant lesquels Frédéric occupait par provision une grande partie de ce qui pouvait lui être cédé. Ainsi pourvu d'avance, ce prince n'avait encore, à la vérité, qu'une possession précaire, mais qui jusque là lui avait évité la guerre, qu'il craignait plus que tout. Les difficultés qui paraissaient inévitables pouvaient encore se prolonger; elles furent terminées par le fait même de la cour de Vienne. Les trois puissances s'occupaient alors des conditions de paix avec la Turquie. L'Autriche voulait en établir les bases principales avant d'accorder sa médiation; elle arrêtait constamment la Russie sur ses excessives prétentions, et semblait, malgré le ton affectueux de ses notes officielles, décidée à ne pas se départir des propositions dont elle avait offert de se charger. Cette fermeté déconcerta enfin les deux autres cours, et elle donna lieu de réfléchir sur les énormes préparatifs qu'on faisait à l'armée de Hongrie : quelques personnes, qui avaient été attachées à Obreskoff, donnèrent en même temps avis que Thugut négociait un traité à Constantinople. Le même avis fut envoyé par Frédéric, qui communiquait avec soin toutes les notes propres à éclairer la marche de Kaunitz. On sentit à Pétersbourg la nécessité de suivre celle que Frédéric indiquait, et de s'accorder avec lui, afin de pouvoir faire ensuite, des deux côtés, les mêmes offres à la cour de Vienne. Catherine, qui ne craignait rien tant que de voir son allié lui échapper, notifia fermement à Panin qu'il fallait assurer à la Prusse de grands avantages; ce ministre, le plus grand et peut-être le seul ennemi du partage, fut obligé de déclarer à Solms qu'il était prêt à conférer avec lui pour en dresser le plan.

C'est ici qu'on peut voir quelle suite Frédéric mettait dans les affaires et quel intérêt il attachait à celle qui se traitait en ce moment. Solms avait été choisi et envoyé par lui. En rendant justice à son attachement pour sa personne, ainsi qu'à son zèle pour le bien de la monarchie prussienne, Fré-

déric sentit que Solms, dont Panin avait capté tout la confiance, serait facilemnt trompé ou subjugué par ce ministre dans une affaire que ce ministre désapprouvait; il voulut avoir quelqu'un auprès de ceux qui tenaient au partage, parce qu'ils s'en regardaient comme les premiers auteurs; un émissaire secret, qui avoit été attaché à l'ambassade à Stockholm, fut envoyé aux Tchernicheff, et mis par eux à portée de reconnaître les retards ou les lenteurs de Solms.

Ainsi préparée et soutenue, la négociation pouvait devenir prompte et facile entre les deux puissances. En effet, un plan fut bientôt dressé et envoyé à Solms : le roi donnait carte blanche à la Russie (24 juin 1771) pour choisir en Pologne ce qui serait à sa convenance; on laissait aux Autrichiens la liberté d'en faire autant; pour lui, il indiquait les pays dont il devait s'emparer, mais de manière à pouvoir y comprendre Thorn et Dantzick, sans cependant les englober nominativement. Les premières difficultés entre Berlin et Pétersbourg ne roulèrent jamais que sur ces deux points. Catherine sentait les énormes avantages que ces deux villes donneraient à la Prusse; mais le besoin qu'elle croyait avoir de son alliance affaiblissait son opposition (1). Panin, déjà éloigné de toute idée de démembrement, soutenait qu'on ne pouvait céder sur deux points si majeurs; que le roi de Prusse finirait par se contenter d'être maître de toutes les communications de ces

(1) A la même époque, on mandait de Dresde : *Le plus grand obstacle vient d'être levé, par l'aquiescement du roi au projet de faire de Dantzick une république indépendante.* Catherine, qui connaissait parfaitement toute l'importance de Dantzick, ne se dissimulait certainement pas que cette prétendue indépendance était comme celle qu'elle exigeait de Constantinople pour deux provinces européennes et pour la Krimée. Mais elle voulait à tout prix s'attacher Frédéric; et sur ce point, ainsi que sur le démembrement, elle cédait malgré elle à un motif prédominant mais avec une parfaite connaissance de tous les dangers auxquels elle s'exposait : et il faut convenir que pour elle, étant en guerre avec la Turquie et la Pologne, menacée par l'Autriche, le plus grand danger *présent* était de se brouiller avec la Prusse.

villes et de pouvoir mettre à leur commerce telles entraves (1) qu'il jugerait à propos; et que la gêne qu'elles éprouveraient alors pouvait même tourner à l'avantage de la Russie. Après quelques efforts infructueux, Frédéric jugea que jamais il ne vaincrait l'opposition de Pétersbourg; qu'en insistant davantage, il donnerait à Panin plus de moyens pour faire rompre un projet qu'il avait toujours combattu; et que, pendant ce temps, les négociations pour la paix étant suspendues, il pouvait se trouver entraîné dans la guerre, si l'Autriche prenait enfin le parti des Turks.

Pétersbourg envoya un contre-projet dans lequel ses acquisitions étaient doubles de celles de la Prusse. Frédéric ne pouvait plus se plaindre, puisqu'il avait donné carte blanche; mais les autres conditions que Catherine demandait étaient plus inquiétantes pour lui, et ce fut sur elles que portèrent les secondes difficultés. La tzarine voulait, en cas d'attaque de la part de l'Autriche, que la Prusse employât toutes ses forces pour la défendre; tandis que, si la Prusse était attaquée, elle ne serait obligée de la défendre qu'après avoir fini la guerre des Turks. Frédéric se renfermait dans le traité de 1764, et objectait avec raison que tout ce qu'on pouvait exiger de lui, c'était de l'exécuter; ce qu'il avait déjà fait, et ce qu'il était prêt à faire encore.

Kaunitz, pendant ces discussions, dont peut-être il était instruit, continuait de faire occuper par les troupes autrichiennes les provinces dont elles s'étaient emparées, mais sans revenir sur le premier mot dit à Van-Swieten par Frédéric, sans rien se permettre qui indiquât le désir d'être admis dans les intérêts qui se traitaient entre Berlin et Pétersbourg. Frédéric revint à la charge avec Van-Swieten; celui-ci en ren-

(1) *Lettre de Sabatier.* Pétersbourg, 13 mars 1772.
« J'apprends par une voie sûre que cette cour est très-résolue à empêcher le roi de Prusse de s'emparer de Dantzick et de son port, mais non à s'opposer à tout ce que ce prince entreprendra pour gêner le commerce de cette place. »



dit compte à Vienne ; et c'est ici qu'il serait curieux de savoir comment Kaunitz annonça à Marie-Thérèse qu'elle pouvait, peut-être même qu'elle devait s'agrandir en Pologne. Les principes de cette grande souveraine semblaient trop opposés à une pareille proposition. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aux premières offres positives que fit le roi de Prusse, la cour de Vienne répondit vaguement par l'annonce d'un envahissement si étendu, qu'elle paraissait chercher un refus ; au moins, a-t-elle dit depuis que c'était alors son espérance, et que cette annonce fut faite au ministre prussien avec une sorte de confusion ; celui-ci, qui avait ordre de lier la partie, n'importe comment, répondit sans hésiter : « *Prenez ce qui vous arrange !* » Ce mot disait tout. Il était clair qu'une première convention était déjà au moment d'être faite ; et la cour de Vienne, ainsi engagée par ses propres demandes, devait ou la signer quand on la lui présenterait, ou prendre un parti décisif en faveur des Polonais et des Turks. Kaunitz ne voulait pas se déclarer ouvertement pour eux ; il ne fit jamais aux Polonais aucune promesse positive, même pendant le ministère de Choiseul, qui ne cessait de le lui demander : à peine leur accorda-t-il la permission d'acheter quelques armes ou munitions. Il faisait aux Turks des promesses solennelles dans le traité dont nous parlerons plus bas ; mais il était bien déterminé à ne pas les tenir. Néanmoins, il ne fit aucune réponse au mot énergique qui lui avait été dit, parce que, ne se dissimulant pas qu'on pouvait lui opposer sa première annonce comme un engagement qu'il avait pris, il voulait lier la cour de Russie, en la forçant de faire à celle de Vienne la demande expresse du démembrement. Frédéric pressait en vain Pétersbourg pour que cette demande fût faite ; Catherine différait toujours, dans la crainte que cette démarche ne l'obligeât à céder sur l'indépendance des deux provinces turques, contre laquelle l'Autriche s'était si fortement déclarée : enfin l'enlèvement du roi de Pologne, les ravages que la peste faisait en Russie, surtout à Moskou, et les craintes que lui inspiraient les progrès d'un



aventurier devenu redoutable (Pugatcheff. Voyez au IV[e] livre), la déterminèrent à se faire auprès de l'Autriche un mérite de lui sacrifier l'indépendance de la Moldavie et de la Valaquie.

Le même courrier porta à Vienne l'abandon de cette indépendance et l'offre de traiter d'accord sur le démembrement (décembre 1771). L'arrivée de ce courrier fit dans cette capitale une sensation extraordinaire, dont les ministres étrangers rendirent compte à leurs cours (janvier 1772).

Kaunitz laissa vraisemblablement entrevoir qu'il avait obtenu ce qu'il demandait pour la tranquillité de la monarchie autrichienne; mais il observa le plus grand secret sur l'offre du démembrement, et instruisit directement Pauin que LL. MM. Imp. consentaient à traiter. Ce fut alors que les deux cours de Pétersbourg et de Berlin, voyant que l'Autriche accéderait certainement au démembrement, terminèrent entre elles l'arrangement particulier qui se négociait depuis près d'un an : il fut signé au mois de février 1772.

L'acceptation de l'Autriche n'était encore qu'une acceptation générale, sans aucune désignation ultérieure; c'était un simple consentement de traiter, qui établissait bien entre les trois cours le principe du démembrement, mais qui n'en indiquait point la démarcation. Quoique celle-ci fût beaucoup moins intéressante que le principe en lui-même, elle éprouva beaucoup de difficultés. Nous verrons dans un instant qu'il s'en éleva même entre la Prusse et la Russie. Cela indiquait le peu de confiance que chacun mettait réciproquement dans cette spoliation, et combien il eût été facile aux autres puissances de l'empêcher; une déclaration formelle de leur part aurait arrêté ces projets. Kaunitz a toujours dit qu'il n'avait cessé de demander à la France de faire cette déclaration, qui eût suffi pour que Frédéric ne suivît pas ses prétentions. Choiseul y aurait été très-disposé; mais il voulait avec raison ne la faire que lorsque les cours de Vienne et de Versailles se seraient alliées avec la Porte; condition dont la sagesse et

la nécessité furent bien prouvées par la conduite de Kaunitz. D'Aiguillon, non-seulement refusa toute declaration, mais fit même une démarche absolument opposée. Il est très-vraisemblable que, pour plaire à la favorite, qui voulait ne point troubler le repos de Louis XV, d'Aiguillon fit entendre à la Prusse que la France la verrait avec indifférence s'agrandir en Pologne. Kaunitz ne manqua pas d'en être informé, parce que Frédéric, suivant ce qu'il avait promis à Neustadt, l'instruisait de toutes les insinuations qui lui venaient de Versailles; il s'en plaignit au résident français, en le chargeant de le mander à sa cour : d'Aiguillon dut voir avec confusion où le conduisait la fausse route qu'il avait prise, et néanmoins il continua à la suivre.

XXXI. *Les indices du partage commencent à se faire jour.*

Toutes les cours cependant avaient pu depuis longtemps concevoir les plus justes soupçons, outre ceux qu'avait dû leur donner plus récemment l'occupation du territoire polonais par des troupès russes, prussiennes et autrichiennes. Au premier moment où Frédéric avait commencé à négocier à Pétersbourg sur l'ouverture faite au prince Henri, il avait répété plusieurs fois qu'il regardait la paix comme immanquable; il avait appuyé avec assurance sur cette assertion dans son intérieur, où quelquefois, dans une conversation vive et gaie, il se permettait des moments de confiance. Cette assertion était au moins prématurée, puisque, dans le courant de 1771, il avait eu des inquiétudes réelles sur la nécessité d'entrer en guerre avec l'Autriche; mais elle avait été reportée dans tous les cabinets, par la surveillance diplomatique, et il était difficile de lui trouver un autre motif qu'un projet de démembrement, puisque rien n'annonçait la cessation des hostilités. Elle fut ainsi interprétée à Berlin par plusieurs ministres étrangers; celui de France en avertit sa cour; lui-même avait été éclairé par le ministre de Suède et par un Prussien employé dans l'administration. Dans une dépêche



envoyée à Versailles, au mois d'avril 1772, il rapporte les paroles mêmes que lui a adressées le ministre suédois, *avec cet air d'assurance qui suppose qu'on est bien instruit :* « Tout est déjà fini, je puis vous le certifier, le roi de Prusse a tout arrangé ; la paix sera signée avant quatre mois, la Pologne sera victime de tout : c'est vous en dire assez. »

Dans une dépêche postérieure de quelques jours, il dit : « *M. le comte S.... m'a chargé avec le plus vif intérêt de vous marquer que le moment devenait très-sérieux ; il n'a pu s'expliquer nettement à cet égard... il m'a paru persuadé des arrangements secrets pris au détriment de la Pologne... Il est certain que ses propos et celui du ministre suédois se rapportent parfaitement. . . le roi assure que la paix sera faite dans deux mois.* »

Tous ces avis étaient exacts ; on ne se trompait que sur l'époque de la paix, que l'on regardait comme très-prochaine, parce qu'on ne prévoyait pas les difficultés qui s'élevèrent entre les trois puissances, tant pour la médiation de la paix, que pour régler le démembrement. Les retards que ces difficultés mirent, pendant plus de dix-huit mois, à la signature de cet acte, déroutèrent ceux qui croyaient en avoir pénétré le mystère ; ne voyant rien s'effectuer, ils durent penser, ou qu'ils s'étaient trompés, ou que tout était rompu. Cette opinion devait s'accréditer d'autant plus à Versailles, qu'elle favorisait le système secret de Louis XV d'éviter la guerre, et que le successeur de Choiseul avait pour principe de ne suivre que le moins possible les vues de ce ministre.

Trois autres circonstances vinrent encore fortifier cette opinion, et firent oublier les avis donnés à temps par des agents adroits et actifs.

Au commencement de l'automne de 1771, les troupes prussiennes s'étaient multipliées et étendues en Pologne, en même temps que de grands envois d'armes et de munitions se faisaient en Silésie. L'Autriche, qui venait de signer son traité avec la Turquie, craignait que ce traité, connu à

Berlin, ne fût le vrai motif de toutes les mesures hostiles que Frédéric semblait prendre contre elle. Le résident français manda de Vienne (6 novembre 1771), que le ministre prussien s'en était expliqué avec Kaunitz, à qui il avait dit qu'il ne doutait pas que le roi ne rappelât ses troupes si elles donnaient de l'ombrage à la cour d'Autriche. En effet, deux jours après, ce ministre déclara positivement que sous un très-court délai on retirerait les troupes prussiennes, qui n'étaient entrées en Pologne que sur la demande de la Russie; et dans le même temps (12 novembre 1771), Van-Swieten annonçait la même chose au ministre français, en sortant d'une audience secrète que le roi, quoique malade, lui avait donnée : cette inquiétude réciproque semblait exclure un projet qui supposait une entière intelligence.

Depuis que les cours de Pétersbourg et de Berlin étaient enfin parvenues à signer un arrangement particulier entre elles (février 1772), des difficultés fréquentes s'élevaient entre leurs troupes. Le fougueux Saldern avait envoyé son secrétaire au général Belling, dont nous aurons occasion de voir la conduite; et celui-ci, pour toute réponse, l'avait congédié avec les plus violentes menaces (1). Postérieurement encore, le roi de Prusse, venant à Marienwerder pour y faire des actes de souveraineté (2), avait borné son voyage à une

(1) 14 avril 1772. De Thorn, on écrivait à Versailles : « *La Russie ne semble pas d'accord de tout ceci avec le roi de Prusse. Le secrétaire de Saldern, envoyé au général Belling, a été très-mal reçu de celui-ci, qui l'a menacé de le faire jeter par la fenêtre.* »

(2) *Lettre du ministre de France.* Dresde, 26 juin 1772.

« Le roi de Prusse a reçu à Marienwerder des nouvelles qui lui ont fait suspendre quelques formalités nécessaires à une prise de possession. On conjecture que ces nouvelles lui ont été données par le courrier expédié il y a quelques jours de Vienne à Pétersbourg, et que l'on sait avoir passé à Marienwerder, où il l'a retenu quatre heures. Des avis de Pétersbourg supposent toujours que la Russie n'entre que malgré elle dans les plans de Vienne et de Berlin. »

Au mois d'avril précédent, il avait été tenu à Marienwerder une

simple revue, sans effectuer aucune prise de possession; et Versailles était disposé à voir, dans cette course insignifiante, la rupture des projets qui avaient pu être proposés (1).

Enfin, Kaunitz trompait non-seulement la France, comme nous le verrons dans un moment, mais il garda pendant plus d'un an le plus grand secret avec Lobkowitz lui-même, jusqu'au mois de mai 1772. Ce ministre ne connut que la négociation relative à la paix de la Turquie(2); celle du démembrement lui fut soustraite : elle se traitait directement entre Kaunitz et Catherine, soit que Kaunitz eût voulu conduire seul cette importante affaire, soit qu'il craignît que Lobkowitz ne se laissât pénétrer par le résident français, dont on connaissait l'adresse et l'activité.

En effet, Sabatier à Pétersbourg et Durand à Vienne, cherchaient à vérifier leurs pressentiments sur la Pologne, mais sans pouvoir se procurer aucun éclaircissement.

Durand revint plusieurs fois à la charge auprès de Kaunitz, dont les réponses étaient bien propres à le jeter dans l'erreur. « *Nous ne pouvons supposer*, lui disait-il, *que Catherine veuille travailler à l'agrandissement de la Prusse. Les engagements que le roi nous a formellement déclarés ne tombent que sur la compression des troubles de la république, et sur la garantie du trône de Pologne au présent possesseur. S'il y a de nouveaux articles secrets, je les ignore.* »

assemblée, où l'on avait résolu de traiter ce pays comme appartenant en toute souveraineté au roi de Prusse, en vertu de droits établis par d'anciennes conventions entre ses auteurs et la Pologne.

(1) « *Lettre de...* Versailles, 28 juin 1772.

« Le voyage du roi de Prusse à Marienwerder semblait devoir être le signal de l'exécution des vues communes ou particulières des trois cours; et son retour à Berlin, sans avoir effectué ses prises de possession, autorise la conjecture qui se répand, que les mesures ont été découvertes par un incident dont on ignore encore la nature. »

(2) Encore ne connut-il que les pieces officielles qui passaient par ses mains. (Voyez les trois dernières notes du II[e] livre.)



Au bout de quelques jours, Durand insista encore, d'après la conduite que tenaient en Pologne les agents civils et militaires de la Prusse. Kaunitz répondit toujours dans le même sens, et rejeta l'idée d'un démembrement, comme devant entraîner une guerre générale en Europe; et, lorsqu'au moment de donner son consentement au partage, il laissa entrevoir à Durand que quelque chose se traitait entre Pétersbourg et Berlin, ce fut en présentant toujours comme impossible le projet auquel cependant il allait accéder. Lobkowitz parlait dans le même sens à Sabatier, mais avec cette différence qu'il ne maintenait Sabatier dans l'erreur que parce qu'il y était lui-même : il ne dissimulait pas les prétentions *légitimes* et *avouées* de sa cour sur le comté de Spiz et sur Sandecz; mais il les donnait comme absolument indépendantes d'une association à laquelle il ne pouvait croire. Sabatier partageait si bien son opinion sur ce point, que, malgré l'avis très-prompt qu'il eut de la convention signée, au mois de février 1772, entre Pétersbourg et Berlin, il la révoquait encore en doute, surtout depuis que, pressé par lui, Lobkowitz lui eut assuré qu'il ne la savait pas et n'y croyait pas.

Le ministre autrichien et Selder, son secrétaire, ignoraient donc absolument ce qui se tramait. Solms, toujours impénétrable avec eux, évitait tout ce qui pouvait avoir trait à une explication, mais était perpétuellement en conférence avec Panin, et, quelques instances que fissent auprès de lui les agents de France et d'Angleterre, niait constamment tout projet de partage. Était-ce par répugnance de parler d'une chose à laquelle il était fortement opposé?... Était-ce dans l'espérance que le plan ne s'exécuterait pas?

Quoi qu'il en soit, la correspondance de Sabatier prouve évidemment que Lobkowitz ne fut instruit que vers la fin de mai 1772, mais qu'en lui révélant ce qui jusque-là avait été un mystère pour lui, Kaunitz lui défendit expressément de faire aucune confidence à la France. Sabatier s'aperçut

bientôt du changement qui se fit en lui : il en rendit compte à Versailles; et la peine que Lobkowitz eut à lui avouer ce changement, dont il ne pouvait lui dire la cause, est une nouvelle preuve de la longue erreur dans laquelle on l'avait tenu jusqu'alors.

Le ministre autrichien à Paris (Mercy) avait observé le même silence; et même, en annonçant à d'Aiguillon que la cour de Vienne allait s'occuper de faire accepter par les Turks un armistice et un congrès, il ne laissa point entrevoir la part qu'elle prendrait au sort de la Pologne. Ce ne fut qu'au commencement de mai, qu'il parla de l'arrangement des trois cours.

Au reste, comme nous l'avons déjà vu, cet arrangement était encore très-vague. Lobkowitz, instruit enfin qu'il en existait un, ignorait absolument quelles en seraient les conditions, et ne reçut les instructions définitives que le 24 juillet 1772. Le traité fut signé le 5 août; on brusqua cette conclusion, autant que l'on avait traîné celle des arrangements préliminaires; mais cette conclusion elle-même pouvait faire naître de nouveaux obstacles au moment de la signature : on pouvait encore dire que rien n'était moins certain. Jamais un acte si intéressant entre trois puissances, ne fut rédigé avec autant de lenteur, de dégoût, je dirai même de répugnance, par deux d'entre elles. La force de la Russie avait triplé en Pologne; ce n'était pas contre les Polonais, qui ne pouvaient plus faire de résistance : c'était donc contre ses copartageants, dont elle se défiait, et auxquels elle voulait toujours montrer l'appareil d'une défense redoutable.

Il est probable que Panin avait excité la tzarine à augmenter en Pologne le nombre de ses troupes, dans l'espérance de pouvoir détruire l'arrangement projeté; il continuait toujours à le nier vis-à-vis de tous les étrangers : au mois de juin, lord Catchard, ministre anglais à Pétersbourg, ne put tirer de lui qu'une dénégation formelle. Psarski, en-

voyé à Pétersbourg par le roi de Pologne, reçut la même réponse, avec l'assurance que Catherine serait fidèle à ses promesses; et lorsqu'au commencement de juillet, Panin parut n'être pas éloigné d'admettre un *démembrement proportionnel*, la manière dont il parla décelait le désir qu'il aurait eu que les cours de Vienne et de Pétersbourg employassent leurs forces pour arrêter l'agrandissement du roi de Prusse.

Saldern parlait dans le même sens à Varsovie (29 juin 1772, lettre écrite de Varsovie par le secrétaire de Saldern), avec d'autant plus de confiance, qu'il avait reçu ordre de communiquer verbalement au général autrichien le mécontentement que sa cour éprouvait de la mauvaise foi avec laquelle on agissait envers elle. « *Lorsque nous avons*, disait-il, *donné ordre à nos troupes de traiter les Autrichiens comme amis, nous n'avions aucune connaissance des desseins que l'on a dévoloppés depuis, et qui ne sont que trop constatés par les faits.* » Il parle des usurpations épouvantables qu'on médite; il soutient que sa cour n'a aucune part à cette inique opération, et fait entendre qu'elle s'y opposera de tout son pouvoir.

L'opinion de Saldern sur ce démembrement, qu'il ignorait, auquel il n'aurait pas voulu croire, se trouve énoncée avec dûreté, mais avec force, dans une dépêche qu'il adressait à Panin (*Pièces justificatives*, nº V), le 4 juin 1771. On y voit clairement toutes les menées que le ministre prussien Benoît employait pour empêcher la pacification de la Pologne; l'embarras que ce ministre éprouvait quand Saldern lui en faisait des reproches, et comment celui-ci reçut la proposition de donner au roi de Prusse une portion convenable de la Pologne. Cette lettre prouve encore que, sans la cupidité de Frédéric, sans la faiblesse de Catherine pour un allié qu'elle craignait surtout de perdre, le démembrement, arrêté et même signé, aurait pu encore n'avoir pas lieu; car telle était la force des vices politiques qu'offrait l'acte du



mois d'août 1772, qu'à Pétersbourg et à Vienne, non-seulement on en rougissait, mais que les ministres eux-mêmes, après l'avoir sanctionné, après l'avoir fait, à force de menaces, sanctionner par la diète même, auraient vu avec plaisir qu'il ne fût pas exécuté. C'est ce qui résulte évidemment de plusieurs faits contenus dans les dépêches de Sabatier, depuis 1772 jusqu'en 1774 (*Pièces justificatives*, n° VI). L'Autriche et la Russie, également étonnées de ce qu'elles faisaient, osaient à peine se l'avouer, et pouvant encore moins se l'expliquer à elles-mêmes, *ne trouvaient dans la diplomatie aucun exemple de la marche qu'elles avaient suivie* pour se laisser conduire à cette iniquité impolitique.

Nous avons peut-être fatigué nos lecteurs par les détails longs et quelquefois minutieux dans lesquels nous sommes entrés; mais ils nous ont paru nécessaires pour établir clairement l'origine, les progrès, la sanction d'un traité qui a si fort influé sur les destinées de l'Europe.

Qu'on ne croie pas, cependant, que le démembrement ait été signé, le 5 août, tel que nous le verrons s'exécuter. Ce n'était encore qu'une première démarcation générale, susceptible d'être réduite ou étendue, c'est-à-dire pouvant encore donner lieu à beaucoup de difficultés, et même à une rupture. Pétersbourg fut sur le point d'en provoquer une, et n'accéda aux prétentions toujours croissantes de l'Autriche qu'après en avoir obtenu l'engagement que, si le congrès de Fokschani se rompait, elle ne se mêlerait point de la guerre des Turks. Ceci nous ramène à tous les obstacles qui retardèrent la paix de la Turquie; cette paix couronna le démembrement de la Pologne, et prépara son entière destruction.

Dans le livre suivant, nous verrons par quelles intrigues, après plus de dix-huit mois de négociations, on ne parvint encore qu'à ouvrir un congrès inutile; et ces intrigues ont une telle connexion avec celles que nous venons de voir, que nous avons cru devoir les placer à la suite les unes des

autres et reporter dans les livres III et IV le récit des vains efforts que faisaient pendant ce temps les confédérés et les Ottomans.

On nous objectera peut-être que ce récit présentera moins d'intérêt aux lecteurs, déjà instruits de l'accord spoliateur dont nous avons rendu compte. Nous répondrons à cela, 1° en répétant, ce que nous croyons avoir bien prouvé, que rien n'était encore moins sûr que cet accord; 2° que, d'après cette incertitude même, d'après l'opposition personnelle de Marie-Thérèse, le peu d'empressement de Catherine, et le mécontentement de Panin, si les Turks eussent repris l'avantage, si Pulaski, Sawa, Dumourier, et surtout Oginski, eussent réussi dans leurs entreprises, il est certain que le démembrement n'aurait pas eu lieu. Il nous semble donc que nos lecteurs, justement indignés des longues intrigues dont nous avons été obligés de leur donner le détail, ont dû faire en secret des vœux pour que toutes ces manœuvres fussent déjouées; elles ne pouvaient l'être que par les revers qu'auraient éprouvés les armées russes : et nous suivrons sans interruption la marche de ces armées, après avoir suivi tous les détours des négociations.

LIVRE DEUXIÈME.

I. *Premières tentatives de Frédéric pour la paix de Turquie.*

En sortant de l'entrevue de Neustadt, Frédéric n'avait pas perdu un instant pour engager Catherine à donner la paix aux Turks. Dans la lettre qu'il lui écrivit à cet effet, il employa les réflexions les plus propres à la déterminer : il lui citait son propre exemple pour lui prouver que le moment où l'on avait les plus grands succès était celui où l'on devait terminer la guerre; il lui faisait envisager les suites funestes que pourraient avoir les moindres revers, et tous les motifs qui devaient la porter à profiter d'une circonstance favorable, résultat d'événements qu'elle n'avait pu prévoir; enfin il l'engageait à mettre des bornes à des dépenses et à des entreprises toujours ruineuses pour les États les plus florissants, de quelque bonheur qu'elles soient accompagnées.

Catherine n'avait pas encore perdu l'espérance de voir réussir ses projets contre l'empire ottoman, et cet espoir suffisait pour éloigner toute idée de paix; mais ce qui lui déplaisait surtout, c'était la médiation des Autrichiens; sa vanité en était choquée, autant que sa politique en était inquiète. Le caractère personnel des deux souverains s'opposait encore à toute intelligence entre les deux États. Marie-Thérèse avait, par son courage, conquis ou défendu

les siens contre une ligue terrible; Catherine avait usurpé ceux de son époux et de son fils; et l'usurpation avait été suivie d'un crime plus grand encore. Marie-Thérèse, célèbre par elle-même, avait sans ostentation des qualités royales et des vertus privées. Catherine, avide de célébrité, affectait les vertus qui pouvaient ajouter à sa renommée, et ne faisait aucun cas de toutes les autres. Kaunitz, si cher à l'impératrice-reine, si puissant sur son esprit, si adroit à lui suggérer les sentiments dont sa politique avait besoin, n'avait jamais pu parvenir à détruire, pas même à diminuer l'antipathie qu'elle avait contre Catherine, et dont elle ne dissimulait pas le motif. Catherine, après avoir regardé comme un outrage pour elle la neutralité des Autrichiens dans une guerre que la Porte lui avait déclarée, jouissait avec fierté d'avoir vaincu sans eux; elle était indignée des menaces, quoique toujours timides et circonspectes, qu'ils avaient osé lui faire.

II. *Catherine préfère traiter directement.*

Par égard pour le roi de Prusse, elle ne voulut pas cependant paraître se refuser à ses instances; mais elle fit entendre qu'elle exigeait que les Turks lui demandassent la paix à elle-même, avec la soumission à laquelle ils devoient être réduits par leurs désastres; qu'une nouvelle campagne ne pouvait qu'augmenter ses conquêtes et aggraver leurs malheurs; qu'elle ne se départirait d'aucune des acquisitions que sa position présente lui promettait; que si elle consentait à interrompre le cours de ses victoires, si l'amour de l'humanité lui faisait souhaiter d'arrêter l'effusion du sang, ce ne serait qu'en obtenant dès ce moment, de la terreur de ses ennemis, ce qu'elle était déterminée à leur enlever par la force; en un mot, qu'elle se prêterait, sans l'intervention d'aucune autre puissance, aux avances formelles que lui feraient les vaincus et aux sacrifices qui leur étaient commandés par les événements.

Roumianzoff reçut ordre de rester en Moldavie à la tête de son armée, d'y poursuivre ses avantages avec une nouvelle vigueur, malgré l'épuisement et la misère des troupes, et d'enlever aux Turks tout ce qui leur restait sur cette rive du Danube. Il lui était enjoint en même temps de chercher, comme de lui-même, à entrer en négociation avec le grand-visir, et à traiter directement du vainqueur au vaincu. Roumianzoff était bien plus disposé à exécuter le second article de ses ordres que le premier, et ne tarda pas à faire des ouvertures au grand-visir, avec le désir très-réel d'entamer une négociation; mais le visir, d'autant plus circonspect que l'ignominie de sa déroute lui faisait craindre pour sa fortune et même pour sa tête, répondit qu'il n'avait aucun pouvoir pour traiter une affaire de cette importance, et qu'il allait en rendre compte au grand-seigneur.

Parmi les ministres turks, ceux qui avaient été les plus portés pour la guerre, reconnaissaient la nécessité de la paix; mais ils voyaient en même temps que cette paix devant être honteuse, coûterait la vie à ceux qui la signeraient. Ils commençaient à faire des intrigues pour rappeler au ministère les partisans connus de la paix, afin que ceux-ci devinssent victimes du traité qui serait conclu : aucun d'eux ne voulait se fier à la Russie; et l'avis unanime du divan fut qu'on ne pouvait entrer en négociation sans consulter les deux cours auxquelles on avait déjà demandé d'être médiatrices.

III. *Mémoire contenant le refus de la médiation.*

Cependant Catherine, en attendant le succès de la double tentative qu'elle faisait à Constantinople et à Varsovie, avait, depuis sa première réponse au roi de Prusse, confirmé son refus de la médiation par un Mémoire qu'elle lui avait fait adresser ministériellement. Elle disait dans cet écrit « que son empressement pour rétablir la paix l'avait portée à écrire au général de ses armées, pour offrir

au visir de traiter avec lui, mais en faisant cette offre en son nom et sans citer sa souveraine; que, malgré cela, elle recevrait toujours avec plaisir les bons offices de S. M. Prussienne et de LL. MM. Imp.; que cependant, ayant pris avec l'Angleterre l'engagement de ne point traiter sans sa médiation, et prévoyant les efforts que ferait le ministère français pour y joindre la sienne, *ce à quoi elle ne pouvait jamais consentir*, elle saurait gré au roi non-seulement de ne pas remplir les fonctions de médiateur, mais encore d'engager la cour de Vienne à se désister et à se contenter de faciliter, par ses négociations, la conciliation des parties belligérantes. »

Le ministre prussien à Vienne eut ordre de lire ce Mémoire au prince de Kaunitz (fin de novembre 1770), sans lui en laisser copie, et sans y ajouter aucune réflexion. Depuis l'entrevue de Neustadt, Kaunitz, impatient de jouir de son triomphe, et de voir Frédéric réduit à être un instrument de la politique autrichienne, était sorti de son flegme accoutumé : il comptait les jours et les heures; il se rassurait à peine sur la longueur de son attente, en supputant combien il fallait de temps pour que cette proposition lui revînt, par le détour qu'elle avait à faire. Sa surprise fut extrême en considérant la légèreté, disait-il, avec laquelle le roi de Prusse lui faisait donner avis d'une telle réponse. Instruit qu'à Pétersbourg on était déterminé à faire une troisième campagne, il commença à craindre que Frédéric ne se fût attaché plus que jamais à son système d'union avec la Russie. Il avait peine à s'avouer lui-même cette illusion; mais, étonné du peu de succès de sa politique, voyant avec dépit Frédéric se dérober à l'ascendant qu'il croyait avoir pris sur lui, et sortir du plan qu'il lui avait tracé à Neustadt, et que ce monarque avait paru suivre, il l'accusait d'être retombé dans sa défiance naturelle dès qu'il avait été rendu à son propre caractère. Il regrettait de n'être pas plus souvent à portée de converser avec lui,

pour l'amener à des principes fermes et constants, pour l'éclairer sur le danger dont le menaçait le trop grand accroissement de la Russie, et sur l'intérêt commun qui devait les porter à s'y opposer. Ce fut alors que, pour ramener le roi au plan qu'ils avaient concerté ensemble, il prit la résolution de faire partir en hâte pour Berlin le fils du célèbre médecin Van-Swieten, dont nous avons parlé dans le livre précédent. Ce jeune homme, depuis quelque temps, suivait avec succès les plus importantes légations; il avait des connaissances étendues dans tous les arts dont Frédéric faisait son amusement et son occupation. A tant de connaissances acquises et à des talents naturels il joignait assez de présomption et d'adresse pour n'être pas effrayé d'un tel juge et pour chercher, par des moyens séduisants, à s'insinuer dans son esprit. Cependant, comme ce monarque solitaire mettait quelquefois de l'inconstance et plus souvent de la méfiance dans l'accès qu'il donnait chez lui aux étrangers et surtout aux ministres, Kaunitz ne fondait pas entièrement son espoir sur cette nouvelle tentative : il craignait que cette médiation sur laquelle il avait paru si indifférent ne lui échappât; qu'une paix précipitée n'assurât aux Russes des avantages dangereux pour la monarchie autrichienne; et afin d'encourager les Turks à continuer la guerre, il les flattait de la double alliance de Versailles et de Vienne, tandis qu'il voulait les amener à ne traiter qu'avec celle-ci pour lui assurer à elle seule le bénéfice du traité.

IV. *Agitation de la cour de Vienne.*

La cour de Vienne se trouvait alors dans une agitation violente. L'Autriche et la Prusse, après avoir mesuré si longtemps leurs forces dans une guerre terrible, craignaient également une rupture qui pouvait porter à la Prusse un coup mortel, ou enlever à l'Autriche quelques-unes de ses anciennes provinces. L'empereur se récriait contre la mau-



vaise foi du roi, qui avait, disait-il, *cherché à le tromper* sous l'apparence de l'amitié, ou au moins sous celle d'une déférence entière; mais en même temps, ce jeune prince n'avait encore d'autre politique que celle de se faire redouter comme un conquérant, de se réunir avec les forts pour attaquer les faibles. Dans ses vastes projets, il comptait la justice pour rien, l'utilité pour quelque chose, l'éclat pour beaucoup. A ses yeux la gloire était toujours inséparable de l'accroissement de la puissance; et voyant Catherine résolue à continuer la guerre contre les Turks, il voulait, en s'alliant avec elle, profiter d'une conjoncture qui lui semblait si favorable, et se hâter de prendre sa part des dépouilles de l'empire ottoman. La faiblesse des Turks lui assurait une victoire facile; et leur ruine, selon lui, était bien préférable au maintien de la balance entre les deux empires.

Kaunitz voulait toujours tenir cette balance; mais nous venons de voir qu'il avait échoué dans les moyens par lesquels il avait cru s'assurer du roi de Prusse. Toutes les démarches de ce monarque tendaient à faire croire qu'il sacrifierait tout à son alliance avec Pétersbourg. Les insinuations qu'il faisait faire à Vienne, depuis l'entrevue de Neustadt, étaient toujours pour que la Russie ne terminât la guerre qu'avec des avantages. Kaunitz reconnaissait, mais trop tard, qu'il n'avait aucun secours à espérer de Berlin pour établir la sécurité de l'Autriche et pour mettre un frein à l'ambition de Catherine; il s'étonnait de n'avoir pu intimider Frédéric en rassemblant une partie des forces autrichiennes, comme pour lui faire pressentir qu'on se déterminerait à quelque parti violent; et le roi aimant mieux attendre tout du temps que risquer de mécontenter Catherine, une troisième campagne devenait inévitable. Dans cette position, que devait faire l'Autriche? Fallait-il se déshonorer par faiblesse, en renonçant à la médiation que les Turks avaient demandée, et en laissant la Russie leur imposer, après de nouvelles victoires, des conditions de

paix incompatibles avec la tranquillité de l'Europe? Fallait-il se déshonorer par la perfidie, en renonçant, pour attaquer les Turks dans leurs revers, à la neutralité qu'on leur avait promise sous la garantie de la France, et en renversant ainsi tous les systèmes des alliances de l'Europe, que Kaunitz regardait comme son ouvrage, et dont il était si fier? Ou fallait-il enfin s'allier franchement avec les Turks, comme la France l'avait tant de fois sollicité, et se rendre à la politique d'une cour dont jusque-là il avait éludé toutes les instances?

V. *Sentiments de Marie-Thérèse et de Joseph.*

Marie-Thérèse se trouvait dans une extrême perplexité. Une alliance avec la Porte lui paraissait une chose si extraordinaire pour la maison d'Autriche, qu'elle ne croyait pas alors qu'on pût jamais la déterminer à en donner l'exemple; mais lorsque son fils osa lui parler de s'unir avec la Russie et d'attaquer l'empire ottoman, elle reçut mal ces deux propositions. Sa piété repoussa la première; sa justice se refusa à la seconde : elle répondit, avec autant d'énergie que d'indignation « que jamais elle ne s'allierait avec une femme adultère, qui avait fait assassiner son mari. »

L'empereur, beaucoup moins attaché aux principes, ne perdait pas son plan de vue, et, au milieu de tous ces embarras, montrait en toute occasion la volonté ferme de suivre tôt ou tard un projet dont son imagination ne calculait que le succès. Dans l'espoir de le faire enfin adopter par Kaunitz, il s'attachait à caresser l'orgueil de ce ministre; il était entretenu dans ses idées par le général Lascy, flatteur assidu de sa bouillante jeunesse, et qui ne parlait que de chasser les Turks de l'Europe; en un mot, cette union avec la Russie, que Joseph conclut aussitôt qu'il régna par lui-même, ces projets qu'il fit quelques années plus tard avec Catherine pour partager l'empire d'Orient, il aurait voulu les signer dès ce moment, et, à la gloire de les

12

avoir inventés et fait adopter, joindre celle de les exécuter aux yeux de l'Europe immobile : en vain aurait-on essayé de faire entendre à cette tête ardente le langage d'une raison froide et exacte. En vain lui aurait-on prédit et les obstacles qu'il trouverait en Turquie, et ceux que la Prusse lui susciterait dans ses propres États ; cette prédiction, qui devait se vérifier par la suite, ne l'eût pas arrêté alors, puisque ces obstacles mêmes ne l'arrêtèrent pas quelques années après, et qu'on l'a vu lutter et se roidir contre eux jusqu'à son dernier soupir : il fallait donc employer d'autres moyens pour empêcher l'exécution d'un plan subversif de toute la politique européenne.

VI. *Triumvirat de Kaunitz, Staremberg et Bender.*

Il est certain, et l'on tient de sa bouche même, qu'il se forma alors à Vienne une espèce de triumvirat (1), réuni pour empêcher, combattre, ou au moins éloigner ce projet; un autre ministre d'État entreprit de donner à Kaunitz la force et la fermeté qui lui manquaient quelquefois en présence de Joseph, et de le soustraire à l'ascendant que le jeune prince s'efforçait de prendre sur lui : c'était le comte de Staremberg, que Marie-Thérèse destinait à remplacer quelque jour Kaunitz dans le poste de premier ministre, et qui autrefois l'avait remplacé dans l'ambassade de France. Staremberg avait achevé à Paris l'ouvrage commencé par Kaunitz; il avait signé l'alliance des deux cours de Vienne et de Versailles ; il s'applaudissait d'un ouvrage si utile à la monarchie autrichienne, et ne voyait qu'avec inquiétude les dangereuses atteintes que les projets de l'empereur devaient porter à cette alliance. Celle des Turks lui paraissait nécessaire dans les circonstances où l'on se trouvait ; il craignait peu l'éloignement que Marie-Thérèse avait témoigné pour cette alliance, parce qu'il savait que Kaunitz parviendrait à la lui

(1) Rulhière, dans ses notes, parle de ce triumvirat, pour en avoir été informé par l'empereur lui-même.



faire adopter; mais il craignait beaucoup plus la véhémence de Joseph, contre lequel Kaunitz ne voudrait peut-être pas soutenir une contradiction dont ce prince s'offenserait. Il s'agissait d'empêcher que le ministre, en cédant peu à peu, ne se trouvât enfin entraîné par l'impétuosité de l'empereur; pour cela, Staremberg rechercha le confident intime de Kaunitz, homme intègre, laborieux, modeste, d'un esprit ordinaire, mais d'un sens droit, vivant dans une profonde retraite, où son application constante épargnait à son ministre les grandes fatigues et l'assiduité du travail: jamais on n'avait mieux choisi un coopérateur discret, fidèle, éloigné de toute espèce d'ostentation. Staremberg s'unit intimement avec lui; leur façon de penser était absolument la même. Le baron Bender (c'était le nom du confident), croyait que, dans le partage de l'empire turk, les avantages que l'Autriche acquerrait ne pouvaient pas la dédommager d'avoir, pour longtemps et peut-être pour toujours, compromis sa tranquillité; que les Russes, devenus maîtres de tant de provinces occupées par des Slaves et des Grecs, de même religion qu'eux, y formeraient un empire bien plus redoutable que celui des Turks dans sa décadence; que le voisinage de ce nouvel empire serait surtout dangereux pour la cour de Vienne, parce qu'elle tient sous sa domination un grand nombre de Slaves et de Grecs, de tout temps portés vers la domination Russe; et que, quelle que soit la cause de ce penchant, le résultat est une émigration fréquente en Russie, dont la tzarine est regardée par ces peuples comme leur souveraine autant que comme leur protectrice. Également alarmés des événements qui se préparaient, ces deux hommes travaillèrent d'accord pour les arrêter : il s'agissait de soutenir Kaunitz contre lui-même, non pas contre sa fierté, qui aurait voulu se refuser souvent aux volontés du jeune empereur, mais contre son insatiable ambition, qui n'osait contredire ouvertement celui dont un jour devait dépendre son existence ministérielle.



Bender justifia le choix de Staremberg : il remplit son rôle avec l'exactitude la plus suivie ; il devint le point de rapprochement entre deux ministres d'un esprit bien plus étendu que le sien, mais dont les caractères étaient incompatibles. Tant que ce triumvirat subsista, tant que l'empereur, comme il s'en est vanté lui-même, ne fut pas parvenu à le dissoudre, en faisant nommer Staremberg à une place brillante, mais qui l'éloignait de Vienne, l'administration des Pays-Bas, non-seulement il trouva une opposition constante à ses projets, mais on prit des résolutions qui leur étaient directement contraires. Elles occasionnèrent quelquefois de vives altercations entre l'impératrice-reine et son fils. Le bruit courut même un moment que cette mésintelligence était portée au dernier point, et que l'empereur menaçait de quitter Vienne. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'épargnait point à Kaunitz les plus vifs reproches sur les prétendues entraves que l'alliance avec la France mettait dans la politique autrichienne.

VII. *Conseil tenu à Vienne pour décider du sort de l'empire ottoman.*

Marie-Thérèse, balancée entre l'amour maternel et la confiance qu'elle devait à son ministre, ne voulut céder qu'à l'évidence des raisons. Kaunitz, intimidé, ne voulut pas avoir à répondre seul des événements ; il demanda à discuter, avec les autres ministres d'État, les résolutions qu'il avait à proposer ; et le conseil autrichien, qui n'avait pas été convoqué depuis bien des années, s'assembla en présence de l'empereur et de sa mère.

La destruction ou la conservation de l'empire ottoman fut le sujet de cette grande délibération ; car tel était l'état de faiblesse où se trouvait cet empire, jadis si redouté, que sa perte devenait inévitable, si elle eût été décidée à Vienne comme elle l'était à Pétersbourg. Il est bien vrai que, dix-huit ans après, nous l'avons vu résister à la Russie et à l'Autriche conjurées et coalisées contre lui ; mais alors



la Prusse le secourut plus efficacement par ses menaces, qu'elle n'aurait pu le faire par la force de ses armes. La Prusse à la même époque se trouvait en opposition avec la Russie et fut au moment de se joindre à la Suède pour l'attaquer. Mais en 1771, Frédéric était, ainsi que nous l'avons vu, décidé à ne point se séparer de la Russie ; et la mésintelligence qui régnait entre lui et la cour de France ne lui laissait aucun espoir de retrouver à Versailles l'alliance qu'il eût perdue à Pétersbourg : il eût donc suivi les destinées de la Russie, quoique de jour en jour plus effrayé de son agrandissement. C'est ce qui faisait le malheur de la Turquie ; c'est ce qui la soumettait forcément au parti que Vienne allait prendre ; c'est ce qui jette un si grand intérêt sur ce conseil, qui pouvait changer le sort de l'Europe et d'une partie de l'Asie, parce que l'empire du croissant ne pouvait être détruit sans allumer dans ces deux parties du monde des guerres longues et sanglantes.

VIII. *Questions qu'on y agite.*

Les questions que l'on allait agiter furent ainsi présentées :

1° Si on laisse les Turks à eux-mêmes, les vices sans nombre de leur administration militaire, l'indiscipline de leurs meilleures troupes, et l'inutilité des autres, pourront-ils les défendre contre des ennemis déjà vainqueurs ?

2° Quand même l'empire ottoman sortirait de cette violente crise sans être entièrement anéanti, pourra-t-il éviter un grand démembrement ? Et alors, que fera cette puissance russe, déjà si colossale, avec l'augmentation de forces que lui donneront les provinces conquises ?

3° Si, en secourant les Turks, on les tire du péril extrême où ils sont, n'apprendront-ils pas à connaître les fautes qui les y ont conduits ; et, en les réparant, ne redeviendront-ils pas ce qu'ils étaient autrefois, lorsqu'ils donnaient à la maison d'Autriche de si fréquentes et de si terribles alarmes ?

4° Si on abandonne la médiation qu'on leur a offerte et qu'ils ont demandée, n'est-ce pas perdre volontairement en Europe la considération qui, dans un grand État, fait partie essentielle de sa puissance, et la perdre impolitiquement, pour laisser la Russie maîtresse de ne fixer à ses conquêtes d'autres bornes que son ambition?

5° Si on se joint à elle pour attaquer les Turks, le premier effet d'une injustice criante ne sera-t-il pas de bouleverser tout le système des alliances de l'Europe?

6° Dans ce cas, la meilleure part de l'empire ottoman ne sera-t-elle pas réclamée par les Russes comme déjà maîtres, ou au moins comme ayant à prétendre de plus grandes indemnités, puisqu'ils auront plus longtemps soutenu la guerre?

7° Dans ce cas encore, le partage même des provinces conquises ne sera-t-il pas un sujet de guerre entre les conquérants?

8° Enfin, en supposant que le partage pût se faire de concert, le voisinage des Russes parvenus à ce comble de puissance, n'offrira-t-il pas à l'Autriche des inconvénients bien plus grands que les avantages de ses nouvelles conquêtes?

Dans l'examen de ces questions entre l'impératrice-reine, son fils et son ministre, chacun suivit et conserva son caractère.

Marie-Thérèse connaissait le prix de la paix et celui d'une conscience exempte de reproches; elle repoussait toute entreprise qui lui aurait ôté l'une ou l'autre: elle aurait voulu qu'on se fût entendu avec la France pour faire accepter une double médiation, seul moyen juste et raisonnable d'établir une paix solide. Joseph soumettait avec peine la vivacité de son imagination à l'examen de toutes ces questions; il partait toujours d'un point unique, qu'il présentait comme indubitable, et auquel il ramenait tout : ce point était la ruine très-prochaine des Turks. Il ne vou-



lait pas qu'on attendît que les Russes parussent devant Belgrade; il voulait y être avant eux; il voulait les précéder dans toutes les villes ou provinces qui pouvaient être à la bienséance de l'Autriche; il assurait d'ailleurs qu'il faudrait aux Russes plus de quarante ans pour s'affermir dans leurs nouvelles possessions; et que, pendant cet intervalle, leur extrême épuisement non-seulement les rendrait peu redoutables, mais lui offrirait des facilités pour les chasser de leurs conquêtes. Ainsi en s'alliant avec eux pour anéantir la Turquie, ce prince, dont la tête était un volcan, se croyait déjà sûr de faire des Russes d'abord des instruments, puis des victimes de son ambition.

Kaunitz, plus calme, plus sage, plus homme d'État, combattit avec succès toutes ces erreurs de l'ambition et de l'inexpérience; il fut soutenu par tous les vieux ministres. Il convint qu'un gouvernement aussi altéré dans ses principes que l'était celui de Constantinople, quand il avait une fois perdu son ancienne force, l'avait perdue pour toujours; parce que dans un grand État, et surtout dans un grand État qui décline, le retour aux anciens principes est impossible, et plus encore quand ces anciens principes tiennent au fanatisme; que cela ne s'était jamais vu; que les Turks, si longtemps la terreur de l'Europe pendant que l'Europe n'avait à leur opposer que sa bravoure, n'étaient plus en état de lutter contre elle depuis que l'Europe instruite opposait à leur ignorance les savantes combinaisons de l'artillerie, de la tactique et du génie; que leur empire tendait, il est vrai, à une dissolution totale; que cependant cette dissolution pouvait encore être retardée pendant de longues années, tant par leurs efforts, que par les efforts et les intérêts politiques de plusieurs autres puissances; que ce à quoi la politique autrichienne devait se borner en ce moment, c'était à bien étudier les effets de ce retard, ainsi que sa durée, et à en tirer pour elle le parti le plus utile. Cette discussion fut traitée par lui avec toute la pro-

fondeur et toute la sagacité d'un homme supérieur : il rendit compte de l'état actuel des négociations relativement à la paix, proposa et fit adopter un avis qui parut concilier toutes les vues.

D'après cet avis, l'Autriche devait se contenter d'aider les Turks à retarder leur chute, mais de les aider sans risquer de se compromettre et de pouvoir être ébranlée par l'explosion qui ferait crouler ce vaste empire. Elle devait conclure avec la Porte un traité, que déjà on commençait à négocier, et qui demeurerait très-secret, afin qu'elle pût toujours prétendre à la médiation. Par ce traité, elle s'engageait à employer tous les moyens possibles pour procurer à la Turquie une paix honorable ; parmi ces moyens on devait, il est vrai, comprendre la force des armes; mais le traité devait être conçu de manière à laisser un champ libre à de longues négociations, et cependant à empêcher qu'une paix précipitée ne se fît, à l'insu de l'Autriche, entre les parties belligérantes : il devait soutenir le courage des Turks dans leurs revers. Le ministère turk était disposé à des sacrifices secrets, pour s'épargner à lui-même les dangers d'une paix humiliante : on obtiendrait de lui des cessions de territoire et des sommes considérables pour les frais des armements. Kaunitz ajouta que ces armements devaient en imposer également, et à la Russie déjà épuisée, et au roi de Prusse, qui craignait la guerre ; que ce parti offrait tous les avantages, puisqu'il assurait l'intervention de l'Autriche dans la paix, qu'il gagnait du temps, qu'il donnait de la crainte aux Russes, de la confiance aux Turks, de la circonspection au roi de Prusse; qu'il procurait à l'Autriche des acquisitions importantes, et qu'il la mettait d'avance en état de soutenir la guerre, si les événements rendaient la guerre indispensable.

Présentées par Kaunitz, ces propositions furent agréées et devaient l'être. Il était difficile d'en faire de meilleures, à moins d'admettre la France dans les moyens qu'on voulait

employer contre la Russie en faveur de la Porte.' Cette admission était trop contraire aux intentions de Kaunitz; Marie-Thérèse en était bien moins éloignée que lui : elle voulait profiter, mais non pas abuser de l'alliance avec la France. Elle n'osa pas cependant combattre directement l'avis de Kaunitz, qui, d'ailleurs, était généralement adopté ; elle avait entendu avec peine Joseph développer ses ambitieux projets; et après avoir lutté contre les prétentions ardentes de son fils, elle ne se sentait pas la force de se refuser aux vues plus pacifiques de son ministre. Mais, soit qu'elle prévît les ébranlements que les projets de Joseph donneraient un jour à la monarchie autrichienne, soit qu'elle fût affectée de voir la politique tortueuse qui trompait la France, son alliée, pour faire à son insu une alliance illusoire avec la Turquie, l'impératrice-reine parut très-émue à la fin du conseil, et laissa couler quelques larmes, qui attestaient et honoraient également et la droiture de son âme et la justesse de son esprit.

Le résultat de ce conseil, qui pouvait être si fatal à la Pologne, quoiqu'on ne parût pas s'occuper d'elle, lui laissait cependant l'espoir que l'Autriche, conservant, d'une manière ou d'une autre, une grande influence sur la paix, en profiterait pour arracher la république à la tyrannie de Pétersbourg. C'était aussi tout ce que la France demandait à Vienne, ce qu'elle demandait sans cesse. Choiseul avait cru qu'il y parviendrait, en armant les Turks en faveur des Polonais; mais le malheur qui poursuivait les braves descendants des Sarmates, leur ôtait pour lors, à Versailles, leur plus fort appui.

IX. *Disgrâce de Choiseul.*

Une longue intrigue avoit préparé la chute de Choiseul. Le principal rôle avait été donné à une femme de la classe la plus abjecte, qui passa de là dans les bras du monarque, pour lui surprendre un ordre d'exil contre Choiseul. La disgrâce de ce ministre, qui régnait avec Louis XV, et sem-



blait devoir régner aussi longtemps que lui, eut les suites les plus importantes pour la France, pour l'Europe en général, et surtout pour les événements dont nous continuons le récit. A cette époque, une guerre en Europe paraissait inévitable. Nous avons vu que Choiseul, en signant avec l'Angleterre le traité de 1763, avait marqué secrètement un terme à cette paix, devenue nécessaire par une suite de fautes; et ce terme arrivait. Dans le mouvement général que devait produire le renouvellement de la guerre, la cour de Vienne, déjà ébranlée par les événements que nous avons racontés, aurait été nécessairement entraînée; et cette longue résistance que Kaunitz avait opposée aux desseins du ministre français, aurait enfin cédé à la force des circonstances.

Les ennemis du duc de Choiseul, et, parmi eux, Frédéric lui-même, trompés par quelques fausses apparences, ont cru devoir regarder ce ministre comme un esprit remuant, dont l'inquiétude et l'activité cherchaient à susciter des troubles dans tous les États de l'Europe, sans autre dessein que de maintenir la France tranquille; ils lui attribuèrent, avec non moins d'injustice, le soulèvement de la Pologne. Mais Rulhière en a fidèlement tracé la cause et les progrès; nous avons vu que ce soulèvement avait été et devait être provoqué par la diète de 1766; et peut-être le reproche que l'histoire aurait plutôt le droit de faire à Choiseul serait-il d'avoir secondé trop tard, ou au moins d'avoir employé d'abord des moyens trop faibles, pour seconder les efforts des confédérés (1). Nous avons vu aussi comment

(1) Nous avons trouvé la note suivante, écrite de la main de Rulhière : « On l'accusa même d'avoir cédé volontairement à l'ascendant de la cour de Vienne; et nous savons, au contraire, avec certitude, qu'après la paix de 1763, Choiseul, loin de se conduire en ancien sujet de la maison de Lorraine, fit plus d'une tentative pour rompre une alliance si préjudiciable à la France. Ce n'est pas ici le lieu de raconter comment ces nœuds, qui n'étaient pas son ouvrage, se trouvèrent indissolubles. »

Catherine, en travaillant à détruire, dans toutes les cours du Nord, le crédit de la France, et à former cette graude ligue qui devait être nommée la saint-alliance, avait forcé Choiseul à lui susciter tous les embarras dans lesquels elle se trouvait engagée. Ce qui a pu tromper les ennemis de ce ministre et le leur faire considérer plutôt comme un esprit inquiet et remuant, que comme un génie vaste et qui eut de grands desseins, c'est qu'il trouvait toujours deux grands obstacles à leur exécution, l'un dans sa propre cour, l'autre dans son alliée.

L'un était cette intrigue secrète, dont Louis XV lui-même était le chef, et qui traversait sourdement presque toutes les mesures du ministre. Les agents employés par Choiseul à Vienne, à Constantinople, même en Pologne, secondaient mal ses desseins, se refusaient, sous des prétextes imaginaires mais par ordre du roi, à ses plus constants efforts; et, réduits à lui cacher des instructions contraires aux siennes, qui les faisaient agir dans un sens opposé, ou plutôt qui les retenaient dans l'inaction, ils ne cessaient de lui présenter cette contrariété comme un effet de la complication des affaires et des intérêts.

L'autre obstacle était l'alliance dans laquelle la cour de France était engagée avec l'Autriche. Cette cour, qui d'abord avait voulu sauver la Pologne par la Turquie, voyant les Turks menacés jusqu'au centre de leur empire, s'efforçait vainement alors de déterminer Kaunitz à se concerter avec elle, pour empêcher Catherine, qui déjà régnait à Varsovie, de régner à Constantinople. Elle l'excitait à profiter du désir et du besoin de la paix avoués par Frédéric, pour arrêter l'ambition de son alliée, dont ce roi lui-même craignait la trop grande puissance. Mais Kaunitz, qui voulait

Quand on compare à cette note tout ce qui se fit sous le ministère de d'Aiguillon pour abandonner la Pologne, on voit que la nullité de ce ministre fut bien plus favorable à l'ambition de la cour de Vienne, que l'ascendant que l'on supposait à celle-ci sur Choiseul.



bien inquiéter et non pas irriter la Russie, s'attachait toujours à ne rien faire qu'elle pût lui reprocher un jour; il ne prenait même les demi-mesures auxquelles il se bornait, que lorsque la plus évidente nécessité ne lui permettait pas de faire moins; et bien déterminé, s'il prenait jamais un parti décisif, à ne pas y admettre la France, il s'éloignait constamment du but auquel il disait ne vouloir arriver qu'avec elle.

Enfin les événements qui, surtout dans les affaires politiques, entraînent souvent les hommes malgré eux, allaient peut-être forcer Kaunitz à s'abandonner aux vues de Choiseul, lorsque les ennemis de celui-ci prévalurent à Versailles. Ses grands projets, non encore réalisés, contredits dans tous les moyens d'exécution, attaqués par des envieux absents ou des rivaux heureux, ont laissé sa mémoire en butte à d'injustes imputations. Sa disgrâce fut, en France, l'époque d'une longue révolution dans la magistrature; et ce corps antique, dont il avait toujours reconnu la nécessité, dont il avait quelquefois arrêté les écarts, fut entraîné dans sa chute.

X. *Comment elle influe sur la Pologne.*

Hors de France, on sut et on publia qu'il avait fallu le sacrifier pour éviter la guerre à laquelle il voulait faire participer les deux cours de Vienne et de Versailles. On en conclut, ce qui était vrai, que Louis XV ne prendrait plus part à rien de ce qui se passerait dans les autres États. Cette idée une fois connue, accréditée et justifiée par des faits au moins négatifs, la Pologne fut livrée à elle-même; la France se trouva hors de la politique européenne : et la disgrâce de Choiseul fut l'époque d'une révolution en Europe.

Avant et depuis cette disgrâce, Kaunitz, même en paraissant prendre le parti courageux dont le ministre français lui représentait la nécessité, persévérait dans la poli-



tique mystérieuse qu'il avait précédemment observée. Ses confidences artificieuses se réduisaient à des mots équivoques, dont le vrai sens était impénétrable : il affectait de s'informer avec intérêt de ce que pouvaient les confédérés, de ce que la France faisait pour eux ; il annonçait toujours un système adopté par Marie-Thérèse, et qui devait leur être favorable ; mais comme il n'en présentait pas l'ensemble, comme il n'en dévoilait pas même les bases, on devait craindre que ce système ne les forçât de subir la loi qu'on leur dicterait. Pour ses négociations avec la Porte, il redoubla de dissimulation avec Versailles; il traversa de tout son pouvoir l'alliance qu'elle avait d'abord proposée à la France. Les divisions de l'impératrice-reine et de son fils, et les chagrins personnels que ces divisions donnèrent à Kaunitz, ayant percé dans le public, ce ministre, fier d'avoir résisté à l'empereur avec avantage, dit à l'envoyé de France, que l'alliance des deux cours se maintiendrait pour le bonheur de l'Europe, et qu'il exhortait seulement la France à bannir les soupçons. Bientôt l'agitation que produisit à Versailles le changement de ministère, l'incertitude de la conduite des nouveaux ministres, lui servirent de prétexte pour suspendre ses prétendues confidences. « *Je vous confie cependant encore*, disait-il, *que nous sommes prêts à tout; qu'incessamment nous assemblons une forte armée en Hongrie. Il est étrange*, ajoutait-il, *que, pour une cause commune avec toutes les grandes puissances, nous soyons les seuls à courir les risques de notre entreprise et à en faire la dépense.* » Ainsi parlait ce ministre, qui voulait écarter la France de l'alliance avec les Turks, qui leur demandait alors de payer tous les frais de cet armement, et qui méditait le double projet d'envahir une province polonaise et de se faire céder une province ottomane.

XI. *Préparatifs militaires à Vienne.*

En effet, à Vienne, tout, dans les commencements de 1771, annonçait des résolutions fermes. L'ordre fut donné de travailler sans relâche à faire des cartouches : on en fit plusieurs envois en Bohème; on mit en état de défense les forteresses de ce royaume; on renouvela des impositions prêtes à finir. L'empereur s'occupa de faire faire ses équipages : il suivit avec attention tous les préparatifs; et son ardeur se nourrissait de l'espérance que lui donnaient ces mesures prises avec empressement.

Leur premier résultat fut l'invasion d'un district sur les frontières de la Valaquie. Ce district avait toujours prétendu être sous la domination ottomane, qui toujours avait exercé sur lui les droits de la souveraineté. La cour de Vienne soutenait alors en avoir de plus anciens, et, jugeant le moment favorable, elle *reprit possession* de ce district, dans le même temps qu'elle *reprenait aussi possession* de plusieurs districts polonais.

XII. *Plaisanteries mordantes entre Joseph et Frédéric.*

Déjà était entièrement rompue l'intimité que toute l'Europe avait vue s'établir et croyait subsister encore entre Frédéric et Joseph. En supposant qu'il y eût dans cette intimité quelque chose de vrai après l'entrevue de Neisse, celle de Neustadt détruisit tout; et l'on pourrait juger comment ces deux souverains étaient ensemble par une étrange plaisanterie que chacun d'eux fit faire, ou du moins toléra, contre l'autre. Au mois de janvier 1771, un almanach parut à Berlin, sous le titre d'*Almanach impérial*, ayant en tête le portrait de l'empereur, suivi d'une estampe qui représentait la première sortie de *Don-Quichotte*. Au mois de janvier 1772, avant que l'Autriche eût agréé le projet de démembrer la Pologne, parut à Vienne un *Almanach royal*

ayant en tête le portrait du roi de Prusse suivi d'une autre estampe qui représentait la dernière action de *Cartouche*.

Les empires rabaissent toujours leur dignité, quand ils se permettent les uns contre les autres ces sarcasmes, ces allusions mordantes, qui perpétuent les querelles dans les coteries et les haines dans les grands États; c'est de plus une vengeance impolitique, car la malignité publique, qui recherche et applaudit ce dont elle s'amuse, s'accoutume aisément à ne plus respecter des souverains qui ne se respectent pas entre eux; et la cour qui avait fait ou laissé débiter l'estampe de Cartouche sembla, six mois après, l'avoir débitée contre elle-même, lorsqu'elle prit sa part dans le démembrement de la Pologne.

XIII. *Revers des armées russes.*

Pendant que ces deux cours, méfiantes et jalouses l'une de l'autre, s'observaient et s'inquétaient mutuellement, celle de Pétersbourg était enfin désabusée sur les immenses conquêtes que les gazettes lui avaient données, mais n'en paraissait pas moins occupée de nouveaux préparatifs de guerre. On eut beau vouloir exercer sur les papiers publics un despotisme tel, qu'il devint absurde à force d'être tyrannique, et leur envoyer régulièrement des mensonges officiels; il fallut enfin renoncer à cette jonglerie quand la vérité vint : or, la vérité ne vient qu'avec le temps, mais elle arrive toujours avec lui (1). La nouvelle de la prise de Lemnos avait été remplacée par celle de la levée du siége; les conquêtes innombrables que devait faire la flotte russe s'étaient évanouies par la fuite ignominieuse de cette flotte devant une poignée de Turks presque désarmés, et qui n'avaient passé dans cette île que sur des radeaux. Il restait à la vérité la belle victoire de Tchesmé; mais cette victoire était devenue inutile. Grégoire

(1) Les habitudes de la politique russe n'ont pas changé; nous en voyons des exemples journaliers dans les *Nouvelles de Moskou* et dans le *Driennik powszechny* de Varsovie.



Orloff, d'autant plus irrité de ces revers que son ambition lui avait promis plus de succès, voulait, en continuant la guerre, donner à son frère Alexis l'occasion d'effacer une défaite par quelque grand triomphe. Ce favori, que nous avons vu appuyer de tout son crédit le projet de faire soulever la Grèce, qui s'était flatté de trouver pour lui-même un royaume dans les contrées célèbres par les victoires de Lacédémone et d'Athènes, donnait alors toute sa confiance à un étranger, dont la fortune tenait à ce que la paix fût retardée longtemps ou ne se fît qu'après de grandes victoires. Cet étranger était le général Baüer. On devait à ses plans et à ses observations le succès de la campagne sur les bords du Danube Les Russes étant devenus maîtres des principales embouchures de ce fleuve et de presque tous les bâtiments qui servaient à sa navigation, Baüer proposait, pour la campagne prochaine, d'entrer dans la mer Noire par ces embouchures. Prenant ainsi le premier dessein, qui n'avait pu être exécuté par les Palus-Méotides, il promettait de porter vingt-cinq mille hommes au passage du Bosphore, tandis qu'Alexis Orloff attaquerait et forcerait les Dardanelles. Il paraît même qu'Orloff, le favori, ennuyé de la cour et des fatigues attachées à la faveur dont il jouissait, cherchait avec impatience quelque occasion de s'absenter; il voulait aller prendre le commandement de ces vingt-cinq mille hommes, et se réunir à Alexis sous les murs de Constantinople. La conquête de cette capitale célèbre, ou du moins la paix dictée au sultan sous les murs mêmes du sérail, était un triomphe digne d'être offert par l'amant de Catherine à cette femme ivre de gloire et d'amour.

XIV. *Retour d'Alexis Orloff.*

Son frère Alexis revenait alors de son expédition de la Méditerranée. Il était parti subitement des côtes d'Italie, courant jour et nuit avec un seul domestique, pour se rendre en toute hâte à Pétersbourg. Était-ce empressement de



prendre de nouveaux ordres pour la campagne qu'il était impatient d'ouvrir? était-ce la crainte qu'on n'eût profité de ses revers pour le desservir en son absence auprès de l'ambitieuse souveraine dont il avait trompé l'attente? Le triste état dans lequel il avait laissé sa flotte pouvait lui attirer de grands reproches. Cette flotte, envoyée pour changer les destins de l'Europe et de l'Asie, ne consistait plus qu'en douze vaisseaux, tous incapables de tenir longtemps la mer : elle manquait de tout; les troupes qu'elle portait étaient si affaiblies et en si petit nombre, qu'elles ne pouvaient tenter aucun débarquement. Cet état de délabrement et de pénurie n'avait pu toujours rester ignoré; on en parlait ouvertement dans tous les ports d'Italie. Lorsqu'Alexis passa à Pise, il voulut faire tomber ce bruit par un vain appareil de triomphateur, par de fastueuses représentations de l'incendie de la flotte turque, et par ses récits romanesques; mais au milieu de cette affectation avec laquelle il célébrait sa victoire, les Italiens, si habiles à pénétrer les hommes, avaient aisément démêlé ses inquétudes et ses chagrins : ils reconnurent en lui le regret d'avoir échoué dans une grande entreprise (quoiqu'elle eût été favorisée par toutes les conjonctures), son peu d'espoir d'avoir des succès à l'avenir, et la crainte qu'on ne l'eût perdu dans l'esprit de sa souveraine.

En effet, une partie de la cour de Russie ne doutait pas qu'on ne le rendît responsable de la dépense énorme de la flotte et de l'inutilité de ses opérations; mais Catherine connaissait mieux que personne l'art de régner par le prestige, et de prolonger ses illusions : elle n'avait garde de détruire elle-même celles qu'elle avait créées et répandues. Le froid accueil qu'elle eût fait à Alexis ne lui aurait rendu ni ses roubles, ni ses soldats, ni ses vaisseaux; mais il aurait suffi pour ternir l'éclat d'une victoire qui illustrait son règne, pour affaiblir les triomphes dont elle s'était enorgueillie, et pour réduire à sa juste valeur une entreprise à laquelle elle croyait sa grandeur intéressée. Dès qu'il parut, la présence du vain-

queur de Tchesmé éclipsa tout : courtisans, favoris, ministres, tout volait vers lui, tout se courbait devant un homme puissant, que des événements singuliers et éblouissants élevaient au-dessus de ses compatriotes. Plus hardi à la cour que dans les combats, affable et populaire avec les petits, civil avec les grands, adoré des gardes, ami de sa souveraine, qui le regardait comme l'auteur de l'événement qu'elle avait le plus souhaité dans son règne, une victoire navale, Alexis, juste appréciateur des forces qu'il pouvait encore employer osa presser la tzarine d'accepter la médiation de la cour de Vienne; elle lui en montra le danger : il osa parler de paix; elle lui promit des pleins pouvoirs pour la dicter sous les murs de Constantinople : il lui représenta la difficulté de forcer le passage des Dardanelles; mais les objections n'étant jamais rien aux yeux de cette princesse, qui cédait à peine aux difficultés démontrées, elle se contenta de lui demander si ce projet était impossible. Elle lui promit des secours plus considérables encore que ceux qu'il avait eus dans la dernière campagne; et Alexis, enivré de compliments, de promesses et d'espérances, ne tarda pas à se rendre aux sentiments de son frère et de son impératrice.

XV. *Il repart une seconde fois.*

Il partit au commencement d'avril 1771, accompagné de Dolgorouki, qui devait commander les troupes de débarquement. Pour fournir aux frais de la campagne, il avait demandé dix millions de roubles, assurant que, sans cette dépense, il ne fallait pas se flatter d'avoir de grands succès. Catherine lui en avait donné quinze, avec la liberté d'en faire l'emploi sans attendre des ordres ultérieurs. Il emportait des pouvoirs illimités pour la guerre et pour la paix; et la rapidité de ses voyages, la profusion de puissance et d'argent que l'on mettait à sa disposition, annonçaient hautement l'extrême importance de la mission dont il était chargé pour la seconde fois.

XVI. *Effet qu'avait produit en Russie la déclaration de la vacance du trône de Pologne.*

Quant à la Pologne, la déclaration de la vacance du trône avait d'abord étonné Catherine; mais bientôt elle ne vit plus, dans cette audace des confédérés, que la nécessité indispensable où le roi allait se trouver de se jeter, de bonne foi, dans les bras de la Russie, avec toutes les forces dont il pouvait disposer, et de quitter ouvertement la neutralité qu'il affectait encore. On ordonna à l'ambassadeur russe de dissiper les terreurs de ce prince, de le rassurer sur son sort, en lui promettant qu'il serait soutenu, s'il s'occupait enfin de se soutenir lui-même. Stanislas-Auguste se flattait toujours que Catherine ne voulait pas sa perte autant que les confédérés; il lui envoya ce Branecki, jadis le vil agent de leur amour. Branecki vint à Pétersbourg pour concerter de nouvelles opérations, solliciter la nomination d'un nouvel ambassadeur à Varsovie, et (tant était grand l'aveuglement du roi!) imputer la prolongation des malheurs publics à la faiblesse de l'ambassadeur actuel. Il reçut de l'impératrice un accueil des plus distingués, comme si elle eût voulu faire croire qu'elle attachait encore quelque importance aux services honteux qu'il lui avait rendus autrefois. Depuis qu'il ne pouvait plus jouer le rôle de complaisant, il aurait volontiers pris celui de guerrier et de politique. Il avait porté les armes en faveur du roi dès le temps de son élection; il avait combattu avec succès les premiers confédérés; il venait récemment d'avoir un combat douteux avec une de leurs divisions; et, déchu du commandement par les Polonais eux-mêmes, qui, dans la chaleur de cette guerre contre les Russes, voulaient du moins épargner à leur patrie les horreurs d'une guerre civile, il croyait avoir sa cause personnelle à défendre. Tout le parti des Orloff affecta de le dédaigner; mais Catherine leur dit que ce qu'elle allait faire pour soutenir Stanislas-Auguste



sur le trône et modifier, s'il le fallait, les lois qu'elle avait données à la Pologne, elle le faisait uniquement pour l'honneur du nom russe, qui serait compromis si, pendant qu'elle *régnait* à Varsovie, elle tolérait qu'on anéantît, sans sa participation, un ouvrage, dont personne aujourd'hui ne sentait plus qu'elle toute l'imperfection.

En effet, en même temps qu'elle chargeait Roumianzoff de faire des tentatives de paix auprès du grand-visir, Catherine crut aussi qu'il était de son intérêt de rendre à la Pologne une tranquillité troublée depuis si longtemps. En apaisant, ne fût-ce que pour un temps, les dissensions de la république, elle pouvait s'en promettre trois grands avantages: elle faisait cesser le motif de la guerre des Turks; et, sans agrandir ni la Prusse ni l'Autriche, elle ne laissait entre elles et la Russie qu'un État faible, chancelant et divisé, sur lequel elle conserverait toujours un grand ascendant et où elle pourrait à volonté renouveler les troubles que cependant elle aurait la gloire d'avoir calmés; tandis que les Turks, abandonnés dorénavant à leur sort, ne sortiraient qu'avec peine d'une guerre entreprise pour la Pologne et terminée par des sacrifices qui les mettraient hors d'état de soutenir encore cette république sans compromettre leur propre existence.

XVII. *Saldern envoyé à Varsovie.*

Braniçki avait porté des plaintes formelles contre Wolkonski; il avait demandé son rappel. Le roi avait témoigné à Catherine le désir de le voir remplacé par Saldern; Catherine accéda à la demande du roi, et la conduite du ministre qu'elle lui envoya a trop influé sur les événements qui ont suivi, pour ne pas faire connaître ici le personnage qui va jouer un si grand rôle.

Saldern, dont Rhulière nous a tracé l'origine et les premiers écarts, était un de ces hommes qui, autant par leur adresse que par leurs talents, savent se rendre nécessaires



aux ministres dont ils sont les confidents. Habile dans les affaires, supérieur la plume à la main, il touchait le but du premier trait, quand il ne se laissait pas emporter par sa violence ; mais, plein de hauteur et de suffisance, ayant souvent le ton d'une pédanterie grossière, il perdait, dans la discussion, le fruit de sa grande sagacité, par une impétuosité indomptable qu'il connaissait bien, et contre laquelle il cherchait inutilement à se mettre en garde ; vain et faux, il dévoilait quelquefois, par cette excessive impétuosité, toute la trame de l'édifice le plus insidieux ; vif et ardent pour tout ce qu'il entreprenait, c'était de lui qu'on aurait pu dire que *le despotisme était dans sa tête autant que dans son cœur ;* porté par caractère aux partis les plus extrêmes, il ne manquait jamais de voir les bornes, mais les dépassait presque toujours. Envoyé à Varsovie en 1765 pour vérifier les plaintes portées sur Repnin, pour apaiser le juste mécontentement du roi, il avait tout perdu par sa violence, et cependant il trouva le moyen d'être toujours l'homme nécessaire à Varsovie. Il avait passé dans d'autres cours, pour essayer de former cette ligue du Nord dont la seule tentative avait si justement irrité Choiseul contre l'impératrice de Russie : il commença par Berlin ; et, dès le premier jour, il fatigua Frédéric, peu accoutumé à trouver de pareilles manières dans les négociateurs qu'on lui envoyait. Ce prince en fait, dans ses Mémoires, un portrait parfaitement conforme à celui que nous donnons ici : il nous dit que Saldern, *sans mesure et sans souplesse*, *prit avec lui le ton de dictateur romain ; qu'il aurait volontiers tracé le cercle de Popilius.* Frédéric, moins patient qu'Antiochus, et qui d'ailleurs voulait éviter la guerre dans laquelle cette ligue du Nord l'aurait entraîné, congédia sans détour le négociateur insolent. Saldern alla de Berlin à Copenhague. Son ton brusque et impérieux eut du succès dans un pays soumis alors à la terreur et à la corruption de la Russie ; il fit changer le ministère et les principaux chefs de l'armée :



on peut dire qu'il fut le sultan du Danemark ; et quand on songe à tout ce qu'il fit ou voulut faire dans les cours où il n'était que l'envoyé d'une cour étrangère, on est effrayé de ce qu'il aurait fait à Pétersbourg s'il y eût joué un premier rôle. Cependant cet homme, qui joignait à ce que nous venons de dire l'habitude du sarcasme et les dangers de l'indiscrétion, avait inspiré à Panin la plus haute idée de ses talents. Ce ministre tout-puissant accablait Saldern de sa faveur, ou plutôt de toute sa confiance. Sa paresse avait besoin de ce second, qui était en effet grand travailleur ; et elle ne pouvait plus s'en passer : deux traits feront voir à quel point Saldern était nécessaire à Panin et reconnu pour tel. Quand les ennemis de ce ministre voulurent préparer sa chute, ils crurent devoir, avant tout, commencer par attaquer Saldern et par le faire exiler. Plus d'un an auparavant, ce confident, d'une si grande ressource pour un ministre dévoué à Catherine, se laissa aveugler par l'ambition, au point de méditer une révolution en faveur du grand-duc. Il avait déjà composé l'écrit que le jeune prince devait publier en montant sur le trône ; il fit plus : il le montra à Panin, tant il était sûr de son ascendant sur lui. Panin le lut, le déchira sans dire un mot, jeta les morceaux au feu, n'en parla jamais à Saldern, et se servit de lui comme auparavant.

L'envoi d'un homme qui jouait, à Pétersbourg, un rôle si intéressant, prouvait la nécessité où Catherine croyait être de travailler efficacement à finir l'affaire de la Pologne ; il prouvait en même temps que Panin avait repris l'avantage sur ses adversaires, puisque c'était son favori, son conseil, le premier agent de son ministère, qui était chargé d'une commission aussi essentielle. Sa nomination excita de grands murmures à Pétersbourg. L'orgueil ou l'avidité des courtisans n'envisageait, dans cette commission, que le profit qu'elle pouvait donner, et ne voyait ni les grandes difficultés dont elle devait être hérissée, ni les talents qu'elle exigeait.

XVIII. *Ses instructions.*

Ces difficultés résultaient des instructions qu'il avait reçues. Aux termes de ces instructions, il devait, à quelque prix que ce fût, terminer les troubles de Pologne, ne rien négliger pour ne céder que ce qu'il jugerait indispensable; mais quand il reconnaîtrait la certitude de finir en cédant, il était autorisé à accorder tout, excepté la vacance du trône. Stanislas-Auguste, dans tous les cas, devait rester roi de Pologne. Cette condition seule était strictement imposée à Saldern; du reste, il pouvait consentir à l'élargissement des quatre sénateurs enlevés, à exclure du sénat les dissidents, pourvu qu'on leur conservât droit aux starosties, à restreindre, par l'établissement d'un conseil, le pouvoir du roi (1) pour la nomination aux emplois et la distribution des grâces; il pouvait même, pour faire cesser la méfiance, annoncer que tous ces articles seraient sous une autre garantie étrangère que celle de la Russie; enfin, que cette garantie russe et les nouvelles lois auxquelles elle avait toujours été appliquée pourraient être presque abandonnées au fond, pourvu que les formes fussent sauvées le mieux possible. Le surplus de ces instructions renfermait des raisonnements, des observations, l'examen de quelques cas particuliers, et l'injonction réitérée de procéder avec douceur, d'éviter les moyens violents, jusqu'à la dernière extrémité.

(1) En paraissant craindre qu'il ne fût porté quelque atteinte à la liberté de la Pologne, Catherine remplissait ses vues par la diminution de la prérogative royale; aussi, dans la diète de 1773, qui consomma le premier démembrement de ce royaume, la sanction de cet article fut-elle exigée par les trois puissances aussi impérieusement que l'abandon des provinces envahies. C'était l'article intéressant pour faire une seconde révolution, à la faveur de laquelle elles pussent envahir et partager le reste de la Pologne.



XIX. *Motifs de Catherine.*

Ces instructions donnent beaucoup à penser, quand on les rapproche de la conduite que, depuis 1765, la cour de Russie avait tenue relativement à la Pologne : c'était l'abandon total de tout ce qu'elle avait fait, et surtout des formes terribles qu'elle avait employées ; je dis l'abandon total, car la conservation de la couronne sur la tête de Stanislas-Auguste était une condition à laquelle Catherine pouvait d'autant moins renoncer, que toutes les puissances avaient reconnu le roi régnant. Mais quel motif la portait à sacrifier tout le reste? Il est sûr que Repnin avait outre-passé toutes les bornes, et qu'elle ne pouvait se dissimuler à elle-même que tant de rigueurs exercées en son nom s'accordaient mal avec cette réputation d'humanité et de philanthropie que lui donnaient les plus célèbres écrivains du temps ; mais cela seul ne l'eût pas déterminée à revenir aussi complétement sur ce qu'elle avait fait, quelques regrets qu'elle pût en avoir. Le rapprochement des dates nous indique un autre motif qui semble le véritable : les instructions furent données à Saldern à la fin de février 1771 ; à cette époque, les premières idées du partage avaient été traitées entre Henri et elle (1) ; ce prince était alors à Berlin : Frédéric une fois instruit, le ministre autrichien pouvait ne pas tarder à l'être ; il le fut en effet, et l'eût été plus tôt et plus positivement sans les difficultés que Catherine éleva sur ce partage, même à l'égard de la Prusse. Il était convenable aux intérêts et à la dignité de cette souveraine, déjà si opposée à toute médiation en faveur des Turks, de ne pas risquer que les puissances copartageantes vinssent offrir la leur pour pacifier la Pologne. Si Roumianzoff parvenait à faire accepter l'armistice par le grand-visir, les confédérés, sans secours, étaient obligés

(1) A la fin de janvier 1771, peu de jours après que Henri fut de retour de Moscou. Voyez page 98.



de mettre bas les armes ; et les offres de la Russie leur ôtaient tout prétexte pour continuer la guerre : alors la pacification de la Pologne se trouvant faite par Catherine seule, la Russie conservait toutes ses conquêtes sur la Porte, ou la forçait à recommencer la guerre sans avoir pour elle la diversion des confédérés. Si l'armistice était refusé, Catherine, sans inquiétude du côté de la Pologne, reportait toutes ses forces contre les Turks ; si enfin la pacification de la Pologne rencontrait trop d'obstacles, comme les ordres que Saldern emportait étaient secrets, il pouvait toujours, même d'après eux, revenir à des voies rigoureuses, ce qu'il ne fit que trop ; et Catherine se trouvait ainsi prête sur tous les points, préparée aux événements quels qu'ils fussent, pour donner seule la paix à la Porte et à Varsovie, ou pour reprendre contre l'une et l'autre les avantages que la force lui avait procurés.

Comme politique, cette double combinaison était sage ; elle fut encore indiquée par le retard du départ de Saldern. Nommé à la fin de janvier, il ne vint qu'à la fin d'avril 1771 à Varsovie, et ne donna que le 14 mai sa première déclaration. Pendant ce temps arrivaient à Vienne les premières notions des propositions de paix offertes ou plutôt dictées à la Turquie ; et on ne put douter qu'elles ne devinssent, entre les deux cours, matière à négociation, lorsqu'on sut que Lobkowitz était envoyé à Pétersbourg.

En fouillant dans les archives de la diplomatie, on trouve souvent des actes qui paraissent contradictoires, mais qui ne sont point inconciliables. Un cabinet, quand les affaires se compliquent par les intérêts même éloignés des autres cours, a tant de cas à prévoir, tant de ménagements à garder, qu'il est obligé de prendre en même temps des routes très-divergentes ; et son art consiste à arriver au but par l'une ou par l'autre. Catherine, engagée par une suite de fautes dans une position difficile, ne voulant ni perdre l'alliance de la Prusse, ni entrer en guerre avec l'Autriche, avait pour but principal de sortir d'embarras sans leur intervention : elle pouvait en

sortir ou par la force ou par la douceur; l'incertitude et la jalousie de Frédéric et de Kaunitz lui laissaient le temps de prendre l'une ou l'autre route, jusqu'à ce qu'elle vît clairement celle qu'il fallait suivre seule. Enfin, si malgré les probabilités les plus raisonnables, on ne voulait pas admettre cette double combinaison, il faudrait alors en revenir à une vérité dont on trouve souvent la preuve dans l'étude de la politique moderne : c'est que le jeu du hasard, celui des passions, quelquefois même de misérables calculs du moment, peuvent tout à coup changer les plus beaux plans de la prévoyance humaine, et le lecteur, après avoir multiplié les hypothèses pour expliquer des changements aussi subits qu'extraordinaires, est étonné de les voir produits par une cause, qu'il a eu le bon sens de ne pas deviner.

XX. *Dispositions dans lesquelles Saldern arrive.*

Jamais homme ne fut moins propre que Saldern à la commission dont il était chargé. Il avait pour les Polonais un mépris qu'il affectait de laisser paraître : leurs constitutions lui étaient presque inconnues; il n'avait sur leur position présente que des notions peu sûres. Moins instruit encore de l'état des confédérés, il ne connaissait ni leurs ressources, ni ce qu'on pouvait avoir à craindre de leur part. On était surpris qu'il eût accepté cette mission; mais il était la première cause des funestes progrès qu'avaient faits les troubles de Pologne, et, par attachement pour Panin, il devait chercher à lui éviter tout ce que les suites fâcheuses de ces troubles auraient pu lui attirer. D'ailleurs il fut entraîné par l'envie de figurer dans l'affaire la plus importante qu'eût alors la Russie; car cet homme, malgré sa simplicité ou même sa rudesse extérieure, aimait qu'on s'occupât de lui. Il sentait qu'il avait entrepris un ouvrage très-épineux; l'espoir du succès pouvait le contraindre quelque temps; mais son naturel devait bientôt percer, et perça même avant son départ. Il entrait en fureur lorsqu'on

lui faisait envisager que d'autres puissances étaient sur le point de s'immiscer dans les affaires de la république : il en parlait comme d'une province de l'empire russe, à laquelle un nouveau gouverneur allait rendre le calme; il annonçait qu'il commencerait par des voies de douceur, mais que, pour peu que cet essai fût infructueux, il faudrait *tout sabrer*. Il répétait souvent les mots de *dictateur* et de *Sibérie*. Il demanda, avant son départ, que toutes ses dépêches fussent lues au conseil, et que ses opérations y fussent discutées d'après l'étendue de ses pouvoirs. De telles précautions témoignaient assez ses inquiétudes sur la mission qu'il allait remplir; aussi disait-il que s'il ne réussissait pas, il ne reviendrait jamais à Pétersbourg. Nous verrons, dans le livre suivant, l'usage qu'il fit des pouvoirs qui lui étaient donnés; nous avons dû parler ici de ses pouvoirs et de son départ, parce qu'ils faisaient partie des mesures pacifiques qu'à tout événement Catherine voulait avoir prises, ou au moins préparées d'avance.

XXI. *Mesures de guerre prises par Catherine.*

Mais elle en prenait en même temps qui montraient l'intention de renouveler avec force les attaques de l'année précédente contre l'empire ottoman. L'invasion de la Krimée était résolue : un premier traité avait été fait avec plusieurs tribus de Tatars; on s'était assuré parmi eux d'un parti nombreux; on leur avait promis de les rendre pour toujours libres et indépendants. Cette entreprise était la seule dont on laissât pénétrer le dessein. Sous ce voile, on cherchait à détourner de tous les autres projets l'attention publique, et surtout celle des Autrichiens : on ne dissimulait pas l'intention de faire une troisième campagne; mais on ne parlait plus ni de forcer les Dardanelles, ni de traverser la mer Noire, ni de chercher à franchir le Danube : on ne s'occupait pas moins de tous ces objets, quoiqu'on affectât de n'en rien dire. La flotte russe devait, disait-on, se borner a

tirer ses subsistances des îles de l'Archipel, à répandre des alarmes ou au moins des inquiétudes dans Constantinople par la difficulté des approvisionnements. On assurait à la cour de Vienne que, par égard pour elle, on se bornerait, du côté du Danube, à empêcher les Turks de passer ce fleuve ; que Catherine n'avait plus d'autres vues que d'assurer à son empire le commerce de la mer Noire : perspective d'autant plus faite pour la flatter, que ce projet avait été conçu par Pierre I[er], et qu'aucun de ses successeurs n'avait encore pu l'exécuter. En vain tous les ministres, qui voyaient de plus près la difficulté de soutenir ces entreprises ruineuses, désiraient le terme d'une guerre dont les embarras se renouvelaient tous les jours ; en vain avaient-ils représenté à Catherine l'inquiétante situation de ses finances, les pertes que souffraient ses armées au sein même de la victoire, l'épuisement et les murmures de ses peuples ; aucun d'eux n'avait sur elle plus de pouvoir qu'Alexis Orloff, qui cependant ne put la convaincre. Il leur était bien démontré que la Porte ne voudrait jamais traiter seule avec la Russie, et que la médiation, dont le nom seul excitait déjà tant de méfiance, était d'ailleurs proscrite par Catherine : ils n'osèrent plus revenir sur des représentations, quelquefois mal accueillies, et leur obéissance trouva des ressources pour les préparatifs de cette campagne, dans l'espoir que ce serait la dernière.

XXII. *État des confédérés depuis la fin de* 1770.

Les fautes et les revers de l'armée ottomane avaient affligé mais non pas abattu les confédérés. Lorsqu'ils virent, à la fin de 1770, qu'ils n'avaient plus rien à attendre d'elle, ils reparurent dans toutes les provinces avec une force nouvelle, qui ne peut s'expliquer que par cette pensée aussi hardie que vraie : *una salus victis nullam sperare salutem*. Les médiocres subsides qu'ils avaient obtenus de la France furent employés à se pourvoir d'armes et de munitions. C'était

beaucoup pour des hommes qui, depuis longtemps, s'étaient battus sans armes ou n'avaient encore que celles qu'ils arrachaient à leurs ennemis. La protection divine leur semblait manifestée par la prise de la forteresse de Czenstochowa, sanctuaire ou berceau de la liberté polonaise. Fortifiés au sommet et dans les gorges de quelques montagnes, ils avaient à leur disposition des districts entiers, et n'étaient point, comme les années précédentes, réduits, dans l'hiver, à errer dans les bois. Presque toute la petite Pologne leur était soumise ou dévouée; ils pouvaient y ramasser de l'argent, des vivres, y faire des recrues. Quelques-unes de leurs troupes étaient en marche pour la Lithuanie, et portaient des armes à cette grande province, désarmée par les Russes au commencement de la guerre. Les Lithuaniens, touchant aux frontières de la Russie, s'apprêtaient à y faire des incursions; et les confédérés se flattaient qu'une grande partie de l'armée russe serait bientôt rappelée pour la défense de la Russie même. Enfin, quelque impolitiques qu'eussent été la déclaration de la vacance du trône et la publication de l'interrègne, on pouvait se persuader qu'une démarche aussi décisive n'avait été faite qu'avec la certitude du plus grand secours, et par conséquent du plus grand succès. C'est ainsi qu'elle avait été jugée dans plusieurs provinces. Dès le 22 novembre 1771 on mandait de Bialystok : « La publication de l'interrègne fait un bon effet; on prend beaucoup de courage, dans l'espérance qu'une démacrhe si vigoureuse est fondée sur la protection des puissances. » Cela même prouve que, sans cette protection, ce n'était qu'une fausse démarche.

XXIII. *Embarras de Catherine, pour faire connaître les conditions qu'elle veut imposer aux Turks.*

Au milieu même de ses préparatifs de guerre, Catherine n'avait pu refuser à Henri la promesse de faire connaître à son frère les conditions auxquelles elle pourrait se résoudre à traiter de la paix; elle différa longtemps une démarche qui

devait être désavouée par sa fierté, et que lui auraient évitée les succès de Saldern à Varsovie, ou ceux de Roumianzoff auprès du grand-visir. Pour s'épargner, s'il était possible, cette démarche, autant que pour prévenir, avant l'ouverture de la campagne, les déterminations de la cour de Vienne, elle chargea Galitzin de déclarer à LL. MM. Imp. que leur médiation, réunie à celle de la Prusse, lui eût été agréable, sans les raisons qu'elle avait de chercher à terminer ses différends avec la Porte par une voie plus prompte et plus simple ; qu'elle leur demandait uniquement leurs bons offices dans cette négociation, et qu'elle les requérait, avant tout, pour obtenir la liberté de son résident. Cette déclaration insignifiante devait être faite à Vienne par un ministre plus insignifiant encore.

Galitzin n'était point un homme propre aux négociations. Sa cour, qui connaissait son peu de moyens, ne lui avait jamais rien donné d'important à traiter : ses négociations se sont toujours bornées à recevoir des ordres de lire au ministre autrichien les dépêches du ministre russe ou les lettres particulières de Panin, et nous verrons dans un instant la cour de Vienne en agir de même avec lui pour une dépêche très-intéressante. Cette cour ne prit pas le change sur la déclaration dont Galitzin était chargé de lui donner connaissance; elle vit bien qu'on voulait éluder la communication des propositions de paix. En conséquence, elle répondit qu'elle n'eût accepté la médiation qu'autant qu'elle en aurait été requise par Pétersbourg, comme elle l'avait été par la Porte; qu'elle accorderait volontiers ses bons offices pour le rétablissement de la paix, mais que, pour cela, elle avait besoin de connaître les demandes que devait faire la Russie, et que, cependant, elle ne laisserait pas de s'intéresser au sort d'Obreskoff et de travailler à son élargissement.

Catherine jugea par cette réponse qu'il faudrait se résoudre à communiquer ses propositions; mais auparavant

elle aurait voulu que l'affaire d'Obreskoff fût terminée, parce que le succès de cette affaire indiquerait la terreur qu'elle inspirait à Constantinople, et que d'ailleurs Obreskoff lui devenait nécessaire pour la négociation.

XXIV. *Entretien de Panin et de Lobkowitz.*

Panin ne le dissimula pas à Lobkowitz, dans deux entretiens qu'il eut avec lui, le 25 avril et le 17 mai 1771.

Dans le premier, il développa tout au long ce que Galitzin avait eu ordre de déclarer à Vienne; dans le second, il parla avec les plus vives inquiétudes des progrès des confédérés, de leurs entreprises, de leur audace, de leurs discours violents, du projet d'élire incessamment un roi, « *projet* disait-il, *qu'ils publient avec affectation. Outre les subsides de la France, ils se vantent hautement d'avoir pour eux une autre puissance qui les soutiendra.* » Il ajoutait que Stanislas-Auguste, las ou effrayé, était près de prendre la fuite et d'abandonner la partie. Il appuya surtout sur ces deux articles, mais en observant avec l'Autriche tous les ménagements, tous les égards possibles. Il pria avec instance Lobkowitz d'en écrire à sa cour, en l'assurant qu'il ne prétendait faire aucune demande en règle, ni porter aucune plainte; qu'il n'exigeait rien de précis, mais qu'il s'en rapportait entièrement à ce que la cour de Vienne jugerait convenable pour calmer l'état d'agitation et de méfiance dans lequel on était réciproquement.

XXV. *Obreskoff mis en liberté.*

Ces confidences officielles n'avançaient point les négociations, mais gagnaient du temps, et c'était tout ce que Catherine demandait : son premier désir était rempli. Les ministres de Prusse et d'Autriche avaient réussi à Constantinople; Obreskoff était en liberté : ce que la Prusse n'eût jamais obtenu seule, parce que les Turks commençaient à se méfier d'une puissance si intimement liée avec leur en-



nemi; le lieu même dans lequel on le fit conduire, Semlin, prouvait l'influence que l'Autriche avait eue dans cette affaire. Catherine sentit vivement cette légère mortification, même au milieu d'un triomphe dont elle jouissait en obtenant des Turks ce qu'ils n'avaient jamais accordé à aucune puissance chrétienne. « *Y a-t-il dans l'histoire*, écrivait-elle à Voltaire le 31 mai, *un exemple que les Turks ayent relâché, au milieu de la guerre, le ministre d'une puissance qu'ils avaient offensée par une telle infraction du droit des gens?* » Dès le 19 mai, cette nouvelle importante était parvenue à Pétersbourg par un courrier de Galitzin : Catherine la tint secrète jusqu'à ce qu'elle en fût instruite par Lobkowitz, qui ne reçut son courrier de Vienne que le 22 seulement; mais dès le premier moment elle avait ordonné à Panin de dresser un Mémoire des conditions de paix; et le 30, en effet, ce Mémoire, examiné par le conseil, avait été remis à Lobkowitz, à la suite d'une longue conférence avec Panin.

XXVI. *Remise du Mémoire contenant les conditions de paix.*

La remise qui fut faite à Lobkowitz contenait trois pièces : 1° le plan de pacification; 2° un Mémoire concernant les Tatars, pour éclairer la cour de Vienne, l'instruire de leur état, de leurs mœurs, de leurs constitutions, et lui prouver que la forme quelconque qu'on pourrait leur donner, était absolument indifférente aux intérêt de l'Autriche; 3° un autre Mémoire intitulé : *Communication sur ce qui a été dit par le prince Lobkowitz touchant l'élargissement de M. Obreskoff.* Il est à remarquer que, dans aucune de ces trois pièces, il n'était question de la Pologne.

Quant aux conditions, la Russie demandait Azof, le commerce de la mer Noire par des vaisseaux russes; elle exigeait que les deux nations naviguassent sur cette mer avec égalité de droits; que la Moldavie et la Valaquie ne rentrassent plus sous la domination ottomane. Catherine ne prétend pas les soumettre à la sienne; elle s'en rapporte à ce que les

cours de Vienne et de Berlin feront de concert pour décider du sort de ces deux provinces : elle veut seulement les avoir en séquestre pendant vingt-cinq ans, pour l'indemniser des frais de la guerre ; elle exige une amnistie générale pour tous les Grecs; elle demande l'affranchissement de de tous les Tatars, qui dorénavant seront indépendants des Turks. Pour appuyer cette proposition, elle considère les Tatars sous trois divisions.

Dans la première sont ceux qui, après avoir réclamé sa protection, ont presque tous passé dans le Kouban : ce n'est pas à elle à les renvoyer à main armée dans leur ancienne habitation et à les contraindre de retourner sous le joug qu'ils ont sécoué.

Dans la seconde sont les peuplades sur lesquelles la souveraineté de la Porte n'était pas constamment établie.

Dans la troisième sont les Tatars habitants de la Krimée : on annonce l'attaque de cette presqu'île comme devant avoir un succès infaillible; Catherine veut que, par la suite, les forteresses et places maritimes de la Krimée soient sous sa protection et défendues par ses troupes. Du reste, on se borne à demander que les Tatars, quels qu'ils soient, ne soient plus soumis à la Porte; mais qu'ils se gouvernent à l'avenir comme ils voudront.

Catherine annonce qu'elle est disposée à envoyer des plénipotentiaires à un congrès; qu'elle se prêtera là-dessus à tous les arrangements qui seront proposés par le divan ou suggérés par les deux cours. Elle évite avec soin de parler de leur médiation; mais elle acceptera toujours leurs bons offices (1). Sans dire que ces propositions fussent un *ultimatum*, on déclare que c'est par égard pour la cour de

(1) Ceci semblerait inconséquent, d'après le refus de la médiation, puisque, dans un congrès, des bons offices deviennent une médiation. Mais Catherine voulait toujours laisser un moyen de rapprochement, ne fût-ce que pour en venir au partage, si elle ne pouvait pas faire mieux.



Vienne qu'on s'est réduit à ce qu'elles contiennent, et qu'elles auraient été bien différentes si on les eût présentées directement à la Porte; enfin on annonce que la Russie, quel que soit le succès de ses armes, n'ajoutera rien à ses demandes.

Dans la longue conférence que Panin eut avec Lobkowitz en lui remettant ce Mémoire, il fit entendre au ministre autrichien que la Russie se conformerait à tous les désirs de la cour de Vienne, si celle-ci voulait lui être favorable à Constantinople; il indiqua verbalement les dispositions où était Catherine de pacifier la Pologne; il répéta plusieurs fois avec assurance que la Russie n'était pas embarrassée pour soutenir la guerre encore pendant deux ans; que quelque chose qu'on pût lui alléguer, jamais il ne croirait que l'Autriche déclarât la guerre à la Russie pour protéger les Turks; et qu'à cet égard, il se refuserait même à l'évidence.

La même communication avait eu lieu avec Solms, qui en donna connaissance à Berlin. Frédéric fut indigné à la lecture de ces propositions. Déjà inquiet, comme nous l'a-l'avons dit, de l'agrandissement de la Russie, il vit jusqu'où son ambitieuse souveraine voulait porter l'orgueil de la victoire; il s'offensa du peu d'égards qu'elle montrait pour la méditation d'un allié qui lui restait si constamment attaché; il fit faire à Catherine des représentations qui furent reçues avec humeur; il sentit que la cour de Vienne, justement alarmée d'un excès d'ambition aussi fortement avoué par la Russie, pourrait prendre quelque détermination violente; et pour empêcher un éclat, il ne comptait que sur les premères idées de partage, que Kaunitz ne voudrait pas entièrement éloigner.

Ce ministre ne fut ou ne parut pas étonné des conditions présentées par Catherine. N'espérant, ne désirant même pas qu'elles fussent de nature à ce que l'Autriche les appuyât ou les discutât auprès de la Porte, il ne vit rien en elles qui dérangeât ses projets; c'était au contraire, une raison de plus pour presser la négociation de Thugut auprès du divan.

XXVII. *Marie-Thérèse se dispose à la guerre contre la Russie et la Prusse.*

Marie-Thérèse, non-seulement les regardait comme inadmissibles par les Turks, mais disait que, même acceptées par eux, elles ne pouvaient l'être par l'Autriche; qu'il était opposé à ses intérêts de voir la Transilvanie inondée de Grecs et de Moldaves; qu'en vain ces peuples auraient des princes indépendants, qu'ils n'en seraient pas moins dépendants réellement de la Russie; ce qui était trop dangereux pour la monarchie autrichiennne. Cette grande souveraine, qui avait compté passer en paix le reste de sa vie, se décidait à commencer une guerre nécessaire à l'honneur et à la sûreté de ses États; elle voulut que son refus formel fût envoyé directement et sans délai à Pétersbourg, sans même consulter le roi de Prusse, en annonçant à la Russie un parti pris avec fermeté, dans le cas où l'on ne recevrait pas un autre plan de pacification moins contraire aux intérêts de l'Autriche; car il est à remarquer que c'était toujours sur eux que portait la discussion, et que ceux de la Turquie n'étaient rappelés qu'à raison de leur influence sur les autres. Kaunitz, mécontent du roi de Prusse, saisit volontiers cette occasion de le mortifier, en répondant sans le consulter, aux propositions de Pétersbourg. Un Mémoire fut dressé en forme de réponse, envoyé à Lobkowitz, après qu'on eut permis à Galitzin d'en prendre ou entendre la lecture. Le courrier qui le portait passa par Berlin, le remit sous cachet volant à Van-Swieten, qui avait ordre de le lire au roi, et de faire repartir le courrier sur-le-champ. Van-Swieten usa vainement de toute son adresse pour présenter au roi cette lecture comme une marque de confiance.

XXVIII. *Mécontentement de Frédéric.*

Frédéric sentit vivement le coup qu'on lui portait; il témoigna avec aigreur sa surprise de n'avoir pas été consulté sur une résolution aussi importante, et prétendit que les condi-



tions offertes par la Russie n'étaient point assez déraisonnables pour n'être pas présentées à la Porte et ne pas servir de base à une négociation. Van-Swieten, conformément à l'ordre précis qu'il en avait, répondit, sans autre explication, que chacun avait sa manière, et que S. M. pouvait prendre un parti sur la lecture qu'elle venait d'entendre. Cet air d'indépendance, ce ton indifférent inquiétèrent peu Frédéric; mais il reconnut sans peine l'orgueil vindicatif de Kaunitz; il en fut ulcéré, et finit en disant que, d'après ce Mémoire, il donnerait des ordres à Solms. On peut croire que son juste mécontentement des formes employées à son égard ne l'empêcha pas de reconnaître qu'au fond la cour de Vienne jugeait les offres de Pétersbourg comme il les jugeait lui-même; car Solms lut à Lobkowitz une partie de la lettre du roi, dans laquelle il lui était enjoint de seconder de son mieux les démarches du ministre autrichien.

Ces demandes, entièrement conformes aux intentions de Marie-Thérèse, telles que nous venons de les voir, étaient de ne point ôter la Moldavie et la Valaquie aux Turks, de ne rien changer à l'état de la Krimée, de renoncer à la prétendue indépendance des Tatars, et de laisser le commerce de la mer Noire dans son état actuel; enfin ce Mémoire, depuis le premier mot jusqu'au dernier, tendait à persuader que Vienne avait pris le parti de conserver la Turquie dans l'équilibre qu'elle doit avoir suivant le système adopté en Europe, et de rétablir la balance de la manière la plus solide : chacun des articles était traité avec force, mais avec beaucoup d'égards pour Catherine; et il était recommandé à Lobkowitz d'en mettre dans les formes de la communication qu'il donnerait. Aussi ce ministre, en communiquant le Mémoire à Panin, lui donna-t-il en même temps connaissance de sa dépêche, dont on le laissait maître de lui faire part et dans laquelle on annonçait qu'il allait être pris des mesures de guerre.

En effet, ces mesures se prenaient ostensiblement. De tous



côtés les régiments autrichiens s'approchaient des provinces qui devaient être le théâtre de la guerre. L'envoyé de Vienne à Berlin demanda au roi s'il resterait neutre, dans la supposition où les Russes seraient attaqués partout ailleurs qu'en Pologne. Le roi déclara ne pouvoir accorder la neutralité; mais il exhortait à ne rien précipiter : il faisait espérer une réponse plus satisfaisante; il ne dissimulait même pas à Van-Swieten combien il était mécontent de la hauteur avec laquelle Catherine avait reçu l'offre de la médiation; mais il ajoutait qu'il fallait excuser pendant quelque temps l'ivresse de la victoire. Souvent, dans ses entretiens avec Van-Swieten, il soutenait qu'une manière de ruiner sûrement la Russie, c'était de la laisser se livrer à son ambition; et il citait tous les empires qui s'étaient détruits par l'étendue de leurs conquêtes.

XXIX. *Réponse de Catherine.*

On ne se pressa pas à Pétersbourg de répondre au Mémoire communiqué. Le conseil ne s'assembla pour la réponse que le25 juillet, lorsque l'on sut la conquête de la Krimée (1); et cette réponse ne fut donnée que du 10 au 13 août. Le Mémoire remis à Lobkowitz était long et diffus, mais tout y était exprimé avec beaucoup d'égards et d'honnêteté pour l'Autriche. Un long préambule contenait des témoignages de reconnaissance sur l'élargissement d'Obreskoff, et de grandes assurances sur le désir de voir la cour de Vienne continuer ses bons offices. Catherine entre ensuite dans ce qu'elle appelle *ses raisons;* car ces propres expressions y sont souvent employées, et c'est elle-même qui parle toutes les fois que le style ordinaire d'un Mémoire peut le comporter. Il est probable qu'on avait pris cette forme pour insérer sans aucun changement, dans la discussion générale, les notes qu'elle-même avait faites. Il en résulte souvent dans le

(1) Les lignes de Pérékop furent forcées le 24 juin 1771.

Mémoire un ton de confiance affectueuse, que Catherine n'était pas fachée d'employer, sans cependant rien céder au fond. Chacun des points discutés par la cour de Vienne, et rejetés par elle, est examiné; on en établit la modération et la justice; celui du commerce de la mer Noire avait été écarté par elle, comme ne pouvant manquer d'élever les plus grandes difficultés à la Porte; on chercha à prouver le contraire, en ajoutant de nouveaux raisonnements à ceux qui avaient été déjà présentés.

Les deux articles de la Valaquie et de la Moldavie, que Vienne avait très-positivement déclarés nuisibles aux intérêts de sa monarchie, sont repris de manière que, sans articuler précisément que ces deux conditions d'indépendance sont, pour la paix, d'une nécessité *sine quâ non*, on dit tout ce qui peut conduire à cette conclusion. Du reste, on soutient que l'honneur et la dignité de l'empire russe ne permettent pas que des peuples auxquels il a promis sa protection rentrent sous la domination ottomane, que c'est pour la Porte une perte légère, et qu'il est indifférent, pour la tranquillité de l'Autriche, que la Valaquie et la Moldavie soient possédées par un prince qui ne pourra jamais nuire à personne, s'il n'a pas d'autres États, et à qui, s'il est déjà puissant, cette principauté ne procurera qu'une faible augmentation de puissance. Quant au choix de celui qui obtiendra la souveraineté de ces deux provinces, Catherine déclare s'en être toujours rapportée, et s'en rapporter encore à la cour de Vienne, et à ce qu'avec celle de Berlin, elle jugera le plus convenable. Des allégations à peu près semblables sont opposées à celles que la cour de Vienne présentait contre l'indépendance des Tatars: on maintient que la Russie ne peut renoncer à les seconder dans les moyens qu'ils emploient pour s'assurer cette indépendance, qui n'a rien d'inquiétant pour la cour de Vienne, et qui est presque indifférente à la Turquie.

En un mot, chaque article est traité avec prolixité; mais il n'y a rien de changé aux premières dispositions et partout on voit une persévérance très-décidée. En remettant le Mémoire à Lobkowitz, Panin eut une longue conférence avec lui : il chercha en vain à le convaincre que la cour de Vienne en serait contente; et, pour suppléer à une conviction qui était impossible, il insinua, sans cependant rien articuler de positif, que Catherine laisserait volontiers la Moldavie à la disposition de la cour de Vienne. Lobkowitz ne releva point cette insinuation, et ne parut même pas l'avoir remarquée; il était d'autant moins dans le cas de répondre, qu'il savait que, par le traité que sa cour venait de faire avec la Porte, elle obtenait la cession d'un territoire considérable, et que ce traité devenait plus intéressant encore depuis que la Krimée était au pouvoir de la Russie.

Le projet de ce traité appartenait à Staremberg : il en avait fait sentir à Bender les avantages, et tous deux n'avaient point eu de peine à le faire adopter à Kaunitz, qui le regardait comme un moyen de résister à l'empereur, trop empressé de s'allier avec la Russie contre la Porte. La négociation du traité avait été confiée à l'adresse de Thugut; elle avait éprouvé des retards qui tenaient à différentes causes.

Les formes sous lesquelles devait se traiter cette alliance, étaient difficiles à fixer; chacun cherchait et avait peine à justifier les siennes par des exemples : celui de François Ier, qui fit la première alliance de la France avec la Turquie, ne pouvait être appuyé par les détails que personne à Constantinople n'était en état de donner. Thugut était obligé de prendre beaucoup de précautions pour que la légation française n'eût aucune connaissance de ce qu'il tramait; et ce secret, contraire aux intérêts de la Porte, y entretenait une grande méfiance; enfin, Ismaël-bey, reys-effendi, était un homme riche et voluptueux; la longue faveur de Mustapha lui avait

attiré beaucoup d'envieux. Si ceux-ci n'avaient voulu que sa sa place, il la leur aurait cédée sans peine, pour se livrer à sa paresse et à ses plaisirs; mais ils voulaient sa tête, et comptaient qu'elle leur serait accordée en réparation d'une paix honteuse : car il appartient à la faiblesse d'un mauvais gouvernement d'entretenir l'opinion qu'il efface une faute en livrant une victime; comme si une tête clouée sur les murs d'un sérail, après un acte vicieux de l'autorité souveraine, pouvait signifier autre chose sinon que cette autorité précaire croit s'être raffermie en couvrant une faute par une injustice et sa honte par sa barbarie. Ismaël aurait tout sacrifié pour avoir la paix; mais, avant tout, il voulait prévenir le coup dont il était menacé, et le détourner sur ses ennemis : il feignit une maladie de langueur, se montrait rarement, et toujours avec l'air de la faiblesse et de la souffrance; il renvoyait les principales affaires à Osman-effendi, un de ceux qui avaient juré sa perte, et parvint ainsi à l'initier peu à peu dans les négociations avec l'internonce autrichien.

XXXI. *Il est signé le 6 juillet* 1771.

Thugut louvoya longtemps au milieu de ces obstacles, mais sans jamais perdre de vue le point où il devait arriver; et, le 6 juillet 1771, il signa un traité qui assurait d'avance à la cour de Vienne des avantages qu'à peine eût-elle demandés après la plus brillante victoire. Le traité était cependant annoncé comme ayant pour objet unique de faire cesser au plus tôt la guerre et d'obtenir une paix convenable à la dignité de l'empire ottoman. Il contenait cinq articles.

Par le premier, les Turks s'obligeaient à payer à l'Autriche, pour frais et préparatifs de guerre, vingt mille bourses, de cinq cents piastres chacune(1). Quatre mille bourses devaient

(1) A 5 livres 8 sous la piastre, les 20,000 bourses, de 500 piastres chacune, font 54,000,000.



être envoyées aux frontières, aussitôt après la signature, avec toutes les précautions nécessaires pour le secret et la sûreté. Le reste de la somme devait être payé de quatre mois en quatre mois, en deux payements, de huit mille bourses chacun. Le même secret est toujours prescrit; et la cour de Vienne se réserve la faculté de demander quelques milliers de bourses de plus, si cela devient nécessaire à la réussite de certaines vues *très-secrètes*.

Par le second article, la Porte cède à l'Autriche les parties de la province de la Valaquie bordée par le Danube, les frontières de Transilvanie et du banat de Temeswar, e la rivière d'Aluta.

Le troisième annonce qu'il sera fait un nouveau règlement des frontières de Transilvanie, dans lequel on s'attachera à satisfaire toutes les prétentions de la cour de Vienne.

Le quatrième assure aux Autrichiens, dans toute l'étendue de l'empire ottoman, les avantages du commerce, comme en jouissent les sujets de la nation la plus favorisée; et la Porte s'engage à forcer les régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli à respecter le pavillon autrichien.

Le cinquième article contient enfin l'engagement que prend la cour de Vienne, et pour prix duquel elle vient d'obtenir les quatre précédents articles : elle s'oblige à retirer des mains de la Russie, par la voie des négociations ou par la force des armes, et à faire restituer à la Porte, les forteresses et territoires envahis par les Russes, depuis le commencement de la guerre; elle ne doit pas souffrir que l'indépendance et la liberté de la Pologne, seul sujet de la guerre présente, reçoivent la moindre altération; elle éloignera tous les prétextes que la Russie pourrait mettre en avant pour retarder la paix, et ne s'occupera que de rétablir la tranquillité générale.

XXXII. *Réflexion sur ce traité.*

Il est nécessaire, ce me semble, de s'arrêter un moment sur ce traité, dans lequel on paraît avoir en vue la liberté de la Pologne, que l'on démembra un an après. Des quatre articles si avantageux à l'Autriche, le quatrième, le troisième, le second, ne pouvaient être exécutés, tant que le traité demeurait secret; le premier est le seul dont l'exécution doit commencer tout de suite, doit finir dans un terme indiqué, et doit toujours rester ignorée: ce fut aussi le seul qui s'exécuta. Et l'on peut croire que c'était certainement le seul dont la cour de Vienne voulût l'éxécution; car il est à remarquer qu'il n'y a aucun terme fixé pour le cinquième, qui était cependant le seul dont la Porte pût tirer quelque utilité. Il n'est point dit à quelle époque l'Autriche commencera les négociations de paix, encore moins quand elle commencera la guerre; et comme, vu les dates, il était à peu près impossible que l'Autriche, en offrant d'abord la paix, fît ensuite la guerre avant l'hiver(1), les vingt mille bourses devaient être payées au mois de février ou de mars, c'est-à-dire, avant l'ouverture de la quatrième campagne.

Si les revers et même les succès insignifiants des Turks pendant les deux premières campagnes prouvaient qu'ils n'étaient pas en état de se soutenir contre les forces militaires de l'Europe, ce traité prouvait encore mieux qu'ils ne pouvaient mesurer leur diplomatie avec la diplomatie européenne. Il était difficile de payer plus chèrement un secours qui ne pouvait leur arriver que lorsqu'il ne serait plus temps; car, si la troisième campagne était défavorable aux Russes,

(1) Le traité est signé le 6 juillet. Les courriers mettaient dix-huit jours de Constantinople à Vienne, et onze ou douze jours de Vienne à Pétersbourg. En supposant que dès le commencement d'août, on traitât avec Pétersbourg, comme il fallait au moins deux courriers de part et d'autre pour constater un refus définitif, on se trouvait au mois d'octobre avant d'être décidé à commencer la guerre.

il était sûr que, dans l'hiver, ils feraient la paix avec la médiation de l'Autriche. Si, au contraire, ils avaient des succès, il était constant que la cour de Vienne, déjà en possession d'une partie de la somme payée par Constantinople, ne la compromettrait pas lorsqu'elle pourrait obtenir la paix en prenant sa part du démembrement de la Pologne. Ce calcul paraissait le plus avantageux que l'Autriche pût faire; et cependant elle en fit un plus avantageux encore, si toutefois c'était un avantage pour elle de dépouiller une république dont elle n'avait rien à craindre, et de laisser agrandir un empire dont elle avait tout à redouter. Mais enfin ce fut le système qu'elle embrassa, après s'être jouée et de la Porte et de la France; et le traité de démembrement, signé dans l'été de 1772, n'empêcha pas que la guerre avec la Turquie ne continuât encore pendant deux ans. C'est sur quoi il est impossible de justifier la conduite de Kaunitz. Si, comme il le disait, il avait réllement travaillé, pendant deux ou trois ans, à rétablir la paix entre la Porte et Pétersbourg, par quelle fatalité ne s'en occupa-t-il plus dès qu'on l'eût désintéressé en l'admettant au partage de la Pologne ? Comment fut-il moins effrayé de l'agrandissement de la Russie, lorsque l'Autriche fut plus rapprochée d'elle et qu'il n'y eut plus entre elles deux qu'un État sans force et sans union, qui n'existait encore que sous le bon plaisir de l'une ou de l'autre ? Nous aurons, dans la suite de notre ouvrage, occasion de revenir sur cette réflexion, qui se présentera naturellement à l'ouverture du congrès de Fokschani.

Au moment où le traité du 6 juillet venait d'être signé, mais où cependant il était encore ignoré en Prusse et en Russie, rappelons-nous que deux négociations différentes étaient sur le tapis et s'y traitaient bien différemment, quoiqu'elles dussent finir par influer fortement l'une sur l'autre. Je ne compte pas celle du renouvellement de l'alliance de 1764, entre la Prusse et la Russie; elle dépendait entièrement

des deux autres, et surtout de celle du démembrement ; aussi Frédéric ne voulut-il jamais entendre à ce renouvellement pendant toute la guerre des Turks. Il n'eut lieu qu'après la paix Kaïnardji.

Nous avons vu que Frédéric avait espéré traiter avec l'Autriche du démembrement, d'après le nombre et la position des troupes qu'elle envoyait en Pologne. Il avait cru que quelques mots dits à Van-Swieten amèneraient une ouverture confidentielle, et quoique le succès n'eût pas répondu à son attente il tenait à ce que la négociation fût toujours entre ses mains, tandis que Vienne attendait, sans s'expliquer, qu'une offre directe lui vînt par Pétersbourg.

Vienne, qui se trouvait obligée de traiter sur la médiation, aurait voulu que Berlin se chargeât de la faciliter, en faisant agréer à Pétersbourg des préliminaires que l'Autriche pût accepter. Frédéric hésitait, parce qu'il prévoyait les demandes exagérées de Catherine, et qu'il voulait rester en parfaite intelligence avec elle. Pendant ce temps, Catherine les communique elle-même ; Vienne y répond directement ; et la ténacité avec laquelle chacune des deux cours soutenait ses propositions, annonce plutôt la possibilité d'une rupture que celle d'un rapprochement.

Sur la première, Kaunitz, non-seulement gardait le plus grand silence avec la France ; mais il laissait à Lobkowitz la libérté d'assurer de bonne foi au résident français que jamais la cour de Vienne n'adopterait l'idée d'un démembrement, contre lequel la saine politique présentait des objections sans réplique. Sur la seconde, Kaunitz disait bien à la France qu'il négociait avec Pétersbourg pour obtenir, en faveur de la Porte, des conditions moins dures ; mais il ajoutait qu'il prenait, dans cette négociation, un ton menaçant, tandis que, même depuis son traité avec la Turquie, il ne changeait point le ton affectueux qu'il avait pris avec Catherine ; et, du reste, il ne donnait aucune con-

naissance à Versailles, des articles qui se discutaient entre la Russie et l'Autriche.

Par quel aveuglement la Porte avait-elle consenti à tenir secret un traité payé si cher, qui ne pouvait lui être utile qu'autant qu'il eût été public, et à s'en reposer uniquement sur l'Autriche pour le moment et le mode de son exécution ? Comment n'en avait-elle pas fait donner, au moins indirectement avis à la France ? Et comment n'avait-elle pas senti qu'en en faisant passer au moins quelques soupçons à Pétersbourg, elle rendait la Russie plus facile sur les conditions de la paix ?

Rien ne changea dans la marche de la double négociation commencée entre les trois cours; et il était probable qu'elle aurait été longue et difficile à terminer, si l'Angleterre n'eût découvert le traité secret.

Lord Murray, ambassadeur à Constantinople, eut le premier quelques soupçons sur le traité de juillet. Dès le milieu du mois d'août, il sut qu'il avait été envoyé à Belgrade, sous une forte escorte, un convoi considérable d'argent; et il jugea avec raison que ce ne pouvait être qu'en exécution d'un traité. Il chargea le ministre anglais à Paris d'en prévenir Sandoz. Le cabinet de Berlin, défiant mais timide, parce que Frédéric, devenu timide lui-même, semblait aussi curieux de s'entourer de précautions qu'il les dédaignait autrefois, recommanda à Sandoz de vérifier un fait aussi important. Sandoz pria le secrétaire de la légation anglaise à Paris de se procurer le traité; ce qui eut lieu : la lecture de la pièce convainquit ceux qui voulaient douter encore. Frédéric la fit passer à Pétersbourg.

Catherine, inflexible sur les premières propositions qu'elle avait envoyées soit à Vienne soit à Berlin, ne voyait alors, dans les délais qu'entraînaient tant d'objections et de réponses, que l'espoir très-vraisemblable de n'être point obligée d'admettre une médiation; elle se flattait en même temps d'une autre espérance. Il était toujours expressément ordonné

à Roumianzoff d'entamer une négociation avec le grand-visir. Obreskoff était venu le joindre, et ne négligeait rien pour établir les conférences, dans lesquelles il était sûr de traiter avec avantage. Toute son adresse échoua devant la terreur du visir, qui ne voulait point soumettre sa tête à la responsabilité d'une paix nécessairement honteuse et peut-être fatale à l'empire ottoman, et qui répondit constamment qu'il fallait que toute demande, quelle qu'elle fût, passât par Constantinople. Obreskoff, convaincu à regret de l'impossibilité de réussir, revint à Pétersbourg. Il y arriva aussitôt que la nouvelle du traité de l'Autriche avec la Porte.

XXXIII. *Comment il est jugé par Catherine et Frédéric.*

Cette nouvelle étonna les deux cours de Pétersbourg et de Berlin, et cependant ne produisit pas dans toutes les deux la même sensation. Frédéric, malgré les sages précautions qu'il prit après avoir lu ce traité, n'en fut point effrayé; il l'apprécia à sa juste valeur. Il jugea que Kaunitz, en écartant la France, en se faisant payer par la Porte, n'avait néanmoins voulu avoir qu'une menace de plus à faire aux deux alliés, menace qu'il voulait différer, puisqu'il gardait le plus grand secret sur ce traité; mais qu'en même temps on pourrait s'en servir pour amener la Russie à modérer les conditions qu'elle proposait. Du reste, il ne fit à l'Autriche aucun reproche du silence qu'elle gardait avec lui, et ne parut pas avoir su ce qu'on cherchait à lui cacher.

Catherine ne vit pas aussi tranquillement cette alliance inattendue; et Frédéric, loin de la rassurer, l'entretenait dans une opinion qu'il ne partageait pas, mais qui était utile à ses vues. Le concours des circonstances qui se réunirent en ce moment, dut encore ajouter aux inquiétudes de la tzarine. Saldern n'avait pu exécuter en Pologne son plan de pacification; Catherine n'avait plus l'espoir de traiter directement avec les Turks; et la Lithuanie, presque toute con-

fédérée, menaçait la partie de ses frontières la moins garnie de troupes (1) : cependant, elle persistait à soutenir dans toute leur rigueur ses propositions de paix. Mais persuadée que la cour de Vienne, d'après sa nouvelle alliance, ne voudrait jamais se charger de les faire passer, et encore moins de les faire adopter à Constantinople, elle demanda instamment à Frédéric de les transmettre à la Porte, et de les appuyer lui-même auprès du divan (*Pièces justificatives*, n° I), et saisit cette occasion pour le presser de signer le renouvellement du traité de 1764, qui allait expirer dans six mois. (*Ibidem*, n° II.)

Le roi était bien décidé à ne renouveler ce traité qu'après avoir vu régler le sort de la Pologne et de la Turquie : il ne voulait pas se mettre une seconde fois dans la nécessité de payer un subside onéreux ; et il sentait que le désir, le besoin même que Catherine avait de son alliance, la déterminerait à lui accorder tous les agrandissements qu'il demandait. Il éluda donc la demande du renouvellement du traité, de manière à faire entendre que ce serait le dernier article dont il faudrait s'occuper. Quant aux propositions à faire passer à Constantinople, il s'en chargea sans difficulté, non pas qu'il eût l'espérance ni l'envie de les faire accepter à la Porte telles qu'elles étaient; mais parce que cette mission lui donnait encore plus de moyens et de droit pour obtenir de Catherine qu'elle renonçât à l'indépendance des deux provinces turques.

Frédéric, pendant une lutte de trente ans, avait appris à connaître Kaunitz ; et malgré les longues objections que ce ministre opposait aux autres articles, il était convaincu que celui de cette indépendance une fois abandonné par la Russie, les autres se concilieraient aisément : parce que la cour de Vienne, voyant la tranquillité de ses frontières

(1) Voyez, dans le livre III, la conduite d'Oginski, et l'arrivée des officiers français auprès des confédérés.



assurée, n'insisterait pas longtemps pour défendre la Krimée ou le commerce de la mer Noire. Solms eut donc ordre de mettre tout en œuvre pour décider Catherine à un sacrifice nécessaire. Il y travaillait au mois de novembre 1771, lorsque la dernière réponse de Vienne parvint à Pétersbourg. Cette réponse, toujours négative mais non menaçante (*Pièces justificatives*, n° III), comme on voulait le faire croire en France, annonçait que jamais l'Autriche ne négocierait sur les bases proposées. Frédéric fit valoir ce nouveau refus, comme un motif de plus de donner à l'Autriche quelque satisfaction. Catherine avait peine à faire ce pas rétrograde : elle fut un mois sans s'expliquer sur le dernier Mémoire fourni par Lobkowitz. Celui-ci le rappelait de temps en temps (*Ibidem*, n° IV) à Panin, mais toujours avec des expressions mesurées et sans fixer aucun délai. Enfin la persévérance de Frédéric l'emporta sur l'inflexibilité de Catherine; et nous avons vu, dans le livre précédent, comment et pourquoi elle fit, le 17 décembre, la réponse (*Pièces justificatives*, n° V) qui devait enlever à la Pologne et à la Turquie tant de possessions.

XXXIV. *Catherine renonce à l'indépendance de la Moldavie et de la Valaquie.*

Dans cette réponse, Catherine renonçait à l'indépendance de la Moldavie et de la Valaquie (*Ibidem*, n° VI), mais à condition que les Turks lui payeraient une somme d'argent pour indemnité. Ce fut le seul changement qu'elle fit à ses premières propositions; elle ne voulut pas même désigner la somme qu'elle exigerait. Aucune donnée ne fut présentée pour indiquer ce qu'elle appelait *l'équivalent de cette prétendue indépendance*. Lobkowitz fit, à ce sujet, de vaines tentatives auprès de Panin, sans pouvoir en tirer un mot sur lequel il pût à peu près calculer. Panin, sans entrer dans aucune explication, se contenta toujours de dire que ce n'était pas à la Russie à faire les premières avances, et que

lorsqu'elle consentait à faire à la Turquie, en faveur de la cour de Vienne, le sacrifice d'un avantage acquis par la force de ses armes, c'était à ces deux puissances à juger entre elles quelle pouvait être la valeur d'un tel sacrifice.

Les objections que Kaunitz n'avait cessé de faire contre les autres conditions exigées par Catherine demeuraient dans toute leur force, puisque ces conditions étaient toujours les mêmes; mais il ne se permit plus de les représenter. L'offre du démembrement et l'abandon de l'indépendance firent disparaître à ses yeux toutes les difficultés; et Thugut eut ordre de persuader à la Porte qu'on pouvait traiter sur les bases actuelles, parce que, dans le congrès, les médiateurs obtiendraient sûrement des adoucissements raisonnables. Le divan ne put se dissimuler alors qu'il avait été joué dans le traité du 6 juillet, et que la somme déjà payée à compte des vingt mille bourses n'était et ne serait balancée par aucun des avantages sur lesquels il avait compté. On pouvait regarder comme constant que l'Autriche ne prendrait point les armes contre la Russie, puisque, du moment qu'elle en avait obtenu ce qui l'intéressait particulièrement, elle trouvait ses autres propositions susceptibles d'être discutées dans un congrès. Restait donc l'espoir qu'elle ferait par sa médiation ce qu'elle aurait pu faire par la force de ses armes. Cet espoir, déjà bien faible en lui-même, dut être apprécié par Mustapha à sa juste valeur, quand il sut le projet du démembrement de la Pologne.

XXXV. *Vienne, ainsi désintéressée, met moins de suite pour la paix de Turquie.*

Tant qu'il n'en avait point été question, la paix de la Turquie, et une paix honorable et solide, était la principale affaire de la cour de Vienne; dès que l'on commença à parler *démembrement*, cette paix ne fut plus qu'un accessoire; quand le principe du démembrement fut adopté, et que le maintien de la dépendance de la Moldavie et de la

Valaquie assura la tranquillité des frontières autrichiennes, cette paix fut indifférente à Vienne : je dis qu'elle lui fut indifférente, car, quoique cherchant toujours à la faciliter, Vienne y mit si peu d'intérêt, qu'elle s'engagea vis-à-vis de Pétersbourg à ne prendre aucune part à la guerre, si le congrès projeté ne la faisait pas cesser.

Sous cette condition, que les Turks purent soupçonner, mais dont je ne vois pas qu'ils ayent eu connaissance, Catherine consentit à ce que l'Autriche traitât d'un armistice, pendant lequel il y aurait un congrès, où paraîtraient comme médiateurs les envoyés de Vienne et de Berlin. Cette négociation fut encore longue. Les Turks, préjugeant que le ton que la Russie prendrait au congrès occasionnerait une rupture très-prompte, voulaient cependant que l'armistice fût prolongé trois mois après la séparation des plénipotentiaires. Catherine voulait que l'armistice cessât au même instant que le congrès parce qu'elle se proposait de le rompre à volonté, bien sûre que l'Autriche, même en désapprouvant cette rupture, ne s'en offenserait pas. Les Turks furent obligés de céder ; l'armistice fut conclu le 30 mai 1772. Les délais inévitables pour réunir les ministres et les instructions de quatre cours séparées par d'aussi grandes distances retardèrent l'ouverture du congrès jusqu'au 2 août. Nos lecteurs n'auront pas oublié que les bases du démembrement furent signées le 5 août et avaient été envoyées de Vienne à Pétersbourg dans le mois de juillet.

XXXVI. *Marche parallèle des deux négociations pour la paix et pour le démembrement.*

Ainsi la marche parallèle des deux négociations est démontrée jusqu'à l'évidence : le 17 décembre 1771, Pétersbourg fait, pour la première fois, les deux offres qui devaient amener un accord ; Vienne les accepte un mois après ; elle demande aux deux puissances belligérantes de

conclure un armistice ; il est signé à la fin de mai. Au bout de deux mois le congrès s'ouvre et le démembrement est convenu ; le congrès se rompra, se rouvrira, se rompra encore, le démembrement ne changera point ; la quotité, la répartition du démembrement, se règleront entre les partageants, au risque de voir cette discussion prolongée et presque rompue par leur cupide jalousie. Le succès du congrès sera abandonné, par la puissance qui avait le plus combattu les conditions proposées, à l'ambition de la puissance qui avait obstinément soutenu ces mêmes conditions ; et ces deux grandes affaires, qui semblaient et qui étaient réellement inséparables pendant les négociations, se trouveront séparées, et deviendront étrangères l'une à l'autre, dès l'instant que la principale sera terminée.

Les trois puissances, et surtout l'Autriche, qui pouvait arrêter tout ce qu'elle fit et laissa faire, avaient donc un grand intérêt à dérober aux autres puissances, et particulièrement à la France, les difficultés et les discussions qui s'élevaient entre elles. Nous avons déjà vu que, jusqu'au printemps de 1772, Kaunitz laissa Lobkowitz dans une ignorance entière sur le démembrement (*Pièces justificatives*, n° VII), et qu'à mesure qu'il souleva devant lui une partie du voile, il lui fit les injonctions les plus sévères d'observer un silence absolu. Il fit plus : il lui cacha souvent des détails sur les propositions de paix (*Ibidem*, n° VIII). Catherine, Panin, Frédéric et Solms en faisaient autant pour tout ce qui les entourait ou travaillait avec eux. Solms lui-même n'eut pas toujours le secret entier de son maître. Le roi et l'impératrice avaient une correspondance directe (*Idem*, n° IX).

Ainsi se traitaient avec une méfiance, une jalousie, une sorte de haine réciproque, les divers intérêts dont la fatale réunion devait enlever à la république de Pologne le tiers de son territoire, et à l'empire ottoman ses plus belles propriétés sur la mer Noire. Le lecteur qui aura réfléchi sur

tout ce que nous venons de dire dans le livre précédent et dans celui-ci, peut juger à présent combien il était nécessaire que l'historique de toutes ces intrigues et négociations qui se croisent perpétuellement, et dont on ne peut suivre le fil qu'avec une grande attention, ne fût point coupé par le récit d'autres faits, même de ceux qui auraient le plus de connivence avec elles ; elles seules ont réellement décidé du sort de la Pologne : ce sort fut balancé pendant tout le cours de 1771, et fixé au commencement de 1772, il n'était que trop probable que ce serait sans retour. Pour faire changer la triste position de la puissance opprimée, il aurait fallu que, pendant 1771 et 1772, les confédérés parvinssent à s'unir étroitement entre eux, à s'assurer des postes importants dans plusieurs provinces, notamment en Lithuanie ; il aurait fallu qu'une suite de revers désabusât Catherine sur ses ambitieux projets, et lui prouvât que les troupes ottomanes pouvaient encore être redoutables. C'est donc ici, comme nous l'avons annoncé, que nous avons dû placer ce qui, pendant ces deux années, se passait tant en Pologne qu'en Turquie. Les événements que nous allons trouver dans les livres suivants, nous éloignent quelques instants, mais ne doivent pas nous distraire des affaires politiques ; c'est toujours sur elles qu'il faut ramener sa vue, c'est toujours par elles qu'il faut expliquer ces événements et en préjuger les suites : nous croyons que le lecteur suivra avec plus d'intérêt et plus de facilité des faits dont il connaît à présent les secrètes et véritables causes.

LIVRE TROISIÈME.

---

1. *Retour sur les deux années précédentes.*

Nous venons de voir l'Europe au moment d'être entraînée dans une guerre générale, dont personne n'eût pu prévoir l'issue. Chacune des trois puissances européennes qui l'aurait allumée craignait également d'en donner ou d'en recevoir le signal, et multipliait les négociations pour prévenir une explosion qui plusieurs fois parut inévitable. Pendant ce temps, une guerre affreuse dans ses détails désolait l'intérieur de la Pologne. Une autre guerre, plus importante encore par le grand nombre des troupes, par l'immensité des plans, par le bouleversement que l'exécution de ces plans aurait opéré dans trois parties du monde, menaçait en Asie, en Afrique, en Europe, ce vieil empire ottoman, corrodé par tous les vices de son gouvernement, et voué à la destruction parce que, depuis qu'il a perdu l'habitude d'attaquer, il n'a pas encore cherché à acquérir la science de se défendre. Pendant que, d'un côté, l'art militaire avec toutes ses ressources, de l'autre, la politique avec toutes ses ruses, travaillaient, l'un à porter un coup décisif, l'autre à l'éviter, une pensée d'iniquité que déjà peut-être on avait conçue, mais qu'on n'avait pas osé avouer, se propage obscurément; la paix générale de l'Europe peut se maintenir aux dépens d'un de ses peuples, et l'injus-

16.

tice spoliatrice pourra encore usurper les formes pacifiques.

Tant et de si grands intérêts occupent et troublent toutes les cours, parce qu'une souveraine toute-puissante a fait couronner son ancien amant, non par un reste ou un souvenir d'amour, mais par une politique ambitieuse; qui, même au milieu des plaisirs, avait reconnu, dans cet amant passionné, l'homme le plus propre à perdre la nation sur laquelle il règnerait. Et cependant, au milieu de tous ces intérêts, de cette agitation générale, des calamités de tout genre qui pèsent sur la Pologne, que fait ce Stanislas-Auguste, condamné par son astucieuse amante à régner sur le peuple qu'elle veut asservir? Il reste spectateur de ce qui se passe dans ses États; il est neutre entre eux et elle; il souffre qu'on établisse chez lui une autre autorité que la sienne; il laisse ses sujets, séduits, opprimés ou poursuivis, se soustraire ou se soumettre à cette autorité qu'exerce un ministre étranger : il est étranger lui-même aux concitoyens qui l'ont élu. On est étonné de parcourir ses désastreuses annales, sans qu'il soit question de lui; et l'historien est quelquefois obligé de rappeler à ses lecteurs que Stanislas-Auguste, dont il trouve rarement l'occasion de parler, est toujours le roi de la malheureuse nation qu'il ne gouverne plus.

II. *Position du roi à Varsovie.*

Cette remarque, que sans doute nos lecteurs auront déjà faite, devait se faire journellement en Pologne, et surtout à Varsovie, où le roi était plus exposé aux regards; aussi y était-il sans aucune considération, et même avili : or, cet état d'abjection est pour un souverain une mort civile dont rarement il peut se relever. Nous verrons cependant, à la fin de 1771, l'intérêt public retomber momentanément sur le roi, échappé miraculeusement à un complot dont il pouvait être victime; mais nous verrons aussi ce même intérêt se

retirer encore et abandonner pour jamais un prince sur lequel il ne peut trouver prise.

Au commencement de cette même année, le mépris dont Stanislas-Auguste était l'objet, se manifestait malheureusement dans tous les partis. Le roi ne recevait plus à Varsovie aucune marque extérieure de respect; les Russes eux-mêmes affectaient de les lui refuser. Catherine sentit cependant que le fantôme dont elle avait encore besoin, avait besoin lui-même de n'être pas livré à une entière dégradation. Les honneurs qui devaient lui être rendus furent spécifiés dans une ordonnance du général Weymarn : tout officier russe fut obligé de s'arrêter et d'ôter son chapeau quand ce prince passerait; des peines furent prononcées contre l'inobservation de cet ordre. Des Polonais furent menacés de voir les mêmes peines étendues sur eux, s'ils ne se soumettaient à la loi. Triste ressource, qui indiquait le mal sans y remédier! Un souverain qui, dans ses États, ne reçoit de marques de respect que celles qu'une puissance étrangère ordonne de lui rendre n'a plus de sujets, et reconnaît un maître; et la force qu'on lui prête, loin de remplacer celle qu'il a perdue, la détruit jusque dans sa première et véritable base, dans l'opinion publique.

Rien ne peut justifier l'inertie de ce prince faible, entre les confédérés qui le déclaraient déchu du trône, et les trois puissances qui, sous prétexte de le lui conserver, inondaient de leurs troupes une grande partie de ses États. Il ne pouvait ignorer les craintes et les bruits qui se répandaient sur le démembrement; et il devait assez connaître Frédéric, pour croire qu'il n'abandonnerait pas aisément les prétentions qu'il annonçait. La déclaration de la vacance du trône n'avait produit sur Stanislas-Auguste d'autre effet, que de le disposer à réunir aux Russes le reste de forces qu'il pourrait employer. Il écrivait à Biélak : « Vous savez que la confédération de Bar a déjà publié l'interrègne en ordonnant de m'ôter la vie.

Ainsi, quiconque lui obéit est ouvertement mon ennemi. J'attends donc de la part de votre fidélité, et je demande que vous vous gardiez de suivre l'ordre d'aucune confédération et d'aucun confédéré de Bar, mais plutôt que vous fassiez une résistance militaire ; et, si vous étiez trop faible, que vous vous concertiez avec les commandants des troupes russes les plus proches de vous. Si quelqu'un trouvait mauvais ce que vous ferez par mes ordres, justifiez-vous de cette lettre, qui a la valeur d'un ordre ; je répondrai pour vous... »

III. *Il demande le rappel de Wolkonski et l'envoi de Saldern.*

Antérieurement, il avait fait l'inexcusable faute de demander le rappel de Wolkonski, et la faute plus grande encore de solliciter le choix de Saldern. Il avait vu comment les excès de Repnin avaient produit et alimenté les malheurs publics : il imputait leur prolongation à la douceur de Wolkonski, et il se flattait de les terminer en appelant auprès de lui un homme dont la véhémence avait quelquefois effrayé Repnin lui-même. Catherine, dans sa politique, devait et sut profiter de cette faute du roi. Elle ne se refusa point aux vœux de l'esclave couronné qui demandait un nouveau gardien; mais cet esclave paraissant craindre en même temps que sa chaîne ne fût pas assez pesante et que ses fers ne fussent pas assez rivés, Catherine, dirigée d'ailleurs par les circonstances que nous avons indiquées, et qui lui faisaient désirer une prompte pacification, n'obtempéra pas entièrement à cette étrange demande, et parut ne se prêter qu'à regret aux mesures de rigueur; honteusement sollicitées par celui qui sentait encore l'orgueil du pouvoir, lors même que son impuissante faiblesse en avait perdu l'usage.

Il faut rendre justice à Wolkonski. L'esprit dans lequel il se conduisit pendant sa légation, et qui se manifestait fréquemment dans sa correspondance, influa nécessairement sur la première partie des instructions qui furent données à



Saldern. Ce ministre avait souvent écrit à Catherine avec beaucoup de force et de liberté sur l'état de la Pologne. Ses rapports avaient déplu ; mais il n'en avait pas moins persisté à dire qu'elle devait renoncer à voir la fin des troubles tant qu'elle ne retirerait pas ses troupes et qu'elle défendrait un roi pour lequel la nation ne pouvait plus avoir aucune estime, ce qui explique pourquoi le roi demandait son rappel ; que la force, l'argent, la paix avec la Turquie pourraient éteindre momentanément les divisions en Pologne ; mais que ces divisions renaîtraient avec plus de violence, parce que les inclinations naturelles des Polonais trouveraient un nouvel aliment dans la contrainte même à laquelle ils auraient été obligés de céder. Tout cela était parfaitement juste. Wolkonski chercha encore plus à le persuader à Catherine, lorsqu'il sut que son rappel était décidé ; il indiqua le moyen d'une *réconfédération* comme le seul dont on pouvait encore espérer quelque succès ; à condition toutefois que cette *réconfédération* se ferait sans le secours des Russes, et que le roi se mettrait à la tête : seule voie qui pût tirer ce prince de sa nullité et ramener en sa faveur l'opinion publique. Wolkonski, dans ses dernières dépêches à la tzarine, ajouta que son successeur pourrait lui représenter les objets sous un autre point de vue ; mais que, pour lui, il faisait consister son devoir et son honneur à ne pas la tromper, comme ceux qui lui tenaient un langage différent ; qu'elle pouvait blâmer et même punir sa hardiesse, mais que rien ne l'empêcherait de lui dire la vérité.

Il est à présumer que Catherine, frappée de la force de ces réflexions, et ne voulant pas cependant laisser à Varsovie celui qui ne se lassait pas de les lui présenter, crut qu'il était de sa politique d'en faire la base des instructions qu'elle donnerait à un autre ministre. Elle dut d'autant plus s'y déterminer, que le roi lui demandait la même chose. Mokronoski, de retour à Bialystok, avait engagé la grande-générale Braniçka à écrire au roi, son frère (*Lettre de Bialys-*

tok, du 29 octobre 1770), dans les termes les plus forts, pour lui faire sentir sa situation, la honte dont il se couvrait, en se soumettant servilement aux Russes, et la gloire qu'il pourrait acquérir en prenant un parti plus courageux, qui peut-être déterminerait d'autres puissances à le soutenir. Le roi avait paru sentir enfin l'avantage qu'il pourrait tirer d'une *réconfédération* dont il serait le chef; et, en traçant à Saldern la marche que nous avons vue dans le livre précédent. l'impératrice, qui cédait à son propre vœu, pouvait se dire aussi qu'elle cédait à celui de Stanislas-Auguste et de Wolkonski : mais elle ne prévit pas, ou elle voulut se dissimuler que le succès du nouveau plan qu'on allait suivre dépendrait beaucoup de celui qui en dirigerait l'exécution. Annoncé et favorisé par Wolkonski, ce plan aurait parfaitement cadré avec son caractère et sa conduite antérieure ; le ministre eût trouvé partout les facilités que donne la confiance; elle eût écarté devant lui les obstacles que, dans toutes les affaires de parti, oppose aux premières tentatives de conciliation l'habitude réciproque de se craindre et de se tromper : tandis que ces mêmes obstacles, maintenus et multipliés par la méfiance, la haine et la terreur qu'inspirait le retour de Saldern, devait rendre sa mission impossible, en arrêtant, en aigrissant, dès les premiers pas, cet homme dur et trop facile à exaspérer. Ainsi le choix de Saldern fut une faute de Catherine; elle adoptait le plan de Wolkonski, et cependant ne voulait pas lui en confier l'exécution ; au moins ne fallait-il pas en charger le ministre le moins propre à le faire réussir : mais ce choix fut surtout une faute du roi, et une faute inexcusable sous tous les rapports. Nous verrons quelles furent les suites de ce funeste choix, quand nous aurons fait connaître quel était l'état intérieur de la Pologne au moment de l'arrivée de Saldern; ce qui nous oblige de remonter à la fin de 1770.

IV. *État de la confédération de la Pologne.*

A cette époque, la république se trouvait dans une position déplorable; partout où les confédérés n'avaient pas eu ou n'avaient pas pu conserver l'avantage, leur retraite ou leur dispersion avait produit ou favorisé beaucoup de brigandages. Sous le nom de confédérés, des soldats qui n'avaient plus ni paye ni chefs se réunissaient pour aller dans tous les lieux où ils espéraient trouver à piller. Tout propriétaire aisé était pour eux un partisan de la Russie, et traité comme ennemi; celui qui osait s'opposer au pillage était massacré. Ces barbares traitements devinrent trop communs; les bourgs, les villages les plus attachés à la confédération, tremblaient à l'approche de ces prétendus confédérés, qui perdaient la chose publique, en déshonorant un nom dont elle attendait son salut; et le cultivateur effrayé ne savait si c'était d'eux ou des Russes qu'il avait le plus à craindre. Ceux-ci tiraient même avantage de la terreur qu'inspiraient leurs ennemis; ils s'intitulaient les libérateurs d'un pays réellement vexé. La vérité des faits qui faisaient leur motif, ou, si l'on veut, leur prétexte, était malheureusement trop notoire; et celle des pillages ou des vexations qu'eux-mêmes exerçaient se répandait difficilement, parce que les communications étaient rares et dangereuses.

Ces malheurs auraient pu être couverts ou compensés par l'union des véritables confédérés, par l'accord parfait qui eût dirigé leurs principales opérations. Partout où se trouvait cet accord, ils avaient des succès ou réparaient promptement leurs pertes; mais il n'existait pas dans toutes les confédérations. Quelques chefs, soit par diversité d'opinions, soit par jalousie , se refusaient mutuellement des secours qui auraient doublé leurs forces, et contribuaient ainsi à augmenter, ou du moins à maintenir une méfiance trop répandue, qui, dans une guerre civile, peut ôter à un parti puissant son plus ferme appui.

Dans plusieurs provinces, la famine vint aggraver encore les calamités qui de plus en plus pesaient sur la Pologne. La culture dépérissait, parce que le cultivateur se lassait de voir ses moissons ravagées. Le commerce intérieur n'osait transporter d'une province dans une autre des denrées pour lesquelles il ne trouvait aucune sûreté dans des routes infestées de gens armés. Le commerce extérieur, toujours exposé, à Thorn et à Dantzick, aux vexations de l'avidité prussienne, avait abandonné toute grande spéculation; et la Baltique ne recevait plus ces riches envois que jadis elle était chargée de transmettre à d'autres nations.

V. *Peste et précautions à ce sujet.*

La peste renouvelait ses ravages; elle laissait surtout des traces funestes dans les provinces orientales. Les secours que, dans ces occasions, un gouvernement sage prodigue à l'humanité souffrante, ne pouvaient plus se distribuer ou se distribuaient au hasard dans un pays où il n'y avait plus de gouvernement. Attaquée par ce terrible fléau, la nature y fut abandonné à elle-même, avec l'affreuse perspective de ne le voir finir que lorsqu'elle ne pourrait plus lui fournir de victimes; et s'il ne fit pas tous les progrès que l'on devait craindre, il ne faut l'imputer qu'à la retraite forcée dans dans laquelle une terreur habituelle retenait la plus grande partie des individus, et qui, en éloignant les points de contact, atténuait peu à peu la contagion.

Enfin, ce fléau même en avait amené un autre dont nous avons déjà parlé au livre 1er : les cordons formés par les troupes étrangères, bientôt plus nombreux et plus étendus, s'avancèrent jusque dans le centre de la Pologne. Partout, leur arrivée et leur séjour étaient signalés par quelques vexations; et toujours froissé entre tous les genres de destruction, l'infortuné Polonais était quelquefois condamné à les essuyer tous avant de rencontrer celui qui devait le délivrer de tant de maux.

VI. *La France envoie Dumouriez en Pologne.*

Pendant ce temps, la France faisait secrètement, en faveur des confédérés, ce que l'alliance et la politique de l'Autriche ne lui permettaient pas de faire avec une publicité qui cependant aurait donné bien plus de force et de crédit à leur parti. Choiseul, toujours occupé de rendre aux Polonais leur ancienne indépendance, toujours gêné par les obstacles dont nous avons parlé, avait pris le parti d'envoyer à la confédération un agent secret, par qui il pût connaître exactement ce qu'on devait espérer d'elle et l'emploi le plus utile qu'elle pourrait faire des secours qu'on lui fournirait. Il était intéressant qu'elle pressât et dirigeât ses opérations de manière à profiter des avantages que les Turks avaient repris sur les Russes dans les provinces voisines de la Pologne. La mission fut donnée à la fin du printemps de 1770, et confiée à Dumouriez (1), en qui Choiseul avait reconnu des talents, de l'activité, mais en même temps une secrète impatience de figurer sur un grand théâtre, et une idée de lui-même assez avantageuse pour ne pas douter du succès de de tout ce qu'il entreprendrait. Il y a souvent dans les hommes, et surtout dans ceux qui sont ou peuvent devenir célèbres, des dispositions qui produisent de bons ou de mauvais effets, suivant les circonstances et le poste où ils se trouvent. Le grand art d'un ministre, et à plus forte raison d'un roi, est, en les connaissant, de calculer ce dont il est bon de les charger, et même après leur avoir tracé la route qu'ils doivent tenir, et le but auquel ils doivent tendre, de ne les point perdre de vue, de surveiller leur marche, et de prévenir ou rectifier leurs écarts.

(1) Dumouriez n'est et ne sera considéré ici que sous le rapport de ce qu'il a fait en Pologne, en mettant à l'écart ce qu'il a fait dans d'autres temps et d'autres lieux.

VII. *Il arrive à Vienne.*

Dumouriez eut ordre de se rendre auprès de la généralité, qui résidait alors à Épériès en Hongrie. Il devait y prendre d'elle les informations les plus exactes sur ses plans, sur ses moyens, sur ses espérances. Après avoir instruit sa cour de tous ces détails, il devait revenir à Vienne, pour se concerter avec Durand sur la marche ultérieure qu'il aurait à suivre. Jusque-là Durand était seul chargé de distribuer à la confédération le subside que la France lui donnait. Ce subside était de 6,000 ducats par mois. Dumouriez ne changea rien à ses relations accoutumées avec le résident.

Il arriva à Vienne le 13 juillet. Durand attendit, pour le faire partir, que les confédérés lui en eussent témoigné le désir; cette occasion se présenta peu de jours après, et Dumouriez était à Épériès le 1er août 1770 : la généralité y résidait alors très-publiquement.

VIII. *Envoi de Paç et de Loyko à Vienne.*

Nous avons vu dans Rulhière que Joseph, à son passage, avait reçu les principaux chefs, et leur avait fait un accueil dont en général ils avaient été satisfaits. Peu après l'arrivée de Dumouriez, ils envoyèrent à Vienne Paç et Loyko (le 14 août) : celui-ci était chargé d'y rester pour y ménager les intérêts de la confédération, et pour y agir suivant les principes que le résident français trouverait les plus convenables; Paç devait repartir après avoir exposé à Kaunitz et appuyé sa mission. Suivant ses instructions, il devait déclarer qu'il venait au nom des confédérés, pour marquer à l'empereur leur reconnaissance de l'accueil favorable qu'ils avaient reçu de lui; pour demander à la cour de Vienne la continuation de l'hospitalité, bienfait dont la généralité sentait toute l'importance; pour prier cette cour de reconnaître la commission donnée à Loyko; pour savoir quel adoucissement elle pourrait accorder aux précautions prises par elle sur les

frontières de Pologne ; enfin pour connaître les sentiments du ministère relativement aux affaires de la république, dans le désir de s'en rapprocher le plus possible. Il communiqua à Perghen la déclaration qu'il était chargé de faire. Perghen la prit par écrit, ne voulut pas y répondre de son chef, mais voulut savoir s'il ne serait pas possible de réunir le roi et les confédérés. Nous avons déjà remarqué que cette réunion leur eût été avantageuse ; malheureusement ils n'en jugeaient pas ainsi, et Paç se pressa beaucoup trop de la rejeter comme impraticable. Il aurait dû profiter de l'ouverture que la cour de Vienne lui faisait, pour entamer une négociation. Cette cour ne voulait pas rompre entièrement avec le roi, que les confédérés avaient déclaré déchu du trône, en recevant avec un caractère public le ministre qui soutenait la déchéance. L'exécution de cette déchéance n'était pas totalement dans leurs mains : ils avaient fait une faute en la prononçant ; ils en firent une autre en se privant, pour la maintenir, de l'avantage d'avoir un ministre reconnu auprès d'une souveraine qui alors voulait réellement leur être utile. Cette reconnaissance leur eût donné en Pologne une grande force dans l'opinion. Paç ne put parvenir à voir Kaunitz, occupé alors de l'entrevue de Neustadt. Perghen lui donna, au nom de l'impératrice-reine, une réponse qui l'assurait que l'hospitalité donnée à la généralité continuerait sur le même pied ; mais qui, du reste, annonçait qu'un ministre accrédité ne serait pas reconnu dans ce moment, et qu'il ne pouvait être fait aucun changement aux ordres donnés sur les frontières. Peu de jours après, Paç, en prenant congé de Perghen, reçut de lui, en termes assez vagues, la déclaration qu'il viendrait un temps où l'Autriche ferait pour la Pologne plus qu'on ne pouvait espérer (*Lettre du 5 septembre*) ; et les termes dans lesquels l'impératrice-reine s'exprimait en toute occasion sur les confédérés semblaient donner à cette déclaration plus de valeur qu'elle n'en avait en effet.

IX. *État des troupes des confédérés.*

Pendant ce temps, Dumouriez s'était procuré et avait envoyé des détails intéressants sur les forces des confédérés; et il est bon de faire connaître au lecteur à quoi se réduisaient alors les moyens épars de cette confédération, qui, depuis près de trois ans, se soutenait contre des forces bien plus considérables.

Ses troupes étaient partagées en quatre divisions principales. Belair et Walewski commandaient la première, qui était d'environ quinze cents hommes, et qui, en outre, fournissait les garnisons de Lançkorona, Zator, Oswiecim, et de tous les postes de la Pologne-mineure;

Kasimir Pulaski commandait la seconde, mais n'en avait avec lui qu'une petite partie : le surplus, chargé de diverses entreprises sous les ordres de Radzyminski et Mazowieçki, avait été dispersé, et, réduit à sept ou huit cents hommes, pouvait difficilement se réunir à son chef;

Le régimentaire Zaremba commandait la division de la grande-Pologne, composée d'environ trois mille hommes, presque tous en bon état;

Enfin la quatrième division ne comptait qu'environ mille hommes, assez mal disciplinés, mais commandés par Sawa, dont l'audace et la grande activité tenaient l'ennemi dans une inquiétude continuelle.

Il y avait, en outre, en Mazovie et en Lithuanie, plusieurs petits corps, mais indépendants, remplis, pour la plupart, de gens sans aveu, qu'on pouvait cependant réunir et soumettre à une formation régulière, en les mettant sous le commandement d'officiers reconnus et autorisés.

Le tout formait tout au plus huit mille hommes, auxquels on ne fournissait pas une paye régulière; à peine y avait-il dans ce nombre quinze cents fantassins, et il n'y avait réellement de discipline militaire que dans le corps de Zaremba. Ce chef, d'un mérite distingué, s'entendait bien

avec Pulaski et Bailer. Dumouriez les amena sans peine à suivre les plans qui seraient arrêtés par la généralité, et il espérait que leur exemple entraînerait les autres.

X. *Entreprise sur Varsovie par soixante-dix confédérés.*

Il ne manquait, en effet, à la confédération qu'un plan général, et, pour toutes les parties de l'exécution, un concert parfait entre tous les chefs. On est encore surpris de ce qu'ils purent si longtemps, non-seulement se défendre, mais attaquer, sans avoir établi entre eux cette union nécessaire. Près de vingt mille Russes, répartis dans la malheureuse Pologne, ne pouvaient plus suffire pour arrêter les progrès de la confédération; et les avantages que jusqu'alors ils avaient remportés sur elle ne contrebalançaient point leurs pertes. On avait vu des confédérés venir à Mariemont, à une demi-lieue de Varsovie, enlever un convoi d'armes et de chevaux. Dans le détachement qui osa hasarder cette expédition, il n'y avait que quatre soldats qui eussent des fusils. La hardiesse de l'entreprise annonçait tout ce qu'ils pouvaient tenter, et son succès leur persuada que la surprise de Varsovie même n'était pas au-dessus de leurs forces. Il y avait quelque chose de grand dans cette audace, puisque, même en ne réussissant pas, ils faisaient trembler leurs ennemis, et laissaient à leurs partisans l'espoir d'une nouvelle tentative. Celle-ci fut dirigée par Zakrzewski. Soixante-dix nobles réunirent sous ses ordres tout ce qu'ils purent. Ils s'étaient ménagé dans la ville des intelligences; l'indiscrétion d'un de leurs agents les perdit. On eut des soupçons, on fit des recherches, tout fut découvert; mais Zakrzewski, averti à temps, se retira sans aucune perte.

Les échecs qu'essuyaient de temps en temps quelques partis n'empêchaient pas que, surtout auprès de Krakovie, la confédération n'occupât tous les passages de la Vistule, et par là ne gênât beaucoup toutes les communications, même celles du gouvernement de Varsovie. Toutes les lettres

étaient ouvertes; et sur celles qu'on renvoyait on écrivait en allemand : *Ouverte par les confédérés*. Les denrées destinées pour l'approvisionnement de la capitale étaient souvent enlevées. Les bruits que la terreur propageait dans Varsovie ajoutaient encore à des dangers réels ceux qui se présentaient à l'imagination effrayée ; et l'apparition subite des confédérés sur des points où on ne les attendait pas, en multipliant et leurs succès et les relations qu'on en faisait, répandait de plus en plus les confédérations secrètes, à la faveur desquelles ils pouvaient se disperser, se tenir cachés jusqu'à la première occasion, inquiéter toutes les grandes villes, et se joindre aux partis plus nombreux qu'ils rencontreraient.

Ainsi, pour avoir une idée juste de la force des confédérés, il ne faut point séparer les plus petits succès que, sur différents points, quelques pelotons obtenaient par la crainte, par la surprise ou par des intelligences adroitement ménagées, d'avec les succès plus importants, que des corps nombreux devaient à la vigueur d'une attaque préméditée, à l'opiniâtreté d'une défense imprévue.

Il faut ranger dans cette dernière classe la longue et belle défense de la forteresse de Czenstochowa. Avec une garnison de huit cents hommmes, Pulaski avait déjoué toutes les attaques de Drewitz ; et ce Russe si redouté fut obligé de renoncer à une entreprise dont il avait mal jugé les difficultés. (Voyez l'*Histoire de Rulhière,* tome III, p. 304.)

IX. *Marche de Sawa.— Il est rencontré par Braneçki.*

Dans la première classe, il faut placer l'incursion hardie que Sawa fit en Lithuanie, à la fin de décembre 1770. Plusieurs partis épars de confédérés le joignirent dans sa marche. Il se trouva à la tête d'environ deux mille hommes, avec lesquels il entra dans le palatinat de Brzesç pour pénétrer ensuite dans le grand-duché ; il y leva des contributions, et s'empara de cinquante mille ducats destinés pour Varsovie :

il fut arrêté par Braneçki, contre lequel il eut deux combats à soutenir, et qui l'empêcha de suivre le plan qu'il avait formé de parcourir toute la Lithuanie, ou même d'y rester, s'il s'y voyait en force. Depuis la dispersion des confédérés de Bar, on n'avait point vu de Polonais se battre contre les Polonais ; et dans les malheurs publics, c'était une consolation de n'être pas absolument dans un état de guerre civile. Braneçki fut accablé de reproches pour en avoir encore donné le signal. Oginski, grand-général de Lithuanie, dont nous aurons bientôt occasion de parler, soutenu par un jugement en forme de la commission de guerre du grand-duché, le déclara déchu du titre de régimentaire pour avoir abusé de son autorité, lui ôta le commandement des troupes de la république qui étaient sous ses ordres, et cassa ses deux premiers officiers, Grabowski, colonel des gardes de Lithuanie infanterie, et Korgç, commandant des houlans. Il est à remarquer que, dans cette occasion, Oginski fut secondé par plusieurs officiers de Braneçki qui se plaignirent à la commission de Grodno d'avoir été forcés par lui de marcher contre les confédérés. Oginski, qui ne voulait pas se déclarer, fut inquiet un moment sur l'effet que produirai cette destitution. Cependant, il s'occupa sérieusement de la faire mettre dans les gazettes.

XII. *Les çonfédérés fortifient Lançkorona et Tynieç.*

Malgré l'échec qu'il avait essuyé, Sawa trouva moyen d'assurer sa retraite, et revint dans les environs de Czenstochowa rejoindre les confédérés. La défense de cette forteresse leur avait donné la juste confiance qu'ils seraient en état de se maintenir dans des postes avantageux. Ils firent fortifier Lançkorona et Tynieç. Les travaux dirigés par des ingénieurs français furent soutenus par Pulaski. Ils pouvaient être interrrompus ou même détruits par la garnison de Krakovie; Pulaski se chargea de la contenir avec douze cents hommes, et il y parvint. Il commença par chasser les



Russes qui gardaient la tête du pont ; il y établit une redoute garnie d'une bonne infanterie. Il alla ensuite se camper sur la montagne de Krzemionki, à une portée de canon de Krakovie, d'où il pouvait tomber sur la ville, si la garnison faisait quelques mouvements pour en sortir. La surveillance qu'il exerçait sur elle ne l'empêcha pas de quitter momentanément son camp pour aller, avec un détachement de trois cents hommes, enlever, près de Czesntochowa, un convoi de munitions de guerre et d'artillerie. Pendant ce temps, les travaux des deux forteresses avancèrent et furent heureusement achevés.

XIII. *Ils attaquent Krakovie.*

C'était une ressource que les confédérés se préparaient en cas de revers, et dont ils éprouvèrent bientôt l'utilité ; mais c'était un moyen de plus de harceler leur ennemi, et de tenir tous les environs dans une inquiétude perpétuelle. Lançkorona était un vieux château, sur une hauteur, qui couvrait la communication avec la Silésie autrichienne. Tynieç est situé sur la rive gauche de la Vistule, à deux lieues de Krakovie ; on en fit un bon poste, on y mit une garnison choisie, et pourvue abondamment de munitions de tout genre. Pendant ce temps, Zaremba fortifiait le château de Koscian, sur les frontières de la Silésie prussienne, et Pulaski, ayant été nommé commandant de toutes les provinces comprises sous la dénomination de Pologne-mineure, fit fortifier le château de Bobrek au milieu d'un marais, à l'endroit où la Vistule sort des montagnes. Ces différentes positions facilitaient les communications ; celle de Tynieç donnait surtout les moyens d'insulter Krakovie et de gêner ses approvisionnements. La garnison de Czenstochowa, sous les ordres des maréchaux de Belz et de Czerniechow, renouvela contre cette ville l'attaque qui avait si bien réussi quelques mois auparavant. Elle n'eut pas à la vérité le même succès ; mais les confédérés pillèrent un quartier de la ville et le fau-

bourg Kasimir, et causèrent les plus grands dommages dans les environs. La ville de Poznan (Posen) avait été deux fois attaquée par eux, et les Russes qui la défendaient, avaient bien repoussé l'ennemi, mais n'avaient pu empêcher le pillage des faubourgs. Toutes ces positions les rendaient réellement très-redoutables. Les Russes, qui en connaissaient toute l'importance, essayèrent encore de les chasser de Lançkorona, et trouvèrent une résistance qui leur coûta beaucoup de monde.

XIV. *Dumouriez vient trouver Durand.*

Ces divers événements, qui se passaient dans l'hiver de 1771, procuraient à la confédération des secours plus considérables que les pertes qu'elle faisait : elle était en état d'insulter presque toutes les villes fortes occupées par les Russes. Maîtresse des salines de Wieliczka, elle pouvait l'être avant peu de cinq palatinats. On intercepta une lettre que le général Weymarn écrivait à Pétersbourg : il demandait qu'on lui envoyât de nombreux renforts, si on ne voulait pas qu'il réunît et concentrât toutes ses troupes. Dumouriez jugea, avec raison, que c'était le moment de faire rentrer la généralité en Pologne, de préparer des opérations plus importantes pour le printemps, et, à cet effet, de concerter, avec le résident français à Vienne, la remise et l'emploi des fonds que la France fournissait régulièrement. Il vint trouver Durand, et le résultat de leur entretien fut que Dumouriez déterminerait la généralité à quitter au plus tôt la Hongrie, parce que son véritable établissement était en Pologne ; qu'en y séjournant avec dignité, elle serait plus considérée au dehors et mieux obéie au dedans ; que les confédérés feraient tous leurs efforts pour rejeter les Russes sur la gauche de la Vistule, et pour s'emparer de la droite ; qu'alors ils abandonneraient Czenstochowa pour s'établir à Krakovie, et couvrir le plus de terrain qu'ils pourraient, dans un pays rempli de positions qu'on pouvait défendre ; qu'ils armeraient des barques pour

couper aux Russes le cours du fleuve, et qu'au lieu de se laisser attaquer, ils harcèleraient fréquemment l'ennemi par des entreprises de nuit.

XV. *Il continue sa mission après la disgrâce de Choiseul.*

La disgrâce de Choiseul, survenue sur ces entrefaites, pouvait rendre la mission de Dumouriez plus difficile, surtout d'après l'indécision qui régnait alors dans le ministère de Versailles. Dumouriez sentit combien ce changement pouvait être funeste aux confédérés, et que leur intérêt exigeait de lui que, n'ayant plus de relation avec celui qui l'avait envoyé, il agît d'après lui-même, et qu'il donnât à sa mission plus de pouvoir et d'étendue qu'elle n'en avait lorsqu'elle lui fut confiée. Cette extension, qui d'ailleurs était dans son caractère, s'accordait avec les vues de la généralité, qui affectait de le regarder comme un ministre accrédité auprès d'elle. Ainsi appelé par les circonstances à jouer un rôle beaucoup au-dessus de celui qu'on lui avait donné, il le prit sans hésiter. Par là il se trouva seul chargé de la distribution du subside; ce qui lui fit prendre plus d'autorité sur ceux qui n'attendaient que de lui les moyens de se signaler. Le premier usage qu'il fit de cette autorité, fut de donner trois mille ducats à Pulaski : c'est la somme la plus forte que ce brave Polonais ait jamais reçue de la France; il l'employa aussitôt à payer les garnisons de Lançkorona et de Czenstochowa. Dumouriez, en la lui remettant, n'avait exigé de lui d'autre condition que de concerter toutes ses démarches avec la généralité : condition juste, et même nécessaire, que Pulaski remplit exactement jusqu'au moment où nous le verrons en opposition avec Dumouriez, opposition qui fut le signal des désastres des confédérés.

XVI. *Règlement de discipline adopté par la généralité.*

Mais il fallait de plus que la généralité adoptât et fît exécuter un règlement pour former et discipliner les différents



corps de confédérés. Cela seul pouvait mettre ces corps en état de se réunir au besoin, de se soutenir les uns les autres, et leur ôter le désavantage de n'opposer que l'impéritie d'un courage aveugle, ou l'impétuosité de l'insubordination, aux manœuvres d'une troupe exercée; il fallait enfin que la réparition, tant des subsides de France, que des contributions qu'on pouvait se procurer, fût réglée de manière à pouvoir suffire à toutes les dépenses qui seraient jugées nécessaires. Dès la fin de février 1771, l'activité de Dumouriez avait fait adopter ces points si essentiels, tant par la généralité, que par les principaux chefs des confédérés. « Tous les points dont je vais vous rendre compte, mandait Durand, le 2 mars 1771, sont déjà convenus. La facilité que M. Dumouriez a trouvée à les faire adopter ne peut être attribuée qu'à la reconnaissance de la nation pour les secours généreux de la France; et nous nous servirons du même ressort pour maintenir avec la liberté nécessaire l'exécution des choses convenues. » Voici, un extrait de ces règlements, dans lesquels nous croyons que le lecteur trouvera un esprit d'ordre, de grandes vues, et une connaissance parfaite des moyens les plus propres à rendre redoutables cette foule de braves gens, toujours prêts à se faire tuer, mais à qui il fallait apprendre à vaincre :

« Une troupe étrangère sera formée; elle sera principalement composée de Français, et servira de modèle à la formation des compagnies à pied et à cheval. Elle sera surtout destinée à assurer l'exécution des ordonnances de la généralité. Cette mesure est absolument nécessaire pour faire obéir les chefs, pour mettre de l'ensemble dans leurs opérations, mais surtout pour ne plus laisser sous le pouvoir unique et arbitraire de ces chefs, les corps que chacun d'eux s'est personnellement appropriés, quoique ces corps appartiennent aux différents palatinats qui les ont fournis par contingent;

« Le plan de la formation des troupes est réglé par deux

ordonnances de la généralité, et revêtues de toutes les formes qui peuvent en assurer l'exécution. La première contient des lois pénales contre les officiers ou chefs de tout rang qui commettraient ou laisseraient commettre quelques excès. La seconde établit la solde régulière et uniforme des troupes de la confédération. On voit que l'intention a été, en les assujettissant à une discipline nouvelle pour elles, de leur assurer une paye exacte, afin d'ôter tout prétexte au pillage;

» Pour rendre plus prompte et plus facile la formation des troupes, on fait une association de plusieurs palatinats (Krakovie, Sandomir, Lublin, Russie, Zator et Oswiecim), districts ou terres, les plus proches, qui conviennent de se réunir, pour mettre tout de suite leurs troupes au nombre fixé, en établissant pour règle que les trois quarts seront fournis en infanterie et un quart seulement en cavalerie ;

» Une commission de six conseillers sera formée auprès du principal corps d'armée des confédérés, et revêtue d'un plein pouvoir de la généralité. Elle recevra par ses préposés tout ce qui proviendra, soit des fonds taxés dans les palatinats, soit des confiscations, salines, biens royaux, douanes, et enfin tous les revenus publics et particuliers que la confédération générale est en droit de s'approprier ;

» Un conseil de guerre, revêtu aussi d'un plein pouvoir de la généralité, résidera de même auprès du principal corps d'armée, et veillera en outre à la formation des corps et au maintien des deux ordonnances ci-dessus. »

La nécessité de ces règlements avait depuis longtemps frappé tous les bons esprits; mais personne ne s'était cru assez fort pour les présenter. La facilité avec laquelle ils furent adoptés tint sans doute au besoin que chacun éprouvait de se soumettre à un ordre fixe; mais elle tint surtout à l'avantage d'être soutenu par la puissance protectrice dont on attendait des secours. Dumouriez fit valoir ce motif et la confiance qu'inspireraient des mesures sages, univer-

sellement désirées, toujours appelées par l'intérêt général, toujours éloignées par l'intérêt particulier. En effet, l'expérience ne tarda pas à justifier ce qu'il avait annoncé. A peine le travail de la généralité fut-il connu à Varsovie, que plus de cinquante sénateurs envoyèrent leur adhésion (*Lettre de Durand, 13 avril* 1771); ils demandèrent le secret pour n'être exposés à aucune vexation, jusqu'au moment où ils pourraient agir ostensiblement.

XVII. *Dumouriez vient à Biala, où se tient un grand-conseil.*

Dumouriez avait obtenu en peu de temps de la généralité tout ce qu'il avait jugé utile au bien public. Il ne perdit pas un moment pour opérer d'après les bases essentielles qu'il venait d'arrêter : dès le 7 avril 1771 il était en Pologne, où il approvisionnait Lançkorona, dont il augmentait la garnison. Il se rendit à Biala, où l'attendaient Zaremba, Pulaski, et d'autres chefs confédérés. Le 11, il tint un grand-conseil, où furent reçus tous les règlements faits par la généralité (*Lettre de Durand, 27 avril* 1771). Il trouva à peu près dix mille hommes de troupes en bon état, à qui il ne manquait que de la discipline; elles tenaient la campagne depuis Bochnia jusqu'à la Silésie, c'est-à-dire, environ vingt-cinq lieues de pays, mais pays ruiné. Il indiqua trois points de réunion, où elles devaient se trouver au mois de mai. Il espérait, au mois de juin, pouvoir faire venir la généralité à Oswiecim, ou même à Krakovie; et on voit que, d'après le succès de ses dispositions, il se flattait de confédérer la république entière, qui, sous la domination oppressive de la Russie, n'avait plus de gouvernement.

XVIII. *Craintes de Kaunitz sur Dumouriez.*

Kaunitz régulièrement instruit par Durand (*Lettre du 1er mai* 1771) de ce que Dumouriez avait déjà exécuté et projetait encore, ne put dissimuler son grand étonnement; il ne concevait pas comment un homme inconnu à la géné-



ralité avait pu, pendant un séjour de quelques semaines auprès d'elle, terminer ce que la cour de Vienne n'avait pas même entrepris depuis près d'un an que la généralité résidait dans les États autrichiens : cet étonnement, véritable ou simulé, pouvait venir d'un sentiment de jalousie, et du dépit secret de voir sa politique, lente et irrésolue, entraînée ou du moins dérangée tout à coup par cette vivacité française dont l'élan franchit souvent un obstacle avant que l'œil ne l'ait mesuré. Mais de cet étonnement, il passa à une appréhension qui peut-être n'était que trop fondée : « *Je crains,* ajouta-t-il, *que les confédérés ne veuillent faire une guerre en règle, et que Dumouriez ne les y engage; tandis qu'ils pourraient s'employer plus utilement à intercepter les convois et à couper les communications des Russes.* » Le sentiment exprimé par ces mots tenait-il à la crainte que la confédération, excitée par un homme entreprenant, ne prît quelque grand parti, non-seulement pour chasser les Russes de la Pologne, mais pour redonner à la Pologne une indépendance plus solide et plus réelle que celle que Kaunitz lui-même voulait lui laisser ? On pourrait se livrer à ce soupçon, surtout si l'on se rappelle ce que nous avons dit sur cette même époque dans les livres I et II : nous croyons cependant que ce soupçon serait injuste; et qu'au contraire, quelles que fussent ses vues ultérieures, Kaunitz exprimait par ces mots, une crainte très-sage vérifiée par l'événement. Il avait entretenu Dumouriez, et il se connaissait assez en hommes pour l'avoir jugé. Il voyait en lui un génie ardent, impatient de se signaler, pendant que sa cour était encore dans l'indécision, et trop empressé de faire des coups d'éclat pour en calculer les dangers et les suites. Les pressentiments de Kaunitz étaient ceux d'un homme d'État, accoutumé à tout peser avec lenteur, il est vrai, mais souvent avec justesse. Le malheur de la Pologne voulut que ces pressentiments fussent justifiés par de grands revers, et que ces revers arrivassent au moment où Saldern

remplaçait à Varsovie le ministre sage et pacifique, dont l'aveugle et imprudent Stanislas-Auguste avait demandé le rappel.

XIX. *Défaite, prise et mort de Sawa.*

On a pu voir, dans ce que nous avons dit plus haut, que des quatre principales divisions des confédérés, celle de Sawa était la moins nombreuse; mais l'activité de son chef la multipliait, et aurait fini par lui donner des forces plus imposantes. Il avait toujours agi avec son corps, sans se soumettre aux plans des autres chefs. A la fin de mars 1771, marchant pour surprendre l'ennemi, il fut surpris lui-même et attaqué près Krasnik. La victoire coûta cher aux Russes; mais Sawa perdit beaucoup de monde, et, sans la nuit, n'aurait pu faire sa retraite. Impatient de réparer cet échec, qu'on pouvait attribuer à son trop de confiance en lui-même, il surprit, le 10 avril 1771, le capitaine Ritter et son détachement dans le district de Dobrzyn, et tailla en pièces tout ce qu'il ne fit pas prisonnier.

Quelque désir qu'il eût d'être indépendant, dès qu'il connut le règlement de la généralité, il donna l'exemple de l'obéissance, et se mit, lui et sa troupe, sous les ordres de Pulaski. Mais cette troupe, peu accoutumée à une marche régulière, retardait beaucoup celle de Pulaski, qui souvent était obligé de l'attendre pendant des heures entières; désavantage extrême dans un genre de guerre où le succès dépendait presque toujours de la promptitude et de l'ensemble de l'exécution. Ce fut vraisemblablement par ce motif que Pulaski se sépara de lui, ou du moins le devança beaucoup, dans une marche où il s'agissait de secourir Lançkorona : Sawa, qui se trouvait alors à la tête d'un corps plus nombreux que ceux qu'il avait commandés jusqu'à ce moment, fut atteint et attaqué par Suwaroff, le 26 avril 1771, près Szrensk, à deux milles de Dzialdowo. Ce jour fut aussi honorable que funeste pour lui. Le combat avait commencé à

six heures du matin, et Sawa, quoique avec une grande perte, se soutenait encore au coucher du soleil ; il venait de monter sur le toit d'une petite maison pour diriger sa retraite d'après la position des Russes, lorsqu'il reçut un boulet de canon dans la jambe ; il tomba : ses soldats le crurent mort, et déjà épuisés de fatigue, ils allaient se disperser. Sawa les retint, se fit mettre dans une grande corbeille qu'on attacha sur un brancard, donna l'ordre de la retraite, et pour ne pas la retarder, ne garda avec lui que cinq ou six hommes, et prit une route détournée, à travers des marais et des chemins impraticables. Sa petite escorte lui fit passer la rivière sur deux arbres creux ; enfin se voyant dans un lieu écarté où il crut pouvoir être en sûreté, il ordonna à un de ses gens d'aller chercher à Mlawa un juif renommé pour la cure des blessures, de lui bien indiquer le chemin, et de ne point revenir avec lui, afin de ne point donner de soupçons : ses ordres furent exécutés. Le juif pénétra jusqu'à lui, le pansait exactement et retournait à Mlawa. Ses fréquents voyages ne tardèrent pas à être remarqués. Les Russes, inquiets, l'arrêtèrent ; et le major Salomon, soit par menaces, soit par de mauvais traitements, le força de découvrir la retraite du malheureux auquel il avait donné ses soins. Sawa fut pris dans son brancard et transporté à Prasnysz, parce que l'état de sa blessure ne permit pas de le conduire jusqu'à Varsovie. Il souffrait des douleurs horribles, soit que la plaie eût été mal pansée, soit que la fatigue de ce second transport l'eût rendue encore plus dangereuse ; il appelait quelquefois la mort, et tout à coup reprenait toute son énergie, pour oser se reprocher à lui-même ces instants de faiblesse. Le général Weymarn lui envoya son chirurgien. Nous citons ce trait d'humanité qui contraste avec la conduite de quelques autres généraux russes ; et nous verrons bientôt ce même Weymarn demander sa retraite, pour ne pas servir la barbarie de Saldern. Sawa mourut peu après dans sa prison. Des notes de Rulhière indiqueraient



qu'il y fut tué par des soldats russes; mais nous n'avons rien trouvé à l'appui de ce fait, et nous ne croyons pas qu'on puisse surcharger la nature humaine d'un crime de plus, dans les choses que la marche ordinaire peut expliquer. En supposant que la blessure de Sawa ne fût pas mortelle par elle-même, elle a pu et dû le devenir, autant par le défaut de régime, de repos, de secours assidus, que par le chagrin et l'inquiétude. On lui imputait d'avoir exercé sur les Russes, et notamment sur le capitaine Holstein, d'affreuses représailles : il craignait à son tour qu'on ne les exerçât sur lui; et les précautions qu'il prit pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis, en aimant mieux aggraver son état et s'exposer à périr de misère et de faim, prouvent qu'il avait de fortes raisons pour redouter par-dessus tout de se voir au pouvoir des Russes, et que, lorsqu'il s'y vit, gardé et pansé par eux, il a pu être réduit à craindre, peut-être même à éviter de guérir.

Ainsi périt d'une blessure honorable, quand même sa mort pourrait être imputée à ses ennemis, un homme dont la confédération aurait pu tirer de grands services. La marque de déférence qu'il venait de lui donner, annonçait hautement qu'il se vouait tout entier au bien public. Intrépide, actif, infatigable, accoutumé à des exercices violents, aimé de ses soldats, il leur fut enlevé au moment où, en les façonnant à l'obéissance, dont lui-même avait donné l'exemple, il les aurait rendus aussi redoutables qu'ils étaient braves. Sa mort fut pour son parti un signal de calamités. Près de la moitié de sa troupe avait péri dans la journée du 26; ce qui restait fut vivement poursuivi, et ne put échapper au fer du vainqueur; une centaine de fuyards gagnèrent des bois épais; leur retraite fut découverte : les Russes firent dans ces bois plusieurs battues avec des chiens, et, placés sur des arbres, tiraient sur ces malheureux, épuisés de lassitude et de besoin. Il paraît que Sawa, en qui plusieurs habitants de Varsovie, secrètement confédérés, avaient une juste confiance, portait avec lui des papiers qui pouvaient le compromettre. Quand

il fut blessé, au moment de quitter sa troupe, il remit ces papiers à des personnes sûres. On ne sait si les dépositaires parvinrent à se sauver; mais les Russes, malgré toutes leurs recherches, ne purent trouver le dépôt.

XX. *Opérations, succès et revers de Pulaski.*

Pendant ce temps, Pulaski s'était avancé jusqu'à Kazanow ; de premiers succès lui permettaient d'en espérer de plus grands encore. Dans une de ses rencontres, il avait surpris les Russes au milieu de la nuit, et marchait sur un autre corps, lorsqu'il apprit la défaite entière de celui de Sawa. Ce funeste événement dérangeait toutes ses opérations, et rendait toute entreprise impossible. Déjà il s'était affaibli en envoyant un détachement garder un poste intéressant, sur la rivière de Dunaïeç, observer l'ennemi de ce côté, et retarder au moins son passage, s'il ne pouvait l'empêcher. Les autres chefs avaient dispersé leurs troupes pour lever des contributions et ramasser des vivres. Dumouriez était à Biala; Walewski et Moszczenski à Zator; mais Drewitz occupait toujours Varsovie avec 1,500 Russes; et Suwaroff, n'ayant plus rien à craindre de Sawa, marchait avec trois mille hommes pour attaquer Pulaski. Celui-ci, inquiété sans cesse par différents corps ennemis répandus autour de lui, s'était porté à Skawina, où Walewski et Moszczenski vinrent le joindre, et tinrent conseil sur leur position. Walewski voulait qu'on attaquât sur tous les points. Pulaski représenta l'impossibilité de réussir ; il ajouta que tout ce qu'on pouvait espérer serait de se soutenir avec un avantage égal, mais qu'alors l'ennemi, restant dans le pays qui les nourrissait, leur ferait toujours un grand tort ; qu'il valait mieux l'obliger à se retirer, en cherchant à le tourner sur ses derrières; que lui Pulaski se chargeait de cette manœuvre, pendant laquelle on attaquerait l'ennemi sur son front. Ce projet fut adopté et les trois chefs partagèrent leurs troupes pour l'exécuter.



Dès le second jour de sa marche, Pulaski se trouva entouré par douze cents cuirassiers et kosaks qui lui enlevèrent son artillerie ; il la reprit quelques heures après, dispersa entièrement le corps par lequel il s'était laissé surprendre, et dont le commandant fuyait avec une faible escorte de quarante hommes. On ignore pourquoi, au lieu de profiter de cet avantage, et de détruire un ennemi en déroute ou enfoncé dans des marais, il s'avança sur la rivière de San pour tomber sur Zamosç. Le passage de la rivière lui fut disputé : il la traversa à la nage, culbuta et prit 140 Russes, et entra à Zamosç, où il n'y avait aucune provision de bouche ni de guerre. Il est vraisemblable que, sur de faux rapports, il s'était flatté d'en trouver et de s'en emparer, et que, dans cette espérance, il s'écarta de la route qu'il devait tenir ; mais cet écart l'exposait à être attaqué par Suwaroff : il ne resta qu'un jour à Zamosç, ne put même garder ses prisonniers, et se retira avec le regret d'avoir peut-être contribué à faire manquer un plan qu'on n'avait adopté que sur sa proposition.

XXI. *Défaite de Dumouriez.*

Ce reproche lui fut fait par Dumouriez, qui, dans une lettre que Pulaski reçut en sortant de Zamosç, l'accusait de se retirer à l'approche de l'ennemi. Le Polonais, piqué au vif, fit une réponse sévère. Dumouriez lui envoya ordre de le rejoindre, en le menaçant de le faire juger comme coupable de lâcheté. Pulaski pouvait avoir tort dans cette occasion, mais ne put jamais être soupçonné de manquer de bravoure. Il retint le porteur de l'ordre, et n'obéit pas. Cette mésintelligence ne pouvait avoir que de funestes effets. Les autres chefs, et Dumouriez lui-même, qui, à la tête de 800 hommes, cherchait à prévenir ce qu'il prévoyait, furent attaqués et coupés par différents détachements de Suwaroff et Drewitz. La perte des confédérés fut très-grande : le jeune prince Sapiéha et Oskierko, maréchal de Pinsk, furent

tués ; Lasoçki, maréchal de Czersk, et Mionczynski, maréchal de Belz, furent pris : celui-ci avait donné à Dumouriez son meilleur cheval, qui le sauva.

Les désastres des confédérés n'étaient pas finis, et Pulaski se trouvait dans une position très-dangereuse. L'activité de Suwaroff eut bientôt franchi les quarante et quelques milles qui séparent Lançkorona de Zamosç. Son avant-garde força les défilés que Pulaski avait fait garder, et le corps entier l'atteignit ayant déja fait vingt-cinq milles. Toutes ces marches, attaques, poursuites, duraient depuis quinze jours. Les Russes étaient aussi harassés que leurs ennemis ; mais ils étaient déjà vainqueurs, et la certitude de l'être encore l'emportait sur leurs fatigues. Pulaski vaincu ne chercha plus que l'honneur d'une belle retraite : il la fit avec beaucoup de courage et d'intelligence, mais avec une grande perte, notamment celle de toute son artillerie. L'extrême lassitude des Russes les contraignit de renoncer à les poursuivre. Il était à la vérité parvenu à les faire sortir du palatinat de Krakovie, mais non à leur ôter le pouvoir d'y rentrer ; il revint à Czenstochowa avec les débris de sa faible troupe ; et quand il sut la mort, la prise, la défaite des autres chefs, il dut être, mais trop tard, bien convaincu que la confédération épuisait inutilement ses forces par des entreprises qu'elle n'était pas en état de soutenir.

Dans cette suite de combats que Pulaski fut obligé de donner ou de recevoir coup sur coup, son malheur fut d'avoir presque toujours en tête un homme qui ne laissait aucun repos ni à ses ennemis ni à ses soldats, parce qu'il n'en prenait aucun pour lui-même. Suwaroff était déjà connu par les talents qui l'ont mis au nombre des plus grands généraux ; mais il l'était surtout par cette infatigable et impétueuse activité (1), dont on pouvait dire avec Lucain :

Nil actum credens, si quid superesset agendum.

(1) Rulhière, en supputant les marches faites par Suwaroff en cette



Du reste, le general russe rendait justice à Pulaski, et ne manquait pas une occasion de lui témoigner son estime : il lui renvoya un de ses parents qu'il avait fait prisonnier, et ne parla jamais qu'avec éloge d'un ennemi qu'il jugeait digne de lui (1).

XXII. *Arrivée de Saldern.*

Nous avons dit que, par malheur pour la confédération, ses revers commencèrent à l'époque de l'arrivée de Saldern; et en quittant un moment Dumouriez et les confédérés, nous allons suivre à Varsovie la conduite du ministre chargé par Catherine de faire les plus grands sacrifices pour rétablir la tranquillité.

Ce prétendu pacificateur arriva à Varsovie sous l'escorte de deux pièces de canon et de six cents hommes qui l'attendaient aux frontières pour l'amener jusque dans la capitale. Il avait choisi pour secrétaire d'ambassade celui qui l'avait été sous Repnin, Boulakoff; et le retour de cet homme redouté se conciliait difficilement avec l'espoir d'une pacification.

XXIII. *Le primat veut établir l'Union patriotique.*

Nous avons déjà fait connaître, au commencement de ce livre, dans quel état étaient alors le roi et la république ; nous devons ajouter ici qu'à Varsovie le primat Podoski avait voulu établir un point de réunion, plutôt avec l'intention qu'avec le moyen d'opérer une conciliation. Cette réunion, présidée par lui, n'avait encore qu'une existence précaire ; mais les amis de la paix se seraient prêtés à lui en procurer une fixe, du moment qu'ils auraient vu que tous les partis

occasion, calcula qu'en dix-sept jours Suwaroff fit environ cent milles, ne passant jamais quarante-huit heures sans se battre.

(1) Peu de temps après la retraite de Zamosç, il envoya à Pulaski une petite boite de porcelaine à laquelle il était très-attaché, et le pria de la garder comme un témoignage de ses sentiments pour lui.



pourraient se rallier à elle. C'eût été un intermédiaire entre les confédérés et les Russes; place que naturellement le roi aurait dû mais ne pouvait plus occuper, après avoir non-seulement appelé les Russes dans ses États, mais demandé expressément qu'on ne les retirât pas. Ce rassemblement, projeté alors sous le nom d'*Union patriotique*, pouvait servir à l'accomplissement des instructions données à Saldern ; mais c'était à lui à les lui faire connaître, et à provoquer par là une confiance que son nom ne pouvait pas inspirer. Il ne donna à l'Union aucune marque de considération ; il ne la consulta point avant de publier sa première déclaration, qui cependant annonçait des vues que l'Union n'aurait pas manqué d'adopter, et dont nous parlerons dans un moment. Il s'écoula près d'un mois entre son arrivée et cette déclaration. Il est bon de connaître ce qu'il fit pendant cet intervalle.

Il parut d'abord disposé à voir des gens de tous les partis, et à leur demander des notes exactes sur leurs prétentions. Il s'adressa successivement au roi, aux ministres, aux Czartoryski, pour avoir un état de leurs plans et de leurs moyens ; il voulait exiger de chacun d'eux, mais ne put obtenir, une déclaration par écrit qui les liât à la Russie, *dont la souveraine*, disait-il, *ne veut ni donner des entraves à la Pologne, ni faire des conquêtes sur elle*. En vantant le désintéressement de Catherine, il disait à ceux qui voulaient soutenir la déchéance du trône, qu'il était à craindre que l'Autriche ne les forçât à donner la couronne au prince Albert de Saxe; et il affaiblissait le parti de la Saxe, qui craignait de travailler pour la maison d'Autriche.

XXIV. *Maltraité par Saldern, le primat annonce sa retraite.*

Quoique au moment de la proclamation de l'interrègne, après la mort d'Auguste III, l'électeur de Saxe eût fait déclarer à Pétersbourg qu'il ne songeait pas au trône de

Pologne (1), Saldern l'accusait de ménager la bonne volonté des Polonais, sans exposer la tranquillité de la Saxe, de manière à pouvoir profiter des événements, s'ils étaient heureux, sans courir le risque de partager les revers. Il répétait souvent que la Saxe gâtait tout par ses projets aussi vains qu'ambitieux; il donnait le nom d'espions à tous ceux qui, à Varsovie, logeaient dans le palais de Saxe. Cette prévention l'exaspéra surtout contre l'évêque de Kuiavie Ostrowski et contre le primat, tous deux chefs de l'Union patriotique, et bientôt contre l'Union même. Il ne voulut voir en elle que l'instrument de l'ambition de la cour de Dresde, et se priva de l'avantage qu'il aurait pu en tirer. A la suite d'une conversation qu'il eut en présence du roi avec le primat, il lui reprocha durement ses sentiments pour la Saxe; il chercha et saisit toutes les occasions de lui faire faire les mêmes reproches. Le primat tenta vainement d'avoir une explication avec lui. Désespérant de l'obtenir, et voyant d'avance la marche que Saldern allait suivre, il fit vendre une partie de ses meubles, annonça qu'il allait quitter la Pologne, envoya à tous les ministres un Mémoire dans lequel il détaillait les raisons qui l'engageaient à prendre ce parti.

XXV. *Méfiance universelle contre Saldern.*

Saldern ne put se dissimuler que l'annonce positive et motivée de l'éloignement du primat allait faire un étrange contraste avec les termes pacifiques de la déclaration qu'il était sur le point de publier. Il crut un moment pouvoir ramener les esprits, en leur inspirant des doutes sur le sort qu'on réservait à la Pologne; il établit surtout en présence de ceux qu'il savait être attachés aux confédérés, qu'aucune

(1) On se rappellera qu'il ne fit cette déclaration que lorsque Catherine eut formellement annoncé qu'elle ne souffrirait pas l'élection d'un étranger.



puissance ne pouvait prendre à la république un intérêt efficace; il parlait des prétentions des Autrichiens comme très-alarmantes ; il faisait beaucoup valoir l'intelligence qui régnait entre les deux cours de Pétersbourg et de Berlin, mais sans dissimuler que celle-ci avait aussi des prétentions dont on devait s'effrayer ; enfin, dans une conversation plus intime, il laissa entrevoir que, si tous les partis ne parvenaient pas à se concilier, il était à craindre que les trois puissances ne s'entendissent pour démembrer la Pologne. En cela, il annonçait la possibilité d'un dénouement, combattu, il est vrai, par son opinion personnelle; car il était, ainsi que Panin, très-opposé au démembrement. Cependant, on doit reconnaître que toutes ses observations étaient justes : présentées par un autre, elles auraient pu faire effet ; mais il n'inspirait aucune confiance; et le premier sentiment de ceux qui l'écoutaient, était de se mettre en garde contre ce qu'ils allaient apprendre.

Dans toutes les affaires de parti, on n'est que trop porté à ne point séparer les choses des personnes; et quoiqu'il y ait des cas où il ne faut pas faire entièrement abstraction de celles-ci, un esprit droit commence toujours par juger les choses d'après elles-mêmes. C'est sur le mode d'exécution que le choix des personnes doit reprendre une grande influence. Ceci est vrai surtout dans les temps de révolution : c'est le moment où il serait le plus intéressant d'appliquer ce principe ; et c'est celui où trop souvent on ne l'entrevoit même pas.

Ce fut ainsi que de très-grands personnages reçurent les confidences de Saldern. D'autres, tels que des ministres, le grand-chancelier de Lithuanie, regardaient comme impossible, d'un côté toute conciliation, de l'autre un démembrement, qui leur paraissait trop contraire aux intérêts des trois puissances. Les Czartoryski surtout tenaient à cette dernière opinion; et Saldern, qui sortait de toute mesure à la moindre objection, ne fit qu'augmenter leur incrédulité,

en leur disant *que le dogue* (il parlait de Frédéric) *était impatient de se jeter sur eux.*

En réfléchissant sur cette époque, nous nous sommes convaincu que la ruine de la république a tenu à ces deux erreurs, entre lesquelles on s'est constamment égaré : l'une, qu'il ne pouvait y avoir de conciliation ; l'autre, qu'il n'y aurait jamais de démembrement. Les gens sages, s'ils avaient pu être éclairés sur ces deux points, auraient travaillé à une réunion ; et la preuve, c'est que dès qu'il ne fut plus possible de douter du partage, les principaux chefs des confédérés se rapprochèrent du roi, qui alors s'éloignait des Russes.

XXVI. *Sa première déclaration.*

La déclaration tant annoncée par Saldern parut donc sous des auspices peu favorables ; et on aurait pu garantir d'avance son inutilité, quand même il eût vraiment cherché à l'exécuter : ce qu'il ne fit pas. Dans le préambule de cette déclaration, deux choses sont à remarquer (*Pièces justificatives*, n° I. Mai 1771) : la première, c'est que, sans nommer les confédérés, on les représente comme les auteurs des maux publics ; on leur impute de *saper l'édifice de la liberté de la confédération, et de la grandeur de la république :* la seconde, c'est qu'en parlant des *généreux* efforts de Catherine en faveur de la Pologne, on ne dissimule pas les *soupçons, les mauvaises interprétations, les inspirations sinistres* auxquelles on veut ôter tout prétexte. Le dispositif est composé de huit articles : les 1er, 2e, et 4e contiennent le désir de se concilier et de chercher les moyens d'y parvenir, mais sans en indiquer aucun ; les 3e et 5e, en parlant du faux jour sous lequel on a représenté la participation de la tzarine aux affaires de Pologne, annoncent que le ministre mettra tout en œuvre pour tranquilliser la nation sur ses droits, et pour la convaincre du désintéressement d'une souveraine, *qui n'a jamais rien fait ni*

souhaité qui puisse nuire à l'indépendance de la république; le 6[e] invite à entrer *dans les voies légales de pacification, qui vont leur être ouvertes, ceux qui se sont laissé entraîner à la séduction et à l'erreur sur les sentiments et les actions de l'impératrice, au point de prendre les armes pour se précautionner contre des terreurs imaginaires*; le 7[e] promet que ceux qui resteront tranquilles ne seront ni poursuivis ni inquiétés; enfin, le 8[e] annonce que tous les chefs des troupes russes feront observer à celles-ci la plus exacte discipline.

Le lecteur aura déjà remarqué que cette déclaration ne contenait rien de positif, si ce n'est l'assurance du désintéressement de Catherine, assurance que Panin avait déjà fait donner plusieurs fois, et qu'il était bien aise de renouveler au moment où l'on voulait amener Catherine à la démentir. Du reste, si le ministre russe avait cru ne point devoir entrer dans les détails, il devait s'en ouvrir verbalement aux personnes les plus propres à les répandre avec fruit, et qui du moins auraient fait valoir ce commencement d'exécution; or, dans toute sa conduite, pendant le mois qui s'écoula entre cette première déclaration et la seconde, on ne trouve aucun indice qu'il voulût sérieusement proposer et suivre un plan de pacification. Si on pouvait établir des conjectures sur quelques tentatives qu'il fit au hasard dans cet intervalle, on serait porté peut-être à croire qu'il aurait volontiers formé une *réconfédération*, pour l'opposer à la généralité : le roi en aurait été le chef. N'oublions pas que ce plan avait été celui de Wolkonski, qui le proposa à Catherine, après en avoir parlé au roi : le roi s'était flatté de le voir réussir; il avait donné à Branecki la mission expresse de le faire agréer à Catherine; et c'était vraisemblablement ce qui avait déterminé les instructions données à Saldern. Avant l'arrivée de ce ministre, et peu de jours après le retour de Branicki, il parut à Varsovie (le 20 avril 1771) plusieurs écrits anonymes pour exciter les

Polonais à se réunir, avant que des médiateurs trop puissants n'intervinssent au milieu d'eux. Une réunion ainsi faite, une diète de conciliation aurait pu réussir alors, si, comme l'avait demandé Wolkonski, la Russie eût retiré ses troupes ; mais une *réconfédération* formée à Varsovie pendant que le roi et tout le gouvernement de la république étaient, par le fait, soumis à une armée russe, pendant que la Russie, non contente de faire occuper par le roi de Prusse plusieurs places polonaises, le laissait non-seulement envoyer des troupes, mais agir en souverain dans plusieurs provinces de Pologne, et vexer de plus en plus Thorn et Dantzick, cet acte, loin d'inspirer aucune confiance, ne pouvait que la détruire sans retour, en voulant donner une apparence de légalité à un despotisme étranger. Kaunitz en avait jugé ainsi ; et nos lecteurs ne seront point fâchés de savoir comment il s'en expliquait avec le résident de France. Voici ce que celui-ci mandait au mois d'août 1771 :

« Les sentiments de ce ministre sur la manière de pacifier la Pologne ne me sont point inconnus. Il m'en a entretenu souvent : il ne croit pas que la Russie puisse y réussir. Il ne refuserait cependant pas à Catherine II toute la vaine gloire de cette opération, se réservant d'agir de concert avec nous en Pologne, pour nous faire partager la garantie des droits de la nation. Il aurait donc pour la Russie la condescendance de lui laisser signer seule l'acte de pacification, et d'en donner la garantie, et il espérerait, dans l'espace de peu d'années, faire demander par la diète, aux deux cours, leur intervention.

« Depuis l'ouverture qu'il m'a faite de ce plan, il m'a répété plusieurs fois que la conduite des ministres russes en Pologne leur ôtait toute confiance ; que leurs efforts seraient vains, et que, sans le concours d'autres puissances, ils ne réussiraient jamais à rétablir le calme. La sortie des troupes étrangères lui paraît indispensable ; et pour diminuer la difficulté d'en faire goûter la proposition, il a annoncé



que, si la Russie et le roi de Prusse y procédaient, sa cour évacuerait les possessions qu'elle revendique, et ne les réclamerait que par la voie des négociations. »

Un an auparavant, il avait parlé à Durand dans le même sens : « Il m'a dit que l'impératrice-reine ne s'éloignerait pas d'agir dans la négociation pour adoucir le sort des confédérés, s'ils pouvaient se concilier entre eux, ne rien demander que la Russie ne pût accorder sans se manquer à elle-même, se détacher de l'idée d'une nouvelle élection, attirer même à eux le roi actuel. » (*Lettre du* 14 *juillet* 1770.)

XXVII. *Il mécontente tout le monde et devient intraitable.*

L'Union patriotique (1) voulut cependant prouver qu'elle était prête à saisir tous les moyens conciliatoires qu'on lui présenterait. Le primat, qui avait annoncé son dessein de quitter la Pologne, suspendit son départ. L'Union tint quelques séances; Saldern voulut qu'on en tînt une en sa présence : c'était là le moment de vérifier ce qu'il avait dit dans sa déclaration. Au lieu de cela, il n'écouta qu'avec

(1) Les principaux chefs de l'Union patriotique étaient : le primat, les évêques de Kuiavie, de Vilno, les palatins de Kalisz et de Pomérélie, Poninski et Gurowski. Saldern, dans une lettre qu'il écrivait à sa cour au mois de juin de 1771, témoigne fortement son humeur des mauvaises dispositions qu'il avait, dit-il, trouvées en eux. On reconnaît, dans la manière dont il en parle, l'exagération d'un homme dur et violent; mais on y voit avec regret la preuve que plusieurs d'entre eux étaient pensionnés de la Russie. Cette avilissante cupidité a été l'une des plus grandes causes de la division qui régnait en Pologne parmi ceux qui foncièrement voulaient le rétablissement de la paix.

Au reste, la fin de sa lettre (très-conforme au commencement) peut donner une idée de son style et de sa tête. « Cette longue lettre vous suffira pour aujourd'hui; j'en suis fatigué à n'en pouvoir plus. La Pologne est le pays le plus extraordinaire, où les illustres fainéants, ces êtres qui s'imaginent faire une portion de la royauté ou de la république, ne respectent pas les jours et les heures destinées à expédier la poste. Mais je me mettrai sur un autre pied avec ces étourdis. »



impatience, et même avec des signes improbateurs, les différents avis qui furent proposés ; et, après avoir promené ses regards sur les principaux membres de l'assemblée, il dit avec dédain qu'il ne voyait parmi eux aucune personne avec qui on pût traiter, et qu'il ne reviendrait plus : maladresse d'autant plus grande qu'il était là avec les Polonais les moins opposés à la Russie, qui avaient la bonne volonté de traiter, les seuls peut-être qui en eussent les moyens, et dont on pouvait se servir pour ramener les confédérés. L'Union n'ayant pu parvenir à avoir une existence réelle, on n'a jamais su avec certitude d'après quels principes elle aurait agi ; mais tout indiquait alors, et depuis on a toujours cru que son premier principe était de pacifier les troubles sans le secours des armées russes : c'était un point de rapprochement entre elle et les confédérés, c'en était de plus un entre elle et les instructions de Saldern qui, par conséquent, devait commencer par lui donner du relief. Au lieu de cela, il l'accabla de marques de mépris, et par là, il ôta toute considération à une société pacifique qui ne pouvait avoir de force que dans l'opinion publique. Néanmoins l'Union patriotique se soutint encore dans son état de faiblesse, par les rapports qu'elle avait avec Oginski, qui suivait en Lithuanie les mêmes principes, et dont nous parlerons dans un moment; mais lorsque ce brave et sage général eut perdu tout le fruit d'un plan habilement concerté, l'Union, entièrement livrée à elle-même, fut condamnée à la nullité et à l'oubli.

Cependant ce Saldern, qui n'avait cessé d'affirmer avec hauteur que la pacification générale ne serait qu'une affaire de trois semaines, s'étonnait de voir l'inutilité de ce qu'il appelait ses demarches, et croyait réparer ou couvrir cette inutilité en se vantant partout du succès qu'il n'obtenait nulle part. Ceux mêmes qu'il disait avoir gagnés dans Varsovie exigeaient, avant de se joindre à lui, qu'il leur montrât une déclaration formelle de la garantie de l'Autriche.

En vain parlait-il de l'accord de toutes les parties réunies par ses soins; son ton despotique (1), ses fréquentes incartades démentaient toutes ses jactances. Il fallut enfin renoncer à préconiser ce qui n'existait pas; l'aigreur, les mécontentements, les murmures se manifestèrent. Saldern, blessé dans ses passions les plus ardentes, se livra sans contrainte à toute la fougue de son caractère. De jour en jour il devint plus violent; les partisans de sa cour n'étaient pas plus ménagés que les autres: dans ses accès de colère, il leur disait, même en public, les vérités les plus dures, et qu'il était plus qu'imprudent à lui de révéler. Il avait cru pouvoir se servir utilement des dissidents, et, dans cette espérance, il avait appelé à Varsovie les principaux chefs : quelques-uns, particulièrement Goltz et Bronikowski, avaient été, malgré une escorte de kosaks, attaqués en chemin par des confédérés instruits de leur marche, et, après avoir perdu leurs chevaux et leurs effets, n'étaient arrivés qu'avec peine à Varsovie sur des chariots de paysans; Saldern leur présenta et voulut leur faire signer une lettre adressée à la tzarine, pour lui demander la permission de se désister d'une partie des priviléges excessifs que Repnin leur avait fait accorder. Ils refusèrent constamment de donner leur signature, en disant que ce serait de leur part un aveu qu'ils avaient exigé ces priviléges, tandis qu'il était notoire que les plus sages d'entre eux en avaient demandé la réduction, et que les autres avaient été excités par Repnin.

Saldern, ainsi abandonné par ceux-mêmes pour qui il paraissait avoir tout fait, devint de plus en plus intraitable. Il obligea le roi à donner l'ordre à ses troupes de se joindre aux troupes russes; jamais on ne put lui faire entendre que le roi n'avait pas le droit de donner cet ordre, ni le pouvoir de le faire exécuter. Il enchérit sur les propos les plus ex-

(1) Sur le moindre sujet, il écrivait aux seigneurs, et même aux dames de Varsovie, des lettres d'une hauteur ou d'une familiarité révoltante.

travagants que Repnin avait tenus. Il transféra le sénat dans sa maison même, et dit aux sénateurs, étonnés de se trouver ainsi rassemblés, qu'au lieu de se plaindre de ce qu'on leur enlevait, ils devaient remercier de ce qu'on voulait bien leur laisser; qu'ils étaient faits pour recevoir ses ordres, et pour les transmettre aux Polonais; que leur désobéissance les dégradait du rang d'êtres raisonnables, et qu'ils ne méritaient pas qu'on leur proposât le moindre raisonnement.

XXVIII. *Il fait arrêter le primat et est désavoué par sa cour.*

Trop certain qu'un pareil homme ne pouvait qu'aggraver les malheurs de l'État, le primat, qui d'abord avait voulu quitter la Pologne, se décida seulement à s'éloigner de Varsovie. Ses équipages étaient déjà partis pour Elbing. Il prit congé du roi, et écrivit à la tzarine pour lui annoncer sa retraite : sa lettre, noble et sage, était une dénonciation formelle contre le ministre russe. Il quitta Varsovie, en annonçant qu'il n'y reviendrait pas tant que Saldern y serait.

Le primat donnait à son éloignement la plus grande publicité; sans espoir d'être désormais utile à sa patrie, il allait, le 14 juin, à une petite lieue, à Wawrzyszew, sa maison de campagne, déplorer les calamités publiques et en attendre la fin. Il adressa à tous les minitres étrangers une lettre qui contenait l'énumération de ses griefs; Saldern regarda ce départ comme un délit, et s'arrogea le droit de le punir : un détachement fut envoyé pour arrêter et garder le primat chez lui. Au bout de quelques jours, le prisonnier fut reconduit à Varsovie. Un seigneur polonais traité en criminel pour avoir mieux aimé aller dans ses terres que de rester dans sa capitale était une terrible preuve du despotisme qu'un ambassadeur étranger exerçait au milieu de la Pologne. Le jour de son arrivée à Varsovie, le primat fut conduit dans son palais; il y passa la nuit avec des gardes russes aux portes et aux fenêtres; le lendemain, il fut, par un officier

et six kosaks, conduit et gardé dans une maison particulière.

Une conduite aussi étrange de la part de Saldern excluait pour jamais ou du moins éloignait pour longtemps les mesures pacifiques dont Panin et Catherine attendaient le succès ; l'un et l'autre blâmèrent hautement ce qui s'était fait : l'irascible Saldern frémit en recevant l'ordre de rendre la liberté au primat, de se réconcilier avec lui, et de l'engager même, en lui faisant des excuses, à demeurer à Varsovie. Il dut être d'autant plus étonné de cet ordre, qu'il avait, dans une longue dépêche, détaillé tout ce qui était relatif au départ et à l'arrestation du primat, de manière à lui donner les plus grands torts, en faisant croire surtout que le prélat n'était parti qu'après lui avoir donné sa parole d'honneur de rester. Il fallut cependant obéir, et remettre lui-même au primat une lettre de Panin qui, en lui marquant combien la tzarine avait été étonnée de la *témérité* de son ministre, le priait, avec les expressions les plus amicales, d'oublier le passé, et de ne pas abandonner la chose publique.

La vérité de l'histoire nous oblige d'observer ici que ce désaveu formel fut d'autant plus frappant, que Saldern était fortement soutenu par les cours de Londres et de Copenhague. Leurs ministres ne parlaient de sa conduite qu'avec éloge, et affectaient pour lui une admiration basse et même puérile. Le résident français mandait de Pétersbourg qu'ils semblaient redoubler d'égards pour Saldern, depuis que tous les succès dont il s'était vanté se réduisaient à une augmentation de troubles.

XXIX. *Il fait enlever Howen.*

Howen, député de la noblesse de Kourlande, éprouva le même traitement que le primat. A la fin de 1769, le duc Biren avait, sans en informer le roi ni la république, mais à l'instigation de la Russie, remis ses États au duc Pierre, son fils. Howen protesta avec force contre un acte qui attaquait

essentiellement les droits anciens et reconnus de la Pologne sur la Kourlande. Le roi, dont il défendait les intérêts, non-seulement ne le soutint pas, mais ce prince, qui semblait n'avoir brigué la couronne de Pologne que pour l'assujettir à la Russie, défendit à Howen l'entrée de sa cour, et envoya ordre à la noblesse de Kourlande de prêter serment au duc Pierre. Howen avait maintenu les droits de sa patrie par un acte conservatoire qui ne fut ni précédé, ni suivi d'aucune voie de fait. Simolin, ministre russe à Mittau, avait simplement envoyé, contre sa protestation, une note à la noblesse, pour soutenir les prétentions de la Russie; Saldern, plus audacieux, le fit enlever le 27 juillet 1771, dans la ville même de Varsovie, et conduire à Pultusk, où il fut étroitement gardé.

XXX. *Sa seconde déclaration.*

Ces coups d'autorité, ces vexations particulières exercées sur un territoire indépendant, partaient du même principe qui lui dicta la déclaration du 26 juin 1771, donnée un mois après celle de son arrivée. La première, quoique démentie par la conduite journalière du ministre, pouvait encore servir de point légal de ralliement, dans un moment où la lassitude générale avait pu inspirer l'envie de se réunir; l'autre ôtait jusqu'au désir de se rallier jamais, sinon contre l'autorité étrangère qui exerçait cette incroyable tyrannie. Cette pièce est curieuse à lire dans son entier (*Pièces justificatives*, n° II); et la comparaison qu'on en pourra faire avec des pièces du même genre, données *en d'autres temps et en d'autres lieux*, prouvera de plus en plus que partout et en tout temps, le langage *révolutionnaire* est le même. Les confédérés ne sont pas une seule fois nommés dans cette déclaration dirigée contre eux; mais ils y sont désignés à chaque ligne par les termes de *ramas de brigands, lâches, voleurs de grands chemins, troupes de scélérats, etc.*; et il est dit que tous les commandants des troupes russes ont ordre de les attaquer, de ne les point

traiter comme prisonniers de guerre, mais de les mettre aux fers, *pour être jugés suivant la rigueur que méritent leurs forfaits.* Saldern fit sur-le-champ dresser des gibets sur la plupart des grandes routes, notamment autour de Varsovie.

On a vu, dans l'Histoire de Rulhière, que le colonel Drewitz n'avait pas attendu jusque-là pour traiter avec la dernière cruauté les confédérés que le sort des armes mettait entre ses mains. Cette déclaration devait lui donner, et en effet lui donna trop d'imitateurs; elle légalisa, si l'on peut s'exprimer ainsi, toute la barbarie de leur conduite. Dans l'armée russe, les mots *pillage* et *massacre* devinrent les mots d'ordre. Ceux contre qui ils étaient donnés, s'attachèrent de plus en plus à un parti aussi violemment persécuté ; ceux qui ne tenaient point à ce parti, soit par apathie, soit parce que la séduction les avait livrés aux Russes, furent épouvantés de la tyrannie de leurs protecteurs, et, frémissant en eux-mêmes d'avoir appelé sur leurs compatriotes une aussi terrible vengeance, se condamnèrent au silence et à l'inaction : ressource honteuse et ordinaire de cette vile partie de toutes les nations, de tous ces égoïstes insensibles qui, stupides spectateurs des maux de leur patrie, ne connaissent de calamités publiques que celles qui les atteignent personnellement.

Pulaski et Zaremba répondirent à cette seconde déclaration par un manifeste dans lequel ils soumettaient leur conduite et celle de Saldern au jugement de tous les hommes éclairés et de bonne foi ; mais ils répondirent surtout en s'abstenant des représailles dont ils le menaçaient, et dont ils avaient le droit d'user.

Rappelons-nous qu'en Pologne, d'après ces mêmes constitutions si hautement préconisées, si fortement soutenues par Catherine, la confédération était un moyen légal de résistance ; qu'assurément jamais oppression n'avait été plus constatée que celle de la diète de 1766, au milieu de laquelle l'ambassadeur russe avait fait enlever et conduire en

Sibérie quatre des membres les plus importants : et qu'ainsi les confédérés, dans le droit, avaient au moins la provision pour eux, quand même, dans le fait, ils en eussent abusé. Enfin il est à observer que le droit en vertu duquel ils s'étaient armés était si bien un droit reconnu, que Saldern lui-même, à son arrivée, avait voulu l'étendre contre eux, en leur opposant une *réconfédération* : ils étaient donc, d'après le droit public et leur droit particulier, puissance belligérante, par conséquent autorisés à employer tous les moyens avoués par le droit de la guerre, où c'en est un utile et usité entre ennemis de s'enlever les envois d'argent, d'intercepter les correspondances et d'interrompre les communications. C'était là le grand reproche que leur faisait Saldern, et ce qui le porta à faire planter sur les grands chemins des potences auxquelles était attachée la déclaration en polonais et en français

XXXI. *Weymarn demande son congé ; lui-même est remplacé par Bibikoff.*

Weymarn, commandant des troupes russes, était alors à Varsovie. Il eut horreur des ordres qu'il allait être obligé de donner ; il fit l'impossible auprès de Saldern pour obtenir quelques adoucissements : ses tentatives non-seulement furent inutiles, mais produisirent entre Saldern et lui des discussions très-vives. Fatigué de ce qu'il souffrait intérieurement, quand il était encore forcé d'avoir quelque communication avec ce ministre implacable, il écrivit en cour pour demander son congé, ne l'obtint pas, et fut remplacé par Bibikoff (1).

(1) Saldern ne vécut pas en meilleure intelligence avec ce nouveau général ; car, au mois de décembre 1771, on mandait de Varsovie : « On ne sait plus à qui parler ; l'ambassadeur a pris une telle jalousie de Bibikoff, qui est doux et traitable, qu'il ne peut le souffrir, et le contrarie en tout. » Il était difficile que cela fût autrement avec un homme tel que Saldern. Le général commandait toutes les troupes

Irrité par les contradictions que sa conduite même multipliait autour de lui, Saldern devint sombre et inabordable. Il se renferma chez lui, ne reçut personne; et solitaire au milieu de la nation qu'il écrasait, on n'entendit parler de lui que par les ordres sinistres ou les notes virulentes qu'il donnait. Cette solitude le livrait exclusivement, d'un côté, à la terreur de ses pensées, de l'autre, à la rage de n'avoir pas réussi. Entre ces deux sentiments que, pour tout autre, on appellerait des remords, la violence de son caractère altéra sensiblement sa santé; et le retour fréquent d'un état de langueur et de souffrance acheva de le mettre hors de toute mesure.

Il voulut revenir à cette prétendue Union patriotique, dont il avait déjà essayé de faire usage; mais il avait affecté lui-même d'en décrier les principaux membres, et il était aussi maladroit que contradictoire de chercher à regagner la confiance publique, en employant des hommes qu'il avait avilis. Grâce à lui, l'Union n'était plus qu'une de ces ombres dont l'apparence échappe et s'évanouit entre les mains de celui qui croit la saisir. Trompé dans cette attente, il reporta son humeur contre le roi et ses parents, et les menaça de séquestrer leurs biens. Aliénant ainsi ceux au nom desquels il devait parler, il éloigna plus que jamais la possibilité de remplir sa mission; il sembla même en avoir perdu tout à fait l'idée; et, sans faire aucune démarche de pacification, il se borna à prévenir les trop grands succès des confédérés: en un mot, cet homme, que nous voyons toujours opposé

russes en Pologne, résidait à Varsovie, d'où il réglait les mouvements des différents corps; mais était obligé de concerter toutes les opérations avec l'ambassadeur : elles devinrent de plus en plus difficiles, à mesure que les communications furent interrompues et que les confédérés multiplièrent les attaques. Saldern, qui se plaignait de tout le monde, imputait au général tous les revers, et les augmenta, en cherchant à lui nuire; il parut surtout irrité de ce que Bibikoff avait ôté à Drewitz son commandement et le forçait de rendre compte de ses rapines et de sa conduite.



au démembrement, et dont les instructions avaient pour but de l'éviter, prit les moyens les plus sûrs de livrer la Pologne désunie à l'avidité des copartageants.

XXXII. *Reproches de Saldern aux Polonais, sur leur goût pour les plaisirs.*

Parmi les reproches qu'il adressait souvent aux Polonais, il faut convenir qu'il y en avait un trop bien fondé : il s'élevait avec force contre l'insouciance qui régnait à Varsovie, où, dans toutes les classes, la majorité des habitants ne songeait qu'à se divertir. Tout ce qui n'était pas d'un rang assez élevé pour prendre part aux fêtes et aux plaisirs brillants, était entièrement adonné à la débauche; et tout ce qui était au-dessous de la volupté se plongeait dans la crapule. Rome en faisait autant sous les Néron et les Caligula. Lorsqu'un peuple, opprimé par un gouvernement étranger, sait se taire en souffrant, cherche, trouve dans son malheur même et amasse en silence les vertus qui doivent l'affranchir un jour, on le suit avec intérêt, et on aime à percer dans l'avenir pour hâter le moment de sa libération. Mais lorsque sans énergie, sans pudeur, sans principes, il se console des crimes que l'on commet contre lui par les vices auxquels il se livre; lorsqu'il pardonne tout à ses oppresseurs, pourvu qu'ils lui laissent son immoralité; lorsque chaque jour il ne s'informe pas s'il portera une chaîne de plus, mais s'il aura un plaisir de moins: alors on n'attend plus rien de cette nation dégradée. Si l'on arrête encore les yeux sur elle, c'est pour s'écrier avec Tacite : « *O homines ad servitutem natos!* » Ses tyrans pourront changer; mais elle est destinée pour longtemps à être la propriété de la tyrannie.

Je ne dis pas assurément que tel fût alors l'état général de la nation polonaise. L'activité, le dévouement, la courageuse résistance des confédérés, prouvent bien que l'antique fierté des Sarmates ne s'était point perdue à travers tant de siècles; et que, sous un autre Sobieski, cette noblesse intré-

20

pide aurait encore sauvé la patrie, comme elle avait jadis sauvé l'Allemagne; mais tel était bien constamment l'état de la capitale et de tous les chefs du gouvernement. Le roi, par de faux calculs, s'était condamné à une entière inaction; tout le reste s'était voué volontairement à une insensibilité absolue. La ville la plus florissante n'eût pas présenté à l'œil inattentif du voyageur une continuité plus grande et plus variée de fêtes et de spectacles; on n'était pas en sûreté à une lieue de la ville; et au dedans l'habitant voluptueux ou dissolu manquait souvent du nécessaire, et cependant achetait à grands frais, par des amusements honteux ou au moins déplacés, la coupable jouissance de ne point s'occuper des calamités publiques.

C'est un des inconvénients attachés aux grandes villes, d'avoir une forte et dangereuse influence sur la destinée d'un empire. Dans les temps de calme et de prospérité, elles absorbent tout par leur consommation; elles usent les mœurs publiques, en offrant à la cupidité des gains monstrueux, au luxe de grandes jouissances, à l'intrigue de grands succès. Dans les temps de trouble, elles lancent contre tout ce qui constitue et soutient l'État, cette masse démoralisée qui, par son choc, abat tout ce qu'elle touche : bientôt fatiguées de cet effort qui a interrompu leurs plaisirs, elles les recherchent, les retrouvent au milieu du sang et des ruines; et un factieux forcené devient un dégoûtant sybarite couché sur les debris de ses victimes; en un mot, après avoir préparé les révolutions par l'égoïsme crédule, elles les commencent par leur aveugle impétuosité; dissolues, elles les prolongent par leur stupide apathie.

Saldern se servait de tout ce qui se passait sous ses yeux, pour présenter la nation entière comme n'étant plus digne que de la servitude. Il aurait voulu envelopper toutes les provinces dans le mépris dont, à juste titre, il accablait la capitale; car lorsqu'une autorité révolutionnaire s'est rendue absolue et oppressive, le dernier période de sa tyrannie est

de ne plus même dissimuler le mépris qu'elle a pour ses esclaves. Néanmoins de grands projets se formaient encore pour rendre à la Pologne l'indépendance que la Russie voulait lui enlever à jamais ; et pendant que, d'un côté, Zaremba et Pulaski faisaient leurs efforts pour réparer les désastres de Sawa, de l'autre, l'audace de Kossakowski et la circonspection d'Oginski donnaient aux Lithuaniens de grandes espérances, et aux Russes de fortes alarmes.

L'ordre des faits que nous allons parcourir remplit à peu près six mois, et nous conduira jusqu'au commencement de novembre 1771, époque où l'entreprise formée contre le roi nuisit beaucoup à la confédération, et influa sur le parti que prit la cour de Vienne de donner sa première accession au projet de démembrement.

XXXIII. *La confédération envoie Czerny à Constantinople.*

La confédération de Bar, reconnue par toutes les autres sous le nom de confédération générale, se tenait toujours à Warna ; elle entretenait avec la Porte des relations exactement suivies ; elle travaillait à rendre praticables les grands chemins qui conduisaient en Moldavie. Ses chefs, Krasinski et Potocki, recevaient tous les mois un traitement que Mustapha faisait payer régulièrement. Un des grands officiers de la couronne, Wessel, grand trésorier, se déclara ouvertement pour elle (1) ; il l'avait, jusqu'alors, secrètement favorisée ou soutenue. La conduite de Saldern le décida à manifester ses sentiments. La confédération n'avait pu obtenir de Kaunitz de recevoir publiquement un ministre accrédité par elle, elle fut plus heureuse à Constantinople ; le maréchal Czerny y fut envoyé comme ambassadeur,

(1) D'après une lettre de Durand, du 25 juillet 1770, il paraît que, dès ce temps, le grand trésorier avait le projet d'ôter la couronne à Stanislas-Auguste, et s'entendait à ce sujet avec la cour de Dresde. Lorsqu'il vit que la confédération et l'opinion générale se déclaraient pour la déchéance, il l'appuya de tout son pouvoir.



et partit avec des présents fournis par la Saxe, qui, de plus, contribuait aux frais d'ambassade : Mustapha donna un second manifeste pour faire connaître que la république de Pologne et ses bons citoyens étaient toujours l'objet de sa bienveillance, et qu'il les assisterait de toute sa puissance.

XXXIV. *Patriotisme du jeune Zyberg.*

Saldern recevait journellement des avis de la formation de quelque nouvelle confédération, et, trop irrité pour voir que c'était lui-même qui augmentait l'incendie, il cherchait à s'étourdir sur les effets du dévouement énergique qui caractérisait presque toutes ces confédérations particulières. On en vit un exemple dans la conduite du jeune Zyberg (1), fils du palatin de Livonie. Dans l'intention de se joindre aux confédérés, il avait levé et armé secrètement une petite troupe de deux cents hommes. Il les tenait dans un endroit écarté où, pendant quelque temps, il les forma au genre de guerre qu'ils étaient destinés à faire. Lorsqu'il les crut en état de se mesurer avec l'ennemi, il vint avec eux se jeter aux pieds de son père, et lui demander de bénir son entreprise. Le vieux palatin fut ému en voyant l'enthousiasme que son fils avait su inspirer à ses compagnons d'armes; il leur donna sa bénédiction, qu'il accompagna de quelques phrases touchantes, et fournit une somme considérable. Ce moment rappelait les plus beaux temps des anciennes républiques. On trouvait encore en Pologne plusieurs exemples d'un véritable amour de la patrie; et on l'eût mieux servie, en ranimant et réunissant les restes de ce feu sacré, qu'en formant trop tôt des entreprises qui épuisaient sans aucun fruit les forces de la confédération.

Pulaski et Zaremba venaient de l'éprouver. Les différents combats qu'ils avaient soutenus à Kalisz, Tyniec, Lancko-

(1) Les Zyberg, grande et ancienne maison originaire de Kourlande, avaient conservé, en Pologne, les mœurs et la dignité hospitalière de l'antique noblesse.



rona, Zamosç contre Suwaroff, Drewitz et Rönne, leur avaient fait perdre leurs meilleures troupes, quelques magasins et plus de trente pièces de canon, perte énorme qu'ils n'étaient pas à même de réparer de longtemps. Malgré cette perte, ils se soutenaient toujours dans les postes importants qu'ils avaient occupés. Ils obtinrent même plusieurs succès près de Pultusk, notamment sur Branecki; preuve bien frappante qu'indépendamment des moyens qu'ils conservaient encore, ils avaient aussi conservé les deux vertus réparatrices, seul mais véritable trésor des malheureux: la juste confiance de soi-même, qui donne le courage d'entreprendre, et l'énergie du désespoir, qui donne la force d'exécuter.

XXXV. *Branecki vient combattre Pulaski et Zaremba.*

Ce Branecki, que nous avons vu envoyé à Pétersbourg par Stanislas-Auguste, revenu ensuite à Varsovie, en était reparti avec la première déclaration de Salderu pour la répandre dans les différents palatinats et faire quelques tentatives de conciliation. Le rôle de pacificateur était le seul dont il eût dû se charger, le seul qui eût pu ramener les esprits en faveur du roi. Malheureusement Branecki voulut y joindre le rôle de guerrier, ce qu'il ne pouvait faire qu'en jouant celui d'auxiliaire des Russes, et ce mot suffisait pour prévenir tous les esprits contre lui (1). Il fit plus encore : il commença par attaquer avant de négocier. Il vint avec un régiment de cavalerie, trois pulks de houlans, et quelque infanterie, comptant surprendre les confédérés à Czenstochowa. Il fut vivement repoussé par Pulaski, et le lendemain il fit proposer une entrevue. Rien assurément n'était plus maladroit que d'entamer une conférence sous de tels auspi-

(1) Il avait déjà contre lui la réputation d'être féroce quand il était pris de vin. Une note de Rulhière porte ce qui suit : « Branecki a commis d'excessives cruautés dans l'ivresse; il s'est fait amener des confédérés prisonniers; il les a, de sa main, tailladés à coups de sabre. »



ces. Pulaski l'accepta cependant; il écouta mais combattit avec vivacité les promesses et les menaces qui lui furent faites, et, pour ne pas prolonger des discours inutiles, il ajouta qu'il n'était que le commandant d'une partie des troupes confédérées; qu'en cette qualité il n'avait aucun pouvoir politique, et que c'était à la généralité que toutes les propositions devaient être adressées. Branecki se retira sur cette réponse; vingt-quatre heures après, il fut encore attaqué et battu par Pulaski (1), et crut cacher sa honte en faisant aussi, près de Zaremba, des tentatives politiques et militaires. Les unes et les autres furent également mal conçues et mal exécutées : Zaremba, piqué de ce qu'on avait pu croire qu'il serait plus aisé à séduire ou à intimider que Pulaski, fit une réponse encore plus négative. La suite de cette entrevue fut une attaque très-vive, dans laquelle Zaremba perdit une partie de son avant-garde commandée par Grodzicki, qui fut tué. Il répara cet échec par une manœuvre habile qu'exécuta Mazowiecki, maréchal de Dobrzyn (2), et que Branecki n'avait pas prévue. Celui-ci, aussi imprudent en guerre qu'en politique, fut pris en flanc, et vit toute sa troupe prise, détruite ou dispersée. Le vainqueur compta parmi les prisonniers deux colonels, vingt officiers, plusieurs volontaires de distinction, outre trois cents soldats et plus de deux cents chevaux ; Branecki, blessé, n'échappa qu'avec peine, après avoir eu deux chevaux tués sous lui.

(1) Dans les deux affaires, Pulaski lui avait pris trente hommes et trois officiers, qu'il lui renvoya.

(2) Mazowiecki, âgé seulement de vingt-trois ans, avait tout l'enthousiasme de son âge, et faisait constamment abnégation de lui-même. Jamais il ne fut dirigé par aucune vue personnelle, ou d'ambition ou d'intérêt; il n'avait qu'un sentiment, celui d'être utile à la chose publique : aussi le verrons-nous ne poser les armes que le dernier.

XXXVI. *Manifeste des confédérés, en réponse à la seconde déclaration de Saldern.*

La seconde déclaration de Saldern parvint en ce moment à la connaissance des confédérés ; et ce fut alors que, justement indignés de s'y voir représentés sous les couleurs les plus affreuses, ils y répondirent par le manifeste dont nous venons de parler. Ils rappellent tous les combats qu'ils ont eu à soutenir, et prouvent combien l'ennemi commun est loin de la supériorité qu'il avait cru obtenir si facilement ; ils font sentir qu'une parfaite union est nécessaire pour rendre leurs forces aussi redoutables qu'elles peuvent l'être : le ton noble de ce manifeste était soutenu par la générosité des chefs, par la discipline qu'ils étaient parvenus à introduire dans leurs troupes, par l'humanité avec laquelle ils traitaient les prisonniers russes, tandis que les Russes étaient publiquement autorisés à traiter les leurs avec barbarie. Ce manifeste fit un grand effet partout où il put pénétrer, notamment en Polodie, en Volhynie, dans la Russie polonaise : on trouva dans ces provinces des facilités pour recruter les corps qui avaient le plus souffert. Les confédérés se virent encore avec les mêmes forces qu'ils avaient eues au commencement du printemps, et de plus, avec l'avantage de se maintenir à Lanckorona, Tyniech, Czenstochowa, malgré tous les efforts que, pendant trois mois, les Russes avaient faits pour les en chasser. Ils attendaient plusieurs officiers français que leur envoyait la cour de Versailles. En les répandant dans leurs petits corps d'armée ils devaient en tirer de grands services ; et s'ils avaient pu obtenir en Lithuanie les avantages qu'ils avaient acquis et qu'ils conservaient autour de Krakovie, ils seraient parvenus, à la fin de l'automne, à réunir des moyens propres à leur donner, pour la campagne suivante, les espérances les mieux fondées.

XXXVII. *Kossakowski en Lithuanie.*

Nous avons déjà observé de quelle importance la Lithuanie était pour la confédération. Pulaski (1) y avait envoyé Kossakowski avec quatre cents hommes. Ce jeune confédéré, brave, audacieux, brûlant d'envie de se signaler (2), annonçait alors des sentiments bien différents

(1) Dès 1770, on s'en était occupé : une partie de l'argent donné par la Saxe avait été employée à l'achat de deux mille fusils et cinq cents sabres. Durand, dans une lettre du 25 juillet 1770, mandait : « Ces armes sont destinées pour les Lithuaniens, que les Russes ont désarmés, et qui ont mandé à la généralité que si un corps de confédérés pouvait pénétrer jusqu'à eux et leur porter des armes, ils s'uniraient à ce corps pour entrer en Russie. »

(2) Par les différentes notes que nous avons pu recueillir, il paraît que ce jeune homme avait cherché de bonne heure à jouer un rôle, soit qu'alors il eût réellement le désir du bien, soit qu'il fût naturellement intrigant. Il avait d'abord servi les intérêts de Radzivill, qu'il voulait faire nommer maréchal-général de la confédération de Lithuanie. La lenteur et l'indécision du prince ayant fait manquer le projet, Kossakowski se mit à la tête de quelques troupes, s'avança en Samogitie, et ne put échapper aux Russes qu'en faisant dix à douze milles sur les terres de Prusse, d'où il pénétra en Saxe. Il s'attacha alors à la maison de Saxe, qui l'envoya en Turquie. Il se vantait d'avoir obtenu du grand visir la parole de maintenir cette maison sur le trône, si les Polonais voulaient l'y replacer ; mais il ne put vivre en bon accord ni avec Krasinski ni avec Potoçki. Il déclama, à son retour, si violemment contre celui-ci, que la généralité le proscrivit ; il fut amené à Czenstochowa sous escorte ; Pulaski l'envoya de même en Mazovie : mais il est probable qu'en l'y envoyant, il était convenu de ce qu'il tenterait en Lithuanie, et qu'il ne crut pas, malgré le mécontentement de la généralité contre ce jeune Polonais, devoir se priver des services qu'on pouvait en tirer pour la cause commune.

Il était originaire de Samogitie, et avait eu dans sa jeunesse des aventures romanesques. Attaché au duc de Kourlande, prince de Saxe, il ne vint à Varsovie qu'après l'élection de Stanislas-Auguste. Il en parla si vivement, que le roi voulut le faire arrêter. Il se défendit contre la garde, fut blessé, mais parvint à se sauver. Il fit alors un premier voyage en Turquie ; accusé d'être espion russe, il s'échappa, et n'é-



de ceux qui, plus de vingt ans après, l'ont conduit à sa perte (1). Il était parvenu à sa destination à travers mille dangers, et par des marches presque fabuleuses; mais avec sa petite troupe il n'avait pu d'abord entreprendre que des coups de main, et que répandre ainsi l'esprit de la confédération, en se portant avec rapidité dans tous les lieux où il pouvait trouver de bonnes dispositions : c'est ce qu'il avait exécuté, sans que jamais les Russes eussent pu le surprendre (2). Le bruit de sa marche avait retenti jusqu'en Kourlande; et deux gentilshommes de ce duché, Zyberg et Héking, étaient venus le joindre et lui amener cent cinquante hommes. Avec ce faible renfort, il avait pénétré jusqu'à Vilno, enlevé, sous les murs de la ville, cent vingt chevaux russes et les soldats qui les gardaient, et défait un fort détachement qu'on envoya contre lui. Ce fut après cette dernière action, qu'indigné des cruautés et des pillages des Russes, il écrivit au commandant de Vilno une lettre qui nous a semblé appartenir à l'histoire.

« Le pillage des innocents répugne à la nature; il n'est pas d'usage parmi les troupes de notre nation; personne ne peut porter des plaintes contre elles; mais je dois vous

tait plus qu'à deux lieues des frontières, lorsqu'un parti tatare l'arrêta. Le grand visir, dans cet intervalle, ayant eu la tête coupée, il profita de ce moment de trouble, trompa ses surveillants, et revint en Pologne.

(1) Lors de la constitution du 3 mai 1791, Kossakowski prit le parti des Russes, au grand étonnement de toute la diète; mais, ce qui est plus étonnant encore, c'est qu'il soutint ce parti par les moyens les plus horribles, et devint l'objet de l'exécration publique. Il se trouva malheureusement à Vilno lors de la révolution de 1794: on l'arrêta : il fut condamné à être pendu et exécuté. (Voyez livres X et XI.)

(2) Il les avait souvent attaqués avec succès. Il enleva plusieurs fois de forts pelotons de recrues russes qui se rendaient à l'armée. Il gardait ceux qui voulaient servir dans ses troupes; et, après avoir bien traité les autres, il les renvoyait en leur disant : « *Allez raconter à votre ambassadeur la manière dont nous vous avons reçus, et dites-lui, si vous l'osez, que des voleurs vous ont dépouillés et maltraités.* »



avertir, monsieur, qu'après la défaite de votre dernier détachement, vous ayant pris canons et bagages, j'ai trouvé encore moins d'armes que de vêtements de femmes et autres rapines pareilles. Il serait juste que vous empêchassiez ces sortes de pillages de maisons, et les mauvais traitements faits aux vieillards respectables. N'ayant point assez de chirurgiens, je vous renvoie deux officiers et vingt soldats blessés; quant au commandant, je le garde prisonnier avec quelques autres, en vous assurant qu'ils seront traités plus humainement que ne le sont nos concitoyens enlevés dans leurs maisons, et retenus à Vilno dans une étroite prison. Je suis prêt à convenir d'un échange. » Le commandant russe ne répondit à cette lettre que pour refuser l'échange.

XXXVIII. *Conduite des grands-généraux Branicki et Oginski.*

Le bruit de ses succès lui amena beaucoup de monde; Radzivill lui en envoyait. Il pénétra jusqu'en Kourlande; il y établit même un dépôt de recrues. Le duc se retira à Riga Kossakowski se vit à la tête d'un parti assez fort pour faire quelque entreprise sur la Russie : il sépara ses troupes en trois corps, fit ses dispositions pour passer les frontières du côté de Smolensk, et put se flatter avec raison d'obliger les Russes à évacuer la Lithuanie pour venir défendre leur pays. Il pouvait d'autant plus se livrer à cette espérance, qu'il avait été parfaitement secondé par le comte Szyç, qui, pendant tout le mois de juillet, n'avait cessé de harceler les Russes, d'enlever leurs magasins, réparant ses échecs par des marches savantes, et pénétrant, malgré tous les efforts de l'ennemi, jusqu'en Lithuanie, où Branicki et Oginski fixaient alors tous les regards. Quoiqu'ils n'eussent pas pris ostensiblement le parti de la confédération, ils en parlaient toujours comme d'un rassemblement légal, qui pouvait un jour sauver l'État; ils désapprouvaient hautement le séjour des troupes russes dans la plupart des pro-

vinces de la république, et plus encore la conduite qu'elles y tenaient. Le despotisme de Pétersbourg, exercé militairement au milieu de la Pologne, leur paraissait intolérable; et Braniçki ne pardonnait point au roi, son beau-frère, d'avoir appelé dans sa patrie ce dangereux ennemi. Tous deux doivent être assez connus du lecteur, d'après ce que nous avons dit ; il nous reste seulement à faire connaître la position dans laquelle ils se trouvaient.

Braniçki, infirme, et échappé avec peine à une longue et dangereuse maladie, ne quittait plus Bialystok, résidence vraiment royale, où il tenait l'état d'un souverain; il y jouissait d'une grande considération. Les confédérés avaient en lui une confiance aussi entière que s'il eût été proclamé leur chef. Il leur envoyait des secours d'argent, facilitait leurs correpondances, et leur faisait passer des recrues. Le chevalier de Murinais était venu de Dantzick concerter avec lui les moyens de faire agir Oginski.

Oginski, dont Rulhière (livre VI) a déjà fait connaître le caractère, avait depuis le commencement des troubles, soutenu sa réputation avec une sagesse qui ne se démentait point. La faveur des Czartoryski l'avait élevé à la charge de grand général de Lithuanie. Il faisait subsister dans sa résidence presque tous ses malheureux compatriotes, que le féroce Drewitz avait si cruellement mutilés : cet affreux spectacle entretenait encore son attachement secret pour la confédération, mais sa place de grand général lui imposait l'obligation de prendre une marche qui ne pût faire soupçonner ses desseins. Inquiet et affligé de voir le peu d'union qui régnait parmi les confédérés, le défaut de plan et d'ensemble qui faisait manquer leurs opérations, il n'avait point quitté la Lithuanie, mais avait rassemblé des troupes destinées à y maintenir la tranquillité; il avait même eu l'adresse de s'en faire donner l'ordre par la commission de guerre, sous prétexte de former un cordon contre la peste. Il veillait à ce que ses troupes observassent une exacte disci-

pline; il ne souffrait pas qu'elles eussent de communication avec les Russes. Un de ses officiers ayant fait un mouvement qui contrariait ses intentions, fut renvoyé sur-le-champ : cette conduite se rapportait parfaitement aux vues qu'avait annoncées l'Union patriotique. Si le roi avait voulu s'entendre avec lui et avec elle, Oginski pouvait devenir, ainsi qu'elle, le point de réunion de tout ce qui voulait sincèrement l'éloignement des Russes. En supposant qu'il fût obligé d'agir, il aurait pu, en différant jusqu'à l'automne, donner le temps, à la confédération de lui envoyer quelques-uns des officiers français qu'elle attendait.

XXXIX. *Oginski est sollicité de se déclarer.*

Le roi connaissait ses secrets sentiments, et craignait à chaque instant qu'Oginski n'éclatât. Les Russes, non moins inquiets, toléraient avec peine un rassemblement armé, qui était en scission ouverte avec eux, et qui, d'un instant à l'autre, pouvait les traiter en ennemis. Il fallait à Oginski beaucoup d'adresse pour se maintenir dans cet état douteux; l'instant approchait où les circonstances allaient exiger de lui une décision positive : Branicki l'en pressait, en lui faisant passer plusieurs sommes d'argent. Un émissaire de France lui fut envoyé pour le déterminer à agir avec vigueur. Oginski fit différentes demandes préalables, en faisant observer que ses retards pouvaient paraître longs, mais que, pendant ce temps, il augmentait ses forces. On lui répondit que par là il donnait aussi aux Russes le temps d'augmenter les leurs; qu'en rassemblant des troupes dont il ne se servait pas, il ôtait aux confédérés des renforts qui leur seraient très-utiles : il répliqua que ses sentiments n'étaient pas douteux et ne changeraient pas, mais qu'il était retenu par les avantages des Russes sur les Turks, par l'union des cours de Pétersbourg et de Berlin, par l'indécision des autres puissances, par la faiblesse des confédérés, et surtout par la poltique équivoque



de l'Autriche qui semblait vouloir dépouiller la république d'une partie de son territoire. Ce fut vraisemblablement par ce dernier motif qu'il envoya à Vienne un agent secret, qui y vit Durand et Kaunitz : celui-ci confia au résident de France les dispositions d'Oginski, et l'engagea même à écrire pour le presser. Quelle que fût la raison secrète qui portait Kaunitz à presser Oginski de faire un coup d'éclat, les considérations qui tendaient à temporiser n'en étaient pas moins vraies ; mais peut-être devaient-elles céder à l'importance qu'il y avait à mettre en mouvement une province comme la Lithuanie, qui était le passage de toutes les recrues de l'armée russe, où étaient établis ses magasins de vivres et de munitions de guerre, d'où l'on pouvait aisément pénétrer en Russie, et probablement forcer les troupes russes à venir défendre leur pays. Smolensk n'avait qu'une garnison de soixante invalides; il n'y avait point de troupes à portée des frontières, et Oginski en avait été informé par les résidents de France ; mais il est plus probable qu'il ne voulait se déclarer qu'avec la certitude d'un grand succès, et qu'il s'était flatté d'engager le roi à se concerter secrètement avec lui : c'était le projet de Mokronoski. Cet intrépide et généreux citoyen avait aussi pressé Oginski de se déclarer, toujours dans l'idée que cet éclat serait joint à celui du roi ; il avait même écrit depuis : « Vous avez vu mes soins pour faire prendre au roi le parti de la nation ; mais ce prince ayant, après la publication de l'interrègne, reçu de Prusse et de Russie les assurances d'être soutenu, il est difficile que mes efforts produisent l'effet désiré ».

XL. *Les Russes l'obligent à commencer les hostilités.*

Dans le doute où tant de considérations pouvaient le jeter, Oginski envoya à Varsovie un aide de camp de confiance, qui trouva Stanislas-Auguste plus éloigné que jamais de tout éclat ; et, après avoir insisté pour qu'Oginski ne sortît point des mesures qu'il gardait encore, ce prince



répéta plusieurs fois : *il me perdrait et se perdrait aussi.*

Le retour de l'aide de camp confirma Oginski dans le parti qu'il avait pris de ne point se déclarer ; et il serait resté dans cette position, qui fixait tous les regards, si les Russes eux-mêmes ne l'eussent forcé d'en sortir.

Le fougueux Saldern ne pouvait s'accommoder de cette position indécise ; il en parla plusieurs fois au roi, en lui annonçant que la conduite d'Oginski était punissable, et qu'il ferait encore confisquer les biens de cette famille rebelle. Il lui reprocha de ménager un homme dangereux, et en écrivit fortement à sa cour. Au moment même où il venait de donner sa première déclaration, il adressa à Oginski une lettre pour lui enjoindre de se rendre à Varsovie, et de séparer ses troupes ; la réponse fut négative. Saldern répliqua par une lettre (*Pièces justificatives*, nº III, IV et V) où l'on reconnaît parfaitement son caractère ; et, à la suite de cette lettre, il fit faire, par l'officier russe qui commandait en Lithuanie, une sommation positive à Oginski de déclarer pour ou contre qui il avait rassemblé des troupes. Ces troupes montaient à plus de deux mille hommes ; une artillerie considérable lui avait été envoyée de Vilno ; il y avait joint plusieurs pièces déterrées à Térespol, où Flemming les avait soustraites aux recherches des Russes. Toute la noblesse de Lithuanie le pressait de faire une confédération ; mais il résistait également à cet empressement des Lithuaniens et à la sommation des Russes. Ceux-ci n'ayant aucune réponse de lui, formèrent le dessein de le surprendre dans son camp de Teleszny. Le major During et le colonel Albucheff, avec un fort détachement de la légion de Bar, s'approchèrent pour épier ses mouvements. Oginski les observa, et, le 30 août 1771, fut averti que tous les corps de l'armée russe étaient en marche pour l'entourer, et devaient, à un jour indiqué, l'attaquer dans son camp ; il en sortit aussitôt, et fit une marche de trois jours pour se porter sur Janow ; ce fut là qu'il reçut un officier russe,

chargé par Albucheff de lui porter des propositions et des menaces. Oginski ne put alors se dissimuler qu'il n'y avait pas un moment à perdre, et se décida pour le seul parti qu'il eût à prendre, celui de prévenir son ennemi.

XLI. *Il les défait et accède à la confédération.*

Le 6 septembre 1771, il attaqua les Russes près de Radziça, fit six cents prisonniers, et eut la générosité de renvoyer les officiers, sur leur parole d'honneur de ne plus servir contre la confédération (*Pièces justificatives*, nos VI et VII). Albucheff, commandant des Russes, fut tué dans cette action. Oginski trouva dans ses papiers le plan d'attaque qui devait avoir lieu le lendemain. Il l'envoya à Varsovie, d'où l'on n'avait cessé de lui mander que, tant qu'il resterait tranquille, il pouvait être sûr qu'on ne l'attaquerait pas. En cherchant à l'entretenir dans cette erreur, le roi et les Czartoryski y étaient-ils eux-mêmes? Oginski ne parut pas le croire, et regarda comme une perfidie le soin qu'on avait pris de prolonger sa sécurité...

La nouvelle du combat de Radziça fut reçue dans Varsovie avec colère et crainte par les uns, avec espoir et admiration par les autres. La femme d'Oginski, qui partait pour l'aller trouver, crut devoir rester et attendre les événements; chacun parut convaincu qu'il fallait que sous peu de temps les Russes eussent anéanti ce nouvel ennemi ou fussent chassés par lui jusque sur leurs frontières. En effet, après le succès de la démarche qu'il avait été obligé de faire, il n'était plus astreint à garder aucune mesure; il mit au *grod* (greffe) de Pinsk son accession à la confédération générale, et publia un manifeste (*Pièces justificatives*, n° VII): celle-ci regarda comme un triomphe de pouvoir avouer enfin publiquement pour un de ses chefs un homme que l'on avait cherché si opiniâtrément à lui enlever, et qui, par ses talents autant que par l'élévation de son âme, semblait destiné à lui rendre de grands services. De nouveaux succès

suivirent bientôt celui qu'il avait obtenu contre Albucheff. Le colonel Drewitz, le général Kawkin, le prince Iubatoff, rassemblèrent en vain contre lui six régiments russes et trois mille kosaks. Attaqués avec impétuosité, ils laissèrent sur le champ de bataille de Zelwa un grand nombre de morts, et abandonnèrent cinq cents prisonniers, la caisse militaire, les bagages et les munitions. Un nouveau corps vint à leur secours, ne fut pas plus heureux, et ne put empêcher la prise de Minsk.

Un début aussi brillant procurait à Oginski des forces considérables. La plupart des prisonniers russes demandaient à être incorporés dans ses troupes ; les Polonais accouraient sous ses drapeaux. Kossakowski, qui déjà avait pénétré en Russie, reçut ordre de venir le rejoindre ; celui-ci ayant à parcourir une route longue et difficile, fit sur-le-champ passer à Oginski des notes exactes sur les positions les plus avantageuses ; il y joignit des avis intéressants sur l'indiscipline et la manière de combattre des troupes confédérées, avec lesquelles il ne fallait attaquer qu'à coup sûr, parce qu'elles étaient plus propres à assaillir qu'à se défendre ; enfin, il l'exhortait à ne pas prendre une trop grande confiance en tous ceux qui venaient servir sous ses drapeaux. Il se mit aussitôt en route avec sa petite armée, lui fit faire une diligence à peine croyable, et malheureusement arriva trop tard.

XLII. *Il est trahi et défait à son tour.*

Après avoir longtemps résisté aux vives sollicitations des confédérés, Oginski semblait devoir s'applaudir de s'être enfin prononcé pour eux, lorsqu'une trahison vint détruire de si justes espérances, et enleva pour jamais à la confédération les prodigieuses ressources qu'elle eût trouvées dans la Lithuanie armée et commandée par Oginski vainqueur. Les Russes voulaient à tout prix réunir leurs forces pour le chasser du grand-duché : il employait

toute son activité pour empêcher cette réunion; et, soutenu par la confiance qu'inspiraient ses premières victoires, il est probable qu'il y serait parvenu. Deux officiers de son avant-garde cherchèrent l'occasion de le perdre. Suwaroff, averti par eux, le surprit, au milieu de la nuit du 23 septembre 1771, dans Stolowiczé. Ce fut une déroute plutôt qu'un combat. Tous ses efforts furent vains pour réparer le désordre dans lequel ses troupes fuyaient de toutes parts : artillerie, bagages, cinquante mille ducats, plusieurs chariots chargés de pièces d'argent, se trouvèrent tout-à-coup au pouvoir des ennemis; en moins d'un heure, il perdit tous les avantages que ses talents et sa prudence lui avaient acquis à force de temps. Il faut l'entendre lui-même parler de ses désastres. La lettre qu'il écrivit à un de ses amis, peu de jours après, en fait connaître l'étendue; mais elle fait connaître en même temps comment il les supportait. Ces effusions de la vertu malheureuse, au sein de l'amitié, sont précieuses pour la postérité; et l'histoire recueille ces morceaux trop rares avec d'autant plus de confiance, qu'ils n'ont pas été faits pour elle.

« La renommée vous a sans doute appris mes malheurs; ils me seraient insupportables, si l'infortune n'était le partage des plus honnêtes gens de ma patrie. Je vous avais prévenu que le petit nombre de mes troupes, qui ne montaient qu'à deux mille hommes, que l'insubordination qui régnait parmi elles, et la réunion de mes ennemis, prêts à fondre sur moi, me faisaient entrevoir le danger qui me menaçait; mais une fois affermi dans ma résolution, rien n'a été capable de me décourager. J'ai pris le parti que je devais suivre; j'ai cherché à couper tous les secours qui pouvaient renforcer le major During, retiré sous la forteresse de Nieswiez; je me suis mis à la poursuite d'un régiment qui arrivait de Knyszyn. La marche pénible et trop lente de ma petite infanterie, a donné le temps à l'ennemi de m'échapper et d'aller, pendant la nuit, joindre

le major During. Mes soldats, qui étaient accablés de fatigue, ont même négligé les patrouilles, malgré les ordres que j'avais donnés par écrit. La trahison s'est jointe aux circonstances, et elle a hâté ma perte. L'ennemi a surpris la ville, et la maison où je logeais a été livrée la première.... à peine ai-je eu le temps de monter à cheval pour rassembler mes troupes à la place d'armes, que je leur avais désignée la veille. Quel a été mon étonnement, lorsque j'ai rencontré mon infanterie fuyant sans armes, et ma cavalerie se retirant d'un autre côté ! Cependant la résistance de ceux qui étaient dans la ville, me donnait l'espérance de réunir mes soldats dispersés ; mais j'eus beau prier, conjurer, ordonner, mes cris, mes prières, mes ordres furent inutiles.... L'ennemi entrait de toutes parts dans la ville, et s'emparait déjà de mon artillerie ; alors, me voyant seul, et sur le point d'être enveloppé, je crus devoir songer à ma sûreté, et me retirer dans quelque lieu où je pusse recevoir des nouvelles de la suite de cette affaire. J'appris, en effet, la défaite générale de mes troupes. Certain de mon malheur, je résolus de gagner la frontière ; mais auparavant j'envoyai, par deux fois, des ordres à la cavalerie qui pouvait se sauver, d'aller se réunir à la première confédération. Depuis ce moment fatal, je n'ai reçu aucune nouvelle.... J'ai tout perdu, argent, bagages, papiers ; mais je ne perdrai jamais ma constance et mon courage, ni l'envie de secourir ma patrie opprimée. Je porterai partout ces sentiments avec moi, et quelque jour, peut-être, la Providence daignera les seconder et exaucer mes vœux. »

Il passa pour constant que ce brave Oginski avait été trahi, ou, au moins, involontairement trompé par deux officiers de son avant-garde ; mais, au milieu même de ses infortunes, il avait un bonheur et un mérite qui n'appartenaient qu'à lui : il savait souffrir, espérer et attendre.

Cette lettre fut écrite de Kœnigsberg, où il n'était parvenu qu'à travers mille dangers : il s'y trouva dans un dé-

nûment absolu. La générosité de l'hôte chez lequel il logea pendant trois jours lui fournit les moyens de se déguiser et de se rendre à Dantzick. Il échappa à toutes les recherches des Russes, et se trouva avec Sapiéha. Leur malheur servit du moins à les réunir : ils se promirent d'oublier toutes les difficultés qui avaient pu s'élever entre eux, et de concourir ensemble au rétablissement des affaires de Lithuanie.

Du reste, la grandeur d'âme d'Oginski ne se démentit pas. Tous ses biens furent saisis; il tomba de la plus grande richesse dans la plus grande indigence ; sa réputation fut attaquée par ses ennemis : il supporta tout avec tranquillité, sans faiblesse, sans se plaindre, sans rougir de son honorable pauvreté. Il trouvait sa consolation dans les motifs qui l'avaient fait agir ; et, loin de se permettre un regret sur le parti qu'il avait pris, il disait que, s'il avait à le prendre encore, il ne serait pas arrêté par la certitude de tomber dans le même malheur.

Pendant ce temps (19 janvier 1772), Vioménil, qui avait beaucoup contribué à la réconciliation de Sapiéha et d'Oginski, mandait qu'on lui envoyât un subside de France, et que, dès qu'on l'aurait, on augmenterait les troupes qui devaient aller en Lithuanie, où l'esprit public pouvait encore développer de grandes ressources ; mais il se plaignait des retards de Versailles. Ces retards, qui tenaient au funeste système du ministère, devinrent un refus positif le mois suivant. D'Aiguillon lui écrivit, le 6 février, que «*la situation actuelle de la Lithuanie ne pouvait plus intéresser le roi au point de continuer le subside annoncé.*» Oginski, réduit à ses seuls moyens, fut dans l'impossibilité d'opérer en Lithuanie la moindre révolution ; et, désespéré de ne pouvoir réparer ses désastres, il revint auprès des confédérés, mais dans un moment où ceux-ci commençaient à connaître le sort que les trois puissances leur réservaient.

XLIII. *Autres revers des confédérés.*

Leur malheur fut encore aggravé, quinze jours après la déroute de Stolowiczé, par la mort de Branicki. Ce vieillard respectable succomba enfin à ses chagrins, et à une fièvre qui le minait depuis longtemps Sa mort priva la confédération des ressources pécuniaires qu'il lui fournissait. Il laissa plus de trois millions de dettes.

La malheureuse affaire de Stolowiczé changeait entièrement la position des confédéres, surtout en Lithuanie. Le chevalier de Murinais quittait Bialystok pour retourner à Dantzick, *en gémissant sur la fatalité de voir manquer si misérablement les mesures les mieux prises*. Kossakowski, que les Russes avaient ordre de poursuivre à outrance, ne pouvait se tirer de la position où il était qu'à force de hardiesse et de constance : l'une et l'autre assurèrent son salut et sa gloire. Après avoir erré quelques jours pour rassembler les débris de l'armée du grand-général, il réunit environ deux mille deux cents hommes, avec lesquels il entreprit et exécuta une marche de plus de trois cents lieues pour rejoindre la confédération générale. Éloigné un moment de sa troupe, sur les frontières de l'Autriche, il fut arrêté par les Autrichiens, avec qui il n'était pas en guerre, et ne recouvra sa liberté qu'au bout de trois mois. Il avait eu le bonheur d'échapper aux Prussiens, qui s'étaient réunis aux Russes pour l'attaquer. Son arrière-garde, surprise par eux, avait laissé beaucoup de prisonniers, et entre autres le maréchal de Mir, couvert de blessures, qui s'était défendu en désespéré, et reprochant aux Prussiens leur trahison; car il était du sort de ces braves et malheureux Polonais de trouver des ennemis partout, et d'être abandonnés par leurs amis.

Ces tristes événements détruisaient les espérances qu'on avait eues sur la Kourlande. Catherine avait été à ce sujet dans une grande inquiétude : elle savait que deux mille gen-



tilshommes de cette province devaient se joindre à Oginski, pour faire des incursions en Russie ; aussi célébra-t-elle sa défaite comme une victoire décisive. Il paraît même d'après une de ses lettres, du 12 octobre, qu'elle jouit de son triomphe avec une recherche d'orgueil et d'ironie qui insultait à l'humanité, dont Oginski avait respecté les droits. Comme il aimait la musique et les odeurs, elle lui renvoya ses instruments et ses essences, *en échange*, disait-elle, *des officiers à qui il avait donné la liberté après l'affaire du 6 septembre*. Ce trait ne sera pas déplacé dans le portrait d'une souveraine préconisée comme philanthrope : elle se rit d'un acte de générosité, et trouve plaisant d'échanger des superfluités contre des hommes.

A tant de désastres s'en joignirent encore d'autres auprès de Krakovie ; et ceux-là ajoutèrent à la mésintelligence qui déjà régnait entre les confédérés et Dumouriez. Il leur imputait les échecs dont il avait été témoin, dont il avait failli être victime : c'était cependant à eux qu'il devait d'avoir échappé à la poursuite du vainqueur ; mais le sentiment même de la reconnaissance lui rappelait qu'il avait été obligé de fuir devant un ennemi dont il s'était flatté de triompher. Il renouvela contre plusieurs chefs les inculpations qu'il avait adressées à Pulaski ; et bien convaincu qu'il ne pouvait plus rien faire avec des hommes publiquement accusés par lui, il voulait, non-seulement les quitter, mais se rendre à Vienne. Durand prévit aisément ce que pourrait faire dans cette capitale un tel homme, exaspéré par le malheur. Il lui représenta qu'il aurait peine à soutenir, aux yeux d'une grande cour, un rôle convenable à la dignité du roi de France ; qu'il voudrait se justifier en accusant les généraux confédérés ; que la faction russe en prendrait avantage, et qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre que d'attendre, où il était, ce que le roi déciderait sur son retour.

XLIV. *Dumouriez, mécontent, veut revenir à Vienne.*

Malgré la sagesse de ces représentations, Dumouriez semblait déterminé à exécuter sa première idée. Éloigné des confédérés, il *n'attendait plus*, disait-il, *que la fin de sa quarantaine* (il quittait un pays atteint de la peste), pour passer en Autriche. Le cabinet de Versailles, en prenant le parti de le rappeler, lui fit donner ordre de rester, soit où il était, soit à Épéries, jusqu'à l'arrivée de l'officier chargé de le remplacer. Sa cour avait encore un autre reproche à lui faire : elle envoyait vingt officiers français au secours des confédérés; Durand avait ses instructions sur la conduite qu'il devait leur faire tenir; Dumouriez, qui dans ce moment désirait quitter la Pologne, voulut cependant profiter du temps qu'il y passait encore pour envoyer des ordres à ces officiers, sans avoir aucun pouvoir à cet effet. Durand, instruit de ces ordres, en parut aussi étonné que mécontent, mais en suspendit l'exécution; et la mission de Dumouriez, dont le commencement avait été marqué par de grands services, dont la fin aurait pu être signalée par des services plus grands encore, se termina sans aucun autre éclat que celui qu'il donna lui-même aux accusations formées contre les principaux confédérés : il ne put pas même obtenir de la généralité une démarche *dont elle n'était pas éloignée*, mais qu'il voulut exiger avec trop de hauteur, de quitter Épéries pour retourner en Pologne.

XLV. *Difficultés pour la rentrée de la généralité en Pologne.*

Durand l'obtint enfin, à force d'instances, en ne négligeant rien pour persuader à la généralité qu'elle n'avait pas d'autre moyen d'être respectée au dedans et au dehors; mais il eut encore bien des difficultés à traiter avec la cour de Vienne, pour le départ d'Épéries, pour le séjour momentané à Bilsk et à Cieszyn, pour la permission d'y revenir en cas de nécessité, pour l'assurance donnée à Versailles, par Mercy,

que les confédérés seraient traités plus favorablement que par le passé. (*Lettres des 24 juillet*, 21, 28 *septembre*, et 7 *octobre* 1771.)

Le ministère autrichien, quelle que fût son intention, donnait des ordres fort gênants pour les confédérés. Quand Marie-Thérèse en était informée, elle envoyait secrètement des instructions contraires, écrites de sa main. Un commandant de province, Esterhazy, après avoir donné publiquement connaissance des ordres dont il était chargé, vint trouver un chef confédéré, lui montra la lettre secrète de Marie-Thérèse, et lui annonça qu'il pouvait être tranquille. Pour expliquer cette contradiction, le lecteur se rappellera que le démembrement se traitait alors; que, quoiqu'il n'y eût pas encore de réponse positive, Kaunitz prévoyait celle qu'il donnerait bientôt, et faisait, en conséquence, avancer les troupes autrichiennes dans les provinces polonaises; tandis que l'impératrice-reine, qui ne croyait pas qu'on pût jamais la forcer à accepter le démembrement, et rendant, au fond de son cœur, justice aux confédérés, était, par sa droiture et sa bonté naturelles, portée à adoucir leur sort. Elle cédait à l'ascendant de son ministre, lorsqu'il lui arrachait des ordres rigoureux, et revenait à son propre penchant pour en arrêter l'exécution.

XLVI. *Scission de Krasinski et de Potoçki.*

La rentrée de la généralité n'eut lieu qu'après l'arrivée des officiers français; ils étaient encore à Cieszyn au commencement d'octobre 1771 : c'était à eux qu'il était réservé de s'emparer de Krakovie, conquête que la confédération méditait depuis longtemps, mais ils ne crurent pas que ce fût le moment de la tenter. Vioménil exhorta Pulaski à ménager et à augmenter ses forces pendant l'hiver, afin d'être en état d'ouvrir la campagne de bonne heure, par quelque action brillante. Son projet était de réunir toutes les troupes confédérées. Dans cette intention, il désira même que Krasinski



et Potoçki quittassent la Turquie, où d'ailleurs ils étaient à peu près dans l'inaction, et où leur désunion, pour ne rien dire de plus, était beaucoup trop publique. Pendant les mois de septembre et octobre, l'ambassadeur de France seconda à Constantinople les vues de Vioménil pour obtenir le départ des deux confédérés. Ils avaient avec eux sept ou huit cents hommes aguerris, qui les avaient toujours suivis; mais les deux chefs, déjà si divisés entre eux, l'étaient encore plus sur leur départ. (*Pièces justificatives*, n° IX.) Potoçki voulait rester; Krasinski était si impatient de partir, que, sans attendre ni le firman du divan ni les secours pécuniaires qui lui étaient annoncés, il s'échappa avec ceux qui voulurent le suivre, prit son chemin par Varadin et Mezdia, et instruisit le ministre de France de sa marche. Potoçki apprit à Czernawoda la retraite précipitée de son collègue : l'animosité l'aveugla au point qu'il voulut persuader aux Turks de se réunir à lui, afin de poursuivre et de ramener Krasinski. Il fut heureusement refusé et, peu de temps après, contraint de prendre la même route avec la faible somme de dix mille piastres, que la Porte lui fit compter. (*Lettre de l'ambassadeur français, de Constantinople*, 3 *décembre* 1771).

XLVII. *Préparatifs des officiers français.*

Cependant, MM. de Choisy, de Vioménil, et plusieurs autres officiers français, qui avaient été secrètement envoyés en Pologne par le cabinet de Versailles, examinèrent d'abord toutes les positions des confédérés et vérifièrent l'état des magasins. Vioménil fut informé par Durand du conseil tenu chez Saldern après l'arrivéel de Braneçki et de Drewitz. Weymarn, qui commandait encore jusqu'à l'arrivée de Bibikoff, présidait à ce conseil, où l'on avait arrêté, après un long examen des places de Czenstochowa, Lançkorona et Tynieç, que pour attaquer ces places, il fallait douze mille hommes, qu'on les ferait venir de Volhynie, sous les



ordres des généraux Kretchetnikoff, Dolgorouki, et Galitzin;

Que l'on demanderait au roi de Prusse du gros canon, des mortiers et des munitions;

Que l'on séparerait cette armée en trois corps, dont l'un serait destiné à tenir la campagne, et les deux autres à se relever dans les travaux des siéges; que, pour épargner le soldat, on ne donnerait pas d'assaut, mais que l'on se bornerait à tâcher d'affamer les garnisons;

Que l'on commencerait les opérations par Tynieç et Lançkorona, et que Czenstochowa, comme la plus forte, serait la dernière qu'on attaquerait;

Que les troupes polonaises et royales seraient jointes aux Russes, sous les ordres de Braniçki. (*Lettre de Durand;* Vienne, 18 octobre 1771.)

Vioménil se flattait de pouvoir empêcher l'attaque ou du moins la prise de ces places jusqu'à la fin de l'hiver, époque à laquelle il se proposait d'agir offensivement.

Pendant ce temps on prenait à Varsovie et dans la confédération les mêmes mesures pour tenir deux assemblées générales, bien différentes dans leurs motifs. Dans un conseil d'État, il avait été résolu de convoquer une diète générale pour le mois de décembre. Déjà l'ordre était envoyé aux chancelleries de préparer les expéditions nécessaires. Tout à coup cet ordre fut suspendu, et ce changement ayant suivi de peu de jours la défaite d'Oginski, on crut que les vives alarmes inspirées par ses premiers succès avaient déterminé à une démarche qui paraissait inutile, du moment qu'il n'était plus à craindre. La généralité donna en même temps un *universal* pour avertir tous les membres de la confédération de se trouver à une assemblée générale. On se demandait quel serait l'objet de cette grande réunion, lorsque la question fut résolue par l'événement du 3 novembre; il fut alors évident que l'assemblée était destinée à régler ce qu'il y aurait à faire après l'enlèvement du roi; et l'enlèvement ayant manqué, l'assemblée ne se tint pas.

C'est ici le moment de parler de cette entreprise hardie, longtemps et secrètement combinée, et dont l'exécution paraissait entièrement terminée, lorsqu'un des agents laissa échapper le fruit de tant de peines.

XLVIII. *Double projet pour enlever la généralité et le roi.*

Deux projets très-opposés se formaient en même temps : l'un contre la généralité, l'autre contre le roi. Chaque parti se proposait d'enlever le dépositaire de l'autorité qu'il combattait; mais il y avait cette différence, que la généralité enlevée et abandonnée à la vengeance des Russes n'ajoutait rien à leurs forces, et pouvait être remplacée par d'autres commissaires de la confédération, au lieu que le roi arraché des mains de la Russie et remis entre celles des confédérés pouvait se mettre à leur tête et reconnaître qu'ils avaient réellement été ses libérateurs.

Ce Braniçki, que nous avons toujours vu, soit en Lithuanie, soit auprès de Krakovie, vouloir faire une guerre civile de la guerre contre les Russes, se chargea de surprendre et et d'enlever la généralité à Biala : elle devait s'y rendre pour un jugement. Braneçki, averti par un espion, partit le 23 octobre 1771, avec le projet de couper la communication entre Biala et Bilsk. Déjà il avait envoyé un détachement, avec ordre de se couler le long du ruisseau qui sépare cette première ville en deux ; les confédérés en eurent avis, et se disposèrent à se défendre, lorsque, reconnaissant qu'ils n'étaient pas en force, ils prirent le parti de se retirer et de passer la frontière. Le conseil-général eut le temps de gagner Bilsk. Lubomirski, à qui l'Autriche avait refusé asile, se défendit dans Biala, avec quelques confédérés qui ne le quittèrent pas. Braneçki voyant son projet manque, ne fit point d'autres tentatives, et se retira avec la honte d'avoir encore une fois opposé Polonais à Polonais, et manifesté inutilement sa haine contre la confédération.

C'était quelques jours après cette entreprise que le roi



devait être enlevé ; plusieurs projets avaient déjà été formés contre lui.

Depuis que l'interrègne avait été publié à Czenstochowa, dans toutes les forteresses, dans tous les camps de la confédération, et enregistré dans presque tous les *grods* de la république, beaucoup de Polonais regardaient le roi comme légitimement détrôné et croyaient agir au nom de la loi, en cherchant l'occasion de le tuer. Il est bon de connaître comment et par qui furent faites ces tentatives, pour mieux juger celle dont nous devons donner le détail.

Le même Zakrzewski, auteur d'un complot pour ôter la vie au roi, pendant la diète de 1766, avait formé, en mars 1771, une confédération particulière (1), pour surprendre Varsovie Au nom de ces confédérés, le roi fut sommé de paraître devant la confédération générale. La lettre de sommation fut portée par Strawinski, qui la lui remit sans être reconnu. Le roi prit la lettre, croyant que c'était un placet ; Strawinski s'échappa dans la foule, revint quelque temps après demander quelque argent au roi, et en reçut cinquante ducats qu'il employa à former la conjuration du 3 novembre.

Dzierzanowski, qui avait été favori du roi, mais qui se plaignait d'avoir été trompé par lui, forma un parti de quatre-vingts hommes. Il s'ouvrit de son dessein à quelques Polonais, qui, avant d'entrer dans le complot, voulaient voir une liste de cent hommes sur lesquels ils pussent compter ; mais Dzierzanowski n'était guère propre à inspirer de la confiance à des hommes tels qu'on les lui demandait. Il s'était emparé des salines des environs de Krakovie, vendait du sel sur la frontière à un ducat le tonneau, c'est-à-dire à moitié prix, dépensait en débauches les sommes considé-

(1) C'est celle de soixante-dix nobles, dont nous avons parlé au commencement de ce livre. Zakrzewski était bon gentilhomme, peu instruit dans l'art militaire ; mais il avait de l'audace, un grand courage : il enleva un régiment de dragons du grand-général, et périt dans une action.



rables qu'il gagnait, et ne servait la confédération que par quelques intrigues. L'opinion publique ne lui accordait pas, dans l'exécution, un courage qui répondît à la force extraordinaire dont il était doué, ni à l'affectation avec laquelle il parlait toujours de lui; et encore moins le croyait-on capable de toute action qui aurait exigé une véritable audace.

Kossowki médita un autre projet : vingt habitants de Varsovie se joignirent à lui ; mais un d'eux le trahit. Obligé de s'éloigner, il alla se réunir au parti de Dzierzanowski, qui, peu de temps après, dans un moment de colère, le fit fusiller.

Trécimber, déjà connu par le complot de 1766, avait aussi formé une confédération dans Varsovie même. Il voulait s'illustrer par un coup décisif; mais, trahi également par un des siens, il ne se sauva qu'avec peine, alla joindre, avec vingt de ses camarades, la confédération de Zakroczym, et, dans un combat près de Pilzno, fut tué à côté de Pulaski.

XLIX. *Premières tentatives pour l'enlèvement du roi.*

Cette confédération de Zakroczym s'était établie à dix lieues de Varsovie. Autant par son adresse que par son audace, elle rendit de très-grands services, et se soutenait en se dispersant à propos. Chaque soldat retournait sur les terres des gentilshommes qui le soudoyaient sous prétexte de la garde de leurs propriétés. Plusieurs de ces confédérés habitaient dans Varsovie même, étaient instruits des moindres marches des Russes, et faisaient passer à Pulaski, devenu commandant général de la province, des avis de tous leurs mouvements. Leurs détachements se portaient principalement dans les îles de la Vistule, d'où ils exigeaient des droits considérables des bateaux qui descendaient vers Dantzick; d'autres faisaient, autour de la capitale, de fréquentes apparitions qui y répandaient l'alarme. Et cependant, tels furent les soins qu'ils prirent pour cacher leur marche, telle fut la fidélité des paysans qui les avertissaient, qu'ils n'avaient encore eu

qu'un combat avec les Russes Cette confédération eut encore cela de remarquable, que jamais elle ne fut trahie, ni par les prisonniers faits sur elle dans le combat, ni par ceux qui furent arrêtés dans Varsovie même, où ils s'étaient rendus trop suspects. Parmi ses membres s'était formé le complot de surprendre Varsovie, sous les ordres de Zakrzewski, et parmi eux aussi se forma le complot d'enlever le roi.

L. *Projet de Strawinski.*

Strawinski, principal acteur, s'il n'était pas l'auteur du projet (1), était un gentilhomme lithuanien du district de Kowno, issu d'une de ces anciennes maisons qui, pour rester libres, renoncèrent autrefois à tous leurs biens, situés dans la partie du palatinat de Kïow cédée aux Russes. Ces maisons obtinrent de la république de médiocres possessions en dédommagement, mais la famille de Strawinski commençait à sortir de l'indigence, lorsqu'un procès malheureux ruina celui dont nous parlons (2). Les Czartoryski lui procurèrent quelque accès dans le palais; et il reçut du roi des secours pécuniaires. C'est une faute que l'histoire doit lui reprocher : avec le projet qu'il avait, il ne devait pas s'imposer le devoir de la reconnaissance.

Du reste, son désintéressement ne se démentit jamais dans toute la suite de cette affaire : il se contenta du peu d'argent que lui donna Pulaski, secours qui ne paraissaient

(1) Les faits antérieurs à l'enlèvement ont été racontés plusieurs fois par Pulaski, notamment à ceux avec qui il faisait la guerre en Amérique. Ce brave Polonais fut tué à l'attaque de Savannah.

(2) Il accusa un gentilhomme de ses voisins d'avoir usurpé la noblesse, d'être de la famille même de Luther, et par conséquent d'une famille proscrite. Ce procès avait été long et dispendieux. L'accusation fut déclarée calomnieuse, et Strawinski, d'après les lois du pays, condamné non-seulement à des dédommagements qui absorbèrent sa fortune, mais, de plus, à l'exil pendant l'interrègne. La maison Czartoryski, qui disposait de tous les tribunaux, le fit rappeler; mais il était retombé dans la pauvreté.

pas suffisants pour une pareille entreprise ; aussi, quelques personnes ont-elles cru qu'il y avait un moteur secret, et que ce moteur était Wessel, grand-trésorier, lié avec Strawinski. On a même prétendu que Wessel avait déjà eu ce projet, à l'époque de ses liaisons avec Bierzynski ; au moins, Bierzynski a-t-il prétendu que Wessel et l'évêque de Kamieniec lui avaient offert de l'argent pour enlever le roi. Pulaski a toujours été convaincu que Strawinski s'était d'abord adressé à eux, et qu'il lui avait été renvoyé parce qu'il n'y avait que lui qui eût en main une force capable (1) de seconder l'entreprise, et l'autorité sur les confédérations voisines de Varsovie. Quoi qu'il en soit du véritable auteur du complot, Strawinski était parfaitement choisi pour l'exécuter.

LI. *Sa première visite a Pulaski.*

Il avait de l'esprit naturel, une imagination vive, et cependant autant de finesse que d'audace. Le zèle de la religion se joignait en lui à l'amour de la liberté : c'était un homme très-pieux ; sa piété allait même jusqu'à la dévotion. Six semaines environ avant l'événement, il vint à Czenstochowa et demanda aux premières gardes à parler à Pulaski. Il n'apportait point de lettre, aucun indice qui pût faire prendre confiance en lui. Pulaski (2), toujours prêt à se méfier des piéges que lui tendaient les Russes, qui avait souvent découvert leurs manœuvres et fait pendre quelques-uns de leurs espions, donna ordre qu'on le conduisît dans l'église, où

(1) Nous avons vu que Pulaski était commandant-général de tous les palatinats circonvoisins. Il avait toujours à sa disposition douze cents hommes des gardes du conseil-général : c'est en cette qualité qu'il avait sous son commandement Zembrzuski, et qu'il fallut nécessairement s'adresser à lui pour l'ordre particulier qui fut donné à Lukaski.

(2) Strawinski avait servi sous ses ordres en plusieurs occasions. Il le rappela à Pulaski, qui ne put s'en ressouvenir, beaucoup de gentilshommes s'étant joints à lui pour différentes expéditions, et le quittant quand elles étaient faites.



l'on allait dire la messe. Il l'y vit, presque toujours étendu à terre, les mains en croix, paraissant absorbé dans l'excès de sa ferveur, et cependant, au milieu de cet état extatique, ayant plutôt l'air remarquable que celui de l'affectation. Après la messe, à laquelle il communia, Pulaski l'admit dans sa chambre en présence de deux confédérés, Kosmowski et Kosinski. Strawinski dit qu'il venait de vendre le peu de terres qui lui restaient en Lithuanie; qu'il ne demandait point d'argent, mais seulement une commission avec laquelle il pût lever des troupes; il parla ensuite de l'état dans lequel était la ville de Varsovie; des sorties nocturnes que le roi faisait souvent; de la facilité qu'il y aurait à l'enlever et à l'amener à Czenstochowa, qui n'en est éloignée que de vingt-huit milles.

Nous observerons ici que plusieurs confédérés étaient déjà venus faire la même proposition à Pulaski; mais que, ne les jugeant pas capables d'exécuter une pareille entreprise, il ne les avait point accueillis. Il sentait qu'une chose de cette importance ne devait se faire qu'à coup sûr; que si une première tentative échouait, une seconde deviendrait plus difficile, parce que Varsovie serait plus soigneusement gardée. D'ailleurs il prévoyait, avec raison, que dans la confusion et le péril d'une attaque de ce genre, si le roi venait à être tué, ou même blessé, on ne manquerait pas de présenter ce malheur sous un aspect odieux, qui ferait le plus grand tort à la confédération; que les auteurs ou agents de cette entreprise seraient, dès lors, regardés comme criminels, et peut-être punis comme régicides : cette crainte très-sage, et qui ne fut que trop justifiée par l'événement, l'avait toujours déterminé à rejeter ce qui avait été proposé. Il avait cependant à lui plus de trois cents hommes dans la ville de Varsovie; mais jamais il n'avait songé à les employer à cet usage. Ils ne se connaissaient pas tous; ils formaient des bandes séparées de vingt ou trente affiliés, et ceux de l'une ne connaissaient pas ceux des autres.



Sur la proposition d'amener le roi à Czenstochowa, un des confédérés présents, Kosmowski, dit avec vivacité : « *Que ferons-nous de cet homme-là ? j'aimerais mieux lui brûler tout d'un coup la cervelle.* » A ce propos indiscret, tenu surtout devant un homme inconnu et qui paraissait exalté, Pulaski répondit avec prudence que, dans les circonstances présentes, la mort du roi serait inutile et même dangereuse ; que la confédération n'était pas assez puissante pour disposer du trône comme elle le voudrait : en même temps il observait Strawinski avec la plus grande attention, et cherchait à pénétrer ce dont il pouvait être capable. Il ne vit en lui qu'un homme ferme dans son projet, sûr des moyens d'exécution ; qui parlait avec une grande chaleur, mais avec une tête nette, et chez qui un enthousiasme ardent n'ôtait rien à la clarté des idées.

Il ne put se dissimuler l'avantage de laisser tenter cette entreprise par un homme à qui il ne l'avait pas proposée ; d'être absolument inconnu à ceux qu'il emploierait, et, par conséquent de ne pouvoir, s'il arrivait quelque événement fâcheux, être compromis dans un complot qui serait alors présenté sous les plus noires couleurs. Cependant, sans s'ouvrir sur un projet dont il désirait vivement le succès, il lui en indiqua plusieurs autres, lui donna même la commission positive de les exécuter ; tels que d'enlever la caisse militaire qui était dans le palais du comte Bruhl, les magasins russes dans le faubourg de Szulç, le général Bibikoff qui avait succédé à Weymarn, et les drapeaux du régiment de la Couronne. Il semblait faire tomber sur ces projets tout ce qu'il disait, en louant et excitant le zèle de Strawinski ; celui-ci, sans disconvenir de leur importance, paraissait ne vouloir, pour le moment, s'occuper que du coup d'éclat dont il attendait un glorieux succès. Pulaski, qui ne voulait pas insister assez pour le dissuader, se retira pendant quelque temps, le laissant avec les deux confédérés. Lorsqu'il rentra, il trouva la conversation fort animée,

toujours sur le même sujet, et il termina la séance en donnant à Strawinski, non pas un brevet, mais un simple consentement de lever des troupes, en lui faisant observer qu'étant seul, il serait dangereux pour lui d'être porteur d'un brevet, parce que, si les Russes l'arrêtaient, il serait maltraité par eux. Pulaski ne voulait, avec raison, donner de brevet qu'à ceux qui lui amenaient un certain nombre de soldats.

Strawinski se retira, revint quelque temps après, et protesta, avec la même assurance, qu'il était certain du succès de son opération; qu'il avait des gens à lui dans Varsovie; mais que, pour couvrir sa retraite, il demandait un détachement. Pulaski, en lui disant qu'il lui donnerait un détachement de Wyszogrod, et que d'ailleurs il avait, dans Varsovie, des hommes dévoués, qui serviraient toute entreprise utile à la confédération, ajouta: « *Je ne vous charge de rien; mais si vous exécutez votre projet, il faut conserver la vie a Poniatowski, et le traiter même avec honnêteté.* » Strawinski repondit: « *Que son intention n'était point de le tuer; qu'il en avait vingt fois trouvé l'occasion dans Varsovie, mais qu'il ne voulait pas donner à la Pologne un exemple inouï dans ses fastes. Vous savez,* dit-il, *que nous avons quelquefois déposé nos rois; jamais nous ne les avons assassinés. C'est moi qui ai remis à Poniatowski le décret de vacance du trône. Il n'y aurait,* ajouta-il, *que dans le cas où, en l'emmenant, nous serions poursuivis sans espoir d'échapper. — Alors,* répliqua Pulaski, *vous enverrez un trompette dire qu'en vous poursuivant, on compromet la vie du roi.* »

A la fin de cette conversation, il apprit que la troupe de Wyszogrod venait d'être dispersée par les Russes. Il donna à Strawinski un ordre pour un détachement de Zakroczym que commandait Zembrzuski; et Strawinski partit, en disant qu'il allait régler tout ce qui était nécessaire pour l'exécution.



LII. *Il s'associe Lukaski.*

Dans la confédération de Zakroczym était un jeune lieutenant nommé Lukaski. Nous le verrons, lors du jugement qui le conduisit à l'échafaud, déployer toute la fermeté de son caractère. Quoique la pauvreté l'eût obligé de prendre une profession mercantile, il n'en était pas moins attaché aux vrais principes de la noblesse polonaise, et Pulaski le regardait comme un de ses plus fermes appuis dans Varsovie. C'est là qu'il connut Strawinski, qui, au retour de Czenstochowa, se l'associa pour choisir ses agents. Lorsque leur choix fut fait, Strawinski eut une troisième entrevue à Czenstochowa ; elle fut décisive : Pulaski, frappé de la netteté avec laquelle il lui développait ses préparatifs, adopta tout, et lui donna une commission de capitaine.

LII. *Lettres de Pulaski.*

Strawinski ne lui avait point encore demandé d'argent. De retour de Varsovie, il lui manda que tout était prêt, que les dispositions de sa troupe étaient parfaites ; seulement, qu'il lui faudrait quelques secours pécuniaires. Pulaski envoya cinquante ducats par le même exprès, gentilhomme peu connu, qui était dans la confidence, mais qui ne devait point prendre part à l'exécution. Pulaski exigea cette condition comme une précaution sage pour n'être pas compromis. Il voulait surtout éviter, en cas de malheur, qu'on pût remonter jusqu'à lui. De tous les conjurés, Strawinski seul le connaissait et avait eu avec lui des rapports directs sur le coup projeté ; mais sa fermeté, son zèle, son inébranlable courage ne permettaient pas de soupçonner qu'il pût jamais se laisser arracher le nom de ses complices et, à plus forte raison, de son chef. Tous les autres, ou n'avaient aucune notion sur la connivence de Pulaski, ou n'en avaient que de très-imparfaites ; et par ces précautions, il semblait s'être mis à l'abri de toute possibilité d'être compromis, lorsqu'il s'y

exposa lui-même par la lettre suivante adressée a Strawinski (1) :

« Mon ami, l'entreprise que vous méditez doit être exécutée le 8 novembre; si vous ne trouvez pas moyen de l'exécuter ce jour-là, ne tentez rien jusqu'à un nouveau concert entre nous deux : et si vous avez quelque crainte, sans aucune autre entreprise, ramassez vos gens, et venez à Czenstochowa. » Par cette lettre, la seule dans laquelle il se soit entièrement livré, il fixait le terme précis du 3 novembre, d'après le calcul des différentes marches qu'il voulait faire. La plus grande partie des Russes et des troupes de

(1) Il écrivit trois lettres ou billets qui pouvaient bien donner des soupçons, mais non des preuves contre lui :

Première lettre, à Lukaski.

« J'ordonne à M. Lukaski, rysmeitter de la légion de Zakroczym, de se joindre incessamment à M. le capitaine Strawinski, et de suivre en tout sa volonté. Czenstochowa, ce 15 septembre. »

Deuxième lettre, à Lukaski.

« M. Strawinski m'a instruit de vous avoir trouvé très-disposé à l'égard de l'affaire qui vous est connue. Vous ne sauriez vous imaginer combien je suis satisfait du rapport que vous m'en faites vous-même, ainsi que de l'unanimité qui règne entre vous et M. Strawinski. Quant à ce qui concerne le rang de colonel, je vous promets de faire tout mon possible pour vous l'obtenir de la commission de guerre : vous pouvez y compter, si vous exécutez ponctuellement ce que M. Strawinski vous prescrira. Fiez-vous à ma promesse; elle sera non-seulement accomplie, mais surpassée, si on vous voit travailler avec un zèle parfait à l'exécution de notre affaire. A l'égard des services que je puis rendre en mon particulier, vous pouvez être sûr, Monsieur, qu'il n'y a rien que je ne fasse pour vous prouver l'attachement avec lequel.... ».

Troisième lettre, au régimentaire Zembrozuski.

« Je ne fais que réitérer les ordres que je vous ai déjà donnés, de ne point empêcher par vos dispositions particulières l'exécution de ce que j'ai recommandé à M. le capitaine Strawinski ; car vous seriez responsable, s'il venait à manquer. »



la Couronne étaient derrière Czenstochowa, du côté de Krakovie : il voulait profiter de cet éloignement pour se montrer à quelques lieues de Varsovie, du côté opposé à celui de l'enlèvement ; attirer sur lui les troupes de la capitale ; les amuser par des contre-marches, et, s'il fallait même, par des combats, les 3 et 4 novembre. Alors, toute la route qui conduit de Varsovie à Czenstochowa se serait trouvée libre ; on n'aurait rencontré que quelques paysans, tous plus disposés à favoriser l'entreprise qu'à la traverser.

LIV. *Choix des agents et précautions préalables.*

Trente-un hommes des plus robustes et des plus déterminés furent choisis, tant dans la petite troupe de Strawinski que parmi les confédérés de Zakroczym, par les deux chefs Strawinski et Lukaski, et menés par eux dans une maison voisine de Zakroczym. Là, on les fit entrer deux à deux : on leur fit prêter un serment dont Lukaski lisait la formule. On leur révéla ensuite que Pulaski les avait choisis pour enlever le roi; que le bonheur de la patrie dépendait du succès de l'entreprise. Tous parurent et étaient en effet animés du même zèle : on prit les meilleurs chevaux du détachement, et on retourna à Varsovie.

Strawinski, que son enthousiasme n'empêchait pas de soigner les moindres détails, avait pris deux précautions préalables qui devaient lui être très-utiles : 1°, pour accoutumer les Russes à le voir arriver en grande troupe, il avait fréquemment amené à Varsovie des convois de denrées que les gentilshommes faisaient venir de leurs terres : sous ce prétexte, il passait et repassait à cheval bien armé, et connaissait les gardes russes ; 2°, pour arrêter les progrès de la peste, on avait fait, à quelque distance de Varsovie, un fossé qui avait six ou sept lieues de tour, garni de petites redoutes de demi-lieue en demi-lieue. Strawinski voulant, avant tout, reconnaître les passages du fossé et le visiter tranquillement, sans se rendre suspect, alla trouver

le commandant de la grand'garde russe, lui dit qu'un valet lui avait volé plusieurs chevaux ; qu'après des perquisitions inutiles dans Varsovie, il était sûr que cet homme avait traversé le fossé ; que les traces seraient encore récentes, et qu'il jugerait par elles de la route qu'il faudrait prendre pour le poursuivre. Cette ruse lui réussit si bien, que le commandant lui donna un sergent russe avec lequel il fit le tour du fossé, examinant les endroits par lesquels un cheval pouvait passer et ceux qui étaient d'un plus facile accès. Ce fut dans cette tournée qu'il détermina l'endroit où il ferait passer le roi. Il en rendit compte à Pulaski, qui fut charmé de cette présence d'esprit et lui écrivit la lettre ci-dessus.

Tout étant ainsi préparé, et s'étant pourvus de dix chariots qu'ils achetèrent dans les villages, les deux chefs firent mettre sur ces chariots leurs armes, leurs selles et leurs habits, les chargèrent de foin, d'avoine, de paille et autres fourrages, et les conduisirent avec leurs gens dans la forêt. Ils y passèrent la nuit, prirent tous des habits de paysans ou de matelots, et, le 2 au matin, en partant pour Varsovie, ils envoyèrent en avant trois d'entre eux montés sur des chevaux trop vifs pour qu'on put les atteler aux chariots. Tous trois devaient se dire domestiques de Strawinski, et annoncer aux gardes russes qu'il passerait le soir avec un convoi. La route se fit sans aucun contre-temps ; le convoi passa avec un petit nombre de conjurés ; les autres arrivèrent à différentes heures, et de divers côtés : la réunion eut lieu dans une écurie du couvent des dominicains, où Strawinski avait coutume de loger quand il amenait un convoi de vivres, et tous y restèrent enfermés pendant la journée du 3, excepté les deux chefs et deux autres conjurés.

LV. *Manœuvres de Pulaski pour attirer les Russes du côté de Varsovie.*

Pulaski exécutait, avec le même succès, les marches qui devaient favoriser l'entreprise. Il s'était fait donner par la



généralité un ordre pour s'approcher de Nadarzyn, à trois milles de Varsovie. Le prétexte était de rappeler de ce côté Braneçki et Suwaroft, qui étaient en force auprès de Krakovie. Il n'y avait dans le secret que Paç et un autre membre du conseil. Zaremba, qui n'était pas dans la confidence, avait apporté cet ordre à Pulaski, et reçut lui-même celui de s'avancer jusqu'à Rawa, à douze milles, pour le soutenir. D'après ces dispositions, Pulaski avait paru sur différents points auprès de Varsovie. Quinze cents hommes en étaient sortis pour le faire éloigner; d'autres s'étaient portés plus en avant, et, le 3 novembre, il ne restait pas deux cents Russes dans la capitale. Après les avoir ainsi inquiétés pendant trois jours, il en attira la plus grande partie du côté de Radom, fit devant eux une retraite dans laquelle, vivement poursuivi par les kosaks, il ne dut son salut qu'à la vigueur avec laquelle il franchit un fossé qu'ils ne purent passer. Il avait envoyé d'avance cent cinquante hommes de cavalerie sur la route que l'on devait faire prendre au roi, avec l'ordre précis de conserver leurs chevaux frais, de soutenir la troupe qu'ils verraient venir de Varsovie, et, en cas de besoin, de l'escorter jusqu'à Czenstochowa. Il prenait déjà ses précautions pour se préparer dans cette citadelle à une longue résistance, et il l'approvisonnait de vivres et de munitions.

LVI. *Détails de l'entreprise.*

Nous avons dit que Strawinski avait plusieurs connaissances dans le palais. Il y alla dans la journée du 3, et demanda si le roi irait à la comédie : on lui répondit, sans aucun soupçon, que le roi n'irait pas, mais qu'il devait aller voir son oncle le chancelier, qui était malade. Strawinski resta jusqu'à l'arrivée des voitures; et quand il les vit approcher, il courut prévenir ses gens et les faire habiller : il en plaça quelques-uns à pied au bout de la rue, tant pour avertir que pour en couper l'entrée. A peine étaient-ils

placés, qu'un officier russe, passant auprès d'eux, s'arrêta, les regarda avec curiosité, et dit d'abord : *ce sont des Russes ;* puis, en se reprenant : *non, ce sont des confédérés.* A ces mots, on lui jeta sur la tête un manteau qu'on lia autour de lui : on arrêta et on enveloppa ainsi tous ceux qui auraient pu donner l'alarme, et on les mettait dans une allée où ils furent gardés jusqu'après l'événement.

Cependant Strawinski était venu placer le reste des conjurés : il leur fit occuper les rues Kapitulna et Miodowa, leur réitéra l'ordre d'agir avec la plus grande célérité, de ne faire usage de leurs armes à feu que dans la nécessité absolue, et, dans ce cas, de ne point tirer sur la voiture, de ne faire aucun mal au roi. Il leur recommanda, de plus, de parler russe pour n'être pas reconnus. Toutes ces dispositions furent faites entre huit heures et demie et neuf heures du soir. Rien ne les dérangea, et chacun était prêt à exécuter ses instructions, lorsque, sur les neuf heures et demie, le roi sortit de chez le chancelier pour aller souper chez la princesse Adam Czartoryska.

LVII. *Kuzma ou Kosinski.*

Devant le carrosse étaient deux hommes à cheval qui portaient des flambeaux, quelques officiers d'ordonnance, deux gentilshommes et un sous-écuyer ; le roi avait avec lui son adjudant-général et un de ses parents ; aux portières étaient deux pages, et derrière, deux heiduques et deux valets de pied. D'après cela, Strawinski avait partagé sa troupe en trois ; il devait arrêter la tête du cortége. Kuzma, qu'on nommait aussi Kosinski (1), nom que nous lui donne-

(1) Kuzma était un homme brave de sa personne, et entreprenant par caractère. Il était extraordinairement fort. Strawinski, dont il était lieutenant, l'avait choisi en raison de sa force, pour enlever la personne du roi. Kuzma, que l'on croit être un paysan, se donnait pour gentilhomme : il avait été soldat, et s'était toujours conduit avec le courage le plus brillant; mais auparavant il avait servi dans plu-



rons toujours, devait enlever la personne du roi. Lukaski et les autres devaient maintenir ceux qui étaient derrière la la voiture, et devenir avant-garde dans la route qu'on allait prendre. Tous ceux qui précédaient la voiture, en furent séparés par la troupe de Strawinski, qu'ils prirent pour une patrouille russe, parce qu'elle affectait de parler russe, en croisant le cortége ; le sous-écuyer l'avertit même de s'éloigner, en lui disant que c'était le roi. La seconde troupe qui était au bout de la rue, vint aussitôt, ainsi que la troisième, et se présentèrent, tant pour envelopper la voiture, que pour arrêter les chevaux ; le postillon ne voulant point arrêter, on tira sur lui. La nuit était très-noire, et dans ce moment de confusion, le désordre commença. Les conjurés en se précipitant aux portières, firent feu sur tous ceux qui les défendaient ; un des heiduques tomba mort, percé de deux balles, l'autre fut abattu d'un coup de sabre sur la tête ; un des pages fut renversé et son cheval pris ; plusieurs autres chevaux furent blessés. On criait au roi de descendre : il avait lui-même ouvert une portière, et, tandis que son adjudant descendait d'un côté, il était descendu de l'autre, espérant s'échapper à la faveur des ténèbres. La lâcheté de son adjudant fut sur le point de lui être utile : on le trouva caché sous la voiture ; on crut que c'était le roi ; et plusieurs minutes se passèrent avant que l'on eût reconnu l'erreur, en tirant, pour s'éclairer (1), quelques amorces de pistolet.

sieurs maisons, et avait toujours été renvoyé. C'est ce mauvais choix qui fit manquer l'entreprise.

(1) On est sans doute étonné que ces cris de tumulte, ces coups de pistolet n'aient pas attiré du monde ; mais il est très-ordinaire à Varsovie, surtout dans les diètes ou dans les temps de troubles, d'entendre tirer des coups de fusil et de voir des hommes se battre. Si cela arrive pendant la nuit, chacun, soit terreur, soit indifférence, reste tranquillement dans sa maison ; et bien loin de venir donner du secours, personne n'a même la curiosité d'ouvrir sa fenêtre pour regarder ce qui se passe. On en vit encore la preuve, lorsque la troupe qui venait d'enlever le roi passa au galop devant quelques palais où il y



A la faveur de cette méprise, le roi se sauvait à pied : il traversa ainsi la troupe qui faisait l'arrière-garde et qui, le prenant pour quelqu'un de la suite, s'amusait à lui donner des coups de *kanczug*, espèce de fouet en usage en Pologne. Il arriva de la sorte jusqu'à la maison du chancelier, d'où il sortait. La porte avait été refermée : il frappa avec violence, ce qui excita l'attention des conjurés, qui s'étaient dispersés pour le chercher. Lukaski le saisit le premier ; Strawinski survint et lui dit : « *Ne fais pas de résistance, il y a une voiture qui t'attend; il faut venir avec nous.* » Un troisième, peut-être dans l'ivresse, lui donna un coup de sabre sur la tête, malgré la défense formelle qui en avait été faite. Kosinski lui tira devant le visage un coup de pistolet, mais pour s'assurer, par la lumière, qu'il n'y avait point de méprise. Alors, bien sûrs que c'était le roi, ils le mirent sur un cheval. Kosinski, avec dix hommes, le conduisait ; Lukaski, avec dix autres, faisait l'avant-garde ; on traversa le fossé, à l'endroit que Lukaski avait reconnu peu de jours auparavant. Le roi cherchait à s'arrêter, dans l'espérance de quelques secours, et reçut plusieurs coups qu'on lui donnait pour hâter sa marche. Strawinski, qui faisait l'arrière-garde, resta quelque temps sur le bord du fossé, pour s'opposer à toute poursuite ; et, voyant que tout était parfaitement calme, il continua sa route, bien convaincu que tout était terminé, que dans la journée du 4 son prisonnier arriverait à Czenstochowa. Il devait, en effet, s'applaudir du succès, puisque sa prévoyance n'avait rien omis, et qu'aucune contrariété n'avait retardé l'exécution.

Le calme dont Strawinski s'étonnait avec tant de raison a besoin d'être expliqué, avant de voir quel changement subit se fit dans le sort du roi.

avait des sentinelles et des gens à pied et à cheval ; pas un d'eux ne demanda ce que c'était.



LVIII. *Comment la nouvelle en est reçue à Varsovie.*

Les personnes de la suite du roi, qui, dès le premier moment, avaient été séparées du cortége, avaient porté l'alarme au château. La garde avait couru de suite au lieu de l'attaque ; mais, dans cette attaque si brusque et si vive, tout ce qui n'avait pas été blessé, avait été dissipé ; on ne trouva que le chapeau du roi et sa bourse à cheveux ; dans la confusion et l'obscurité, on ne savait qu'elle route prendre ; il fallait des ordres, et personne n'en donnait.

Au premier mot de cette nouvelle, le chancelier prince Czartoryski se borna à dire : « *Qu'on ferme les portes de mon hôtel !* » et se mit à souper en public, avec sa compagnie ordinaire, sans témoigner aucune émotion.

Le grand-chambellan demandant à Weymarn d'envoyer à la poursuite, celui-ci dit : « *Si vous le voulez, j'y enverrai ; mais ce sera exposer sa vie.* »

Un valet de chambre de Saldern étant entré précipitamment chez lui pour lui apprendre l'enlèvement, fut vivement réprimandé par son maître, qui lui répondit : « *J'ai autre chose à faire.* » Il paraît que Saldern n'aurait pas été fâché de la mort du roi : elle délivrait Catherine de l'embarras de le soutenir sur le trône, et changeait entièrement l'état des affaires.

Cependant l'inquétude était grande dans Varsovie. L'incertitude ou la contradiction des rapports faisait tomber les soupçons sur tous les partis, amis ou ennemis ; on craignait une révolte générale : elle aurait eu les plus grandes suites. Bibikoff dit au nonce Garampi que, sur cette nouvelle il s'attendait à être massacré dans Varsovie avec les deux cents Russes qui y restaient. Les soldats de la Couronne n'avaient point de charges dans leurs fusils, et il fallut leur donner de nouvelles cartouches, les anciennes se trouvant gâtées. On voyait le péril partout ; les personnes, en petit nombre, qui ne s'occupaient que du roi, trouvaient un dan-

ger égal à le poursuivre, ou à ne le poursuivre pas. En différant, on laissait aux conjurés le temps de s'éloigner; en les pressant, on pouvait les déterminer à profiter de l'obscurité pour assurer leur fuite par la mort du roi. Cependant, sur les indices de quelques personnes zélées, on suivit les traces de la troupe jusqu'au fossé; on y trouva la pelisse du roi, qui était ensanglantée : ce qui fit connaître la route que l'on pouvait prendre. Le roi avait perdu sa pelisse en sautant le fossé; son cheval s'était cassé la jambe; un de ses souliers était resté dans la boue. Il demanda une botte; le temps de lui en mettre une, de le faire monter sur un autre cheval, de remplacer sa fourrure par un manteau, donna à Lukaski et à son avant garde beaucoup d'avance. Kosinski s'aperçut de cette séparation, et, dès ce moment, cet homme, d'une bravoure éprouvée, fut si troublé qu'il ne sut plus quelle route tenir. Il avait encore avec lui sept conjurés; il pouvait ou attendre Strawinski, qui ne devait pas tarder à arriver, ou envoyer quelques-uns des siens rejoindre Lukaski : il se dirigea sur le bois de Biélany, à un mille et demi de Varsovie, où était en effet le rendez-vous, dans la maison d'un gentilhomme qui devait fournir un carrosse. Au lieu de prendre la vraie route, il s'enfonça dans des marais, les chevaux s'embourbaient à tout instant. Il envoya deux de ses gens sonder le chemin, mais tous marchaient au hasard, et sans être assurés de leur direction. Le roi, reconnaissant ou feignant de reconnaître les approches d'un village, leur dit : « *N'allez pas là, il y a des Russes;* » soit que cela fût vrai et qu'il craignît d'être tué dans cette rencontre, soit plutôt qu'il aimât mieux les voir perdus dans les bois ou les marais, que remis dans leur véritable chemin par les gens du village. Mais enfin il a raconté depuis, que ce mot avait paru les adoucir, et leur avoit persuadé qu'il ne cherchait pas à leur échapper. Il profita de ce moment pour leur dire : « *Si vous voulez m'emmener vivant, ne me tourmentez pas, et donnez-moi un instant de repos.* »

Les autres conjurés voyant que Lukaski ne les suivait pas, le cherchaient dans les bois, au milieu des ténèbres; mais le soin de parler russe, qui leur avait été si utile à Varsovie, ici multiplia leurs erreurs : ils se prirent réciproquement pour des troupes russes, et au premier appel se retiraient mutuellement. Le trouble de Kosinski augmentait son embarras. Ceux qui l'accompagnaient, ne sachant plus où conduire le roi, voulaient le tuer; il s'y opposa fortement, pénétré de sa promesse de l'amener vivant. A ce moment, l'appel d'une vedette russe les effraya; d'eux d'entre eux s'éloignèrent; sur un second appel, deux autres en firent autant, et Kosinski se trouva seul avec le roi.

LIX. *Kosinski demande pardon au roi.*

Le roi, qui commençait à entrevoir quelque espérance, ralentissait sa marche. Kosinski le menaçait avec son sabre, en disant qu'il trouverait un carrosse à la sortie du bois. Ils parvinrent ainsi jusqu'au couvent de Biélany, n'étant, après plusieurs heures de marche, qu'à une lieue de Varsovie. Le roi employait toute son éloquence pour le séduire, et Kosinski opposant toujours le serment qu'il avait fait, il entreprit de lui en prouver la nullité. Ce prince aimait à discuter, et s'était persuadé que personne ne pouvait résister aux charmes de son élocution. Il donna à son talent naturel un essor proportionné à l'importance du moment; et Kosinski, qui, dès l'instant qu'il l'avait écouté, avait commencé à être son prisonnier, l'était tout à fait en arrivant à Mariemont, éloigné seulement d'une demi-lieue de Varsovie, dont ils s'étaient rapprochés pendant la conversation. Là, le roi s'étant assis, Kosinski se jeta à ses genoux, lui demanda pardon, s'en remit à sa clémence, et reçut la promesse royale qu'il ne lui serait fait aucun mal. A peu de distance de là était un moulin : Kosinki y demanda asile pour un seigneur qui venait d'être dépouillé par les brigands; et aussitôt qu'ils fu-



rent entrés, le roi écrivit au commandant de ses gardes le billet suivant :

« J'ai été délivré des mains des meurtriers par une espèce de miracle; hâtez-vous de venir me prendre au moulin de Mariemont avec une quarantaine d'hommes. Je suis blessé, mais non dangereusement. »

LX. *Retour de ce prince à Varsovie.*

Il était environ quatre heures du matin (4 novembre), quand cette lettre fut remise à son adresse. Le bruit inattendu du retour du roi se répandit tout à coup, et parut si peu vraisemblable, que, dans le moment, chacun s'imagina que ce bruit n'était répandu qu'à dessein de tromper le public; et que, dans le but d'avoir plus de temps et de facilités pour prendre des précautions de sûreté, on cherchait ou à calmer la douleur de ceux qui étaient réellement attachés au roi, ou à prévenir les projets de ceux qui pouvaient encore profiter de la surprise générale pour faire quelque tentative. Cependant, le peuple se pressait vers la porte par laquelle on disait que le roi devait rentrer; toutes les rues étaient pleines de flambeaux. Sur les cinq heures du matin, le roi arriva dans le carrosse du capitaine des gardes. Un rassemblement immense se forma à l'instant autour de la voiture : il y avait autant de curiosité que d'intérêt; mais enfin cette espèce d'émotion, d'attendrissement, de joie, qu'inspire toujours au peuple le salut inespéré d'un homme qu'il voit échapper à un grand péril, électrisa la plus grande partie des spectateurs. Stanislas-Auguste, dont on n'aurait parlé qu'avec mépris s'il fût resté prisonnier, qu'avec indifférence s'il eût été tué, fut accueilli avec des cris répétés de *vive le roi!* et sa miraculeuse délivrance répandait sur toute sa personne quelque chose de surnaturel, qui était plus que de la majesté. Au milieu des seigneurs et des dames accourus au château, dans tout le désordre d'une nuit de terreur, ce prince descendit de voiture, les cheveux épars, le visage ensanglanté,



les habits déchirés ou couverts de boue, et répondant par des larmes aux félicitations réelles ou feintes de tout ce qui l'entourait. Ce spectacle, éclairé par un multitude de flambeaux, semblait tenir de la magie du théâtre; et Stanislas-Auguste parut se plaire à le prolonger. Plus loin, on voyait Kosinski, environné, assailli de questions, de fécilitations; mais sourd ou insensible à tout ce qu'il entendait, n'écoutant, ne regardant personne, et chez qui un œil sombre, un morne silence, un attitude de consternation, laissaient douter s'il se repentait d'avoir enlevé ou d'avoir ramené le roi. Pressé enfin par plusieurs interpellations assez vives, il ne répondit que ces mots, prononcés avec un accent qui augmenta le doute des spectateurs : « *C'est le jour le plus affreux de ma vie.* » Cependant, le roi était remonté dans ses appartements; le lendemain, il reçut les compliments de la noblesse, du clergé, de la bourgoisie; et ce fut là que, toujours plein de l'idée que personne ne pouvait résister a son éloquence, il répéta plusieurs fois : « *Si j'avais été conduit à Czenstochowa, j'aurais harangué les confédérés*, *et c'eût été le plus bel événement de mon règne.* » Au moins, cette phrase prouvait qu'il était convaincu, comme il le devait être en effet, que l'on n'en voulait point à sa vie.

LXI. *Étonnement et conduite de Strawinski.*

Nous avons laissé Strawinski traversant le fossé, après avoir observé si on ne le poursuivait pas. Il arriva exactement au rendez-vous, où il trouva Lukaski. Étonnés tous deux de ne pas voir le roi, ils envoyèrent plusieurs des leurs battre les bois, et eux-mêmes se mirent à la recherche. Ils venaient d'entrer seuls dans une maison de paysan, lorsqu'ils y virent arriver une centaine de kosaks : ils ne pouvaient leur échapper, qu'en les étonnant à force d'audace. Strawinski tua le chef d'un coup de mousquet, passa au milieu d'eux, en blessa ou renversa plusieurs, et s'arrêta dans l'épaisseur du bois pour attendre Lukaski. Celui-ci, moins heureux, fut percé

de plusieurs coups, dépouillé, et laissé pour mort. On trouva dans ses poches quelques lettres qui donnèrent des lumières sur le complot. Lukaski, rétabli, vint à Czenstochowa, d'où Pulaski l'envoya à la confédération. Il reçut d'elle la commission de colonel, et la permission de lever des troupes, mais sous un autre nom que le sien. Strawinski, après le départ des kosaks, revint chercher son brave et infortuné camarade, et, lui trouvant encore quelque mouvement, l'emporta sur son cheval et le remit à un chirurgien, qui le rendit à la vie. Pour lui, il se réunit successivement à tous les siens, fut instruit par eux des premiers bruits du retour du roi, et dans la journée en eut la certitude. Jamais il ne put se consoler d'avoir vu échouer par la faute d'un de ses agents, une entreprise qu'il avait si bien exécutée, et qui manqua lorsque le succès en paraissait pleinement assuré. Dans son désespoir, il manda à Pulaski qu'il pouvait encore, quoique seul, exécuter un coup moins glorieux, mais qui serait toujours utile à la patrie, en immolant à sa vengeance la victime qui lui était due. Pulaski ne lui répondit point.

Pendant ce temps, Pulaski arrivait à Czenstochowa de retour de l'expédition qu'il avait faite de l'autre côté de Varsovie, et dans laquelle il avait failli perdre la vie. Quelques-uns des gens qu'il entretenait secrètement dans la ville, en étaient sortis aussitôt après l'enlèvement, et s'empressaient de lui en apporter la nouvelle Il partit avec toute sa cavalerie pour aller au-devant du roi. Son projet était de le recevoir avec un appareil militaire, que Stanislas-Auguste aurait pris pour des honneurs qu'on lui rendait, et de l'entretenir dans cette idée, pour lui faire signer des ordres aux gardes, aux troupes, même à celles de Branecki : par là, il mettait toutes les troupes polonaises à la disposition de la confédération, et il se trouvait général d'une armée qui pouvait changer les destins de la Pologne. Toutes ces espérances s'évanouirent en un instant. Un billet de Strawinski lui apprit l'incroyable issue d'un complot qu'il croyait entiè-



rement exécuté; et, de toutes les idées dont il avait été préoccupé il ne lui resta plus que celle de se voir accusé, dans toute l'Europe, d'un assassinat contre lequel il avait, au contraire, donné les ordres les plus positifs.

LXII. *Couleur que l'on veut donner à cet événement. — Vienne demande une rétractation.*

En effet, cette entreprise fut annoncée, dès le premier moment, comme un régicide inspiré par le fanatisme religieux et politique. On prétendit qu'avant de faire partir cette cohorte d'assassins, Pulaski leur avait fait prêter un serment exécrable sur le crucifix; qu'il avait dans Varsovie plus de trois cents personnes liées par le même serment, et qu'il l'avait envoyé à toutes les confédérations. Kosinski, qu'on tenait très-étroitement gardé, avait dit que Pulaski avait dans la capitale trois cents hommes affidés. Le roi accrédita l'opinion du régicide; il l'avait déjà manifestée dans le billet écrit de Mariemont, en se servant du mot de meurtrier, lorsqu'il ne pouvait douter qu'il ne devait la vie qu'aux ordres précis donnés pour la lui conserver. Cette fausseté, nous pouvons même dire cette calomnie, est remarquable dans le premier usage qu'il fait de sa liberté, en présence de celui même qui la lui rend. Elle se renouvela dans tous les récits qu'il fit verbalement, et dans celui qu'il dicta pour la gazette de Varsovie; mais elle se renouvela surtout dans les lettres qu'il écrivit aux principaux souverains, pour leur faire part de cet événement. On trouve dans les réponses (*Pièces justificatives*, n^{os} X et XI) la preuve de leur *indignation contre un crime aussi atroce*; celle de la Prusse surtout est frappante, en ce que Frédéric dit que « *c'est la cause de tous les souverains, et que les confédérés mériteraient que toutes les puissances de l'Europe se concertassent pour en tirer une vengeance éclatante.* » Telle était alors l'opinion prédominante dans toutes les cours : elle ne subsistait plus vingt-cinq ou trente ans après. Les meurtriers



de Gustave III, d'autres régicides plus fameux encore, parcouraient tranquillement l'Europe ou même étaient admis dans les cours et dans les congrès. A Vienne, Kaunitz en parla sur le même ton, quoique le ministre français, sans prétendre justifier les mauvais traitements, lui prouvât, par les faits mêmes, qu'on n'avait jamais eu l'intention de tuer le roi. Les efforts de Durand (*Pièces justificatives*, n° XII) ne purent empêcher que la cour de Vienne ne déclarât publiquement qu'elle refusait dans ses États le droit d'asile à Pulaski; elle fit même notifier au comte Paç qu'elle regardait la tentative d'enlever le roi comme un régicide; et pour continuer à la généralité le droit d'asile en Hongrie, elle exigea qu'elle publiât un nouveau manifeste qui en contînt formellement le désaveu (1). La généralité dut reconnaître alors la faute qu'elle avait faite en insérant dans un acte qui était au moins prématuré, une provocation à l'assassinat. Comme elle avait un besoin indispensable de l'asile en Hongrie, il fallait obtempérer à la demande de Vienne : elle le fit avec adresse et dignité; ce fut le témoignage que lui rendit Kaunitz (*Pièces justificatives*, n[os] XIII et XIV), qui même répondit directement au comte Paç au nom de l'empereur et de sa mère.

A Varsovie, on commençait les poursuites judiciaires, moins dans l'intention de rendre sans délai un jugement contre les conjurés, que dans l'espérance de réunir des preuves contre Pulaski. Plusieurs de ceux qui lui étaient dévoués, s'échappèrent et gagnèrent Czenstochowa; quelques-uns furent arrêtés et confrontés à Kosinski, et lui reprochèrent avec violence, les uns sa faiblesse, les autres sa trahison. On prit de là occasion de représenter Pulaski sous les cou-

(1) Il dut paraître étonnant que la cour de Vienne n'exigeât que la suppression de cet article seul. En demandant que l'on publiât un nouveau manifeste de l'interrègne, moins cette phrase, on confirmait le surplus et on donnait à la déclaration de l'interrègne une nouvelle force.



leurs les plus affreuses. Ce jeune héros, avantageusement connu dans toute l'Europe, par l'intérêt qu'inspirait pour lui le sacrifice de sa famille entière, par son courage, supérieur à tous les revers, par ses talents militaires, déployés dans plusieurs siéges soutenus avec succès, ou dans des courses fréquentes, hardies et presque toujours heureuses, se vit accablé des plus infâmes déclamations. Elles retentirent jusque dans la chaire de vérité, quelquefois profanée par des impostures politiques, lorsque d'indignes ministres y font un abus scandaleux des paroles saintes.

LXIII. *Fausses mesures de Pulaski pour se justifier.*

Pulaski, nourri au milieu des haines, des vengeances, des calomnies de l'esprit de parti, fut épouvanté de l'accusation qui, de tous côtés, venait peser sur lui; il avait un moyen noble et vrai de la repousser : c'est celui qu'il voulait prendre. Égaré par les faibles conseils de quelques amis, il en prit un indigne de lui, qui le conduisit à nier la vérité, et qui dès-lors ne convainquit personne; qui le mit en contradiction avec Strawinski, et le porta auprès de Lukaski à des démarches ridicules.

Le premier mouvement de Pulaski était celui d'un esprit juste et d'une âme énergique, fière de son indépendance, forte de ses intentions. Il voulait publier un manifeste, dans lequel, en avouant hautement le projet d'enlever le roi, il eût dit et prouvé qu'il n'avait fait que ce dont les lois de la guerre lui donnaient le droit; il eût posé pour principe que l'élection de Stanislas-Auguste, faite avec une violence évidente, était évidemment nulle; que le consentement d'une partie de la nation, arraché par l'oppression continue des troupes russes, ne pouvait couvrir cette nullité; que la reconnaissance des autres souverains ne pouvait que supposer une élection légitime, et non en légitimer une précédemment désavouée par les lois de l'État; que ceux mêmes qui voudraient nier la vérité de ces principes ne nieraient pas que,

le trône ayant été déclaré vacant par un acte solennel de la république confédérée, elle avait le droit de faire enlever un homme qui s'était voué aux ennemis de l'État, et qui s'était mis en guerre avec la nation; que le général polonais envoyé par Stanislas-Auguste lui-même pour combattre les Polonais avait fait une pareille entreprise contre la généralité; que ce qui s'était passé dans l'enlèvement était la suite inévitable d'une tentative légitime; enfin que le bon sens et la bonne foi se refusaient également à l'accusation de régicide intentée contre ceux qui, maîtres pendant plus de six heures de la personne du roi, lui avaient conservé la vie.

Ce manifeste, qu'auraient dû lui dicter mille motifs et mille sentiments réunis, fut écarté surtout par la duchesse de Kourlande. Elle lui représenta qu'étant supposé n'agir que d'après les ordres de la généralité, il l'embarrasserait beaucoup en lui faisant partager le danger de ses aveux; il pouvait réfuter cette objection en prenant tout sur lui, on l'effraya sur les suites de cette loyale véracité; et il se décida à nier dans une déclaration la part qu'il avait eue à l'enlèvement, à dénaturer les expressions de ses billets, qui jetaient un si grand jour sur cette affaire, et à présenter, comme des refus positifs les prétextes qu'il avait sagement opposés aux premières propositions de Strawinski.

Strawinski n'eut pas de peine à répondre victorieusement, en publiant les billets qui lui avaient été adressés, ainsi qu'à Lukaski : s'il n'en résultait pas une preuve entière aux yeux de la justice, ils suffisaient pour éclairer l'opinion publique; elle ne put se méprendre sur les ordres donnés par Pulaski au maréchal de Zakroczym d'arrêter Lukaski et tous les autres complices. Lukaski, comme nous l'avons vu, était venu, dès le premier moment, le trouver à Czenstochowa; Pulaski l'avait envoyé à la généralité, qui le lui renvoya. Il voulut, dans un second manifeste, rendre compte des moyens qu'il employa *inutilement*, pour arrêter, dans une citadelle où il commandait, un homme qui dépendait uni-



quement de lui; et l'on vit avec peine le général le plus illustre de la conféderation s'abaisser à des petitesses ridicules, pour faire croire ce qui ne pouvait lui paraître croyable à lui-même.

LXIV. *Commencement du procès criminel.*

Ainsi, les suites d'une entreprise qui aurait ajouté à la considération de son parti et à sa considération personnelle n'ajoutèrent rien aux forces des confédérés, et laissèrent dans l'opinion publique quelques doutes sur la magnanimité d'un guerrier qu'elle s'accoutumait à respecter. A Varsovie, on commença un simulacre de procès criminel; quelques témoins furent entendus. Kosinski, interrogé plusieurs fois, répondit toujours qu'il avait l'ordre exprès de ne point tuer le roi; mais, comme tout atténuait la preuve du régicide, qu'on voulait établir, on suspendit le jugement et même l'instruction de cette affaire. Nous la verrons reparaître en 1773, lorsque la diète, condamnée à sanctionner le démembrement, voulut paraître ne pas être convoquée uniquement pour cette œuvre de servitude.

Le roi, qui aimait tout ce qui faisait spectacle, parce qu'il était sûr d'y être remarqué, tant par ses agréments personnels que par ceux de sa diction, alla, avec une suite nombreuse, visiter les lieux par où il avait été conduit. A chaque pas, il racontait quelque particularité. Il s'écriait souvent : « *Que leur avais-je donc fait?* » Exclamation à laquelle il n'était que trop facile de répondre. Il alla voir le meunier de Mariemont, d'où il avait mandé qu'on vînt le chercher : il fit venir toute la famille, et donna une parodie de la belle scène de *Henri IV et du Meunier* (1).

(1) Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans l'*Introduction* de l'Histoire de Rulhière, page XL. Dès ce moment, la confédération était perdue, et la domination séculaire de la Russie en Pologne assurée par la présence de son agent couronné à Varsovie. Un régicide eût sans doute été une tache dans l'histoire de notre patrie; mais la réus-

Il multiplia ses démarches auprès de la noblesse lithuanienne pour qu'elle le complimentât sur son retour inespéré; mais la Lithuanie, qui avait fondé toutes ses espérances sur la sagesse et les talents d'Oginski, était encore consternée des terribles revers qui trompaient ses désirs, et se refusa à toute démonstration d'une joie qu'elle ne partageait pas.

La cour de Vienne, toujours attentive à profiter de tout pour marcher à son but, et qui voyait approcher le moment où elle allait accéder aux propositions du démembrement, se saisit du prétexte de complimenter le roi pour envoyer à Varsovie un ministre qui s'y trouvât en mesure avec ceux de Pétersbourg et de Berlin. Les compliments de ces deux cours furent tardifs, mais n'en furent pas moins affectueux; et Saldern lui-même dut être étonné de la vivacité des expressions de Catherine, en se rappelant que lorsqu'il envoya un courrier pour annoncer l'événement du 3 novembre, elle se contenta de lui en accuser seulement la réception. Nos lecteurs n'oublieront pas qu'à cette même époque, la négociation était très-vive entre les trois puissances pour démembrer la Pologne, et qu'au mois de février suivant fut signé le premier projet.

La fâcheuse impression que cet événement répandit contre les confédérés, l'incertitude dans laquelle la généralité se trouva pour son asile, la rétractation qu'elle fut obligée de faire, se réunirent avec la saison pour suspendre toute opération militaire. Les officiers français nouvellement arrivés souhaitaient ne faire aucun usage des troupes de la confédération, dans un premier moment où cet empressement de leur part aurait pu donner lieu de soupçonner qu'ils participaient à l'enlèvement du roi. Tout resta donc en stagnation

site du projet de Strawinski, l'enlèvement du roi par les confédérés, l'eût assurément préservée des malheurs qui l'accablent. Dans l'histoire de Russie, il y a un régicide presque à chaque règne.



pendant trois mois. Nous profiterons de cet intervalle pour raconter, dans le livre suivant, ce qui se passa relativement à la Turquie, depuis et y compris la campagne de 1771 jusqu'au congrès; et, dans le livre V, nous reprendrons les événements militaires et politiques de la Pologne, qui nous conduiront jusqu'au dénouement d'une intrigue si fortement compliquée.

LIVRE QUATRIÈME.

---

1. *Plan de campagne de Catherine pour* 1771.

Trompée dans les vastes projets qui avaient étonné l'Europe pendant le cours de 1770, Catherine n'avait point renoncé à leur exécution. Au plan déjà formé elle ajoutait encore la conquête de la Krimée, et ne pouvait se persuader que la fortune se refusât à faire réussir quelques-unes de ses entreprises. Indépendamment de la guerre qui continuait en Pologne, et dont nous venons de voir qu'elle ne tira aucun avantage réel, six attaques différentes devaient encore, en 1771, porter la terreur dans l'empire ottoman, qui ne pouvait espérer de se défendre avec succès sur tous les points. Repnin était chargé de nettoyer entièrement la rive droite du Danube, et de poursuivre jusque dans le centre des provinces ottomannes, ce rassemblement sans ordre et sans discipline que la Porte appelait son armée. De nouveaux progrès devaient être tentés en Géorgie; et il devait toujours en résulter, d'un côté de vives alarmes dans les provinces asiatiques, de l'autre l'avantage d'habituer le faible souverain de Tiflis, à se regarder comme le vassal de la Russie; projet que Catherine a toujours eu, et que son fils a exécuté. Nous avons vu combien elle avait prodigué d'encouragements et de moyens à Alexis Orloff, pour que, s'il ne pouvait s'établir dans la Méditerranée, il mît à con-

tribution les îles les plus riches, et tînt les Dardanelles dans une perpétuelle inquiétude. Une flotte devait se former sur les côtes européennes de la mer Noire, s'approcher de Constantinople, et y répandre la terreur et la famine, deux agents dont la force est incalculable sur une population immense sans police et sans raison. Catherine tenait encore à ce projet en 1772; et dans les instructions qu'elle donnait à ce sujet le 8 février à l'amiral Knowles, elle disait : « *Nous avons résolu d'aller chercher la paix au centre de la Turquie, de vaincre le divan dans Constantinople même.* » Un des greniers qui fournit le plus à la consommation de Constantinople, l'Égypte, déjà en guerre ouverte avec les Turks, devait recevoir des secours suffisants, sinon pour la terminer avec un succès brillant, au moins pour la prolonger sans désavantage. Enfin cette presqu'île célèbre, que la nature a destinée pour être la dominatrice de la mer Noire, la Krimée, faible patrimoine des descendants de ce Genghis-khan, maître de la moitié de l'Asie et d'une partie de l'Europe, devait être proclamée indépendante, c'est-à-dire arrachée à la domination des Turks pour passer sous celle de Pétersbourg. Tant de projets, qui devaient se développer à la fois, avaient exigé des dépenses excessives; et cependant les moyens qu'on réunissait ne répondaient pas encore à la grandeur du plan. Il est intéressant de voir quelles raisons diminuaient en effet des préparatifs dont l'immensité était annoncée avec emphase, et comment le peu de succès de cinq de ces attaques a ramené Catherine à prendre en Pologne un dédommagement qu'elle s'était flattée de trouver ailleurs.

II. *Faiblesse de ses moyens. — Épuisement de l'empire russe.*

Ces raisons peuvent se réduire à quatre : 1° l'épuisement de l'empire russe; 2° l'obligation de tenir en Pologne les meilleures troupes; 3° l'émigration des Kalmouks; 4° l'audace et les succès de Pugatcheff. Parcourons ces quatre ar-

ticles, qui, en général, donnent une idée assez juste de ce qu'étaient alors les ressources et les inconvenients de l'empire russe, et qui de plus nous feront connaître si, au commencement de 1771, il n'était pas dans le cas de chercher à concentrer et à mieux organiser ses forces plutôt que de les atténuer en les répandant sur tant de points éloignés.

1° J'ai parlé, dans l'*Esprit de l'Histoire* (*Lettre XCV*) des quatre forces nécessaires pour constituer solidement la puissance d'un grand empire. C'est surtout sur l'empire russe que paraissent avoir leur application les principes que j'ai établis. Il avait peu de numéraire, point d'autre alliance que la Prusse, un territoire immense, mais auquel la population n'était nullement proportionnée. Dans cette prodigieuse réunion de tant de nations différentes de mœurs, de langage, de croyance, qui, depuis le règne de Pierre Ier, composent la monarchie russe, la plupart des branches de l'administration ont pris rapidement les formes d'un empire civilisé, mais ont, en même temps, conservé toutes les irrégularités d'un État sauvage. Cet amalgame, qui, en politique, est inévitablement une source d'erreurs, en produit de graves et d'innombrables au milieu des désordres de la guerre : la Russie l'éprouvait, surtout depuis trois ans. La composition de l'armée ne ressemblait en rien au tableau idéal qu'on en trouvait dans les bureaux de la guerre ; une cupidité publiquement avouée trafiquait des forces de l'État ; les recrues se faisaient avec peine dans les provinces dépeuplées : elles ne suffisaient pas pour maintenir au complet une armée diminuée journellement, moins encore par le fer de l'ennemi que par les maladies. L'art de soigner et de secourir l'humanité dans ses infirmités ou dans ses blessures, pratiqué à peine dans quelques grandes villes de Russie, ne l'était point dans les provinces, et l'était mal dans les armées ; et nous avons déjà remarqué quel ravage avait fait cette contagion, dont on avait d'abord nié l'existence, faute de

pouvoir l'arrêter. Le mal, qui avait commencé à la fin de décembre 1770, fit de grands progrès au printemps : le gouverneur de Moskou demanda des ordres pour prendres les précautions les plus rigoureuses; il fut non-seulement réfusé, mais réprimandé avec sévérité, comme ayant proposé des moyens propres à effrayer le peuple. Cependant ce peuple mourait en foule. Les pestiférés, et ceux qui craignaient de le devenir, n'avaient de confiance que dans une image de la Vierge autour de laquelle ils étaient toujours prosternés; et par là ils propageaient de plus en plus le mal, au lieu de l'arrêter. L'archevêque voulut faire enlever l'image; et alors le peuple, cédant à la superstition et à la terreur, se porta aux plus violents excès : le prélat fut massacré, ainsi que quelques membres du sénat et de la noblesse. On s'en prit à eux de ce qu'avec plus de soins et de précautions, ils étaient moins atteints de la contagion. Tout ce qui tenait à ces deux ordres s'éloigna de Moskou. La populace en démence força les asiles où le gouvernement faisait soigner les pestiférés, immola à sa fureur les médecins ou chirurgiens qui s'y trouvèrent, et crut justifier ces excès en publiant des faits affreux dont elle accusait une administration vicieuse et une police corrompue. Le gouverneur Soltikoff ne se sentit pas la force d'opposer sa constance et son de voir à la révolte et à la peste : il abandonna honteusement la ville qui lui était confiée ; comme s'il avait voulu, par cette coupable lâcheté, rehausser le mérite et l'éclat du dévouement d'Orloff. Il faut l'avouer, cet Orloff, enivré à Pétersbourg de toutes les jouissances de la faveur, de l'amour et du pouvoir, fit en ce moment une action héroïque. Il exigea de l'impératrice de ne confier qu'à lui le soin de ramener dans Moskou l'ordre et la salubrité. Catherine frémit à la seule idée d'exposer son amant à ce double danger. Orloff insista, fut inébranlable dans son projet, partit, au grand étonnement de toute la cour, laissa l'impératrice se livrer à une douleur qu'elle ne



put cacher, parut dans Moskou, plutôt comme un génie bienfaisant que comme le dépositaire de la vengeance du souverain, prit des mesures qui atténuèrent la contagion, apaisa sans peine une révolte suscitée bien plus par le malheur irrité que provoquée par une préméditation séditieuse, mais trouva partout des preuves du mécontentement général, et ne put se dissimuler que si, au lieu de menacer la noblesse, le peuple eût cherché à la mettre dans son parti, l'insurrection aurait eu les suites les plus graves (*Lettre de Sabatier* des mois de septembre et d'octobre).

Les finances ne présentaient pas un tableau plus satisfaisant. Épuisées par des prodigalités fastueuses et inutiles, autant que par des dépenses devenues nécessaires, elles étaient au-dessous des besoins de l'État, au-dessus des moyens des contribuables. Au défaut de numéraire, on y avait supplée par un papier monnaie; supplément qu'une sage liberté peut à peine employer sans danger dans un État qui a depuis longtemps pour ressources son industrie, son agriculture et son commerce, mais qu'une autorité despotique n'emploie jamais impunément, surtout dans un État couvert encore de la rouille des peuples nomades, où l'agriculture est dans l'enfance, l'industrie inconnue, le commerce entre les mains des étrangers. Il fallait à la Russie une longue paix pour retremper et polir toutes les parties constitutives de l'État; et toute guerre, quelque heureuse qu'elle pût être, épuisait ses forces, par cela même qu'elle l'empêchait de se revivifier.

III. *Ses troupes disloquées.* — *Émigration des Kalmouks.*

2° La Russie n'entretenait guère en Pologne que vingt ou vingt-cinq mille hommes; mais il fallait les renouveler souvent; et c'était toujours l'élite de ses troupes. L'activité, la bravoure des confédérés tenaient leurs ennemis dans une surveillance perpétuelle. Nous venons de voir qu'au mois de novembre 1771, il ne restait pas trois cents hommes dans

Varsovie ; la désertion était fréquente ; et Catherine avait été obligée de recourir au roi de Prusse pour qu'il se chargeât de garder les postes intéressants que les confédérés n'occupaient pas encore, mais qu'ils pouvaient menacer d'un moment à l'autre.

3° Il semblait que le règne de Catherine dût être marqué par les événements les plus extraordinaires ; et c'en fut un en effet que le départ simultané de six cent mille Tatars, renouvelant, sur la fin du dix-huitième siècle, ces émigrations dont on ne croyait plus revoir d'exemples. Catherine fut humiliée d'en fournir un à l'histoire ; c'était un contraste trop frappant avec cette félicité dont ses amis philosophes disaient que l'espèce humaine jouissait sous son empire : et la retraite paisible d'un peuple pasteur indignement vexé, donnait un démenti formel à toutes les louanges proclamées par la philanthropie. Nos lecteurs ne regretteront pas de trouver ici quelques détails sur cet événement inattendu, qui forma tout à coup dans l'empire russe un vide de plus de quinze cents verstes de longueur, entre Tzaricin et Astrakan.

Ces Tatars connus sous le nom de Kalmouks avaient formé originairement trois divisions principales. Soumis alors à la Chine, ils avaient été fréquemment en guerre, soit contre elle, soit contre eux-mêmes. Un de leurs khans, Amousanan, vaincu et poursuivi par les Chinois, s'était réfugié à Tobolsk, en Sibérie, où il était mort vers 1757. Ces troubles, dont l'origine remontait à plus de soixante ans, avaient, en 1696, déterminé un grand nombre de Kalmouks des trois tribus à se réunir, à quitter un pays dévasté par les guerres continuelles, et à venir chercher un établissement vers l'extrémité orientale de l'empire russe. Ils s'étaient fixés dans un vaste terrain, près de la mer Caspienne, entre le Iaïk et le Wolga. Les Chinois, d'après d'anciens traités, prétendirent que la Russie devait leur rendre des sujets fugitifs, mais ne reçurent d'autre réponse, sinon que rien n'empêchait un peuple errant de venir habiter des déserts ;

réponse que, soixante et quinze ans après, les Chinois devaient faire eux-mêmes avec avantage. La Russie accueillit ces hordes fugitives, et ne tarda pas à en retirer des services. Une autre nation tatare, composée principalement des Lesghis, qui habitait au delà de Kislar, avide de pillage, faisait dans l'empire des excursions fréquentes, et dépeuplait les frontières par la quantité d'esclaves qu'elle emmenait. Les nouveaux Kalmouks furent chargés de l'arrêter, et remplirent ce devoir, sinon avec un succès constant, au moins avec une fidélité qui ne se démentit pas. Le gouvernement sentit que cette défense perpétuelle lui était plus avantageuse qu'une contribution nécessairement modique et difficile à percevoir; et, dirigé longtemps par ce sage principe, il se contenta de prendre annuellement chez eux une certaine quantité d'hommes et de chevaux pour sa cavalerie légère : mais dès qu'il dévia d'une règle dont jamais il n'aurait dû s'écarter, les vexations commencèrent, et la cupidité de ses agents multiplia les iniquités particulières, sous prétexte de rassembler les deniers publics. Les commandants russes, et même les simples officiers s'accoutumèrent à croire que tout leur était permis, parce qu'ils étaient sûrs que tout serait ignoré. Plusieurs chefs kalmouks furent traités avec indignité. Il fut établi comme maxime de l'État, qu'ils n'avaient pas le droit de réclamer contre l'injustice : toute plainte fut réputée crime. Enfin le khan Oubaché, témoin du malheur de sa nation, et malheureux lui-même par les excès auxquels se portaient envers lui l'orgueil et la rapacité de ses oppresseurs, qui lui avaient enlevé son propre fils, osa dresser un tableau de sa triste position, et voulut le faire parvenir à Pétersbourg; tout accès lui fut fermé : cette tentative aggrava son sort, et la vengeance vint encore ajouter à l'oppression.

C'est ici que commence un spectacle réellement intéressant. Cette peuplade nombreuse qui, en se joignant aux Lesghis, pouvait, surtout dans les circonstances où se trou-

vait la Russie, lui donner les plus vives alarmes et exercer de terribles représailles, ne songe point à user de sa force. Elle était venue chercher le repos ; on le lui ôte : elle se retire. Elle se retire sans se servir de ses armes, à moins qu'elle n'y soit forcée par la nécessité de se défendre, et de se procurer ce dont elle a besoin pour elle et ses nombreux troupeaux, en occupant un front d'environ cent lieues, pendant une route de près de douze cents lieues de long.

Les préparatifs de ce voyage se firent avec un secret qui en déroba la connaissance à la Russie. Un peuple nomade marche sans autre magasin que ses troupeaux, qui lui fournissent sa boisson et une partie de sa nourriture. Obligé de changer souvent de local pour se procurer des herbages, il peut, sans aucun soupçon, s'approcher des frontières, même les dépasser, avant de pouvoir être arrêté par les détachements envoyés contre lui : c'est ce qui arriva. Ces préparatifs furent favorisés par les Kosaks du Iaïk, qui éprouvaient de la part des officiers russes les mêmes vexations, et que nous allons voir ouvertement en insurrection sous Pugatcheff. Du reste, cette émigration s'exécuta comme toutes celles des peuples du nord-est, avec cette différence cependant que les autres venaient en Europe pour envahir des royaumes, détruire et remplacer les habitants, et que celle-ci retournait à sa première origine, se réunir à l'empire qu'elle avait quitté à la fin du siècle précédent : en effet, tandis que toutes les immigrations connues s'étaient faites, du nord-est et de l'orient, en occident ou au midi, celle-ci est la seule qui rétrograde d'occident en orient.

Elle se partagea en plusieurs colonnes pour tenir une étendue de terrain suffisante à la nourriture des troupeaux ; et les premières quittèrent le Volga le 16 décembre 1770. Ce prodigieux rassemblement d'hommes, de femmes et d'enfants, formé de plus de quatre-vingt mille familles, et traînant à sa suite une immense quantité de bestiaux, fut, après quelques jours de marche, vainement attaqué par les

Russes, continua sa route, fut quelquefois obligé d'employer la force pour obtenir le passage, et, le 9 août 1771, parut dans le pays des Éleuths, aux frontières de la Chine, près du fleuve Obi. On peut calculer sa marche à environ cinq lieues par jour; diligence qui paraît presque incroyable, quand on songe à tout ce dont il était composé : il s'y trouvait comme prisonniers une centaine de soldats russes, ainsi qu'un officier appelé Doudun, qui les commandait, et que l'on croit être Français; étrange destinée de cet officier, d'être mené en Chine comme esclave d'un Kalmouk.

Oubaché, peu après avoir quitté le Volga, avait donné en Chine avis de son voyage; et les précautions furent prises d'avance pour que l'arrivée de cette nombreuse peuplade ne fût signalée par aucun désordre.

L'empereur de la Chine fit élever des fortins et des redoutes dans les lieux les plus importants, garder exactement tous les passages, amasser les approvisionnements nécessaires. Les Kalmouks, reçus comme d'anciens sujets, trouvèrent, en arrivant, de quoi se loger, se nourrir et s'habiller; ils étaient excédés de fatigue, et dans un extrême délabrement.

Ils prirent leur route par le nord de la mer Caspienne : une partie longea les frontières de la Sibérie, pour gagner les bords fertiles de la rivière d'Irtisch; l'autre prit sa route plus au midi, près du pays des Usbeks, pour gagner ensuite celui des Éleuths, sans traverser les déserts de Kobi, où ils auraient manqué de subsistance.

Ils perdirent en chemin plus du tiers de leur population, par la fatigue, par les maladies et par les combats qu'ils furent souvent obligés de livrer, surtout aux Tatars vagabonds. Ils n'étaient que quatre cent mille hommes en arrivant. A chaque famille fut assigné un terrain convenable, tant pour les pâturages que pour la culture, à laquelle on voulut qu'ils s'adonnassent; moyen doux et bienfaisant pour fixer un peuple et l'attacher au sol qu'il laboure. Oubaché parut à la cour et y fut reçu et traité avec honneur. Vingt



mille autres familles tatares qui, lors de la fuite d'Amousanan, l'avaient accompagné ou s'étaient dispersées le long des frontières de la Sibérie, suivirent l'exemple des Tatars du Volga, revinrent dans leur ancienne patrie; et le gouvernement de la Chine parut vraiment paternel, en accueillant des enfants prodigues, que de longs malheurs ramenaient enfin sur l'habitation de leurs ancêtres.

Catherine, en apprenant leur départ, entra dans une juste indignation contre les officiers russes qui, à force de mauvais traitements, les avaient poussés à cette extrémité; mais le mal était fait, et il n'était plus possible de l'arrêter. Dès qu'elle sut par où ils dirigeaient leur route, elle prit des mesures pour les réclamer à Pékin. L'empereur répondit que ces peuples venaient reprendre leurs anciennes habitations, qu'il ne pouvait leur refuser un asile; qu'au reste, si on voulait savoir le motif de leur fuite, on n'avait qu'à le demander à ceux qui avaient accablé d'outrages et d'injustices ces peuples, leurs chefs, et même leur khan. Catherine, sans espoir de les ramener, fut obligée d'employer quelques corps de troupes légères pour couvrir les frontières qu'ils venaient de quitter.

IV. *Commencements, succès, revers et fin de Pugatcheff.*

4° Il était encore heureux pour elle que l'aventurier fameux qui lui donnait alors tant d'inquiétude, n'eût pas su profiter du mécontentement des Kalmouks. S'il avait eu l'adresse de lier ses intérêts aux leurs, la partie orientale de l'empire se fût trouvée dans le plus grand danger. Cet aventurier était un Kosak du Don, trop connu sous le nom de Pugatcheff, qui commença par être un brigand, et dont l'audace bien dirigée aurait pu détrôner Catherine.

Nous allons donner d'abord un récit abrégé de ses principales actions jusqu'à sa mort, qui n'arriva qu'après la paix de Kaïnardji, lorsque la fin de la guerre permit d'envoyer contre lui des forces plus nombreuses, et des troupes disci-



plinées. Examinant ensuite, avec quelque détail, et sa position, et ses ressources, et le mécontentement des peuples qui l'environnaient, nous ferons voir quelles terribles alarmes il devait inspirer à la tzarine, qui n'avouait pas, mais qui connaissait parfaitement tous les vices de son gouvernement. La mort de Pugatcheff peut être regardée comme étrangère au démembrement de la Pologne, puisqu'elle n'arriva que plus d'un an après; mais ce qu'il fit pendant trois ou quatre ans, et plus encore ce qu'il aurait pu faire, ayant eu une influence directe sur la guerre que nous racontons en ce moment, en a eu, par conséquent, une très-marquée sur le démembrement qui la termina, et, sous ce point de vue, fait partie nécessaire de notre narration.

Au commencement de son règne, Catherine établit à Pétersbourg une de ces sociétés économiques qui commençaient à faire du bruit en Europe; un des Orloff en fut nommé président. L'esprit philosophique universellement répandu, et auquel Catherine se livrait, au moins en apparence, parce qu'elle lui avait confié le soin de sa renommée, se plaisait surtout à agiter les questions qui tenaient aux grands mots de *nature* et d'*humanité*. Catherine, par une suite des sacrifices qu'elle était quelquefois obligée de faire à ses prôneurs, eut l'imprudence de laisser proposer pour prix la question suivante : *Est-il utile à la Russie de donner la liberté aux paysans? et sous quelles conditions doit-elle les affranchir?* Il suffit de connaître ce qu'était encore le paysan russe il y a cinquante ans, pour sentir combien cette question était prématurée. Ces hommes machines, qui avaient conservé toutes les habitudes de la barbarie, saisirent violemment l'espoir d'une liberté qu'ils ne connaissaient pas. De par la nature, ils étaient et se crurent en droit d'anticiper sur l'avenir : les insurrections devinrent plus fréquentes; plusieurs gentilshommes furent massacrés; et il fallut se hâter d'effrayer par des supplices ces misérables, que l'on avait égarés avec le nom de la liberté.

Pendant ce temps, le Kosak Pugatcheff, après avoir été quelque temps soldat, déserta, entra dans une bande de voleurs, fut pris avec le chef, et mis aux fers à Kazan. Enchaîné par la jambe avec un de ses complices, il trouva cependant le moyen de se sauver. Le souvenir du danger qu'il avait couru, la crainte d'être repris, le forcèrent de se tenir caché près d'Orenbourg, et de se soustraire même aux regards du dernier des Kosaks, avec une timidité qui fut remarquée. Ce qui n'était chez lui que l'effet naturel d'une juste frayeur, fut regardé comme une affectation; et, tandis que tous les aventuriers s'élèvent à force d'audace, celui-ci ne dut ses premiers succès qu'à l'excès de la peur. La crédulité naturelle des Kosaks leur persuada que ce fugitif si timide était le tzar Pierre III, échappé à ses assassins; un autre fugitif qui le voyait quelquefois, accrédita cette erreur, en la confiant à quelques personnes comme une chose mystérieuse. Un rassemblement assez nombreux se forma autour de lui: l'amour du merveilleux lui donna des prosélytes. Toutes les troupes russes avaient quitté les bords du Iaïk pour se rendre aux armées. Pugatcheff exerça sans obstacle les plus grands ravages, et, profitant du mécontentement des paysans, se proclama leur libérateur, prit hardiment le nom de Pierre III, et se forma avec eux une armée redoutable, au moins par le nombre: elle l'était en effet par les secours de tout genre qu'il trouvait dans les campagnes. Il donna, par un édit, la liberté à tous les paysans; et leur soulèvement fut suivi dans un espace de plus de mille werstes, entre Orenbourg et Kazan: bientôt la contagion s'étendit au delà de cette dernière ville. La province de Nizny-Nowgorod, l'une des plus maltraitées, était limitrophe du gouvernement de Moskou; partout où elle pénétrait, la noblesse fut poursuivie ou massacrée; les enfants ne furent pas épargnés, les femmes furent traitées avec indignité: on vit dans un pays peu cultivé, et chez des peuples à moitié sauvages, ce dont, vingt ans après, *s'honora* un peuple

civilisé sur un sol fertile et peuplé, les châteaux incendiés et les propriétaires en fuite ou exterminés. On compte plus de deux mille gentilshommes, femmes ou enfants, pendus, écrasés ou bizarrement suppliciés (*Lettre du résident de France*). L'abolition des corvées était promise à tous ceux qui prenaient part à ces exécutions. Les plus horribles désordres se commirent avec impunité, et les brigands de Pugatcheff eurent la gloire de devancer les fameux législateurs qui, dans un autre pays, quelques années plus tard, leur auraient accordé les *honneurs de la séance*. Le pays, ainsi dévasté, n'avait pour défense que quelques soldats invalides qui furent dispersés ou qui se joignirent aux révoltés.

Pugatcheff n'avait en lui rien qui pût soutenir le rôle auquel la fortune semblait l'appeler. Joignant le ridicule à l'atrocité, il avait donné à ses principaux officiers le nom des ministres de Pétersbourg : ils étaient, ainsi que lui, sans moyens, sans conduite, débauchés, crapuleux, souvent ivres, plus avides de pillage que le dernier soldat; mais il commandait une espèce d'hommes armés par l'enthousiasme, mais il avait devant lui jusqu'à Moskou une population nombreuse qui, à son approche, se serait déclarée pour lui (1). La plus grande faute qu'il fit fut de ne pas marcher droit sur cette ancienne capitale. Au lieu de se porter sur Moskou, il alla faire le siége d'Orenbourg; il voulait l'emporter de vive force : arrêté par le gouverneur, qui se défendit avec opiniâtreté, il fut contraint d'en former le blocus. Le général Karr (2) fut envoyé contre lui, et abandonné par ses trou-

(1) Un major, expédié pour apporter les détails d'un avantage remporté sur Pugatcheff, dit à Catherine : « *Votre Majesté est heureuse qu'il ne se soit pas jeté dans Moskou, qui fourmille de ses partisans.* » Le prince de Wolkonski, qui y commandait, fut forcé de diviser ses troupes dans les quartiers, et de faire placer du canon pour intimider les habitants, impatients de voir arriver ou au moins de seconder Pugatcheff. En trois ans de temps, on conta près de huit mille hommes sortis de Moskou pour se réunir à lui.

(2) Karr avait été, en Pologne, un des plus fameux satellites de



pes qui se réunirent à l'ennemi. Galitzin, ayant eu la même commission, fut au moment d'éprouver le même sort : son courage en imposa à sa petite armée, prête à le quitter. Il attaqua Pugatcheff et l'obligea de lever le siége d'Orenbourg. Un lieutenant-colonel, Michelson, fut chargé, avec quelques compagnies de grenadiers, de chercher et de détruire partout les hordes de paysans armés. Il leur livra dix-sept combats, dans lesquels il en détruisit plusieurs milliers; rigueur nécessaire peut-être, mais terrible, dans un pays où la population ne répondait pas à l'étendue. Pugatcheff se trouva à plusieurs de ces combats; mais, toujours monté sur des chevaux très-légers, favorisé dans sa retraite par les habitants de la campagne, averti par eux de toutes les dispositions de l'ennemi, toujours sûr de lui échapper, il passait rapidement d'une horde à l'autre, ramassait tout ce qu'il trouvait sur sa route, commettait, chemin faisant, de nouveaux désordres, et, au milieu même de ses défaites, osa se porter sur Kazan. Il ne put s'emparer de la citadelle; mais il fut trois jours maître de la ville, pilla les maisons, les églises, fit pendre les gentilshommes qu'il y trouva, et finit par incendier la ville entière, qui, à l'exception du fort, n'offrit plus qu'un monceau de cendres. Attaqué sous les murs, il soutint un combat sanglant, et fut forcé de se retirer du coté de Saratow. Cette ville était le chef-lieu d'une colonie de cultivateurs étrangers. Quatre mille hommes prospéraient dans ce nouvel établissement, et vivifiaient le désert que Catherine leur avait concédé; ils n'avaient rien à démêler avec Pugatcheff, qui, cependant, brûla leur ville, et, après avoir paru d'abord protéger les colons, les abandonna à la fureur de ses soldats. Ce fut alors que la paix étant faite avec la

Repnin, et chargé par lui de garder Radzivill à Radom : il n'accepta qu'avec répugnance le commandement qu'on lui donna. On le rendit responsable du mauvais succès, et Catherine le déposa par un oukaze infamant



Turquie, Panin lui-même arriva (1), avec des troupes réglées, dans les provinces que Pugatcheff occupait ou inquiétait encore. Il publia contre ce scélérat redoutable un manifeste où, en promettant une récompense à celui qui le livrerait mort ou vif, il nommait les nombreuses peuplades qui se joignaient à lui. En peu de temps, presque tous les principaux partisans de Pugatcheff furent pris, et périrent dans les supplices. On craignit enfin qu'il ne trompât toutes les recherches; et il s'établit une négociation suivie avec les Kosaks du Iaïk, pour obtenir d'eux qu'ils le remissent entre les mains des Russes. Les Kosaks, pour prix des services qu'on exigeait d'eux, exigèrent aussi la confirmation de leurs priviléges (2), et le redressement de leurs griefs. Quant à lui, se méfiant peut-être de quelque trahison, il voulut gagner Astrakan; mais poursuivi, même par plusieurs des siens, sans secours, sans vivres, il fut trouvé dans un marais formé par le débordement du Volga, pris vivant, conduit à Kazan par Suwaroff, puis mené à Moskou, avec cinq de ses compagnons. Leur procès s'instruisit, et leur sentence de mort s'exécuta avec un grand appareil.

(1) Le général Bibikoff l'avait précédé, et avait sous ses ordres jusqu'à dix-huit mille hommes. Ce fut là que, mourant empoisonné, il écrivit à la tzarine une lettre, où l'on ne put distinguer que ces mots: « *servir. . . . . jusqu'à la mort. . . . . famille.* » Cette lettre, celle, moins lisible encore, qu'il écrivit a sa femme et les détails de sa mort, répandirent dans Pétersbourg une terreur sombre; et les ordres les plus sévères furent donnés pour étouffer toute relation de cet événement.

(2) Leurs principales plaintes portaient sur ce qu'on avait enrégimenté comme troupes régulières les levées faites parmi eux; sur ce qu'on retenait aux armées ces régiments depuis sept ans, tandis qu'aux termes de leur capitulation chaque corps employé pendant la guerre, devait être, à la fin d'une campagne, relevé par un autre qui lui succède. Ils déclarèrent ne plus vouloir souffrir la prodigalité avec laquelle on versait leur sang dans toutes les guerres d'un empire auquel ils ne s'étaient donnés que sous des conditions non observées. A ces plaintes, ils en joignirent de personnelles contre Zachar Tchernicheff, et qui furent la cause ou le prétexte de sa disgrâce.



V. *Inquiétudes qu'il donnait à Catherine.*

Dans le récit rapide que nous venons de faire, le lecteur aura déjà été frappé des moyens qui se présentaient de toutes parts autour de Pugatcheff, et de l'emploi qu'en aurait fait un homme moins féroce et plus prudent. Les résidents de France à Pétersbourg et à Vienne, en étaient aussi frappés. Leur attention se porta, pendant plusieurs années, sur les plus petits détails : ils en rendaient un compte exact dans leurs dépêches ; et c'est d'après elles que nous avons rapporté les circonstances les plus intéressantes de ce récit.

1° Les Kosaks du Don, parmi lesquels Pugatcheff avait pris naissance, de tout temps avaient donné de fortes inquiétudes à la Russie, et s'étaient prêtés à la séduction de tout imposteur qui prenait un nom célèbre pour jouer un rôle. Chez eux s'étaient formées autrefois les révoltes des faux Dimitri, qu'ils avaient soutenus avec acharnement. En 1607, ils se forgèrent encore un autre fantôme de prince du sang des tzars ; et, réunis aux Kosaks de Twer, ils attaquèrent les nobles, dont ils exterminèrent un grand nombre. En 1666, Stenko, simple Kosak comme Pugatcheff, à la tête d'une troupe de brigands, présenta un prétendu fils du tzar, souleva toutes les contrées voisines, et ne fut, qu'avec bien de la peine, pris sur les bords du Don. En 1708, ces mêmes Kosaks se réunirent à ceux du Iaïk et du Térek pour soutenir la révolte des strélitz ; c'était toujours parmi eux que se retiraient les esclaves russes fugitifs, et beaucoup de déserteurs. On les faisait habituellement observer par un corps nombreux de troupes. On prit la plus grande partie de ces troupes pour les joindre à l'armée du Danube ; et alors cette nation mécontente, souvent vexée par les officiers russes, put se livrer à son ressentiment (1).

(1) On en vit une preuve en 1772. Son chef, Ixbraïmoff traitait avec celui du Iaïk ; il fut surpris et arrêté. La confiscation de ses biens, mal-

2° Elle le pouvait d'autant plus, que toutes les peuplades soumises à la domination russe avaient éprouvé les mêmes vexations, et n'en étaient pas moins indignées que les Kosaks. Les Tatars du Budziak, ceux du Bielgorod, qui, avant la prise de Bender, habitaient au delà du Dniester, transportés ensuite vers le Volga, étaient dans un état de guerre presque déclarée contre la Russie : ils ne cherchaient que l'occasion de se venger des cruautés exercées contre eux lors de leur transmigration, pendant laquelle ils avaient vu massacrer, sur de simples soupçons, six descendants des sultans tatars, avec leurs femmes et leurs enfants. Les Tatars qui entouraient Kazan n'étaient pas dans de meilleures dispositions. Les Baskirs, subjugués par la Russie, tandis qu'ils prétendaient n'être que sous sa protection, ne lui pardonnaient pas d'avoir élevé, pour les contenir, beaucoup de forts entre Orenbourg et Kazan. Ils formaient une peuplade d'environ cent mille hommes; ils se souvenaient que leurs ancêtres avaient été les compagnons de Gehngiskhan, et leur fierté alimentait encore leurs désirs de vengeance. Une partie de ces Baskirs s'était déjà déclarée pour Pugatcheff, qui cherchait à réunir aux Kosaks du Iaïk les Kirghiz, peuple indépendant, dont la politique était de piller tantôt les frontières de la Chine, tantôt celles de la Russie. De grands mouvements se faisaient déjà parmi eux; et Catherine, inquiète s'ils prendraient parti pour elle ou pour Pugatcheff, leur avait envoyé des émissaires secrets, chargés de sommes considérables, pour les déterminer en sa faveur. On avait trouvé chez les Tatars de Kazan des amas d'armes et de poudre; le jeune Pulaski avait séjourné chez eux avant d'aller joindre Pugatcheff, et y avait eu des intelligences avec la femme du gouverneur russe. Celle de ces peuplades dans lesquelles on ne pouvait pas observer un mécontente-

gré le pillage qui en fut fait par les officiers russes, monta à plus de deux millions de roubles.



ment aussi marqué étaient, ainsi que toutes ces nations, trop avides de pillage, trop jalouses du reste de leur liberté pour ne pas faire craindre qu'elles ne profitassent de toute occasion qui leur présentait l'espoir de l'un et de l'autre; et le résident français à Pétersbourg compte, dans une de ses dépêches, vingt-sept hordes ou peuplades soulevées contre la Russie ou n'attendant que le moment de se déclarer contre elle.

3° Au danger qu'annonçaient les dispositions de presque tous les peuples qui formaient les frontières orientales de la Russie, il faut joindre celui qui se manifestait dans l'intérieur, non-seulement par cette révolte de paysans dont nous avons déjà parlé, mais par le soulèvement qu'occasionnait la fréquente levée des recrues, toujours plus nombreuses une année que l'autre, et cependant toujours insuffisantes. Dans plusieurs villages à l'arrivée des recruteurs, tous les paysans en état de porter les armes se sauvaient dans les bois. La crainte d'être arrêtés, s'ils revenaient, les tenait éloignés; et, réunis aux déserteurs qui s'y rendaient de tous côtés, ils formaient des bandes redoutables, digues de grossir l'armée de Pugatcheff. Enfin, Moskou, où Catherine savait que son gouvernement n'était pas aimé, où était détenue la plus grande partie des prisonniers confédérés, où ces anciennes familles, jadis les premières de l'empire, aujourd'hui éloignées des grandes charges, du service même, écrasées d'impositions, communiquaient leur mécontentement aux paysans que la peste et les levées laissaient encore sur leurs terres, Moskou pouvait croire ou feindre de croire la fable de Pierre III *redivivus et ultor* (1), et seconder les progrès de l'imposteur, même en méprisant son imposture. Plus de deux cents habitants de Moskou se concertèrent pour aller se réunir à Pugatcheff, mais ils furent arrêtés, ramenés et rigoureusement punis.

(1) Pugatcheff fit frapper sur une monnaie l'effigie de Pierre III, avec cette légende.



4° Tant que cet imposteur n'avait songé qu'à soulever quelques hordes de Tatars, il avait pu se flatter de se donner auprès d'eux pour le tzar Pierre, et croire que, pour soutenir l'illusion, il lui suffirait de rendre son accès difficile, d'exiger, suivant l'usage ancien, qu'on se prosternât devant lui, et de donner sa main à baiser. Mais bientôt, dans ses manifestes, il parla du grand-duc; il annonça qu'il ne voulait que le mettre sur le trône, puis se retirer et terminer sa vie dans un cloître; il lui faisait prêter serment par tout ce qui l'entourait, et publiait qu'il l'avait fait redemander à la cour de Pétersbourg. En effet, deux letttres parvinrent jusque dans cette capitale ; la première était adressée au grand-duc et au sénat. On y rappelait comment Catherine était montée sur le trône, et tout ce qui avait suivi cet événement; l'origine de la guerre ; ses malheurs ; la peste ; la dépopulation ; la ruine des provinces ; les déprédations des tribunaux : cette lettre fut lue dans un comité secret du sénat, elle lui avait été envoyée par Catherine. Le sénat répondit par des protestations de zèle et de fidélité. Une autre, également forte, dirigée contre les désordres du gouvernement, fut trouvée sur l'autel de la principale église ; usage qui avait longtemps subsisté en Russie. Le malheureux qui ne pouvait obtenir justice, déposait ses plaintes dans le sanctuaire de la Divinité ; et cet appel silencieux à la source de toute justice était tout à la fois un acte de respect et un acte respectable. En disant au souverain qu'il n'y avait point sur la terre de force légitime à lui opposer, il lui rappelait que lui-même dépendait d'une force suprême, à laquelle il rendrait compte de ses injustices. Catherine vit avec peine renouveler des souvenirs qu'elle cherchait vainement à effacer : son visage annonçait souvent à quel point elle en était affectée ; et, plus d'une fois, elle laissa échapper dans son intérieur des indices d'humeur et d'inquiétude qui ne lui étaient pas ordinaires. Elle fit distribuer, dans Pétersbourg, des cartouches à la garni-

son (1); elle réitéra la défense de s'entretenir de ce qui regardait le gouvernement; et, par une contradiction qui peut donner une idée du trouble où elle était (2), elle publia un oukaze pour prévenir le public contre l'imposture de Pugatcheff et livra, par conséquent, à la discussion de la société, ce dont elle aurait voulu qu'on ne parlât pas. Enfin elle crut, à force de précautions, parvenir à empêcher que le grand-duc n'eût connaissance du serment qui avait été prêté en sa faveur. C'était surtout dans Moskou qu'elle craignait le premier effet des succès de Pugatcheff : elle y avait fait transporter en toute hâte, sur des traîneaux, quatre régiments d'infanterie, trois cents hommes d'artillerie; et un régiment de hussards cantonné à une grande distance, s'y était rendu en sept jours, achetant sur la route des chevaux pour remplacer ceux qui ne pouvaient soutenir cette marche forcée.

5° Ces moyens auraient été insuffisants, si Pugatcheff avait su profiter de tous les siens. Plus de quarante mille hommes étaient à sa disposition; on ne savait pas jusqu'où le nombre pouvait s'accroître, au milieu de tant de peuples disposés à se joindre à lui. Il donnait une paie double aux déserteurs des régiments envoyés contre lui. Tous ceux qui l'auraient suivi jusqu'à la fin ne devaient jamais être assujettis qu'à des impôts très-modiques. On ne savait pas comment il se procurait du numéraire; mais il payait en mon-

(1) Catherine n'était pas même tranquille sur sa garde, dont plusieurs soldats désertèrent pour aller joindre Pugatcheff. Un d'eux, d'une naissance au-dessus du commun, laissa, en partant, un écrit, dans lequel il déclarait qu'il allait trouver son véritable maître, et que toute la garde en ferait autant, si elle pouvait.

(2) Elle avait d'abord plaisanté avec Voltaire sur « *les oisifs, très-occupés d'un voleur de grand chemin, qui, pour effrayer les paysans, prend tantôt le nom de Pierre III, tantôt. . .* » Mais, dans d'autres lettres de 1773, elle en parlait bien différemment, et notamment dans une du 24 août, où elle dit : « *Pugatcheff m'a donné du fil à retordre cette année.* »



naie turque (1) ou en ducats de Hollande. Il avait fait partir deux agents, pour s'entendre avec les Tatars de Krimée, avec ordre de pénétrer, s'ils le pouvaient, jusqu'à Constantinople; et, pendant ce temps, il occupait, ou par lui-même ou par les nations dont il pouvait disposer, l'immense terrain qui est entre Tobolsk et Kazan, et répartissait entre ses troupes près de cent pièces de canon dont il s'était emparé.

6° Malgré les nombreuses fautes commises par un homme incapable de mettre à profit tout ce que la fortune faisait pour lui, il causait journellement à la Russie des pertes irréparables. Outre les revenus qu'elle tirait de ses mines, et qu'il intercepta dans beaucoup d'endroits, particulièrement en Sibérie, dans d'autres il enleva tous les ouvriers ou détruisit et combla les mines mêmes. Six des principales mines de la couronne, soit de fer, soit de cuivre, furent mises par lui dans un état qui ne permettait pas de les rétablir de longtemps; celles des particuliers ne furent pas mieux traitées, et des haras entiers furent enlevés en présence des propriétaires, réduits à l'impossibilité de se défendre.

Karr, envoyé d'abord contre lui avec un faible corps de quatorze cents hommes, en avait vu sept cents déserter à l'ennemi, quoiqu'il eût fait pendre deux brigadiers arrêtés dans leur désertion (2). On avait été obligé d'envoyer des corps plus nombreux : ils avaient été portés jusqu'à quatorze mille hommes. On tira trois régiments de Sibérie, tant pour marcher contre lui que pour couvrir les environs d'Ékaté-

(1) En sultanins, estimés dix francs de France; en karagrouks, estimés huit francs, et en abras, estimés quatorze sous (*Lettre de Sabatier*).

(2) Un major russe osa dire à Michelson que ses grenadiers ne marcheraient pas contre leur empereur : Michelson lui cassa la tête d'un coup de pistolet. Quelques jours auparavant, quatre officiers avaient déserté avec quarante soldats; neuf avait été repris et roués. Aussi, quand on annonçait à Pugatcheff que de nouveaux régiments marchaient contre lui : « *bon*, disait-il, *la moitié me servira à battre l'autre.* »

rinbourg, et on en tira trois autres de Pologne ; ce qui peut faire juger de l'épuisement de l'armée, qu'on affaiblissait dans un pays ennemi, où elle avait peine à se soutenir. La belle défense du commandant d'Orenbourg avait été très-utile ; elle avait prouvé en même temps ce qu'il devait craindre des dispositions des habitants, dont il s'était vu forcé de faire pendre un grand nombre, qui lui avaient encloué plus de soixante pièces de canon. Dans plusieurs parties de l'empire, il fallait poursuivre avec la même sévérité les partisans de Pugatcheff ; mais la quantité d'exécutions répandait la terreur parmi le peuple, et annonçait celle du gouvernement : cette guerre enfin se faisait de part et d'autre avec un acharnement qui tenait de la férocité. Les soldats russes avaient l'ordre de ne pas faire de quartier aux rebelles ; et ceux-ci faisaient souffrir à leurs prisonniers des tourments affreux.

Cet homme, que le hasard semblait avoir jeté sur un vaste théâtre, joignait à beaucoup de bravoure des talents militaires qu'on n'aurait pas attendus de lui. Galitzin fut étonné des dispositions qu'il lui vit faire en plusieurs occasions, notamment lorsqu'il voulut secourir Orenbourg. Pugatcheff avait détaché neuf mille hommes de l'armée qui faisait le siége, et les avait distribués dans des lignes très-fortes. Attaqué par Galitzin, il opposa longtemps la plus vigoureuse résistance ; et, contraint de se retirer, il ne put être poursuivi : sa troupe se divisa tout à coup et disparut, ainsi que son chef. Il avait établi parmi ses soldats une sorte de discipline solidaire : ils étaient partagés par dixaines, et chacun de ceux qui composaient une dixaine était responsable des délits commis par un d'eux. Ils étaient bien payés ; il leur donnait cinq roubles par mois, c'est-à-dire à peu près le double de la paye des Russes ; mais, dans son armée et dans tout le pays qu'il occupait, l'eau-de-vie se vendait pour son compte : ce qui lui faisait rentrer la majeure partie de l'argent qu'il distribuait. Il avait établi dans

ses finances tout l'ordre que sa position pouvait comporter; il lui manqua, heureusement pour Catherine, l'esprit de conduite qui lui aurait donné une force réelle. En secondant la fureur des paysans contre la noblesse, il éloigna de lui cet ordre entier, dans lequel il y avait un grand nombre de mécontents. Le jeune Pulaski, que le désir de venger sa patrie avait amené auprès de lui, le quitta avec horreur, quand il vit la cruauté dont il usait envers les nobles. Pugatcheff sentit alors le tort qu'il avait eu : il crut le réparer, en publiant un nouveau manifeste, dant lequel il dit qu'il suivait toujours son dessein de rendre la liberté à la nation ; mais qu'après avoir détruit les priviléges de la noblesse, il s'était aperçu que le peuple n'en était que plus malheureux ; qu'il voulait affranchir en même temps les différents ordres de l'État, chasser l'usurpatrice, et couronner son fils. Il était trop tard pour changer de langage; et l'auteur de tant de malheurs ne pouvait inspirer de confiance en parlant d'humanité.

Il perdit de même l'avantage de ses prétendues dispositions en faveur du grand-duc, par la ridicule absurdité de se donner pour Pierre III; et cependant nous venons de voir dans quelle inquiétude était Catherine. Le résident de France mandait à cette époque : « Personne ne paraît s'occuper du grand-duc. Si l'impératrice n'est pas aimée, il faut que son fils soit peu estimé; car, malgré l'indisposition générale que l'on remarque contre la mère, on ne vante point les qualités du fils. Il paraît qu'on en espère peu ; et c'est peut-être une des causes qui s'opposent à une révolution, ou qui la retardent. »

VI. *Campagne de 1771.*

En fondant ses espérances sur ce retard, ou même sur cette opposition, Catherine n'en ressentait pas moins les gênes de tout genre que faisaient naître de pareilles circonstances : il lui était impossible de regarder sur la carte les contrées sur lesquelles s'étendaient ses vaste projets, sans

26.



rencontrer en même temps toutes celles où tant d'obstacles devaient en arrêter l'exécution; et quand elle aurait voulu se dissimuler à elle-même tous ces obstacles, ils lui étaient fréquemment rappelés par la généreuse véracité de quelques officiers généraux, et notamment de Roumianzoff, qui se plaignait de ce qu'elle voulait qu'il pénétrât jusqu'à Constantinople avec une armée incomplète, mal payée, sans discipline, sans magasins, et diminuée tous les jours par la désertion et les maladies. Commencée sous de tels auspices, la campagne de 1771 ne présentait pas un succès capable de contre-balancer les désordres intérieurs de l'empire. Au dehors, rien était encore arrêté entre les trois cours sur le démembrement de la Pologne; et si les Turks reprenaient l'avantage, si même ils n'avaient pas de revers décisifs, chacune d'elles pouvait d'autant plus revenir à un plan moins inique, que les deux impératrices étaient, par des motifs différents, personnellement opposées au démembrement.

Mais, chez les Turks, l'affaiblissement général de ce qui constitue un État, surtout dans la partie militaire, ne présentait aux observateurs que la décadence d'un empire dont les ressources s'évanouissaient tous les jours; et, pour chercher en lui la possibilité de se défendre dans la campagne qui allait s'ouvrir, il fallait moins calculer la force des moyens qui pouvaient lui rester encore, que la faiblesse d'un ennemi qui voulait outre-passer les siens.

VII. *Dans l'Archipel.*

Cette faiblesse fut bien évidente dans l'Archipel, où la flotte russe ne fit, en 1771, aucune tentative importante, quoiqu'elle eût été destinée à exécuter les plus grands projets. Au mois d'avril, elle consistait en huit vaisseaux de guerre, six frégates et vingt-quatre gros bâtiments de transport, presque tous anglais, dix-huit bâtiments ragusains, un grand nombre de petits bâtiments grecs, et six mille hommes de troupes réglées. Ces bâtiments grecs n'étaient, pour la plu-

part, que des corsaires, à qui on vendait le droit de porter le pavillon russe. Très-bons pour tout ce qui tenait à une guerre de pirates, ils ne convenaient point pour une grande expédition ; ils l'auraient plutôt évitée : aussi ne furent-ils que de véritables forbans qui infestèrent l'Archipel, et contre lesquels Orloff fut quelquefois obligé de prendre des précautions Tois cents Albanais désertèrent l'escadre russe pour se joindre à quelques-uns de ces forbans, s'emparèrent de deux bâtiments de transport, désolèrent plusieurs îles, en y paraissant sous pavillon russe; et Orloff finit par envoyer partout l'ordre de faire main-basse sur eux (*Lettre du ministre français à Constantinople*, du 3 décembre 1771). L'expérience de l'année précédente lui avait appris combien peu il fallait compter sur les Grecs. Il chercha cependant à en attirer un grand nombre dans l'île de Paros, où il fixait leur rendez-vous, en leur présentant l'appât d'une solde considérable; mais il n'avait plus le secours des officiers de la marine anglaise, qui l'avaient conduit dans sa première expédition. Sa dureté, son orgueilleuse présomption, éloignaient de lui les principaux chefs de son escadre : il était réduit à lui-même; et Orloff réduit à lui-même n'était plus qu'un homme fort ordinaire, à qui la nature avait donné une grande force physique, et refusé toute énergie morale. Incapable de former un grand projet, il l'était encore plus de l'exécuter personnellement avec vigueur. « Jamais, mandait le résident de France (*Lettre de Constantinople*, 3 août 1771), aucun homme n'a été tué à son bord. Il parle de gloire; mais toutes les fois qu'il a été question d'attaquer, il a toujours eu de bonnes raisons pour ne pas se trouver au combat; il n'a eu aucune part à celui de Tchesmé, et quitta le vaisseau amiral pour monter sur des frégates qui ne virent que de loin l'incendie de la flotte turque. A l'expédition de Ténédos, il abandonna l'île à la première nouvelle du débarquement des Turks. » Il joignait à cela une profonde ignorance sur la position géographique de diférentes îles de l'Archipel, spécialement celles



de la mer de Marmara, dont les ports lui eussent offert un asile en cas d'accident.

La disette d'argent se fit aussi sentir. Il avait, au nom de Catherine, ouvert des emprunts à Gênes et à Venise; mais, soit que la sagacité de ces deux villes commerçantes eût découvert la pénurie des finances russes, soit qu'elles sentissent qu'il serait impolitique à elles d'aider une puissance redoutable à s'emparer de Constantinople, les deux emprunts manquèrent; et Orloff, après avoir menacé Candie et la Morée, finit par faire une tentative sur Lemnos, et par s'approcher inutilement des Dardanelles.

Tott et l'ambassadeur français Saint-Priest faisaient à Constantinople ce qui était en leur pouvoir pour mettre les Dardanelles à l'abri d'une attaque. Tout ce qu'ils disaient à ce sujet était regardé comme l'effet d'une terreur exagérée; et, cependant, il n'y avait pas en tout deux mille hommes pour la défense des côtes et des batteries : encore le capitan-pacha n'était-il pas maître de cette troupe peu disciplinée, et les châteaux n'étaient-ils gardés que par des gens du pays, qui demandaient souvent sans succès les munitions nécessaires. Un officier français envoyé par l'ambassadeur en fit des reproches au pacha; celui-ci, pour toute réponse, le pria de n'en point parler, ce à quoi l'officier se refusa. Moldavandji (c'était le nom de ce pacha) craignait que ses rapports ne fussent en contradiction ouverte avec ceux de l'ambassadeur de France; il eut l'audace d'écrire à Constantinople, « que le Grand Seigneur pouvait être tranquille; que tous les vaisseaux de l'Europe se réuniraient en vain, et ne réussiraient jamais à pénétrer dans le canal. » *Ce langage fanfaron ne manque jamais d'être cru ici au pied de la lettre*, dit l'ambassadeur, qui, dans une autre dépêche, ajoute : « *Je ne cesse de recommander la vigilance sur le point des Dardanelles, mais sans l'espérance d'améliorer beaucoup les défenses actuelles. Les Turks n'en savent pas, et ne veulent pas en savoir davantage; et on ne peut établir au-*

cune assurance qu'une tentative des Russes ne réussirait pas : c'est-à-dire que le sort de ce grand empire dépend d'un coup de vent, et nous sommes dans cette situation depuis quinze mois. » (*Lettre de l'ambassadeur français*, 26 octobre 1771.)

Ce fut contre de tels ennemis, dont la présomption était égale à la nullité, que vinrent échouer les grands projets d'Orloff ; ou plutôt, ce fut contre eux que n'osa pas même se présenter cet homme qui devait signer la paix sous les murs du sérail. Après avoir perdu quelques bâtiments devant Lemnos et Négrepont, mais surtout après avoir perdu du temps, il voulut s'approcher des Dardanelles : contrarié par les vents, il ne put même menacer qu'un des châteaux ; et le 3 novembre, il reprit la route de l'Archipel avec toute sa flotte, composée alors de soixante-six voiles (*Lettre de Constantinople*, 18 novembre 1771). Peu de jours après, il perdit une frégate de 36 canons, qui échoua. Avant qu'on en eût retiré tout l'équipage, les Turks vinrent y mettre le feu, et emmenèrent en esclavage le capitaine et vingt hommes qui y restaient encore. Un vaisseau de 60 canons eut le même sort : l'équipage fut sauvé ; mais le corps du bâtiment fut incendié à la vue d'Orloff, qui ne fit ou ne put faire aucune tentative pour le sauver.

VIII. *En Égypte et en Syrie.*

Pendant que sa présomptueuse ignorance terminait si honteusement, dans l'Archipel, une campagne inutile et ruineuse, la politique russe ne tirait pas un meilleur parti des troubles qu'elle avait suscités en Égypte et en Syrie. Quelque affaiblie que fût, dans ces contrées, la puissance ottomane, les progrès des pachas ou des beys révoltés étaient peu sensibles. Le plus grand tort qu'ils firent à Constantinople, fut de prohiber rigoureusement tout chargement de riz et de blé pour cette capitale ; et du reste, la guerre qui se fit dans ces provinces n'eut pour résultat que du sang répandu,

des cruautés et des vengeances inouïes, exercées réciproquement, et la dévastation d'un beau pays. Ceux qui avaient compté sur de puissants secours de la part de la Russie durent apprécier alors, à leur juste valeur, ces perfides espérances données par une puissance étrangère, qui, loin de pouvoir diriger leur insurrection, n'avait même pas de quoi la solder. Le peu de part qu'Orloff y prit ferait croire qu'il aurait eu des ordres secrets d'abandonner ces malheureuses provinces à elles-mêmes. La Porte en triompha sans peine; et Ali-bey paya de sa vie la révolte dans laquelle sa crédule ambition l'avait entraîné.

IX. *En Géorgie.*

Les premiers succès obtenus en Géorgie n'eurent pas une issue plus heureuse. Todleben, qui, dans la campagne précédente, avait eu plus de succès que de revers, ne put rester en Arménie. Son armée, considérablement diminuée, ne recevait aucun renfort. Les secours qu'il avait trouvés d'abord dans l'intérieur du pays, non-seulement lui furent retirés; mais il compta bientôt au nombre de ses ennemis plusieurs princes qui d'abord s'étaient armés pour lui : il fut obligé de faire une retraite difficile et qui lui fit perdre le fruit de ses premiers avantages. Catherine, aimant mieux imputer ces revers aux fautes de son général qu'au peu de moyens qu'elle lui avait fournis, le rappela, et le remplaça par Suchotin, qui ne fut ni plus habile ni plus heureux. Elle aurait dû s'attendre à l'inutilité de tant d'efforts coûteux et lointains, si elle avait voulu s'avouer à elle-même quelle en était la cause. Todleben, avec une petite armée, aidé de Géorgiens crédules ou mécontents, répandant beaucoup de promesses et un peu d'argent, avait pu pénétrer dans ces provinces asiatiques; mais les moyens qui l'y avaient conduit, usés lorsqu'il y entra, ne suffisaient plus pour l'y maintenir; il lui en fallait plus, à mesure qu'il s'étendait, et Catherine ne lui en envoyait aucun; il ne recevait ni

hommes ni argent: nouvelle preuve que ces expéditions ruineuses avaient été calculées bien plus sur le fol orgueil d'étonner, en les entreprenant, que sur l'espoir raisonné d'avoir la possibilité de les faire réussir.

X. *Aux embouchures du Danube.*

Les mêmes motifs retenaient dans l'inaction, ou plutôt sur les chantiers, la flotte qui devait sortir des embouchures du Danube avec vingt-cinq mille hommes de débarquement, et attaquer Constantinople avec celle d'Orloff. Dès la fin de 1770, Catherine avait envoyé à Roumianzoff des ordres pour la coupe des bois et la construction des navires : toute l'année 1771 se passa sans que ces ordres fussent exécutés; à peine avait-on commencé à travailler au mois de mars 1772. Catherine l'avouait à regret à l'amiral Knowles. Mais telle était l'ignorance ou l'incurie de ceux à qui elle confiait cependant des opérations si intéressantes, que, si on avait suivi ces premiers plans de construction, on eût fait une dépense et un ouvrage inutiles. Roumianzoff et Knowles éclaircirent ce qui, depuis longtemps, aurait dû être connu à Pétersbourg; l'amiral mandait à Catherine : « Je viens d'examiner la carte du Danube que M. Roumianzoff a fait lever; elle est très-exacte, et m'a fait connaître des obstacles insurmontables à la construction de grands vaisseaux sur le Danube : j'ai été instruit par là de la vraie raison pourquoi les Turks n'y ont jamais construit. L'embouchure de la rivière est sujette à changer et à s'engraver par des bancs de sable aux moindres vents qui viennent de l'est; et alors un bateau qui tire deux pieds d'eau peut à peine y passer; en sorte que les vaisseaux qu'on se propose de bâtir sont au moins exposés à attendre plusieurs mois avant de sortir de la rivière. »

Il la détrompa également sur l'emploi qu'elle comptait faire des vaisseaux pris sur les Turks dans la mer Noire. « Je suis fâché, lui répondait-elle, d'apprendre que, malgré



tout l'étalage qu'on m'en a fait, vous n'ayez trouvé qu'un seul de ces vaisseaux en état de naviguer sur la mer Noire, et que les autres ne sont bons que pour aller d'un bord à l'autre, ou pour empêcher l'entrée du fleuve. » (*Lettre de Catherine à l'amiral*, du 17 juin 1772.)

Enfin, cette expédition exigeait une nombreuse artillerie pour garnir les bâtiments, grands ou petits, que l'on comptait employer, et l'on ne trouva pas en état la vingtième partie des canons dont on avait besoin.

A la vue de tant d'obstacles, l'amiral et le commandant des troupes de terre reconnurent l'inutilité de toute tentative et ne firent même aucun préparatif. Cependant, à tout événement, l'ambassadeur de France, qui instruisait exactement la Porte, avait obtenu d'elle que sa flottille et deux vaisseaux de guerre restassent en observation à Oczakow, et qu'on envoyât en outre deux frégates en croisière : mais Catherine n'oublia point un projet dont elle ne voulait pas s'avouer l'impossibilité ; et nous la verrons, pendant l'armistice de 1772, reprendre ce même projet, et donner en conséquence de nouvelles instructions à l'amiral Knowles.

XI. *En Krimée.*

C'était en Krimée que la puissance ottomane devait faire une perte irréparable, et que Catherine devait préparer l'événement le plus brillant de son règne, la réunion de cette presqu'île à son empire.

Elle entretenait depuis longtemps des intelligences avec les Tatars ; elle profitait de quelques mécontentements que leur avait donnés la Porte, pour les séduire par la promesse et la garantie de leur indépendance. La crédulité des uns s'était enthousiasmée de ce mot, la cupidité des autres avait cédé à des moyens de corruption, peu coûteux pour la Russie ; et d'ailleurs l'obéissance des Tatars pour leurs chefs est telle, qu'en s'attachant un petit nombre de ceux-ci, on est sûr d'avoir un grand parti dans la nation. Catherine, n'en

eût-elle mis que quelques-uns dans ses intérêts, était dès lors assurée de les avoir affaiblis tous en les divisant; et lorsque, pendant les dix années qui suivirent l'envahissement de la Krimée, on vit les longs et constants efforts de la majorité des Tatars pour reprendre leur alliance avec les Turks, efforts dont l'insouciance ottomane a seule empêché le succès, les horribles cruautés exercées contre la nation, pour lui faire goûter sa prétendue indépendance, le massacre de plus de trente mille hommes, punis pour n'avoir pas adopté une liberté qu'on les forçait d'accepter sous peine de mort, alors il fut évident que la nation entière avait été, en 1771, d'abord séduite, puis vendue par quelques traîtres.

Quelque mystère que les agents russes missent dans cette séduction, elle ne put échapper à la pénétration des ministres français. Sabatier, dont l'exacte surveillance suivait avec sagacité tous les projets de Pétersbourg, avertit l'ambassadeur de France à Constantinople, et lui envoya un Mémoire que celui-ci remit à la Porte. Ce Mémoire annonçait que la Russie n'aurait qu'une armée d'observation en Moldavie, que tous ses efforts se porteraient sur la Krimée, dont la conquête était regardée comme sûre, qu'on cherchait à s'attacher les Tatars, et qu'on était décidé à ne traiter de la paix que sur le pied de leur indépendance. Cette communication fut faite au commencement de janvier 1771. Un mois après (1) Tott, qui avait examiné par lui-même toute la Krimée, donna un autre Mémoire sur la nécessité de réparer les lignes d'Orkapy, de mettre en état de défense le passage que les Russes avaient forcé en 1736, de fortifier la ville d'Arabat, ainsi que la partie septentrionale de la langue de terre qui sépare des Palus-Mæotides un vaste marais nommé la mer Putride, d'approvisionner la place d'Iéni-Kalé, enfin de pren-

(1) Il faut remarquer qu'à cette époque, Tott, ainsi que les ministres et résidents français, agissaient encore d'après les instructions de Choiseul, qui, pour sauver la Pologne, cherchait à arrêter partout l'extension de la puissance russe. 14 février 1771.



dre toutes les précautions qu'exigeaient les circonstances.

A toutes les instances de la France, la Porte opposait une apathique sécurité : elle croyait bien au projet d'attaque sur la Krimée ; mais elle croyait encore plus à l'impossibilité du succès. « Tous les Tatars, disait-elle, sont très-unis ; les Tatars russes ont proposé de se joindre à leurs frères musulmans. Pour prouver leur sincérité, ils ont fait une irruption sur le territoire russe. Une tribut enière de la Bessarabie, appelée du Diedsan, a refusé de se soumettre aux Russes, a demandé et a obtenu asile en Krimée. » Et quand on objectait à la Porte que cette demande était une perfidie de la part des chefs de la tribu, elle répondait que l'union était parfaite entre les anciens Tatars, et que le nouveau khan était par eux tous attendu avec empressement.

Ce nouveau khan était Sélim-Gueray, qui avait déjà rempli cette dignité, mais avait été déposé ; par un jeu de la fortune assez singulier, il remplaçait alors celui qui lui avait succédé. Autant, pendant son premier règne, il avait manifesté des intentions pacifiques, autant dès qu'il eut fait son entrée à Constantinople (10 novembre 1770,) il insista sur la nécessité de la guerre. Il pressa son départ pour la Krimée, et il arriva au commencement de mars, c'est-à-dire près de quatre mois avant les Russes ; temps plus que suffisant pour se préparer à une vigoureuse défense, s'il eût trouvé plus de moyens et moins d'obstacles : son arrivée n'en fut pas un des moindres. Il trouva un concurrent redoutable dans celui qui, sans avoir à la Porte titre de khan, en exerçait en Krimée toute l'autorité. Tant que Schaïn-Gueray (c'est le nom de ce concurrent) ne voyait pas arriver un nouveau khan, il conservait l'espoir de se faire nommer à Constantinople ; l'arrivée de Sélim renversa toutes ses espérances. Peu nous importe de savoir s'il était de la race royale des Gueray, issue de Genghiskhan. Sa famille, depuis longtemps puissante et riche, avait tenté plusieurs fois de supplanter la maison régnante, et n'ayant jamais trouvé d'appui à Constantinople, était disposée à

écouter les insinuations de la Russie : elle avait en ce moment pour elle une nombreuse tribu des Nogaïs, les Nédischkoules, qui prirent les armes en faveur de Schaïn; et à l'approche de l'armée russe, les Tatars se trouvèrent divisés entre eux, et mal secourus, pour ne pas dire abandonnés par les Turks.

La Porte envoya en Krimée Abassy, pacha à trois queues, qui, l'année précédente, avait eu un commandement dans l'armée, et s'y était distingué. On lui donna six mille Arabes, outre les troupes ottomanes qu'il devait trouver dans la presqu'île; mais la conduite qu'il tint ne répondit point aux espérances qu'on avait conçues : elle ne peut s'expliquer qu'en supposant, ou qu'il était d'avance vendu aux Russes, ou qu'il n'avait pris sur sa flotte toutes ses richesses, sa garde et sa maison, que dans l'intention de se retirer, comme en effet il le tenta, dans quelque province ottomane, et de s'y ériger une souveraineté indépendante. Nous allons le voir arriver sur les côtes de Krimée, y rester longtemps sans débarquer ses troupes, et, après en avoir mis une partie à terre près de Kaffa, se rembarquer avec précipitation aux premières nouvelles de l'attaque de l'ennemi.

XII. *Attaque et prise de la Krimée.*

Cette attaque fut l'opération la mieux combinée que les Russes firent dans cette guerre; le succès dut être jugé d'avance : c'était l'ouvrage, non du prince Dolgorouki, au nom de qui tout se faisait, mais de Baüer, dont le prince avait l'ordre exprès de suivre strictement les décisions. L'armée russe, partagée en trois corps, devait attaquer sur trois points. Le corps principal, commandé par Dolgorouki, était chargé de Pérékop; un autre, sous le commandement de Stcherbatoff, devait s'avancer par Iénitchi, et pénétrer dans la Krimée par la langue de terre qui la sépare des Palus-Mæotides; un troisième devait s'embarquer à Azof, pour tomber sur Iéni-Kalé. Le tout s'exécuta avec un accord parfait.

La division de Dolgorouki vint camper, le 20 juin, à une demi-lieue des lignes de Pérékop, où le nouveau khan s'était déjà rendu, et où il trouva beaucoup de Tatars et un petit nombre de Turks. Dolgorouki resta trois jours dans son camp, en attendant des nouvelles de Stcherbatoff. La première faute de l'ennemi fut de ne pas l'attaquer, et de le laisser faire tranquillement toutes ses dispositions. Le troisième jour, on fut informé que la flotte était partie d'Azof, et que Stcherbatoff avait construit un pont vis-à-vis d'Iénitchi. Cette nouvelle parvint jusqu'à Sélim-Gueray; mais au lieu de le décider à prévenir l'ennemi par une vive attaque, elle l'épouvanta au point qu'il ne songea qu'à faire retirer promptement dans les montagnes les femmes, les enfants et les troupeaux.

Les lignes avaient cependant été réparées, les fossés avaient été creusés et se trouvèrent beaucoup plus profonds que les Russes ne l'avaient cru; mais, la mer se retirant journellement, il était devenu plus facile de les tourner et de les prendre à revers : ce qui fut exécuté la nuit du 24 au 25. La perte des Russes fut peu considérable, malgré tout ce qu'ils éprouvèrent, soit dans le bras de mer qu'il fallut traverser, soit dans les fossés, où il fallut suppléer par des baïonnettes, des cordes, des chevaux de frise, aux échelles qui étaient trop courtes. Dès que les Turks et les Tatars s'aperçurent que les lignes étaient tournées, ils se retirèrent, ou plutôt ils fuirent dans le plus grand désordre. Sept cents janissaires tinrent ferme pendant quelque temps dans la forteresse de Pérékop, et ne capitulèrent que lorsqu'ils se virent entourés par l'armée victorieuse. Maîtresse de Pérékop, cette armée s'avança alors sur trois colonnes : l'une prit le chemin de Baqtchéséray, la seconde celui de Kozlow, la troisième celui de Karasow.

Le même jour, Stcherbatoff avait heureusement forcé le passage d'Iénitchi, marchait sur Arabat, et s'en emparait le 27, pendant que la flotte paraissait à la vue d'Iéni-Kalé. Le



vieux séraskier Ibrahim, qui commandait dans la place et sur toute la côte, demandait vainement du secours à Abassy. Effrayé ou corrompu, ce pacha feignit de débarquer quelques compagnies; mais, dès le lendemain, il les fit revenir à bord, retourna à Kaffa, et, voyant arriver les Russes, fit voile pour Sinope, où il laissa son escadre. Quant à lui, il gagnait les montagnes avec sa suite et ses richesses, lorsqu'il fut massacré par des émissaires du Grand Seigneur, qui portèrent sa tête à Constantinople : juste punition de sa lâcheté ou de sa perfidie, mais qui ne rachetait pas l'irrémédiable perte de la Krimée.

La garnison turque avait évacué Kozlow. Le corps russe qui marchait sur Baqtchéséray fut inquiété, les premiers jours, par quelques détachements tatars; mais les Tatars n'étaient pas assez unis pour opposer au vainqueur une longue résistance. Dès le premier juillet, on vit arriver des députés, envoyés, non par le khan, mais par une partie de la nation. Ils demandèrent à Dolgorouki de ne pas avancer plus loin dans les terres, tant pour éviter la dévastation du pays, que pour rassurer la nation, facile à s'effrayer sur les projets de la Russie : ils consentaient avec plaisir à ce que les troupes russes occupassent Pérékop; ils se soumettaient à la protectin de la tzarine, aux mêmes conditions auxquelles ils avaient reconnu celle de la Porte. Ils devaient proposer au khan d'accéder à ce traité, et demandaient qu'en cas de refus de sa part, il leur fût permis d'en élire un parmi les principaux membres de la noblesse. Dolgorouki leur répondit que leur propre salut et les ordres positifs de Catherine exigeaient qu'il s'avançât avec son armée pour chasser les Turks de toutes les places qu'ils occupaient; qu'il allait donner les ordres les plus précis pour que ses troupes n'endommageassent aucune propriété; que sa souveraine demandait aux Tatars amitié et non soumission; qu'elle ne voulait que les affranchir de toute domination étrangère, et les rendre maîtres de leur pays; qu'il ne serait apporté aucun changement,

27.

ni dans les lois, ni dans les coutumes, ni dans le gouvernement; que si le khan actuel ne voulait pas reconnaître sa protection, ils étaient libres d'en élire un autre; qu'elle s'en réservait la confirmation.

Du reste, il fit, devant eux, exécuter à ses troupes les manœuvres les plus propres à les présenter comme beaucoup plus nombreuses qu'elles n'étaient; et tous les mouvements d'un corps, même à demi discipliné, étaient bons pour effrayer ces hordes, qui n'avaient aucune idée de tactique. Il les congédia, en leur disant qu'ils eussent à décider promptement s'ils aimaient mieux conserver leurs propriétés, leurs enfants, leur liberté, que de le mettre dans la nécessité de les exterminer.

Les députés, en se retirant, l'assurèrent qu'ils consentaient à tout; qu'ils ne doutaient pas que la nation n'y consentît aussi; qu'elle était présentement réfugiée des deux côtés des montagnes; qu'ils allaient solliciter la confirmation du traité, et qu'ils espéraient la rapporter dans trois jours.

Dolgorouki profita de ce moment pour marcher sur Kaffa, afin de prouver aux Tatars qu'il n'en voulait qu'aux Turks. Il éprouva une assez vive résistance dans le camp retranché qui était en avant de la ville; mais ce camp ayant été forcé, ainsi que le faubourg, le séraskier demanda à capituler.

Cependant, les députés tatars avaient peine à obtenir le consentement qu'ils avaient promis de rapporter. Sélim-Gueray y était très-opposé, et avait déjà rassemblé un corps de douze à quinze mille hommes; mais, à la nouvelle de la prise de Kaffa et du départ précipité d'Abassy, la plus grande partie de ce corps se dispersa. Les Tatars, convaincus qu'ils n'avaient plus aucun secours à attendre des Turks, souscrivirent au traité tel qu'il leur était proposé. Dolgorouki, qui voulait donner à ce traité toutes les formes d'une alliance parfaitement libre, fit publier que, pendant un mois, ceux qui voulaient quitter la Krimée, pourraient sortir et

emporter leurs effets (*Lettre de Constantinople*, 3 août 1771). Le kan, près de qui il fit faire quelques tentatives pour l'engager à rester, en acceptant le traité, répondit qu'il ne sanctionnerait jamais l'asservissement de sa nation, partit avec toute sa famille, et s'embarqua pour Constantinople, où il arriva vers le milieu d'août. Il semblait n'être venu passer quatre mois dans la presqu'île, que pour rendre lui-même témoignage de la négligence, de la lâcheté, de la mauvaise foi avec laquelle les Turks l'avaient abandonné : il accusa vivement Abassy, dont bientôt il apprit la triste fin, et la tribu de Nédischkoules, comme ayant été d'intelligence avec les Russes ; il justifia les autres tribus tatares sur le parti qu'elles avaient été obligées de prendre, d'après la nullité des secours que la Porte leur avait envoyés.

Son évasion retardait et aurait pu empêcher la conclusion définitive du traité, auquel la totalité de la nation ne consentait pas ; et cet obstacle ne pouvait être levé que par la nomination d'un nouveau khan : ce fut le parti que l'on prit. Dolgorouki, et ceux des Tatars qui lui étaient dévoués, firent élire ce Schaïn-Gueray dont nous venons de parler. En cette qualité, il signa le traité, sans demander de nouvelles conditions, et envoya à Pétersbourg une députation, à la tête de laquelle était son frère.

XIII. *Effet de cette nouvelle à Pétersbourg.*

Les premières nouvelles de la victoire de Pérékop arrivèrent à Pétersbourg le 7 juillet : des nouvelles subséquentes apprirent bientôt la prise de toutes les places évacuées par les Turks ; enfin Dolgorouki le fils apporta le traité signé par le nouveau khan, et annonça les députés qui venaient en demander la ratification. Catherine fut encore plus flattée de la conquête de la Krimée, qu'elle ne l'avait été de la victoire de Tchesmé ; elle fixait déjà, dans un avenir peu éloigné, l'époque où elle ôterait aux Tatars cette apparente indépendance *qu'elle s'honorait*, disait-elle, *de leur avoir*

procurée. Sa fierté, tout à la fois adroite et majestueuse, se développa surtout dans les conversations qu'elle eut à ce sujet avec les ministres étrangers, et notamment avec Lobkowitz. Après lui avoir donné les plus petits détails sur l'intrépidité de ses troupes dans les différentes attaques (1), elle affecta de lui répéter qu'elle regardait comme l'événement le plus glorieux de son règne d'avoir conquis, pour une nation opprimée, l'indépendance qui assurait sa liberté. Assurément, ces mots ne pouvaient tromper personne; mais, dans cet événement chacun voyait, ainsi qu'elle, la garantie des succès de ses projets, et la certitude de faire retomber un jour sur les Tatars les humiliations dont ils avaient autrefois accablé le trône des tzars; aussi, lorsque la députation arriva, Catherine voulut-elle lui imposer par l'appareil le plus fastueux qu'elle eût encore déployé. A la tête de la députation était le kalga, frère du nouveau khan. Les députés furent reçus dans une audience publique. La tzarine, assise sur un trône élevé, couverte de pierreries, entourée d'une cour superbement parée, ayant à sa droite, sur une table, la couronne, le sceptre et le globe, joignant à l'ascendant de la majesté les charmes de la figure, accueillit avec une expression pleine de bonté ces simples nomades, s'empressa de leur remettre sa ratification, et, après les avoir atterrés par sa magnificence, parut encore les écraser par ses bienfaits.

Plusieurs tribus tatares refusaient cependant d'accéder au traité, et découvraient des vérités effrayantes sous les vaines promesses auxquelles elles n'ajoutaient point foi; il semblait qu'elles prévissent le sort affreux qui leur était

(1) Dans une lettre qu'elle écrivait à Voltaire, le 17 juillet 1771, on peut voir avec quelle complaisance elle raconte cette conquête et l'importance qu'elle y attachait. En général, si l'on veut avoir une juste idée du prix que Frédéric et Catherine mettaient à caresser le parti qui dominait alors dans la littérature, il faut voir leur correspondance avec Voltaire ou d'Alembert, notamment depuis la fin de 1770 jusqu'à la fin de 1771.



réservé quatre ou cinq ans plus tard (1). Elles se retirèrent dans les parties les moins accessibles des montagnes, et firent secrètement avertir la Porte de leurs dispositions. La Porte pouvait en profiter d'autant plus aisément pour réparer ses fautes, que Dolgorouki, après avoir achevé ses conquêtes, ne laissa que huit mille hommes dispersés dans les villes maritimes; mais les Tatars demandaient qu'on leur donnât pour khan Bulchti-Gueray, fils du célèbre Krim-Gueray, et qu'on leur envoyât des troupes turques. Des conseils ineptes ou perfides détournèrent le Grand Seigneur de nommer Bulchti-Gueray, et lui persuadèrent, au lieu d'envoyer ses troupes, de faire insurger les Tatars répandus entre la Russie et la mer Caspienne, et de les conduire en Krimée par le Kouban, en passant le détroit de Taman. L'ambassadeur français combattit ces faibles conseils, et empêcha qu'ils ne prévalussent; mais ils firent perdre un temps précieux. Le résident de France à Vienne eut enfin la satisfaction d'annoncer à Kaunitz que Bulchti-Gueray était nommé, et que la Porte devait lui donner une nombreuse armée. Sous les formes d'une toute-puissance absolue, il n'y a point de souverain plus mal obéi que le Grand Seigneur; le rassemblement de l'armée fut long et incomplet, son arrivée très-tardive; et, quand elle obtint ses premiers succès sur

(1) Dès 1773, elles purent juger des véritables intentions de Catherine. Le kalga leur reporta la demande formelle d'un corps de dix mille Tatars pour faire la guerre en Suède : on ne répondit à cette demande que par un refus, en annonçant qu'on était prêt à tout plutôt que d'y souscrire. En 1774 (*Lettre* du 25 janvier), les Russes étaient si détestés en Krimée, que les Tatars ne perdaient aucune occasion de les surprendre, et de faire main-basse sur eux; de sorte qu'aucun Russe n'osait se montrer hors des villes de leur garnison, qu'avec une escorte de kosaks. En 1777, les Tatars, poussés à bout, massacrèrent deux régiments russes. Il arriva de Pétersbourg l'ordre de passer au fil de l'épée tout ce qu'on pourrait atteindre; il y eut plus de quarante mille victimes de tout âge et de tout sexe : les autres se réfugièrent en Asie, et en 1783, il ne restait pas en Krimée seize mille Tatars.



les côtes de Krimée, l'indépendance des Tatars, et par conséquent la perte de la presqu'île, étaient reconnues par la paix de Kaïnardji.

Aux grands avantages que Catherine retira de la conquête de la Krimée, Dolgorouki en ajouta un dont elle dut être très-flattée, et dont elle fit donner avis dans toutes les cours. Outre dix mille sujets russes qu'il trouva en Krimée réduits en esclavage, et à qui il rendit la liberté, il étendit la même faveur sur tous les Européens qu'il trouva soumis au même sort; et Catherine, proclamée, par les écrivains du temps, comme la libératrice de la Tauride, le fut encore comme la divinité tutélaire qui brisait les fers d'un grand nombre d'esclaves chrétiens.

XIV. *Campagne du Danube. — Position des deux armées.*

Si elle eût fait sur le Danube les mêmes efforts qu'elle faisait en Krimée, elle réduisait en Europe l'empire ottoman aux dernières extrémités; mais le retard et la faiblesse de ses opérations sur les deux rives de ce fleuve, malgré les désordres, la révolte, et enfin la dispersion des armées ottomanes, sont une nouvelle preuve de ce que nous avons dit au commencement de ce livre, sur l'état d'épuisement où se trouvait la Russie.

Nous allons indiquer rapidement quelle était, dans l'hiver de 1771, la position des deux puissances sur le Danube; après quoi, le récit de leurs revers ou de leurs succès mutuels nous ramènera aux négociations de paix, auxquelles le lecteur se rappellera que l'Autriche ne mit plus d'obstacles, dès qu'elle eut obtenu ce qu'elle demandait pour la Moldavie et la Valaquie.

Le prince que la Porte avait rétabli dans cette dernière province lui était resté fidèle; mais les Russes s'y étant fort étendus à la fin de la dernière campagne, il avait été obligé d'évacuer Bukharest, de se retirer dans un mauvais château sur les bords du Danube, qu'il fut pareillement contraint de

quitter pour remonter jusqu'auprès de Viddin, à l'extrémité occidentale de la Valaquie. Les Turks avaient cependant encore conservé quelques postes sur la rive gauche du Danube; mais ces postes étaient presque tous sans autre défense que les troupes qui les gardaient. Telle était, entre autres, la petite ville de Giurgiewo, réduite à quelques maisons, et où dix mille Turks étaient barraqués avec trois mille Tatars.

En descendant le fleuve vers la Moldavie, on trouvait sur la rive droite, à Babadag, le grand visir et le khan des Tatars, maîtres du poste d'Isaktcha, sur l'autre rive. Ce visir était Sélictar-Méhémet, qui venait de remplacer Halil. On le regardait comme un homme qui joignait à un grand courage des connaisances dans l'art militaire. Il avait amené avec lui des troupes composées de Bosniaques et d'Albanais; elles étaient les plus belles de l'empire, et avaient déjà servi sous ses ordres. En arrivant, il remédia, autant qu'il le put, au mauvais état de l'armée. Les pachas, par l'effet de leur propre négligence, restaient dans leurs postes; aucune patrouille ne s'étendait dans le pays pour reconnaître les dispositions de l'ennemi. Cette inaction paraissait en quelque sorte autorisée par les ravages que la peste avait faits sur les deux rives du Danube, et qui ajoutaient encore à la ruine de ces malheureuses provinces. Sélictar s'occupa de ramener quelque ordre et quelque activité au milieu de cette indiscipline et de cette inertie, en joignant ses sollicitations à celles de Potoçki et des autres confédérés de Bar. Il avait enfin obtenu qu'ils se rendissent à son armée; le Grand Seigneur y avait consenti, et leur avait envoyé de l'argent : le visir éprouva bientôt de quelle utilité lui seraient des hommes capables, actifs et intrépides, qui sentaient que le sort de la Pologne pouvait dépendre de celui de cette campagne.

En effet, les confédérés, secondés par les Tatars, qui parurent très-disposés à les suivre, firent des courses fréquentes autour des cantonnements ennemis. Ils reconnurent



le dénûment dans lequel était l'armée russe, éparpillée en petits corps, n'étant en force nulle part, ne tirant ses subsistances que de la Pologne, et, cependant, livrée à une sécurité qui ne pouvait se justifier que par la connaissance que les Russes avaient de l'état des Ottomans. Potocki, parvenu à savoir que le plan des Russes était de porter leurs principales forces à l'extrémité de la Moldavie, pour s'approcher des embouchures du fleuve, où devait se préparer l'expédition de l'amiral Knowles, voulait que l'on cherchât, en pénétrant par le haut de la Valaquie, à les attaquer par leur droite. Outre l'avantage de déranger leur plan d'opérations, il voyait celui de couper leurs communications avec la Pologne, seule ressource qu'ils eussent pour se procurer des vivres; tandis que, par ce moyen, la gauche de l'armée ottomane pourrait correspondre avec les confédérés de Pologne. Sélictar adopta ce projet. Pour en commencer l'exécution, il fit passer à Giurgiewo l'artillerie légère et les canonniers que Tott lui avait envoyés. Le pacha qui commandait à Rouschouk, eut ordre de passer le Danube et d'enlever les premiers quartiers ennemis ; le pacha avait déjà traversé le fleuve, et sa victoire paraissait assurée, lorsqu'il fut pris et tué, non pas par les Russes, mais par ses propres soldats.

XV. *Soulèvement des Turks. — Massacre d'un pacha.*

Ils l'acusaient déjà d'avoir, l'année précédente, laissé prendre Ibrahilw sans le secourir, d'avoir abandonné la Valaquie sans tirer un coup de canon : *il s'était*, disaient-ils, *vendu aux Russes ;* et leurs murmures augmentèrent, quand ils reçurent l'ordre de marcher. L'usage trop ordinaire des Turks étant de ne rien entreprendre pendant l'hiver, ils ne doutèrent pas qu'en les menant à l'ennemi au mois de février, le pacha ne fût d'accord avec lui pour les faire périr. Ce mot décida de son sort. Après lui avoir tiré plusieurs coups de fusil, ils lui coupèrent le nez et les oreilles, et finirent

par le massacrer. Revenus sur les bords du Danube, ils ne trouvèrent plus les barques, qui s'étaient retirées sur la rive droite. Dans leur fureur, ils coururent vers le chef des Tatars, et le menacèrent, s'il ne les faisait pas ramener, de le traiter comme ils venaient de traiter leur pacha. Le Tatar, effrayé, parvint à se sauver avec ses frères : les rebelles brûlèrent sa maison, tuèrent ou blessèrent plusieurs de ses officiers, et, les barques étant revenues, repassèrent le fleuve et se dispersèrent. Trois cents d'entre eux, restés fidèles, se maintinrent pendant quelques jours à Giurgiewo avec une centaine de Polonais ; mais Potoçki, ayant reconnu l'impossibilité de les soutenir, les fit revenir ; et le poste fut évacué le 7 mars 1771.

XIV. *Prise et reprise de Giurgiewo.*

Le mauvais succès de cette expédition n'accéléra point l'ouverture de la campagne. Les Russes, cantonnés et fortifiés près de Karakal, vers le bas du Danube, semblaient se borner à défendre le passage d'Isaktcha, où Sélictar voulait construire un pont. Il y eut, au mois de juin, entre eux et les Turks, une affaire très-vive pour l'occupation d'une île située à l'endroit où le Danube se divise, pour tomber, par différentes embouchures, dans la mer Noire. Les Russes tentèrent le passage auprès de Roustchouk; mais ils furent obligés de se retirer, après avoir essuyé une très-grande perte. Sélictar profita de cet avantage pour reprendre Giurgiewo. La même armée qui avait abandonné ce poste important demandait à l'attaquer ; et malgré tous les efforts de Repnin, il était, avant la fin de juillet, retombé entre les mains des Turks. Repnin perdit, dans cette occasion, tous ses bagages, d'immenses richesses qu'il portait avec lui, et, entre autres, une épée garnie de diamants que Catherine lui avait donnée (1).

(1) Ce général, qui avait quitté la Pologne avec des trésors, fruit du pillage de ce malheureux pays, des présents du roi et de la vente



Si les Ottomans eussent poursuivi leurs succès, ils auraient pu acquérir une supériorité décisive pour toute la campagne ; mais ils ne s'occupèrent qu'à mettre Giurgiewo en état de défense, sans s'informer des mesures que prenait l'ennemi. Le général russe Essen profita de leur négligence, et fit, vers le milieu d'août, ses préparatifs pour reprendre ce poste, auquel sa position donnait une importance majeure. Il y eut deux attaques sanglantes, le 17 et le 18 août. Les Russes furent obligés de se retirer, après avoir perdu huit pièces de canon et plusieurs officiers distingués ; ils laissèrent autour de la place huit cents morts, et conduisirent à Bukharest deux mille cinq cents blessés. Ils ne s'attendaient pas à trouver une si vigoureuse résistance ; elle était due aux nouvelles fortifications que quelques ingénieurs français ou saxons avaient construites à la hâte, et dont il paraît que les Russes ne soupçonnaient pas la force ; mais la vigueur avec laquelle les Turks se défendirent ne fut peut-être due qu'au hasard. Ils étaient au nombre de vingt mille hommes ; et cependant ils faiblissaient déjà dans la défense des ouvrages qui étaient séparés du fort pas un bras du Danube. Un khan tatar, de la famille Gueray, sortit du fort avec quelques troupes, pour les ranimer. Le pont se rompit sous lui : il fut noyé ; et alors les Turks, qui songeaient à faire leur retraite, n'ayant plus le moyen de l'exécuter, furent obligés de se battre en désespérés.

XVII. *Nouveau soulèvement des Turks.*

Ce succès fut encore inutile ou même funeste pour eux. L'approche de la mauvaise saison leur servit de prétexte pour soutenir que la campagne était finie : le désordre et

des emplois, revint de Giurgiewo à Varsovie dans le plus grand dénûment, et disgracié par sa cour. Il n'avait plus d'autres ressources que les libéralités de la princesse Adam Czartoryska, née Flemming, qui lui fournit les moyens de voyager avec elle dans toute l'Europe. (Voyez les *Mémoires du duc de Lauzun;* Paris, chez Firmin Didot, 1862.)



la négligence augmentèrent ; la désertion s'y joignit ; des bandes entières quittaient l'armée pour rentrer en Turquie, on les voyait jusque dans Constantinople ; et l'ambassadeur de France cherchait en vain à tirer de son inertie un gouvernement léthargique, qui se laissait tous les jours abandonner, trahir, insulter par ceux qui étaient chargés de le défendre. Le mal augmentait de plus en plus ; il ne restait que trente mille hommes effectifs dans toute l'armée ottomane ; les janissaires achevèrent de la perdre, en se révoltant contre le grand-visir, *qui*, disaient-ils, *retenait leur paye :* ils pillèrent sa tente et la caisse militaire. Les Russes, instruits de tous ces désordres, n'eurent pas de peine à achever la ruine d'un ennemi qui travaillait lui-même à sa destruction ; ils passèrent le Danube sans obstacle, à la fin d'octobre, et attaquèrent sur plusieurs points ; ils ne trouvèrent de résistance que dans la division commandée par le pacha de Viddin : leurs chasseurs et les kosaks du Don furent presque anéantis. Mais ce brave Ottoman ne put réparer les fautes ou la lâcheté des autres corps, qui fuyaient de tous côtés. Sélictar ne fit aucun effort pour les retenir ; il laissa au pouvoir de l'ennemi tout son bagage, toute son artillerie ; il abandonna la ville de Babadag, où les vainqueurs se fortifièrent, et plusieurs postes, entre autres celui d'Isaktcha, qu'ils détruisirent.

Le pacha Moussoum-Oglou commandait à Giurgiewo, et paraissait déterminé à se défendre, malgré la dispersion de l'armée; il fut abandonné par la majorité des siens, dont un grand nombre se noya dans le Danube, et n'échappa qu'avec peine à la poursuite des Russes, qui trouvèrent dans la ville tous les chariots de provisions, et des munitions de toute espèce.

Ainsi disparut, en quelques jours, la plus belle armée de l'empire ottoman, dissoute par son insubordination et par tous les vices de sa constitution, bien plus que vaincue par l'ennemi. Elle fuyait devant elle-même, avant de fuir devant lui; et quand il l'attaqua, elle n'était déjà plus une ar-



mée. L'intrépidité avec laquelle quelques corps soutinrent ou repoussèrent le choc du vainqueur prouvait que les armées ottomanes redeviendraient encore ce qu'elles avaient été, quand on leur aurait appris à obéir et à se battre; mais l'apathie du gouvernement n'avait ni la force de les discipliner, ni la volonté de les instruire. En vain lui montrait-on sans cesse les véritables causes qui l'empêchaient de suivre ses succès ou de réparer ses revers : orgueilleux des succès, qu'il ne devait le plus souvent qu'au hasard; insensible aux revers, qu'il ne devait qu'à lui-même; étonné des premiers, parce qu'il n'en avait pas l'habitude; avili par les autres, parce que le malheur abat et dégrade l'individu, le peuple, le gouvernement, qui ne peut se dissimuler à lui-même son abjection et sa faiblesse, il en était réduit à voir avec insouciance, dans son absurde fanatisme, et la honteuse inutilité de ses victoires, et l'effrayante progression de ses défaites.

On ne peut présumer quelles auraient été les suites de la défaite de Sélictar, si les Russes ne se fussent contentés d'assurer leurs quartiers d'hiver. Certains de ne pouvoir être inquiétés par l'ennemi, ils renoncèrent, pour cette campagne, à toute entreprise au delà du Danube, et détachèrent de leur armée un corps de dix mille hommes pour se rendre tant en Pologne qu'en Lithuanie. L'avantage qu'ils venaient de remporter sur les Turks en était donc réellement un remporté sur la confédération, puisqu'il leur donnait plus de forces à lui opposer, soit en Pologne, où les officiers français venaient d'arriver, soit en Lithuanie, où Oginski les avait fait trembler et pouvait encore relever son parti.

Sélictar, avec les débris de son armée, s'était retiré à Bazartchik; ce fut là qu'il apprit sa destitution. Moussoum-Oglou vint l'y remplacer : ce changement presque annuel dans la première charge de l'empire semblait indiquer que les hommes manquaient aux institutions, mais prouvait bien mieux que les institutions manquaient aux hommes. Il pouvait être difficile de faire un bon choix; mais peut-être était-

il impossible qu'un visir, même bien choisi, fît exécuter tout ce qu'il était capable de concevoir et d'entreprendre. Le choix de Moussoum-Oglou parut avoir l'applaudissement général : nous ne savons s'il le méritait ; ce qu'il a fait n'a pas été assez remarquable pour fixer notre opinion. Il avait été donné sur lui à Rulhière une note très-détaillée, d'après laquelle ce visir pouvait être regardé comme un homme d'État, et un grand homme de guerre. Rulhière consulta l'ambassadeur de France à Constantinople ; la réponse de M. de Saint-Priest (du 3 mai 1774, écrite à M. Guy, de Marseille) détruisit l'illusion, et présenta, dans les termes les plus forts, Moussoum-Oglou comme un homme sans moyens et sans énergie.

XVIII. *L'Autriche et la Prusse pressent pour le congrès.*

Quoi qu'il en soit, pendant qu'il s'occupait à faire les préparatifs de la campagne de 1772, l'Autriche, désintéressée, ainsi que nous l'avons dit, sur les deux provinces dont elle voulait que la Porte conservât la souveraineté, et qui venait d'accéder aux premières propositions du démembrement, ne voyait plus de difficulté dans le congrès, pour lequel les Turks lui avaient demandé sa méditation. La Prusse se réunissait à elle pour les presser de conclure un armistice ; le divan ne pouvait revenir de son étonnement. A peine y avait-il six mois que le traité du 6 juillet était signé entre lui et l'Autriche, qu'une partie du subside exigé par ce traité était déjà payée. L'internonce Thugut ne parlait que des dispositions qui se faisaient à Vienne pour arrêter les progrès de la Russie ; et, au moment où ces progrès devenaient plus effrayants par la conquête de la Krimée, le divan ne concevait pas comment l'Autriche se rapprochait tout à coup des deux puissances contre lesquelles elle s'était armée, et, après avoir constamment refusé de porter à Constantinople les propositions de Pétersbourg, paraissait empressée de négocier, et d'oublier qu'elle avait promis de combattre. Il fut

instruit par l'Angleterre (1) que la Russie, en annonçant à l'Autriche qu'elle voulait bien ne pas insister sur l'indépendance de deux provinces, si on lui donnait un dédommagement en argent, exigeait comme condition, *sine quâ non*, la liberté de la navigation, et un port sur la mer Noire; enfin deux autres motifs vinrent augmenter son inquiétude. L'Autriche avait désiré que la France fournît quelques vaisseaux à la Turquie; une négociation s'était ouverte, à ce sujet, entre Versailles et Constantinople, au mois d'octobre. L'ambassadeur français avait reçu des instructions de sa cour, et, dès le mois de janvier, avait reconnu que Vienne était fort indifférente sur cet article ; au mois de mars, il était *autorisé*, par une lettre ministérielle, *à laisser tomber cette affaire, vu le changement des idées à Vienne* (*Lettre du ministre ;* Versailles, 26 mars 1772). Ce changement était encore anoncé par celui qu'il était facile de remarquer entre son internonce et l'envoyé de Prusse. Leurs drogmans étaient presque toujours ensemble ; eux-mêmes se voyaient avec intimité, comme après l'entrevue de Neisse, et se réunissaient pour conférer avec les ministres ottomans. Il est vrai que, pendant ce temps-là, auprès de ces mêmes ministres, l'envoyé prussien cherchait secrètement à discréditer la cour de Vienne, et les sollicitait de ne point mettre d'obstacle à la paix, en leur promettant la garantie de son maître sur toutes les craintes qu'elle pouvait leur donner. Le divan se plaignait bien du cabinet de Vienne, dont il voyait la duplicité, et qui perdait à la Porte toute sa considération : il n'osait se plaindre de la Prusse (*Lettre de l'ambassadeur français ;* Constantinople, 3 avril 1772) ; mais il l'écoutait toujours avec méfiance, depuis que, par son alliance avec Pétersbourg, elle avait détruit toutes les espérances que la politique ottomane avait dû fonder sur la politique prus-

(1) Lord Stormont le manda de Vienne à l'ambassadeur anglais à Constantinople, au mois de février 1772.



sienne ; et dans la certitude, malheureusement trop tardive, que l'Autriche, pour défendre la Turquie, ne s'exposerait jamais à rompre avec la Prusse, il n'entrevoyait qu'en tremblant l'ouverture du congrès, dans lequel les plénipotentiaires ottomans, peu familiarisés avec les négociations, seraient tôt ou tard menacés par la Russie, abandonnés par la Prusse, faiblement soutenus par l'Autriche.

XIX. *Difficultés pour l'armistice.*

Telle était la perplexité de Constantinople, lorsque les premières difficultés s'élevèrent sur la conclusion de l'armistice.

Dès que Catherine avait été assurée que la cour de Vienne se chargeait de le faire proposer aux Turks, elle avait autorisé Roumianzoff à en dresser les conditions. Elle lui avait envoyé Simolin, pour le diriger dans les mesures et les arrangements préliminaires qu'il aurait à prendre ; la plus grande difficulté fut sur le terme qu'on fixerait à l'armistice : Catherine voulait que ce terme n'excédât pas trois mois, et qu'au bout de ce temps, il fût rompu si le congrès n'avait pas signé la paix. La Porte demandait qu'il n'eût point de terme fixé, et qu'il pût être prolongé, même après la rupture du congrès. Catherine, qui faisait de grands préparatifs pour la campagne prochaine, ne voulait pas en perdre le fruit : elle donnait de nouveau à Knowles les instructions les plus précises pour l'expédition de la mer Noire, si la paix ne se faisait pas. La Porte espérait que si le congrès ne produisait rien, il pourrait du moins conduire jusqu'à la fin de la belle saison, époque où il était difficile de commencer la campagne, qu'il faudrait remettre à 1773 : elle attendait, du temps et de quelques circonstances imprévues, ce qu'elle n'avait pas la force d'attendre d'elle-même, et ce qu'elle ne pouvait raisonnablement attendre de la faiblesse de la France, de la fausseté de Kaunitz, et du parti pris et avoué par Frédéric, de soutenir la Russie.

Kaunitz, plus déterminé que jamais à ne pas entrer en guerre, depuis qu'il voyait dans le démembrement de la Pologne le moyen de satisfaire l'ambition de Joseph, pressait Pétersbourg de ne pas se rendre difficile sur l'armistice, et se flattait, outre ce qu'il avait déjà obtenu, d'arrêter encore au congrès l'accroissement de la Russie. Panin, soit dans ses réponses à Kaunitz, soit dans ses conversations avec Lobkowitz, paraissait peu empressé de conclure ; il disait, qu'en attendant, Catherine faisait des dispositions contre les anciens et les *nouveaux* ennemis ; qu'elle avait toujours l'intention d'accorder la paix, mais qu'elle n'était pas en position de la demander en suppliante ; qu'au reste, les mesures qu'elle prenait étaient telles, que, quoi qu'il arrivât, on ne ferait pas *curée* de la Russie, au moins cette année. Mais, malgré le ton de ses réponses et l'aigreur de quelques expressions, il sentait et faisait reconnaître à Catherine qu'un armistice limité, même à la fin d'août (*Lettre de Sabatier ;* Pétersbourg, 20 mars 1772), ne lui nuisait en rien ; qu'il ne l'empêchait pas de suivre encore ses projets pour cette campagne, d'autant que les constructions nouvelles de Knowles, les réparations à faire aux bâtiments pris sur les Turks, et tous les préparatifs de l'expédition, ne pouvaient guère être achevés plus tôt. Catherine était naturellement portée à suivre les conseils de Panin de préférence à ceux de ses autres ministres, parce qu'elle avait toujours reconnu en lui vérité et désintéressement. Dans cette circonstance, elle y fut encore portée par l'adhésion de Vienne au projet de partage : ce projet devenait l'affaire intéressante ; il pouvait, jusqu'à sa parfaite exécution, faire naître encore des difficultés ; et Catherine ne voulut pas risquer d'ajouter à ces difficultés celles que pourrait susciter, avec l'Autriche, le refus de l'armistice. D'ailleurs, déterminée à ne pas céder aux Turks sur les principales demandes, elle sentit qu'elle serait toujours maîtresse de faire rompre les négociations, même après s'être donné près



de Vienne et de Berlin le mérite de les avoir commencées.

XX. *Il est signé.*

L'armistice fut donc conclu le 30 mai 1772. Depuis longtemps, les ministres de France à Pétersbourg et à Constantinople mandaient qu'il aurait certainement lieu. L'ambassadeur français écrivait de Turquie, le 11 mai : « *L'acte d'armistice sera pur et simple, on peut y compter; la Russie s'y est prêtée pour avoir le temps de faire ses affaires en Pologne, où elle a rassemblé une grande armée aux dépens de celle de Roumianzoff.* » Dès le mois de février 1772, Sabatier annonçait qu'il avait été envoyé à Kïow plus de soixante chariots remplis d'effets, meubles et provisions de tout genre, et qu'il serait fait encore d'autres envois. Au commencement de mai, Obreskoff et Orloff (Grégoire) quittaient Pétersbourg. Catherine voulut que son ambassade parût à Fokschani avec une grande magnificence. Théodore Orloff fut adjoint à son frère, ainsi que trois généraux, Lowen, Baüer, et Dolgorouki (*Lettre de Sabatier;* Pétersbourg, le 8 mai 1772). Un conseiller d'État, Nepokoff, fut mis à la tête de la chancellerie. Quinze conseillers ou cavaliers d'ambassade formaient le cortége des plénipotentiaires ; et la fierté d'Orloff, soutenue par cette brillante légation, se préparait à dicter des lois, bien plus qu'à discuter des propositions.

Il est à remarquer que la cour de Vienne crut ne pouvoir se dispenser de communiquer à la France l'acceptation de l'armistice et du congrès, mais ne lui parla point des conditions. Le ministre mandait de Versailles : « *Nous ne savons encore si la Pologne y est comprise ou non. Le roi a chargé son ambassadeur à Vienne de demander des éclaircissements sur ce point.* » Les éclaircissements furent tardifs, incomplets, et au reste, étaient inutiles : le silence de Vienne en avait dit assez.

La Porte envoya le grand-visir Osman-effendi, et Abdul-Kérim, qui avait négocié l'armistice. Le grand-visir venait de rétablir, dans son armée, une assez bonne discipline : il paraissait ne compter que faiblement sur les négociations, et prévoir sans inquiétude le renouvellement de la guerre ; il avait même, dès le premier moment, annoncé de la fermeté, car, aussitôt après l'armistice signé, les Russes ayant proposé quelques conditions, le visir les avait rejetées sans aucune discussion (*Lettre du ministre;* Compiègne, le 17 juillet 1772), et Roumianzoff avait été obligé de céder. Osman-effendi était un homme avide, ne doutant de rien, et que la Russie avait su, sinon intéresser pour elle, au moins animer contre la France, au point qu'il ne dissimulait même pas sa haine.

Les deux ministres de Prusse et d'Autriche partirent aussi de Constantinople, pour se rendre au congrès ; mais ils n'y jouèrent, ainsi que nous le verrons dans un instant, qu'un rôle fort au-dessous de celui de médiateurs.

Pendant ce temps, un armistice maritime se signait à Paros, entre l'amiral Spiritoff et le plénipotentiaire ottoman. Dans cet armistice, une seule chose est à remarquer, en ce qu'elle prouve à quel point Catherine cherchait toutes les occasions d'ôter à la France, même le plus petit avantage. Spiritoff ne voulut jamais permettre que, pendant l'armistice, le commerce turk se fît avec des bâtiments français : il allégua les ordres les plus précis de sa souveraine, *ordres auxquels*, disait-il, *Alexis Orloff ne pouvait rien changer.*

XXI. *Congrès de Fokschani.*

Le congrès s'ouvrit à Fokschani, le 5 août 1772. Dès la première séance, les Turks entendirent avec étonnement Orloff déclarer que les ministres de Prusse et d'Autriche seraient exclus des conférences; qu'ils n'étaient pas médiateurs, et qu'on n'aurait recours à leurs bons offices que dans le cas où les parties belligérantes ne pourraient pas



s'accorder. L'embarras d'Osman-effendi fut extrême (*Lettre de l'ambassadeur français*; Constantinople, 3 septembre 1772); c'était encore moins à lui à réclamer contre cette observation, qu'aux deux ministres. Non-seulement le Prussien n'en témoigna ni surprise ni mécontentement, mais il affecta, au contraire, de manifester le plus grand dévouement pour Orloff; et les Turks ne durent pas regretter de voir exclure de la médiation une puissance qui leur était si opposée. L'internonce était vraisemblablement instruit de la déclaration que devait faire Orloff; mais il ne manqua pas d'en paraître étonné, et il eut l'adresse de profiter de cette circonstance pour regagner dans l'esprit des Turks ce que lui avait fait perdre l'inexécution du traité de juillet 1771. La conduite du ministre prussien envers Orloff donna à Thugut un grand avantage sur la crédulité ottomane : il parut affecté de la défection de sa cour ; et dès les premières conférences de Fokschani, l'homme qui avait si bien trompé les Turks, en leur faisant signer et payer le traité dérisoire du mois de juillet, leur avait cependant persuadé que leurs intérêts n'avaient pas de défenseur plus zélé que lui (*Lettre du même ;* Constantinople, 15 septembre 1772).

Il était peut-être plus difficile de justifier cette nullité d'une médiation sollicitée et négociée pendant près de deux ans. Thugut rejeta tout sur le dévouement que Frédéric témoignait sans cesse à Catherine; et il ne désespérait pas de parvenir à faire entendre que l'Autriche, n'étant point reconnue pour médiatrice, pourrait parler en puissance ennemie, si la Russie ne diminuait pas ses prétentions, lorsque la publicité du démembrement projeté en Pologne, apprit trop tard aux Turks le vrai sens de toutes les paroles qu'on leur avait données. Dès le mois de juin, on en avait eu avis à Constantinople, et on n'avait osé en parler aux ministres de Prusse et d'Autriche (*Lettre de l'ambassadeur français ;* Constantinople, 3 juin 1772), dans la crainte qu'il n'y eût aussi un projet de démembrer en Europe les possessions ot-

tomanes; mais la déclaration positive pour la Pologne fut faite à Fokschani par les plénipotentiaires russes, et ne fut pas démentie par les deux ministres. Un pareil début n'était assurément pas fait pour faciliter la négociation. Osman se vit entouré de piéges, et abandonné à lui-même dans un congrès dont l'inutilité n'était que trop vraisemblable.

Ce n'est pas que Catherine fût personnellement opposée à la paix; nous l'avons déjà observé. Sabatier avait pénétré ses intentions secrètes; il en instruisit les Turks, et, prévoyant que le plus grand obstacle serait la Krimée, il indiquait les moyens d'écarter cet obstacle : « On peut, dit-il, trouver un *mezzo termine,* qui, la laissant réellement soumise au Grand-Seigneur par la religion et par la loi, la montrerait indépendante en apparence, moyennant des modifications sur le régime civil et militaire. Si les Turks contreviennent au contrat, et le rendent insensiblement nul, la Russie ne commencera pas la guerre pour en défendre les stipulations. » Sur les autres objets, il pensait, avec raison, qu'on s'accommoderait sans beaucoup de difficultés; mais la plus grande devait se trouver dans le caractère d'Orloff, et surtout dans l'inquiétude que lui causait son absence de Pétersbourg, où il savait qu'il avait perdu auprès de Catherine le rang de favori puissant et aimé, rang qu'un rival plus heureux lui enlevait, et ne paraissait pas disposé à lui laisser reprendre : triste, mais inévitable effet des passions humaines, et dont l'histoire n'offre que trop d'exemples! Des faiblesses des souverains dépendent souvent les plus grands changements politiques. Les amours de Catherine et de Poniatowski décidèrent du sort de la Pologne; et l'inconstance de cette femme dans ses ardentes passions, en influant sur le congrès de Fokschani, éloigna une paix qui aurait pu sauver la Krimée, et épargner à la Porte de grands sacrifices.

A la première conférence, Orloff parla du rétablissement de la paix, en éloignant toute occasion de rupture, d'une indemnité pécuniaire pour la Russie, et d'une amnistie



pour les Grecs (*Lettre de l'ambassadeur français*; Constantinople, 3 septembre 1772). Dans ces trois articles, il ne particularisa que l'indépendance des Tatars, comme une condition nécessaire du premier. Il affirma que ces peuples avaient recours à la tzarine pour rentrer dans leurs droits, et qu'elle avait pris avec eux l'engagement formel de leur faire rendre entière justice. Osman répondit en exhibant une requête des principaux mirzas de Krimée, qui suppliaient le Grand-Seigneur de ne les pas abandonner. La discussion s'engagea sans qu'il en résultât aucune conciliation. Osman proposa de laisser cet article à revoir; Orloff refusa obstinément, en disant que, ce point une fois convenu, le reste s'arrangerait aisément.

Osman voulait que l'on convînt tout de suite d'une prolongation d'armistice. Orloff rejeta cette demande, et prétendit que tout pouvait être fini en trois conférences. Dans une autre séance, il parut encore plus éloigné de toute conciliation, et demanda aux Turks avec une ironie amère, quelles étaient donc leurs ressources, en leur insinuant que l'Autriche avait pris des arrangements qui l'empêchaient de les secourir.

Malgré tout ce que présageait un pareil début, la Porte paraissait décidée à ne pas céder sur l'indépendance des Tatars; elle avait su que Catherine avait vainement tenté de faire appuyer ses prétentions par la demande même des Tatars; que leur refus formel avait été accompagné de la menace de prendre les armes; et qu'en implorant les secours de Constantinople, ils annonçaient la détermination de se retirer dans le Kouban, chez les Nogays (*Lettre de Sabatier*; 3 novembre 1772).

XXII. *Rupture du congrès.*

Les ministres de Vienne et de Berlin cherchaient des tempéraments. On sut, peu après la rupture (il est vraisemblable qu'Orloff le savait auparavant), que Catherine re-



nonçait à cette indépendance, à condition que les Turks se rendissent responsables du mal que les Tatars pourraient faire à la Russie en temps de paix. Cette condition était juste, puisque la Porte. les traitant comme ses sujets, devait répondre de leurs désordres ; elle eût été certainement adoptée pour le moment, malgré les difficultés que son exécution aurait pu présenter dans l'avenir; Orloff n'en parla point : il ne voulut jamais se départir de son premier mot, et le soutint avec une hauteur et un ton dur et méprisant, qui hâtèrent la dissolution du congrès. Il partit pour Pétersbourg, en annonçant à Osman qu'il serait de retour dans trente jours; qu'il allait chercher de plus amples instructions, et qu'il laissait à sa place Obreskoff. Cette annonce même confirma les soupçons que l'on avait déjà sur son voyage; et bientôt, on ne douta plus qu'Orloff, bien plus occupé de ses intérêts que de la paix, n'eût rompu le congrès pour étonner, par sa présence, une cour qui le croyait éloigné pour jamais.

Osman, qui connaissait bien Obreskoff, redoutait ses moyens et ses intrigues, encore plus que l'offensante fierté d'Orloff; il partit sur-le-champ pour se rendre au camp ottoman, et de là à Constantinople. Le 4 octobre, les deux ministres médiateurs étaient aussi de retour dans cette ville, et la rupture paraissait définitive; mais un événement qui se passait à l'autre extrémité de l'Europe devait changer momentanément la face des affaires, et donner l'explication de l'empressement avec lequel Catherine revenait à des vues de pacification.

XXIII. *Ordre de le reprendre.*

Peu de jours après le départ d'Orloff, Roumianzoff, sur la demande du grand-visir, avait pris sur lui de prolonger l'armistice jusqu'au 6 novembre; et avant qu'il eût pu en instruire sa cour, il recevait l'ordre d'en faire lui-même la proposition à la Porte. Cet ordre était une ratification de ce qu'il venait de faire; et il s'applaudit encore plus d'avoir prévenu



les intentions de Catherine, lorsqu'elle lui envoya de pleins pouvoirs pour renouer les négociations. Elle consentait à ce que le khan des Tatars, élu par les mirzas, pût être confirmé ou déposé par Sa Hautesse, au nom de qui la justice serait administrée par des kadis turks : c'était un premier pas vers un accommodement. Jamais Orloff n'avait voulu rien écouter sur ce point; et les nouvelles de Stockholm, en donnant aux Turks le mot de l'énigme, relevèrent leurs espérances.

Depuis que la Russie commença, dans le dix-huitième siècle, à figurer parmi les grandes puissances, elle eut constamment pour système de maintenir tout ce qui l'entourait dans un état de dépendance et de faiblesse. Elle avait trouvé en Pologne cette funeste éligibilité du trône, source de tous les malheurs de l'État, et s'était fait reconnaître garante de la constitution, pour empêcher qu'on ne la réformât : elle ne trouva pas la même ressource en Suède, où Gustave Vasa avait assuré l'hérédité, mais, depuis la mort de Charles XII, l'autorité royale, quoique toujours héréditaire, était anéantie par l'énorme et dangereux pouvoir que l'ambition et l'avidité du sénat s'étaient attribué. Ce corps trafiquait de l'autorité qu'il avait usurpée : la corruption y était publiquement établie; l'influence de la Suède était nulle en Europe. L'anarchie seule régnait dans l'ancienne Gothie ; et la puissance qui avait joué un si grand rôle pendant tout le dix-septième siècle, avait, au milieu du siècle suivant, perdu, sous le gouvernement du sénat, ses plus belles provinces, son énergie, sa réputation et ses vertus. Cet état de dégradation n'avait pu échapper à la pénétration de Catherine, qui avait aisément apprécié tous les avantages qu'elle pouvait en tirer ; et sa politique tendit toujours à le maintenir. En 1764, dans son traité d'alliance avec la Prusse, les deux cours alliées prirent l'engagement « de ne jamais permettre qu'il fût porté atteinte à ce qu'elles appelaient *la liberté de la nation suédoise*, » c'est-à-dire l'anarchie constituée par l'usurpation du sénat.

Toutes les preuves que l'on voudrait donner des vices de ce gouvernement, ne vaudraient pas celles que fournit cette clause étrange. Lorsque les deux puissances voisines mettaient tant d'importance à la soutenir, ce n'était assurément pas pour l'avantage de la Suède : c'était donc pour le leur.

XXIV. *Révolution en Suède.*

En vingt-quatre heures, toutes ces combinaisons, dignes de Machiavel, se trouvèrent détruites. Une révolution, aussi heureuse et plus prompte encore que celle de Danemark en 1660, fit disparaître tout à coup de Stockholm et la source de la corruption nationale, et l'influence de Pétersbourg et de Berlin. Le 18 août 1772 vit un jeune souverain, que le sénat comptait tenir en tutelle, attaquer ce corps dégénéré, sans autres armes que la pureté de ses intentions, l'amour du bien public, l'énergie d'une grande âme, et, sans secousse, sans effusion de sang, constituer le bonheur de la Suède, en rendant à la royauté une autorité légitime et nécessaire. Pendant qu'on admirait en Europe la profonde sagesse avec laquelle cette révolution avait été conçue et exécutée, ceux à qui elle ôtait en Suède un revenu qui n'avait d'autre tarif que leur cupidité, se regardaient avec plus de stupeur encore que de dépit. Ils ne concevaient pas comment leur monstrueux pouvoir, sous lequel ils voulaient bien encore tolérer le nom de roi, s'était évanoui en quelques heures. Mais, à Pétersbourg et à Berlin, on fut plus occupé des suites de la révolution, que de sa hardiesse et de sa rapidité. Une des bases de la politique du Nord, déplacée tout à coup, laissait voir toute sa turpitude, sans indiquer ce qui la remplacerait. Gustave, jeune, ardent, dans ses premiers moments de grandeur et de gloire, pouvait avoir le projet d'augmenter l'une et l'autre, en faisant dans la balance du Nord un changement qui en opérerait un sur le Borysthène et le Bosphore; et il importait à Frédéric, mais surtout

à Catherine, de prévenir, ou au moins d'inspecter tout ce qui aurait pu annoncer cette intention.

En effet, trois bataillons des gardes à pied, trois régiments d'infanterie, deux régiments de cuirassiers, marchaient déjà vers les frontières de Suède; d'autres corps se préparaient à les suivre.

XXV. *Son influence sur les négociations. — Congrès de Bukharest. — Sa rupture. — Mort de Mustapha.*

Si Catherine était obligée de commencer une guerre dans le Nord, elle voulait avoir la facilité de terminer celle de l'Orient. Si Gustave prétendait s'immiscer dans la paix de la Turquie, elle voulait pouvoir lui prouver qu'elle-même la désirait (*Lettre de Constantinople;* 17 octobre 1772), puisqu'elle reprenait, au milieu de ses triomphes, un congrès rompu contre ses intentions. Ainsi, même en supposant qu'elle fût secrètement éloignée de la paix, tout la portait à faire ostensiblement des démarches pacifiques; et c'est ce qui ramena les négociateurs à Bukharest, où s'ouvrirent de nouvelles conférences.

Ce congrès fut aussi inutile et encore plus insignifiant que l'autre. Les deux ministres de Prusse et d'Autriche n'y furent que spectateurs : leurs bons offices ne furent jamais provoqués par aucune des deux puissances. Ni l'une ni l'autre ne paraissait empressée de conclure; et la Porte tenait à l'indépendance absolue des Tatars, avec une fermeté qui étonnait les plénipotentiaires russes Cette fermeté détermina une seconde rupture. Il n'y eut point de prolongation d'armistice; l'hiver suspendait les hostilités, mais on s'attendait à les voir renouveler au commencement du printemps : Mustapha III y était décidé. Ce prince, à qui l'histoire ne peut reprocher que sa crédule passion pour l'astrologie, avait de l'élévation dans l'âme : il aurait voulu électriser son apathique nation; et quelque affecté qu'il fût de l'accord des trois cours pour démembrer la Pologne, il se

sentait le courage de résister à la Russie. Une mort prématurée le surprit au mois de janvier 1773, et replongea la Turquie dans l'ignorance et l'insensibilité. S'il eût vécu plus longtemps, il aurait au moins appris aux Turks à faire quelques efforts, et les aurait accoutumés à l'idée qu'ils pouvaient en faire encore d'autres. Son faible successeur, élevé et gardé comme lui dans le sérail, n'avait pas, ainsi que lui, une force et une justesse d'esprit naturelles; son indolence et sa nullité le suivirent sur le trône. Catherine espéra que, las d'avoir à soutenir une guerre qu'il n'avait pas entreprise, il serait disposé à offrir, même à acheter la paix; mais elle revint à l'idée qu'elle avait toujours eue, et dont elle ne s'était écartée que par condescendance pour Vienne, ou plutôt pour Berlin, de ne suivre d'autre négociation que celle de Roumianzoff auprès du grand-visir, afin d'être sûre de pouvoir la presser ou la retarder à volonté.

XXVI. *Réaction de ces événements sur la Pologne.*

La position de la Porte devenait très-inquiétante. Non-seulement elle ne pouvait pas compter sur le secours si chèrement payé à Vienne; mais elle ne savait pas jusqu'à quel point Kaunitz, après l'avoir tant trompée, pouvait la tromper encore. A l'annonce du partage de la Pologne, sa première crainte avait été qu'il n'y eût aussi un arrangement secret pour enlever à la Turquie quelque province européenne, ou quelques ports dans la mer Noire. La France ne lui présentait rien qui pût la rassurer; et l'armement de douze vaisseaux, commencé à Toulon en 1772, fut contremandé presque aussitôt. D'ailleurs, la conduite du ministre d'Aiguillon n'annonçait que trop l'abandon absolu dans lequel la France allait laisser *son plus ancien allié*. Tel était, pour ne rien dire de plus, l'excès de l'aveuglement de ce ministre, qu'il s'applaudissait de ce qu'au mois d'octobre, après le congrès de Fokschani, Kaunitz l'avait prévenu officiellement que s'il survenait un renouvellement d'hostilités, la cour de Vienne

ne prendrait aucun parti actif. « *Cette assurance*, dit-il, *doit être très-agréable aux Turks!* »

Cette assurance devait, au contraire, leur faire craindre que l'affaire du démembrement une fois terminée, Catherine ne réunît contre eux ses forces jusque-là partagées. Les triomphes qu'elle cherchait dans toutes les parties de l'empire ottoman, nous venons de voir qu'elle ne les trouva réellement qu'en Krimée; mais c'en était assez pour retomber ensuite sur la Pologne, et lui ravir à jamais son indépendance, en proclamant pour quelque temps celle des Tatars. C'est ce qui fut, pendant le cours des années 1772 et 1773, exécuté contre cette malheureuse république par les trois cours alliées, ou plutôt par les trois cours rivales; car nous aurons, dans les cinquième et sixième livres, occasion de voir jusqu'où les mécontentements mutuels furent portés : et cette jalousie méfiante entre les spoliateurs présentait souvent des chances favorables aux spoliés.

Ces raprochements de toutes les branches d'une politique si étendue, et néanmoins si constamment suivie, prouvent l'union nécessaire des différentes parties de notre histoire. On ne pouvait saisir l'enchaînement et les rapports de tant de faits, qu'en anticipant ou revenant souvent sur l'ordre des dates.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU PREMIER VOLUME.

INTRODUCTION.

N° I. *Discours du prince primat, prononcé à la diète générale de convocation* (à la page 54).

La sagesse éternelle s'est manifestée en tout temps d'une manière étonnante envers notre république, dans les circonstances qui ont rapport à son gouvernement. Ce royaume sans monarque, ce trône sans chef et ces lois sans gardiens, sont un effet de la volonté du Très-Haut. Nous voyons et ressentons combien la scission qui règne parmi nous, rend fâcheuse et critique la situation actuellle de notre patrie, et à quel point elle augmente la perte déplorable que nous avons faite en la personne de notre seigneur et maître (Auguste III), dont le décès afflige nos cœurs. Cependant nous n'avons pas lieu de nous étonner que le présent interrègne soit accompagné d'un pareil désordre; mais nous devons, quand même nous nous croirions encore plus en sûreté, concilier nos sentiments et nos délibérations.

. . . .

. . . .

Vous voyez, Messieurs, vous reconnaissez vous-mêmes que la patrie, non-seulement est sur le bord d'un précipice, mais encore qu'elle est prête à périr avec tous ses droits, ses priviléges et prérogatives.

Considérons un moment les troubles domestiques qui déchirent le royaume: toutes nos délibérations ne tendent à aucune fin; les diètes n'ont aucune issue; en un mot, on peut dire qu'il se



trouve parmi nous peu de gens qui puissent assurer avoir vu une diète générale à laquelle ait présidé la liberté des suffrages, à l'exception de l'assemblée tenue à Grodno, en 1726; encore les opinions d'une partie des États y furent-elles renversées par la violence de l'autre. Nous nous estimons et prétendons être une nation libre et indépendante; cependant nous sommes sous le joug de l'esclavage et exposés à la fureur des armes. Nous éprouvons tous les malheurs de cette servitude, et néanmoins nous n'avons pas assez de force pour nous conseiller nous-mêmes, ni assez de courage pour remédier à notre sort, tandis qu'en aveugles nous agissons contre notre propre volonté et précipitons notre ruine. Redevables de nos maux à notre conduite, nous languissons sous le frein de la crainte; nous qui n'avons rien sur quoi nous puissions compter, ni conseil, ni augmentation de forces, ni forteresses, que d'entièrement négligées; ni garnisons, que de faibles et dépourvues de munitions de guerre; ni frontières à l'abri d'insulte, ni armée pour notre défense. Disons-le hardiment : ce royaume est semblable à une maison ouverte, à une habitation délabrée par les vents, à un édifice sans possesseur et prêt à s'écrouler sur ses fondements ébranlés, si la Providence ne daignait le soutenir. Encore un coup, examinons de plus près ces désordres, qui surpassent l'imagination.

Les lois dégénérées en inactivité, et la plupart avilies; les tribunaux contre les attentats, abolis; le parjure toléré, au risque de la perte des âmes, et de la ruine de la patrie; la liberté opprimée par la force et par une volonté arbitraire; le trésor royal détérioré par l'introduction des monnaies étrangères de mauvais aloi; les villes des provinces, principaux ornements du royaume, dépeuplées et frustrées des avantages du commerce, qui se fait par les Juifs; enfin, il faut que nous cherchions des villes dans les villes mêmes, dont tant de rues, tant de champs, tant de marchés publics sont dévastés et déserts. Ces étranges métamorphoses viennent de ce que, depuis un demi-siècle, il ne s'est tenu aucune assemblée ou diète; et pourquoi? Parce qu'ignorant le christianisme et les principes de l'amour fraternel, nous vivons sans union, sans confiance et sans droiture de cœur. De là, les querelles, les dissensions, les défiances, les surprises, les guerres et les hostilités inouïes, que nourrissent les idées contradictoires dont nos esprits sont prévenus. Tantôt amis, tantôt ennemis, le plus puissant

entraîne la multitude; et telle est la nature de notre liberté, qu'il en résulte une mésintelligence entre les particuliers et des familles entières : de sorte qu'il ne reste plus que l'ombre de la fraternité, qui nous met de niveau selon les rangs. Chacun veut commander, chacun aspire aux starosties, à la jouissance des grâces assignées au mérite; mais personne, ou du moins rarement un seul, ne s'empresse à s'en rendre digne. De là vient que nos assemblées générales sont rares et infructueuses, et que les diètes dégénèrent en embarras, en clameurs, et en suffrages indéterminés. Autrefois nos dignes ancêtres avaient pour maxime de choisir des églises pour les lieux de leurs délibérations, afin qu'animés d'un zèle religieux par la sainteté des temples consacrés à la Divinité, ils pussent parvenir plus sûrement à assurer leurs libertés, leurs lois et leurs statuts. Maintenant, au contraire, la plupart des eglises ne servent que de boucheries, où l'on s'égorge impunément. Comment donc prétendre que Dieu, infiniment juste, répande sur nous ses bénédictions? Un aussi pernicieux exemple se pratique aujourd'hui dans les comices des palatinats, sans en excepter la diète de convocation, qui, cependant, est par elle-même la seule et la plus générale des assemblées de la république, et qui depuis trente-huit ans s'est tenue en vain, sans autre fruit que d'avoir excité la risée des nations étrangères. Tout ce que la méchanceté est capable de suggérer fut mis en usage pour s'opposer aux délibérations, jusqu'à ce qu'enfin l'orgueil, l'envie et l'avarice rompissent les conférences.

Nous croyons, sans doute, troubler par là la diète, faire résistance à son chef ou déconcerter les mesures des malintentionnés; mais en même temps, nous nous déclarons ennemis de la patrie, et déchirons ses entrailles. Pendant que d'un côté, nous travaillons à détourner les résolutions de la diète générale, nous nous opposons, de l'autre, aux arrangements des deux nations, nous empêchons l'accomplissement des lois, nous rendons incertaines la sûreté et la libre possession de nos biens, nous luttons, en un mot, contre la prospérité commune, et en général contre toutes les bonnes dispositions qui tendent à l'affermir. Concevons, par tous ces procédés, à quel point nous chargeons nos consciences, combien il est difficile de réparer ce que nous détruisons, et quel châtiment nous attirons sur nos têtes de la part d'un Dieu vengeur; concevons, dis-je, le compte que nous aurons à lui rendre, en



donnant lieu à nos provinces frontières de passer sous le joug.

Quelles idées ne doivent pas se former de nos désordres les États voisins? Les uns se réjouissent de la flatteuse espérance de susciter parmi nous *des divisions qui leur facilitent l'usurpation du royaume*; d'autres, témoins de nos désordres, non contents de nous avoir déjà épuisés de substance, continuent de nous arracher des mains notre or et notre argent, comme si nous étions leurs vassaux et leurs tributaires; et, ce qui est encore plus étrange, les Juifs et d'infâmes usuriers doivent être les instruments de ces extorsions; d'autres encore se prévalent de nos faiblesses, en nous enlevant des hommes, des chevaux, toutes sortes de provisions de guerre et de bouche, pour tel prix qu'ils jugent à propos. Rappelons-nous le souvenir des traitements qui nous ont appris à les connaître, lorsque, pendant six ans qu'ils furent en guerre, non-seulement ils emportèrent de nous et de nos pauvres habitants plusieurs millions, mais emmenèrent au delà des confins du royaume beaucoup de sujets, qu'ils engagèrent à embrasser une religion contraire à leurs lumières. Toute l'Europe a compassion de notre sort, en ce que nous n'avons su prendre conseil que de nous-mêmes. Le répéterai-je, Messieurs, notre république se trouve maintenant dans un état où elle ne fut jamais. Notre seule confiance est en Dieu; il ne permettra pas que nous succombions aussi longtemps. Unanimes en avis, unis par la concorde et l'amour fraternel, nous suivrons l'esprit de droiture et de justice contre les efforts opposés. Car telles sont les paroles de l'esprit divin, « que le bonheur est où règne le conseil, et que sans lui aucune nation ne peut subsister. »

La présente diète est une assemblée dans laquelle on doit réformer les abus commis jusqu'ici envers les lois, remédier aux atteintes portées à la liberté publique, et corriger les excès qui se sont multipliés chez les États des deux nations. Le Tout-Puissant nous a fixé le temps présent, pour que nous rentrions en nous-mêmes, que nous consultions notre intérêt, que nous sortions de l'état d'assoupissement où nous sommes, que nous songions aux moyens justes et raisonnables de soulager la patrie, en mettant à couvert de tout danger notre pays et ses habitants, nos facultés et nos biens, nos familles et nos patrimoines.

Ayons soin d'assurer d'abord l'intérieur de la patrie. Cette sûreté exige une conformité d'esprits, une parfaite union et une confiance



sans réserve; elle est fondée sur le droit et la justice; elle a pour base ces deux soutiens de tout gouvernement, et elle veut indispensablement des peines aussi sévères pour le crime, que de dignes récompenses pour la vertu : c'est ainsi qu'agissent les peuples les plus grossiers, qui n'ont que la nature pour instinct et pour règle de conduite. Avec combien plus de raison ne sommes-nous pas obligés, nous chrétiens, de régler nos démarches sur le sens du droit et de la justice, dont nous avons juré l'observation, comme principes de la sûreté intérieure d'un pays ? Cette sûreté a encore besoin d'être étayée de l'amitié et de l'alliance de nos plus proches voisins; mais avant tout, il lui faut des forces suffisantes qui lui appartiennent en propre, et dont le partage soit dans une exacte proportion. Aucune de ces deux choses ne saurait promettre de succès, à moins d'un établissement convenable de finances, de paiement régulier des impôts et de solde des troupes. Non, il n'est pas possible qu'il puisse y avoir de solde sans avances, des avances sans administration du trésor, de trésor sans argent, et de l'argent sans revenus. Les revenus mêmes ne serviront de rien, aussi longtemps que d'utiles arrangements n'auront pas pourvu au commerce, aux douanes, à l'économie dans les villes comme dans le plat pays, et qu'une intendance bien entendue n'en prévienne les abus.

L'ancienne concorde polonaise, l'amour qui doit régner entre les chrétiens, et la réunion des esprits, sont capables de suppléer à tout ce qui nous manque. Nous sommes tous également enfants de la patrie; nous appartenons tous à un corps d'État, qui est la république. Soyons donc d'un même sentiment; ne faisons qu'un cœur et qu'une âme, et contribuons chacun à relever les débris du naufrage de notre gouvernement. La maxime de Platon, que nos ancêtres ont toujours eu présente à la mémoire, ne nous est pas inconnue : « Les forteresses et les châteaux, disait ce législateur, ne résistent pas si longtemps aux insultes du dehors, que les habitants unis de cœur pour la défense de leur pays ! »

Une semblable union d'idées, de cœurs et de volontés, nous procurera la conservation de nos droits et de nos libertés; mais l'équité demande d'abord que l'on soit secondé par un puissant appui, qui fasse respecter les lois, établisse l'ordre et le concert parmi les tribunaux de justice, les mette à couvert de violence et de révolte; autrement, rien n'est plus certain que la main de Dieu s'appesantira sur nous.

30



Maintenant que notre liberté, dénuée de frein et de guide, erre à l'aventure entre les caprices et les désordres, il semble qu'elle aurait besoin d'entraves pour empêcher qu'elle ne retombe dans ses premiers écarts, ne coure à sa ruine et ne se précipite dans la servitude. Une liberté de cette nature n'est véritablement que pure licence. D'ailleurs, comme elle affecte le plus sensiblement les assemblées et les délibérations publiques, il serait aussi nécessaire qu'on la soumît à un règlement, qu'on la ramenât sous la discipline des lois, et que, pour leur sûreté, on la renfermât dans des bornes convenables. La diète générale est le lieu propre où doit être réprimée cette liberté effrénée et en fureur qui prépare notre perte, nous afflige, nous opprime, renverse nos statuts, blesse la justice et nuit à la sûreté publique.

Le temps présent est le plus favorable pour s'opposer à des entreprises qui, bien loin d'être compatibles avec la liberté, ne sont que des effets du caprice ; il faut, dis-je, profiter de ce temps, si l'on veut que les lois subsistent en entier et dans toute leur vigueur ; si l'on désire que l'éminente dignité du royaume soit respectée, et que le bien général, ainsi que la prospérité de chacun de nous en particulier, subsistent à l'avenir. N'est-ce pas des résultats de la diète que dépendent l'exécution et la stabilité de ces sortes d'arrangements, de même que les mesures capables de prévenir les troubles qui entraînent après eux les malheurs du pays et de ses habitants?

Nous comptons qu'en soixante-quatre ans il ne s'est tenu qu'une seule diète générale dans les formes et avec un succès convenable. La mauvaise issue des autres est attribuée aux événements. Mais afin qu'au défaut de bon conseil nous évitions notre perte, songeons à un moyen de donner de la fermeté à nos délibérations. Nous ne manquons pas de bons et de salutaires projets ; il n'est question que d'en prendre le goût. Créons du moins une *cour de justice permanente*, dont les juges et les assesseurs, pris d'entre les membres des deux États de la république, soient autorisés à combattre et à punir les injustices. Je crois cependant qu'une commission que l'on établirait dans cette vue pourrait apprêter le projet relatif à la prochaine diète du couronnement. Les traités d'amitié avec les puissances voisines sont indispensablement nécessaires, afin que lorsqu'il naît des contestations au sujet des limites, ou lorsqu'il s'agit de prétentions à former, ces sortes d'affaires puis-

sent être plus facilement terminées par les voies de la négociation.

(*Ici le prince primat donne à la diète quelques conseils sur différents points d'administration.*)

Outre ces affaires, il s'en présente encore d'autres dont la connaissance et l'arrangement appartiennent à la diète; elles regardent les assemblées qui ont rapport au choix d'un roi que le ciel a résolu, dans ses décrets, de nous donner pour chef et maître; telles que les diètes de relation et celles d'élections, qui doivent suivre la diète générale actuelle; les unes, dont il faut fixer le terme; les autres, dont il est nécessaire de déterminer le temps et le lieu. Quant aux points de la capitulation royale (*pacta conventa*), je pense qu'il serait nécessaire que l'on choisit dans le sénat, et dans le corps de la noblesse, des personnes d'un mérite distingué qui en dressassent le projet, et le tinssent prêt pour la prochaine diète d'élection; mais avant qu'ils soient proposés, il y aura encore d'autres matières à finir.

Nous avons, Messieurs, bien des choses qui nous manquent et auxquelles nous devons suppléer; tous les changements que la nécessité nous oblige de faire, et les défectuosités auxquelles le bien de l'État nous engage de remédier. Mais tout cela ne peut s'exécuter que dans les assemblées publiques des deux nations, en rétablissant les affaires sur un pied solide et en les portant à un degré de perfection qui serve d'exemple aux siècles à venir. Par ces moyens, et sous les auspices du Tout-Puissant, nous rendrons à la patrie sa première splendeur; en même temps nous débrouillerons le chaos des affaires dont l'entassement nous pèse sur les bras. Appliquons-nous donc à agir, dans ces délibérations publiques, avec autant de jugement que de concorde, et pratiquons la leçon qu'un ambassadeur de Hongrie nous donna dans la réponse qu'il fit en certaine occasion : « *Un conseil léthargique, des vues particulières et les intrigues des ennemis cachés ont perdu la Hongrie; c'est à vous, Pologne voisine, à prendre garde qu'un pareil désastre ne vous arrive!* » Délibérons avec attention, et non superficiellement; avec présence d'esprit, et non avec vivacité. Apprenons à connaître exactement et à propos notre situation, et fixons nos regards sur les circonstances, tant au dedans qu'au dehors du royaume. Réglons nos projets sur la condition, sur les droits et les besoins, sur la constitution naturelle, les mœurs et la capacité des habitants de la république. Que notre vue soit de maintenir en entier la religion, la pureté des consciences, l'honneur et la probité;

afin que les droits divins, ceux de l'Église, de la noblesse et de la patrie, au lieu de porter scandale, soient constamment observés, et que, bien loin de donner occasion aux disputes et aux désordres, ils puissent être la base de la tranquillité et de la concorde. Sacrifions de bon gré au bien commun de la patrie, à la nécessité, à l'exigence du temps et aux circonstances nos projets. Faisons attention à la violence que souffrent les lois de la vérité, la croyance de Dieu, les serments, l'attachement et l'amour pour le peuple. Étudions-nous à trouver un puissant moyen qui nous arrache aux désordres dans lesquels nous croupissons, comme ensevelis dans un profond sommeil. Comportons-nous de manière que les étrangers ne puissent pas dire que, dans nos diètes, nous ne nous proposons d'autre avantage que de nous rassembler, d'entrer en connaissance les uns avec les autres, de nous complimenter réciproquement, de nous promettre une satisfaction mutuelle, de nous désunir ensuite, de prendre congé de nos collègues, et de nous séparer enfin sans avoir rien décidé ni conclu. Mais aujourd'hui, surtout, tâchons de nous lier dans une sympathie de sentiments, par les nœuds de cette ancienne union, de cette amitié et fidélité de nos pères. C'est le seul et le vrai moyen de nous concilier l'affection de toute la patrie et l'estime de l'Europe.

Je l'ai déjà dit : le Tout-Puissant, ce scrutateur des replis les plus cachés de nos cœurs, est présent parmi nous ; il nous a doué chacun d'une âme, et nous a laissé le soin de travailler à notre salut. Nous avons juré à cet Être-Suprême et à la patrie la bonne foi dans nos délibérations, la fidélité dans l'accomplissement de nos devoirs, et nos efforts pour la conservation de nos droits. Empressons-nous donc à remplir les obligations que nous nous sommes imposées par serment, et renonçons à cette mésintelligence, à cette envie, à cette animosité, qui règnent dans nos assemblées. N'avons-nous pas entamé nos délibérations sous l'inspiration du Saint-Esprit, et ne pouvons-nous pas les finir par l'infusion de ses lumières, selon le conseil de la verité et d'une unanimité de suffrages ? De grâce, dépouillons-nous de nos passions, et imitons, dans une union inaltérable, les cœurs des anciens Romains, qui, avant de se rassembler au sénat, avaient coutume de se rendre au temple et d'implorer l'assistance de leurs divinités dans leurs délibérations. Dieu soit loué! nous sommes membres de la vraie Église. Puissent les deux principales classes de la république s'attacher aux prin-

cipes qu'elle enseigne, et se joindre intimement par l'amour fraternel que la sagesse éternelle souhaite, prescrit et ordonne aux hommes, s'ils veulent qu'elle répande sur eux ses grâces et ses bénédictions!

N° II. *a*) ***Instructions secrètes de Catherine II à ses ambassadeurs à Varsovie, Keyserling et Repnin, pour perpétuer l'anarchie en Pologne et soutenir l'élection de Stanislas-Auguste Poniatowski*** (à la page 55).

Pétersbourg 26 octobre (6 novembre 1763).

. . . .

Nous trouvons dans la personne du comte Poniatowski, panetier de Lithuanie, toutes les conditions nécessaires à notre convenance ; et en conséquence, nous avons résolu de l'élever au trône de Pologne.

M. le comte Keyserling, vous avez jusqu'à présent, sous le nom des princes Czartoryski et de leurs partisans, qui nous sont dévoués, travaillé avec succès pour nos intérêts et pour ceux d'un candidat pris dans la famille des princes, en cas de la mort du *dernier* roi de Pologne. Aussi, à l'avenir, vous exécuterez ponctuellement tout ce qui a été contenu dans nos instructions précédentes.

. . . .

Que si quelqu'un osait s'opposer à cette élection, troubler *l'ordre public* de la république, former des confédérations contre un monarque légitimement élu ; alors, sans aucune déclaration préalable, nos ordonnerons à nos troupes d'envahir en même temps sur tous les points le territoire polonais, de regarder nos adversaires comme rebelles, perturbateurs, et de détruire par le fer et le feu leurs propriétés. Dans ce cas, nous nous concerterons avec le roi de Prusse ; et vous, de votre côté, vous vous entendrez avec son ministre résident à Varsovie.

Signé : CATHERINE.

(Voyez le ***Recueil des Traités, Conventions et Actes diplomatiques concernant la Pologne*** (1762-1862), par le comte d'Angeberg ; Paris, chez Amyot, p. 3).



b) Extrait de la Déclaration des griefs des confédérés de Bar contre le parti russe à Varsovie.

Au camp de Konieczna, 4 avril 1770.

. . . .

La mort d'Auguste III a rompu toutes les digues qui s'opposaient aux ambitieux projets des Czartoryski; de concert avec six ou sept sénateurs, qu'ils étaient parvenus à s'affilier d'avance, ils ont écrit à la tzarine de Russie dès le commencement de l'interrègne : et, au nom de la nation (dont ils n'avaient reçu aucun mandat), ils ont livré la Pologne à la tutelle moskovite...

Signé : Michel-Jean PAÇ, maréchal-général de la confédération; Ignace BOHUSZ, secrétaire.

(Voyez les *Trois Déclarations des confédérés de Bar*; Krakovie, 1850, p. 169.)

c) A la dernière heure de la Pologne, en 1794, on a trouvé dans les papiers saisis chez l'ambassadeur russe Igelstrœm, et dans les comptes mêmes de l'ambassade, la preuve que les Czartoryski, l'un comme maréchal de la confédération, l'autre comme régimentaire général, percevaient annuellement de la caisse, *pour dépenses*, la somme de 80,000 ducats (960,000 fr.), pendant toute la durée de leurs fonctions.

(Voyez les *Mémoires relatifs à l'histoire de Pologne, pendant les dernières années du règne d'Auguste III et les premières de Stanislas-Auguste Poniatowski*, par Adam Moszczenski; Posen, 1858, p. 51.)

Voilà ce que valait, sous le roi de par Catherine II, le patriotisme de cette orgueilleuse maison, de tout temps fatale à la Pologne, alors même qu'il lui prenait fantaisie d'arborer le drapeau national. La chute de la Pologne est surtout son ouvrage; la Russie s'en est emparée par une supercherie infâme, dont les deux Czartoryski ont été les complices, et leur neveu Stanislas Poniatowski l'instrument. Elle leur doit la possession actuelle de ce pays, et par suite, le dangereux prestige qu'elle exerce sur l'Europe depuis 1795. Une rivalité de rang et de fortune avec la famille ancienne, illustre et puissante des princes Radzivill, a été le premier et le seul vrai motif de leurs intrigues, auxquelles un plan de réforme du gouvernement, concerté avec la Russie, devait servir

de prétexte. Ils voulaient s'emparer de vive force d'une influence que les Radzivill avaient acquise par de longues traditions de civisme et des services réels rendus à la république. Sans aucun doute, la forme du gouvernement, livré à l'avidité de quelques familles, était vicieuse; mais il valait mieux le laisser subsister avec tous ses défauts, ou plutôt attendre sa régénération du patriotisme polonais, comme en 1791, que de le modifier à son profit par la main d'une puissance ennemie. Ce funeste exemple fut bientôt suivi par les trois chefs du complot de Targowiça, Braneçki, Rzewuski et Potoçki, qui de même prétendaient chacun au trône de Pologne, sous le patronage et avec l'aide de Catherine II. L'infernale habileté de ses deux ministres, Keyserling et Repnin, a fait le reste et consommé la ruine du pays (*Composition du parti russe*, t. II, p. 260).

Tel sera l'inexorable jugement de l'histoire sur cette pépinière de magnats parvenus, qui, à travers toutes les convulsions de la Pologne renaissante et martyre, n'ont jamais su poursuivre qu'un seul but tout personnel : *la couronne;* qui, pour se l'approprier, contre le gré de la nation, n'ont jamais su mettre en œuvre qu'un seul détestable moyen : *l'assistance et l'or de l'étranger*, en commençant par la Russie. Nous portons depuis un siècle entier (1764-1864) la peine de leurs trahisons; et nous avons payé des plus affreux désastres publics et privés le droit de les maudire à l'égal de nos oppresseurs.

(Voyez l'*Histoire de Rulhière*, Introduction, p. LXXXIX.)

N° III. *a*) L'acte de la déchéance du trône de Stanislas-Auguste se rattache par trop de liens à l'histoire du premier démembrement, pour que nous puissions nous dispenser de l'ajouter aux *Pièces justificatives* recueillies par son historien. Voici ce document, encore inédit jusqu'à ce jour :

Déclaration de l'interrègne (à la page 55).

« Nous, états, conseils ecclésiastiques et séculiers, maréchaux et délégués de l'ordre équestre de la Couronne de Pologne et du grand-duché de Lithuanie, assemblés en confédération générale, etc.

« Une longue paix au milieu du vaste embrasement des États voisins, nos frontières intactes, la liberté garantie dans toutes ses franchises, les lois observées et maintenues, la religion catholique



romaine entourée de respect par l'exemple même du souverain, la convention mutuelle nommée *pacta conventa* (Voyez ci-après, p. 361), fidèlement gardée, et l'amour du roi envers son peuple consacré par la fidélité du peuple à son roi, dans toute l'étendue du pays la sécurité, le commerce, la richesse, l'abondance, tels étaient les fruits que nous avait legués le règne clément d'Auguste III ;

« Le bruit des armes, le massacre des citoyens, le pays inondé de troupes étrangères nourries et payées de nos biens, toutes nos limites contestées, nos traités les plus solennels déchirés, la liberté foulée aux pieds d'une tyrannie arbitraire, les anciennes lois cardinales abolies, remplacées par de nouvelles pour consolider l'usurpation et mettre la république sous la dépendance de la puissance moskovite, la sainte religion d'État catholique romaine méprisée, les *pacta conventa*, réglés sous la pression des armes étrangères et pourtant violés, le trône gardé par des troupes domestiques et ennemies, les sénateurs et les nonces arrachés à leurs siéges par des mains impies, le peuple au désespoir, plusieurs des provinces de la république, comme la Kourlande et l'Ukraine, livrées aux Moskovites, tout le pays mis à feu et à sang, en un mot, l'angoisse, la misère, la disette, la ruine, le meurtre, la violence, l'esclavage, les chaînes, les piques, les couteaux, le pal, la ganche, la cruauté sous toutes ses formes et avec toutes ses horreurs, tels sont les signes distinctifs et néfastes du règne de Stanislas Poniatowski, intrus et usurpateur du trône polonais.

« Dieu donne les rois dans sa colère; inclinés sous sa main toute-puissante, nous supporterions avec résignation ce fléau, si nous l'avions appelé nous-mêmes à nous gouverner par une élection libre; mais imposé par les armes ennemies, ingrat envers Dieu et envers les hommes, ayant rompu tous les liens de la morale et de la société, trahi et renié la foi de nos aïeux, profané les temples du Seigneur, souillé les maisons de refuge et de charité, cet homme a comblé la mesure de ses désordres, il est devenu l'objet de l'exécration générale.

« L'Europe a bien vu, au milieu des changements amenés par les révolutions, des usurpateurs heureux ; mais ceux-ci, après avoir conquis l'autorité par des moyens illégaux, l'ont ensuite gardée par la douceur et la modération : cette seule espérance a retardé jusqu'à ce moment nos décisions. Persistant à croire que des mesures de clémence effaceraient à l'avenir la trace de tant de violences,



nous hésitions entre le sacrifice d'une part de nos libertés, et le désir d'épargner le sang innocent. Mais devant cette usurpation commencée par la fraude, témoin les trois diètes de convocation, d'élection et de couronnement, entourées de baionnettes moskovites ou mercenaires, poursuivie par la trahison et la connivence avec l'étranger; témoin la confédération de Radom, couronnée par la tyrannie; témoin la révolte suscitée en Ukraine et tentée parmi tous les paysans polonais, les instructions données en double à nos délégués aux cours étrangères, les *senatûs-consilia*, proclamant rebelles les meilleurs citoyens et défenseurs de la patrie, les ordres royaux ou ceux des commissaires arbitrairement désignés, aux troupes de la république, d'aller combattre et détruire les confédérés; témoin nos prisonniers blessés, maltraités, demi-nus, chargés de fers, exposés à la risée des courtisans dans le château de Varsovie; le traité de Karlowitz rompu, les secours envoyés ouvertement ou en secret aux armées moskovites contre l'intime allié de la république, la Porte Ottomane : devant cette effusion de sang et cette désolation du pays dont on ne peut entrevoir le terme, patienter plus longtemps, dissimuler nos souffrances, différer nos déterminations, ce serait tromper l'attente publique, encourager le crime, perpétuer la tyrannie, trahir la nation, trahir toutes les lois que nous avons juré de défendre!

« Il est évident pour tous qu'un roi, élu même régulièrement et en toute liberté, ayant violé le pacte conditionnel de sa nature dans un pays libre, ayant renversé les lois cardinales, soumis la nation à un vasselage étranger, dévasté tout le territoire par le fer et le feu, introduit l'ennemi dans les frontières au lieu de les défendre, transgressé la condition la plus essentielle de la loi écrite et de la loi naturelle, savoir que si le peuple doit respect et fidélité à son souverain, le souverain doit à son peuple protection et sécurité; il est évident, disons-nous, que ce roi parjure aurait délié la nation de tous ses serments d'obéissance, autorisé la rébellion de tous à son égard, et se serait condamné de son propre chef à la vindicte générale. A plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un intrus, d'un usurpateur et d'un tyran. Malgré les constitutions capitales de 1668 et 1736, qui défendent non-seulement l'ingestion des troupes étrangères, mais aussi toutes les intrigues des envoyés étrangers dans l'élection de nos rois, n'avons-nous pas vu au premier jour de la diète de convocation des détachements de Kosaks et de toutes



sortes de sbires moskovites stationnant autour du palais de nos dignitaires? Toutes les rues avoisinant le château, et le château lui-même, investis par les soldats russes et les hulans de la garde? L'accès de la chambre ouvert seulement aux affidés et à ceux des nonces qui portaient les devises honteuses de la famille du prétendant? N'avons-nous pas vu le vénérable maréchal de la précédente diète et les nonces opposants exclus de la salle des débats et n'emportant que la vie sauve? N'avons-nous pas lu le manifeste signé par 19 sénateurs et 40 nonces, puis par un plus grand nombre de ces derniers, protestant contre de telles ignominies?

« De quel front Stanislas Poniatowski ose-t-il se prévaloir d'un diplôme arraché par la force, lorsque la diète de convocation, accomplie sous l'égide des troupes moskovites, bravant l'indignation publique de l'Europe, a outre-passé tous ses pouvoirs, ébranlé la base du gouvernement, effacé les anciennes lois, rompu l'égalité par des commissions arbitraires; lorsque la diète d'élection, l'acte le plus solennel de l'exercice de notre liberté, s'est érigée en confédération, comme le prouve son décret sur les mines d'Olkusz; lorsque les électeurs y délibéraient dans une enceinte de canons et de fantassins moskovites; lorsque la province de Prusse-polonaise, après l'occupation de Grudzionz (Graudentz) par les troupes russes, sous les ordres du général Poniatowski, étranger à cette province, n'ayant pas été légalement convoquée par les universaux, a été absente de cette diète et par conséquent a rendu l'élection nulle et non-avenue, en vertu de son droit de *libre suffrage*, stipulé formellement dans l'acte de son accession à la Couronne de Pologne et lui garantissant sa participation à l'élection des rois, ainsi que du privilége accordé par Sigismond Ier et Sigismond-Auguste, ses derniers héritiers, fondant la validité de l'élection sur la présence et sur les votes des nonces de ladite province; lorsque le palatinat de Krakovie, par la translation du couronnement, a été frustré de ses honneurs et de ses priviléges; lorsque toutes les assemblées secondaires enfin ont été le théâtre des mêmes abus et des mêmes infractions! Dans ces circonstances, le diplôme précité perd toute sa valeur : son principal attribut étant de ressortir d'une élection libre, ou du moins d'être accepté, confirmé et sanctionné par une diète libre. Or, ce n'est pas une diète libre que celle qui délibère au milieu des baïonnettes et des canons moskovites, sous l'influence d'une ambition et d'un orgueil tyran-



niques ; elle ne peut rien sanctionner, car depuis la mort d'Auguste III nous n'avons eu aucune diète libre ni même légale ; car à chacune d'elles, jusqu'à l'assemblée de Radom, présidaient la même contrainte, les mêmes oukazes de Repnin, les mêmes trahisons et perfidies de l'usurpateur, les mêmes bassesses de son parti salarié, les mêmes persécutions et supplices des citoyens vertueux. Donnerons-nous le nom de diètes libres à ces réunions, où un ambassadeur étranger dicte des lois, fait ployer des têtes libres sous un joug barbare, forme des délégations souveraines, les conduit à son gré ; où les domaines de la république sont démembrés, où l'évêque schismatique, par le fait de sa nomination sujet moskovite, sans aucun rang dans la nation, parvient à supplanter tous les nonces étrangers ; où les sénateurs sont arrachés à leurs siéges, comme nous l'avons dit plus haut, et traînés les fers aux mains dans les déserts de la Sibérie ? Non, ce ne sont point des diètes, mais des conciliabules monstrueux, sans forme et sans règle, inouïs dans les fastes d'une nation libre, auxquels ressembleront tous les actes et diplômes qu'ils auront enfantés !

« Nous réitérons ainsi, au nom de toutes les provinces, palatinats, duchés, terres et districts, tous nos universaux antérieurs, rendus comme avertissements et préliminaires ; en y ajoutant que les plaintes et les griefs qu'ils exposent s'adressent non-seulement à la Russie, mais à ses complices et à ses instruments d'oppression ; nommément à Stanislas Poniatowski, sa famille, et ses adhérents, cause première de nos désastres, réunis avec elle de conseil, d'inspiration et d'effet. Nous réitérons notre acte de la déclaration de l'interrègne du 9 avril de la même année 1770 ; rendu public par Leurs Excellences le maréchal-général et le régimentaire-général de la présente confédération de Bar. Nous approuvons les manifestes des plus dignes et plus vénérés sénateurs et nonces des diètes ; comme celui du précédent maréchal Malachowski, sorti de la chambre sans se désister de ses fonctions, manifeste non infirmé par d'obscures défections obtenues par la force ; comme celui du prince palatin de Vilno Charles Radzivill, contre les violences, et par suite la validité des actes de la confédération de Radom, manifeste inscrit aux archives de la généralité à la date du 3 mars 1770 ; nous approuvons la *déclaration des griefs*, rendue par nous le 4 avril de cette année (voy. p. 354), ainsi que le manifeste général du 15 novembre 1769, justifiant aux yeux de l'Europe



notre prise d'armes contre l'oppression moskovite : et en ratifiant tous ces différents actes, nous proclamons la continuité de l'interrègne depuis la mort d'Auguste III.

« C'est ce même interrègne, déjà proclamé par feu le prince primat du royaume de Pologne et du grand-duché de Lithuanie Lubienski, que nous faisons aujourd'hui connaître à la nation. Conséquemment, toutes les assemblées, les complots et même les confédérations, formées d'abord en vue de la convocation et de l'élection, puis au nom de l'usurpateur, mais toujours avec l'assistance des armes moskovites, sont avec tous leurs effets déclarés nuls et non avenus. De même, les confédérations ainsi que tous les actes contre l'usurpateur et les troupes étrangères, sont validés et confirmés par la présente déclaration.

« Confiants dans la justice de notre cause, nous offrons et nous dévouons volontiers notre vie et nos biens à la défense de notre patrie; nous invoquons le généreux appui et les secours des augustes garants de nos lois, franchises et libertés, de l'indépendance et de l'intégrité de la république, en vertu des traités d'Oliwa, de Karlowitz, de Vienne, auxquels nous n'avons fait aucune infraction jusqu'à ce jour, et dont nous attestons en face de l'Europe entière la vigueur.

« Nous vous adjurons, concitoyens et frères, d'apaiser vos défiances, d'assurer tout votre concours à ceux que par une honorable distinction vous avez mis à votre tête. Quittez cette inexplicable et si dangereuse inertie; ranimez l'ancien patriotisme, le courage et la résolution de vos pères; unissez vos âmes et vos bras, lavez dans le sang de l'ennemi de la patrie, de l'ami déclaré des Moskovites, du tyran Stanislas Poniatowski, la honte et l'opprobre de la nation; suppliez les cendres de nos glorieux martyrs de vous montrer le chemin de la délivrance : le Tout-Puissant outragé vous l'ordonne, la religion profanée vous y convie, les lois et la liberté, la patrie déjà sur le bord de l'abîme, vous en font un rigoureux devoir!

« Moins inquiétés par l'ennemi, nous vous indiquerons le lieu des prochaines conférences; nous y décréterons le châtiment des traîtres à la patrie et des adhérents moskovites. Quant à ce Stanislas Poniatowski, intrus, usurpateur et tyran, s'il osait encore se maintenir, former des partis et troubler le pays, non-seulement nous autorisons toute persécution à son égard ainsi qu'à



l'égard de ses complices, *uti capita invindicabilia*, à force ouverte ou par surprise, même aux dépens de leur vie, mais encore nous la recommandons et la prescrivons au nom du salut public. A tous les militaires qui le quitteront pour venir se joindre à nous, nous offrons une amnistie pleine et entière, et nous promettons la reconnaissance de la république.

« Donné au camp de Konieczna, l'an 1770, le 9 du mois d'août.

Signe : « Michel-Jean PAÇ, maréchal général de la confédération du grand-duché de Lithuanie, staroste de Ziolow, et en l'absence du maréchal général de la confédération du royaume de Pologne;

« Ignace BOHUSZ, secrétaire de la confédération générale. »

b) Pacta conventa.

Le premier traité contracté par la république depuis la mort du dernier Jaghellon et l'élection au trône d'un prince étranger a été signé au nom de Charles IX roi de France d'une part, et de Henri III, son frère, roi de Pologne de l'autre, sous le titre de *pacta conventa*. En vertu de ce traité, juré solennellement par les deux souverains dans l'église de Notre-Dame (10 septembre 1573), une alliance *offensive* et *défensive* était conclue *à perpétuité* entre les deux États; la France s'engageait à fournir à la république des troupes à pied avec six mois de solde, contre quiconque oserait attenter à ses possessions, et notamment *contre les ducs de Moskovie*. Depuis ce règne, si brusquement interrompu par l'évasion de Henri III, les *pacta conventa* ont été jurés par tous les rois électifs, au jour de leur avénement. En voici le texte authentique :

ARTICULI pactorum conventorum, *inter illustrissimum senatum et amplissimos status et ordines inclyti regni Poloniæ ac M. D. Litvaniæ, ab una, et reverendissimum ac magnificum dominum Joannem Monlucium episcopum, et comitem Valentiæ, etc., serenissimorum principum dominorum* CAROLI *Dei gratia regis Galliarum christianissimi, fratrisque sui* HENRICI, *Andium, Borboniorum et Alvernorum ducis, nunc vero electi Poloniæ regis, ad eosdem status et ordines regni missos oratores, parte ab altera.*

Quandoquidem ita placuit Deo, qui solus corda hominum movet et disponit, ut de unanimini sententia atque libero assensu omnium

statuum, atque ordinum inclyti hujus Poloniæ regni magnique ducatus Litvaniæ, ac cæterarum provinciarum ad ipsum regem pertinentium, memoratus illustrissimus princeps dominus HENRICUS, Andium, Borboniorum et Alvernorum dux, esset in Poloniæ regem atque eundem magnum ducem Litvaniæ, ac cæterarum regni provinciarum principem et dominum libere electus et publice declaratus, adessent autem ipsius illustrissimi principis, et fratris sui christianissimi Galliarum regis nuntii supra nominati, cum plenâ ac sufficienti potestate ab eisdem principibus suis huc ad status et ordines in optionem regni missi, cum quibus pro salute et incolumitate hujus regni, ac totius Reipublicæ Christianæ, certa pactà seu conditiones, ipsis serenissimis principibus per dictos oratores eas sponte offerentibus, cæteris autem a statibus regni expeditis, sunt utrinque inita et sancita, in hunc qui sequitur modum :

Primo : Fœdus perpetuum inter Galliæ et Poloniæ regna, atque eorum provincias omnes, hominesque in eis degentes, constare debet, procurantibus et promoventibus illud supranominatis serenissimis principibus Galliarum et Poloniæ regibus. Verum quoniam de tanto negotio, quatenus ex re utriusque provinciæ fieret, nihil nunc absque principibus ipsis transigi potest, cum multa hic ponenda essent, quæ magna deliberatione indigerent. Ideo tractatu ipso de fœdere sanciendo, in aliud tempus rejecto, oratores supra descripti, ex concessa sibi ab ipsis principibus suis facultate, hæc omnia in præsentia regno huic polonico et eis statibus clare et aperte, nomine serenissimi regis Galliarum detulerunt : ut si aliquando quispiam hostium, et quævis alia gens inimica hoc regnum, sive ejus provincias non levibus excursionibus, sed justo exercitu adoriri vellet, regem christianissimum curaturum esse, amice agere cum illis hostibus, ut a bello abstineant inferendo. Quod si obtinere nequiverit, peditatu regnum hoc juvabit, si ita status regni optaverint, qui ad fines regni transmittatur, ac si pro peditatu Vasconico equitatum Germanum status regni optaverint, id ipsum etiam rex christianissimus præstabit : aut si ita statibus ex re magis videbitur, pecuniis eos juvabit, quemadmodum etiam vicissim Galli, si Polonico equitatu egeant, illo a Polonis adjuvabuntur, stipendiis ab illis acceptis.

Item : Offerunt ac spondent iidem oratores statibus et ordinibus regni, nomine christianissimi regis, in usum belli contra *Moschorum principem* quatuor millia Vasconum peditum electissimorum,

quibus etiam stipendia in sex menses christianissimus rex persolvere debebit. Quodsi post sex menses eorum opera sit necessaria, ad sex alios menses in illud tempus regem christianissimum fratri charissimo stipendia, quæ requiruntur, non denegaturum existimat. Et tamen quidquid sit ad ea persolvenda, reditibus polonicis serenissimum regem Poloniæ electum non esse usurum, etc.

Datum Lutetiæ Parisiorum, in ecclesia cathedrali divæ Mariæ, die decima mensis septembris, anno domini 1573.

HENRICUS, *electus rex Poloniæ;*

per regem electum, Brulart.

(Voyez le *Codex diplomaticus regni Poloniæ et M. D. Litvaniæ*, t. I, p. 460, Vilno, 1758.)

LIVRE PREMIER.

N° I. *a*) ***Déclaration de Keyserling et Repnin, du*** 15/27 ***décembre*** 1793, ***au nom de Catherine II*** (à la page 85).

Si jamais la malice, de concert avec le mensonge, a pu controuver un bruit absolument faux, c'est assurément celui qu'on a osé répandre dans le public, comme si nous n'étions résolus d'appuyer l'élection d'un Piast qu'afin que, par son secours et connivence, nous puissions ensuite nous faciliter les moyens d'envahir quelques provinces du royaume de Pologne et du grand-duché de Lithuanie, de les démembrer et de les approprier ensuite à nous et à notre empire. Le seul début de notre règne suffit pour détruire dans leur principe ces sortes d'inventions et pour les dénuer de toute probabilité et fondement. Nous sentons que la prospérité d'un peuple ne consiste pas dans la conquête des pays étrangers. Nous sommes intimement convaincus qu'un prince n'est grand qu'autant qu'il dirige les ressorts du gouvernement au bien et à la félicité de son peuple. Nous voulons que la justice, l'équité et l'humanité règnent près de nous sur notre trône. Ainsi, en nous reposant sur une gloire si bien établie, nous pourrions sans doute n'écouter que notre magnanimité et ensevelir ces fausses insinuations dans le silence et le mépris.

Mais pour que la vérité et la pureté de nos vues ne demeurent pas inconnues à la sérénissime république, et que l'erreur et le doute soient bannis à jamais des esprits peu éclairés, nous n'avons pu nous dispenser de faire connaître, de la manière la plus solennelle, que nous sommes sincèrement et inaltérablement résolus de maintenir la sérénissime république dans l'état actuel de ses droits, libertés et constitutions, ainsi que de ses possessions, conformément au traité de 1686; et autant que nous avons à cœur la conservation de ce qui appartient à la couronne de Pologne et au grand-duché de Lithuanie, autant sommes-nous éloignés de souffrir que qui que ce soit y porte jamais des atteintes....

b) Déclaration de Keyserling et Repnin, du 12/23 mai 1764, au nom de Catherine II.

Il est notoire que le traité de paix conclu en 1686 entre la Russie et la sérénissime république de Pologne renferme une énumération exacte des pays, provinces et contrees qui sont et seront dans la possession des deux parties contractantes, et qu'il ne saurait y avoir ni doutes ni contestations à ce sujet.

Mais on redoute souvent ce qui n'est pas à redouter; et c'est ainsi que l'on a cru voir un danger dans ce titre d'*Impératrice de toutes les Russies*. Afin que tous connaissent et voient l'esprit d'équite et les dispositions bienveillantes de l'Impératrice de toutes les Russies envers la serénissime république de Pologne et le grand-duché de Lithuanie, nous déclarons, en réponse à la réclamation qui nous a été adressée, que S. M. Imp notre auguste souveraine, en prenant le titre d'Impératrice de toutes les Russies, n'entend s'arroger aucun droit, *soit pour elle-même, soit pour ses successeurs, soit pour son empire*, sur les pays et les terres qui, *sous le nom de Russie ou Ruthénie, appartiennent à la Pologne et au grand-duché de Lithuanie*; et, reconnaissant leur domination, elle offre plutôt à la sérénissime république de Pologne *une garantie* en conservation de ses droits, de ses privilèges, aussi bien que des pays et terres qui lui reviennent de droit ou qu'elle possède actuellement; et elle promet de la soutenir et *de la protéger* toujours, contre quiconque tenterait de la troubler dans leur possession.

Signé : Hermann-Charles KEYSERLING, comte du S. E. R.; Nicolas prince REPNIN.

Cette déclaration étant entièrement conforme à notre volonté et à nos ordres, nous approuvons son texte de la manière la plus solennelle, le ratifiant et le signant de notre propre main, et y faisant apposer le sceau impérial.

Donné dans notre palais impérial de Saint-Pétersbourg, le 29 mai (6 juin) 1764, la deuxième année de notre règne.]

Signé : CATHERINE.

(Voyez le *Recueil des documents relatifs à la Russie et à la Pologne*, par Charles Sienkiewicz; Paris, 1854, p. 322.)

31.



Les *Russies-polonaises*, ou *Ruthénies*, désignées dans l'acte ci-dessus sont les suivantes : la ***Russie-Blanche*** **et** la *Russie-Noire*, ou la Lithuanie ; la *Petite-Russie*, ou l'Ukraine ; la *Russie-Rouge*, ou la Gallicie. Ces terres sont acquises à la Pologne par l'acte de son union volontaire avec la Lithuanie, en 1386.

La *Grande-Russie* c'est l'ancien tzarat de Moskou, auquel le titre d'*Empire de toutes les Russies* n'a été reconnu qu'en 1764. Ses droits sur les Russies-polonaises sont donc évidemment démentis par l'histoire et la géographie. Il était nécessaire, pour les lecteurs étrangers surtout, d'établir une fois pour toutes cette distinction. Observons que cette reconnaissance d'un titre usurpé, consentie par le parti russe, c'est-à-dire par une poignée de traîtres, y compris le roi, était déjà de fait un premier partage de la Pologne.

N° II. *Déclaration du 24 janvier 1764, envoyée à Varsovie par le ministre du roi de Prusse* (à la page 85).

Les faux bruits qui se sont répandus dans le royaume, et que les ennemis de la tranquillité publique ne cessent de divulguer, que les cours de Prusse et de Russie voulaient profiter des circonstances présentes pour démembrer la Pologne ou la Lithuanie, et que le concert de ces deux cours tendait uniquement à y faire des acquisitions aux dépens de la république ; ces bruits, qui sont aussi dénués de vraisemblance que de fondement, ont porté le soussigné à les contredire, non-seulement de bouche, mais aussi par une note préalable remise au prince primat ; et le soussigné, en ayant fait tout de suite rapport au roi son maître, Sa Majesté, justement indignée de ces sortes de bruits, si contraires à sa façon de penser, a non-seulement approuvé tout le contenu de ladite note, mais elle a aussi chargé le soussigné de la renouveler en son nom. C'est en conséquence de ces ordres exprès du roi de Prusse que le soussigné déclare de nouveau, par la présente, que l'amitié intime et la bonne harmonie qui subsistent si heureusement entre les deux cours de Prusse et de Russie sont fondées sur un principe trop juste et trop équitable pour qu'on doive seulement présumer qu'il ait jamais été question entre elles d'un pareil dessein ; qu'au contraire, loin de songer à s'agrandir, Sa Majesté le roi de Prusse ne travaille et ne travaillera constamment qu'à *maintenir les États de la république en leur entier*. S. M. l'impératrice



de Russie ayant le même objet en vue, ce n'est que dans un pareil but que le roi s'est concerté avec elle.

Signé : Benoît.

(D'Angeberg, *Recueil des Traités*, etc.; p. 15.)

N° III. *a) Même déclaration des ministres prussiens à la diète.*

Ex quo serenissima respublica Poloniæ in corpore ad exemplum omnium aliarum potentiarum, titulum regium Borussiæ recognoscere decrevit, ea tamen lege, ne hæc recognitio, nec juribus, nec possessionibus reipublicæ sit damno vel præjudicio. Hinc nos infra scripti Borussiæ majestatis ministri, vigore hujus declaramus, suæ regiæ majestati nec animum, nec mentem esse usu hujus tituli tractatibus conventionibus, inter illam et felicissimam rempublicam feliciter existentibus, quidquam præjudicii afferre; quin potius omnium reipublicæ jurium æquè ac libertatum garantiam, seu tuitionem præstituram et manifestam esse.

(*Ibidem*, p. 23.)

b) Lettre du roi de Prusse au prince primat, du 24 juillet 1764.

Nec vana spes est quam celsitudo vestra concepit de animi nostri sententia erga rempublicam vestram : sed hæc exspectationi vestræ plane respondet. Firmissime enim nobis semper constitutum fuit, eritque, non solum pacem, pacta et fœdera a majoribus nostris cum serenissima Poloniæ republica inita et ad nos transmissa, sancta et inviolata servare, sed etiam vicinitatem et amicitiam, cum inclyta Polonorum gente quam maxime semper fecimus, omni officiorum genere excolere, imo, si fieri potest, augere. Et in primis omnem quæ in nobis est operam navabimus ut præsens interregnum, auspicatâ electione futuri regis feliciter finiatur; et ut libertates et possessiones reipublicæ, sartæ omnino et intactæ maneant. Hæc est sincera et constans animi nostri sententia, quam celsitudini vestræ hisce profitemur; rogantes ut eam, data occasione, reipublicæ exponere, et gratitudinem nostram ei testari velis. Quod superest, celsitudini vestræ faustæ quævis apprecamur.

Celsitudinis vestræ benevolus amicus,

Fredericus, rex.

(*Ibidem*, p. 27.)



N° IV. *Déclaration de Mercy, du 16 mars 1764, au nom de Marie-Thérèse* (à la page 85).

Dès le commencement de cet interrègne l'impératrice-reine s'est fait une espèce d'obligation de faire connaître l'intérêt qu'elle prend, comme voisin et allié de la république, au maintien de tous ses droits, *à la conservation de ses domaines*, à la pleine jouissance de ses prerogatives en général, et surtout de celle qu'elle a de nommer au trône vacant par une élection libre et volontaire. Mais S. M. Imp. étant informée des bruits qui se sont répandus en Pologne, comme si l'on avait raison d'y douter de la réalité et de la fermeté de ses intentions, elle a jugé nécessaire de les manifester par une declaration authentique.

En conséquence, S. M. Impériale et Royale déclare de la manière la plus forte et la plus solennelle qu'elle considère la république de Pologne comme un État souverain et indépendant, dont le droit que lui assurent les lois et les constitutions du pays de se choisir un roi par la liberté des suffrages ne peut être en aucune manière restreint; que par conséquent l'exclusion d'aucun candidat ne saurait avoir lieu sans porter atteinte à son indépendance et à son entière liberté, qui n'admettent ni exception ni limitation, et que les voies de fait que l'on pourrait employer pour lui en empêcher l'exercice sont également incompatibles avec ses prérogatives.

. . . .

Tels sont les vrais et invariables sentiments de l'impératrice-reine envers la république de Pologne et à l'égard de l'élection d'un roi, sentiments dont elle fait donner part aux puissances voisines et qui justifient la pureté de ses vues. Au reste, S. M. Imp. et Roy. a sujet de croire que l'on songe d'autant moins à mettre la violence en usage contre la liberté de la nation polonaise, qu'en ce cas toutes les puissances qui s'intéressent à la conservation des droits de la république *se croiraient obligées de s'opposer à de pareilles entreprises.*

Signé : DE MERCY.

(*Ibidem*, p. 16.)



N° V. *Extrait d'une lettre de Saldern au comte Panin* (à la page 123).

4/15 juin 1771.

Puisque je suis sur le chapitre de l'Union patriotique, Votre Excellence me permettra de l'entretenir d'une conversation que j'ai eue aujourd'hui avec M. Benoît, ministre de Prusse. Elle n'aura pas oublié que le prince Wolkonski, mon prédécesseur, et lui ont amassé dans les rues de Varsovie cette poignée de soi-disant patriotes, pour avoir au moins quelque fantôme pour épouvanter les autres et pour les tenir dans une espèce de respect, invention qui peut avoir été bonne dans ce temps-là. Voilà comme je me suis expliqué au ministre de Prusse, dès le moment que j'ai osé lui faire part que je m'étais emparé du roi. Votre Excellence se dira à elle-même que je ne l'ai pu faire qu'après coup, puisque j'ai trop bien remarqué que ma première démarche n'était pas du goût de M. Benoît, naturellement intéressé à perpétuer les troubles de la Pologne, aussi longtemps qu'il se consolait au fond de son âme par une impossibilité prétendue de fixer le roi et de l'unir sincèrement avec la Russie, et il fit semblant de se tenir; mais depuis ma déclaration, quoique concertée avec lui, voyant le grand secret que le roi et ses amis observent, s'apercevant de la sincérité de vues du roi de reconnaître les ennemis de la Russie pour les siens, et de faire joindre le comte Braneçki avec ses troupes aux nôtres; et enfin, ouvrant les yeux sur la possibilité de voir en quelques mois la nation dans un corps représentant, il s'est permis des intrigues peu convenables à un ministre de Prusse. Il m'a poussé à bout jusqu'à lui parler aujourd'hui clairement là-dessus. Je lui ai indiqué le jour et les endroits où il s'est permis de faire insinuer, tant aux amis du roi qu'aux autres, qu'on ne devrait pas se presser de former un corps de la nation, et d'autres sophismes politiques dont se mêlent tous les petits génies qui aiment à semer la zizanie dans une nation aussi légère que celle-ci. Je me suis ouvert à lui amicalement, mais avec un sérieux glaçant, en lui demandant de me dire nettement, et sans détour, s'il était des intérêts du roi son maître d'éloigner la pacification et de faire durer sans fin les troubles et les divisions en Pologne.

Je l'ai serré de manière à ne pouvoir m'échapper, par le raisonnement le plus simple, c'est de changer de conduite ou de



me dire nettement que tels étaient ses ordres. Sans quitter pour un instant jusqu'au blanc de ses yeux, et sans lui permettre d'avoir recours à des affectations et à de vaines protestations, je l'ai vu extrêmement embarrassé ; mais, ne pouvant trouver aucune échappade, il a eu recours à des excuses et à des assurances les plus fortes de vouloir suivre pas à pas mes démarches. J'ai fait semblant de le croire ; mais je dis, Monsieur, que je compte sur le verbiage de M. Benott, qui s'est permis de tout temps de se servir d'une infinité d'illusions, autant que sur le vent qui souffle.

Malgré qu'il ait blâmé la conduite du prince primat, celle de l'évêque de Vilno et de M. Poninski envers moi, je sais qu'il a excusé hier l'ambiguité de leurs réponses au roi. En attendant, il a promis, de son propre mouvement, de ne mettre plus le pied chez le prince primat, comme chez un homme qui avait manqué à la reconnaissance et à ses engagements envers la Russie. Je n'ai rien répondu, abandonnant cette idée à sa propre direction.

Au moment qu'il s'était levé pour s'en aller, il me tira à part dans une embrasure de fenêtre, en me disant en allemand : « Je sais que vous êtes ami du roi mon maître; pardieu, faisons en sorte qu'il puisse avoir une portion convenable de la Pologne : ce peuple ingrat le mérite; » et, en me serrant la main, il ajouta : « Je vous réponds de la reconnaissance de mon maître. »

J'affectai naturellement d'être stupéfait de cette proposition, en lui répondant froidement que ce n'était pas à nous à partager la Pologne. Ma froideur, mon air, et un sourire malin, lui ont dit le reste : nous nous sommes séparés, en attendant, comme de bons amis ; lui avec des protestations d'une sincérité et d'une aveugle condescendance pour mes conseils ; et moi avec l'assurance de mettre vingt espions à ses trousses pour l'observer. Votre Excellence remarquera bien que je suis avec le ministre de Prusse sur le *qui-vive*, etc., etc.

N° VI (à la page 124).

Pétersbourg, 21 août 1772.

. . . .

« Sedler (secrétaire de Lobkowitz) ajoute que la force de la position et de l'ascendant de son allié (Frédéric) a entraîné Catherine; qu'elle n'aurait jamais cru que les choses allassent si loin, et principalement que la cour de Vienne eût fini par trouver dans ses propres



convenances une espèce de compensation de l'accroissement de la puissance prussienne. »

Pétersbourg, 11 septembre 1772.

. . . .

« Mon confident (un secrétaire de Panin) doute que dans le corps diplomatique entier il y ait un exemple de la méthode qu'on a suivie pour s'accorder sur cet arrangement. Il en trouve aussi peu dans l'histoire d'un abus aussi atroce des convenances et de la raison du plus fort. »

(*Lettres de Sabatier.*)



LIVRE DEUXIÈME.

N° I. (à la p. 179.) Le 3 octobre 1771 il fut tenu un conseil extraordinaire à Tzarskoeselo. Catherine connaissait alors le traité de l'Autriche avec la Turquie. Il est probable que c'est là que fut pris le parti d'abandonner, s'il le fallait, l'indépendance des deux provinces, pour désintéresser la cour de Vienne.

N° II. (*ibid.*) Le traité du 31 mars 1764 devait durer huit ans. Il y était dit qu'avant l'expiration il serait renouvelé suivant les circonstances. Ainsi, au mois d'octobre ou de novembre 1771 il était temps de songer aux conditions du renouvellement. Nous avons déjà parlé de ces conditions, que Frédéric ne refusait pas, mais qu'il n'était pas pressé d'accepter. Il est probable (et cela est parfaitement d'accord avec ce que nous dirons à la fin de ce livre) que Solms ignorait les dernières intentions du roi. Il croyait fermement signer dans les premiers jours de novembre le nouveau traité : son secrétaire annonça indiscrètement à ses créanciers qu'il allait les payer, parce qu'il était au moment de recevoir le présent d'usage en pareil cas ; Sabatier et Lobkowitz, instruits par cette voie, firent des recherches. Lobkowitz fut convaincu, parce que Solms l'était lui-même, de la prochaine signature du traité. Sabatier, mieux informé ou plus clairvoyant, ne crut pas que le traité pût être signé si promptement ; il en écrivit ainsi à sa cour au mois d'octobre 1771. En supposant que Solms ne fût pas lui-même induit en erreur par le roi, au moins avait-il l'ordre d'y induire tout ce qui l'entourait ; et nous allons voir comment se traitaient entre Catherine et Frédéric les articles les plus secrets.

N° III. (p. 180.) Le 17 novembre Lobkowitz reçut un courrier, et le 19 il remit à Panin un nouveau mémoire, qui partait des mêmes principes que le précédent, et ne faisait que les éclaircir sans leur donner plus d'énergie et sans avoir en rien le ton de la menace : on y rappelait les motifs qui avaient empêché Vienne d'accéder aux conditions proposées par la Russie ; on y disait que la Porte, à

qui elles étaient parvenues indirectement, les avait trouvées tout à fait inadmissibles ; qu'en conséquence la pacification ne pouvant pas être traitée d'après ces ouvertures, et leurs Majestés Impériales désirant ardemment qu'elle s'opérât bientôt, elles conseillaient à la Russie d'en présenter d'autres.

(Lettre de Sabatier, qui ajoute en finissant : *Lobkowitz a eu beaucoup de peine à nous confier cela*. Ce ministre termina la conversation en disant que la réponse de la Russie déciderait de la guerre ou de la paix ; qu'il n'y avait plus à discuter, et qu'il fallait prendre un parti définitif.)

En envoyant ce mémoire à Petersbourg, Kaunitz en avait fait donner avis à Versailles; mais cet avis était peu fidèle, du moins à en juger par la lettre que, d'après lui, écrivit d'Aiguillon dans le même mois de novembre.

« La cour de Vienne vient de nous confier qu'elle avait envoyé sa réponse aux dernières ouvertures de la Russie; leurs Majestés Impériales ont donné la même forme à leur réponse. »

Assurément, ce n'est pas là la forme qu'on eût prise si on avait voulu menacer.

« Elles disent, en terminant leur écrit, que cette négociation a déjà duré assez longtemps, et qu'elles désirent y mettre fin. La conclusion annonce assez ouvertement une rupture prochaine, si la réponse de la Russie n'est pas satisfaisante. »

Ce ministre était tellement dans l'erreur sur les véritables intentions de l'Autriche, qu'il dit dans une autre lettre :

« Après la déclaration aussi laconique qu'énergique que Vienne avait faite sur les mêmes propositions, dont elle ne veut point se départir, on doit s'attendre à Pétersbourg que Vienne se croira autorisée à prendre elle-même des mesures pour pourvoir à ses intérêts, puisque la Russie refuse de les mettre à couvert ; et quoique la nature de ces mesures n'ait été ni pu être articulée, il est impossible que Catherine puisse se faire illusion à cet égard. »

La conclusion de tout ceci me paraît évidente. Vienne sentait si bien qu'elle devait menacer la Russie, qu'elle voulait persuader à la France que c'était en effet ce qu'elle faisait, et d'Aiguillon était tout disposé à le croire ; mais en même temps, dans ce mémoire si menaçant, intitulé : *Sentiments personnels de leurs Majestés Impériales*, elle disait simplement qu'elle désirait mettre fin à la négociation.



N° IV. (*ibid.*) Dans une lettre datée du 13 décembre, de Pétersbourg, on lit :

« Lobkowitz a demandé, par occasion, à Panin où ils en étaient sur le dernier mémoire qu'il lui a remis ; qu'il ne prétendait pas le presser, mais simplement le lui rappeler. Celui-ci a allégué l'impossibilité où il avoit été jusqu'alors d'articuler rien de positif.... Enfin, avant-hier il le pria de venir chez lui. Cet entretien n'a point éclairci la matière. Panin y a étalé les protestations accoutumées et vagues d'amitié, de modération, de désir sincère de la paix, et n'a rien proféré de précis ni d'essentiel. Il a seulement promis une réplique la semaine prochaine. » (C'est celle qui fut donnée le 17 décembre.)

N° V. (*ibid.*) Le 17 décembre au soir Panin remit à Lobkowitz une réplique dans laquelle était annoncé, quoique assez vaguement encore, que la Russie n'insisterait pas sur l'indépendance de la Moldavie et de la Valaquie. Quant aux Tatars, on en parlait comme d'une nation entièrement libre : on ne paraissait pas avoir un doute sur son indépendance. Le courrier de Lobkowitz fut expédié pour Vienne le 20 décembre ; il y arriva le 7 janvier, portant en outre, dans des dépêches secrètes de Panin à Kaunitz, l'offre de traiter sur le démembrement. C'est d'après ce courrier que la cour de Vienne fit partir celui du 25 janvier. (Voyez au XVe livre.)

N° VI. (*ibid.*) Frédéric avait déjà fait entendre qu'il se chargeait d'obtenir de la Russie cette renonciation. Vienne s'était méfiée d'une insinuation sur laquelle Pétersbourg ne s'expliquait pas. Panin avait été plus loin, quelque temps auparavant, avec Lobkowitz : il avait paru disposé à laisser la cour de Vienne maîtresse de disposer des deux provinces. Cette ouverture, faite avec un air de distraction et d'indifférence, ne séduisit nullement Lobkowitz : il en fut si étonné, qu'il la regarda comme un piége, et répondit en conséquence à Panin, qui ne la renouvela pas. Il est très-probable que Panin, décidé à faire, s'il le fallait, ce sacrifice, pour éviter la rupture avec Vienne, en avait laissé, à dessein, échapper quelques indices ; et quoique Vienne ne parût pas les avoir remarqués, il prévit que, désintéressée par une offre positive, elle serait alors très-disposée à traiter.

N° VII. (p. 183.) Sabatier mandait de Pétersbourg en avril 1772



que Kaunitz continuait à garder un silence absolu à l'égard de Lobkowitz : celui-ci voyait bien, et disait au résident français, qu'il y avait une négociation très-active entre Vienne et Berlin; il pensait que le roi, dans la vue de faire sa main en Pologne sans tirer l'épée, tenterait tous les moyens admissibles pour apaiser Vienne et pacifier l'Orient.

Dans d'autres lettres, on voit que Lobkowitz n'était pas mieux informé par Solms, qui cependant vivait très-amicalement avec lui, mais ne laissait jamais échapper un mot sujet à quelque interprétation. Solms lui disait simplement qu'il avait ordre de concourir à tout ce qui pourrait ramener la tranquillité, et ne particularisait rien.

N° VIII. (*ibid.*) Sedler, secrétaire de Lobkowitz, assurait encore Sabatier en avril 1772 que la proposition relative à la suspension d'armes et à l'assemblée du congrès n'avait pas passé par eux; qu'ils n'en avaient eu connaissance que par un courrier de Vienne, arrivé le 12 mars; que la première ouverture avait vraisemblablement passé par le roi de Prusse, et qu'en général tout ce qui leur était remis à Pétersbourg avait toujours été confié au roi quinze jours ou trois semaines plus tôt qu'à eux.

N° IX. (*ibid.*) Dans une autre lettre on lit : « Le mystère redouble à Pétersbourg pour tout ce qui regarde le roi de Prusse. Tout se traite par une correspondance secrète des deux souverains; ils prennent des précautions incroyables pour tout ce qu'ils sont obligés de confier à leurs ministres respectifs. Le secrétaire de légation ne copie pas les détails importants; c'est le ministre lui-même. »



LIVRE TROISIÈME.

N° I. (à la page 217.) *Déclaration de S. M. I. de toutes les Russies adressée aux Polonais, en date du* 14/25 *mai* 1771. (D'Angeberg, *Recueil des Traités*, etc., p. 86.)

N° II. *Déclaration de l'ambassadeur de Russie contre les confédérés, en date du* 26 *juin* 1771 (à la page 225).

Moi, Gaspard de Saldern, conseiller privé actuel et ambassadeur de Russie, chevalier, etc., fais savoir à tous et à chacun, à qui il appartiendra, etc.

Les soins magnanimes que ma très-auguste souveraine se donne continuellement pour arrêter le progrès du désordre et du crime, et le désir désintéressé qui l'anime de faire renaître le repos et la sécurité dans la nation, désir qu'elle lui a fait solennellement annoncer par la déclaration donnée en dernier lieu à S. M. Polonaise, et rendue publique par l'impression, auraient dû opérer d'autant plus que la partie la plus sensée de la nation se serait empressée à s'intéresser au rétablissement de la sûreté publique.

Cependant, je vois, avec autant de surprise que d'indignation, que tout le monde se borne à de simples clameurs sur les maux publics; le gouvernement est en effet ou affecte de se trouver dans la léthargie ou dans l'inaction. Une grande partie des habitants gémit stérilement sur cette calamité, et se voit à la merci d'un ramas de brigands et de malheureux. Ces lâches voleurs de grands chemins, secrètement domiciliés dans le sein de la capitale même, s'y trouvent à l'abri de toute perquisition, puisque personne ne leur interdit de pouvoir usurper le nom spécieux de ceux qui ont pris les armes pour se précautionner contre des terreurs imaginaires. L'excès de ménagement pour le titre que ces malheureux s'arrogent, et sous lequel ils sont sûrs de n'être pas recherchés, produit des crimes et des vols qui font l'effroi et l'horreur de toutes les nations policées.



Il ne se passe pas de jours suivis qu'on n'apprenne que ces misérables ont attaqué des passants, exercé leurs rapines et volé impunément. Tout cela arrive autour de la résidence, dont personne n'ose à peine s'éloigner d'une demi-lieue sans s'exposer aux insultes de ces criminels. Non contents de cela, les postillons, les courriers et les estafettes, sont ou tués, ou noyés, ou dévalisés; de sorte que la sûreté publique et la correspondance des ministres qui résident ici est devenue dangereuse et même interrompue.

C'est donc à ces causes, et dans l'état de l'anarchie affreuse à laquelle, moi et tous les ministres des têtes couronnées qui résident ici, nous sommes livrés, que je déclare, au nom et de la part de S. M. I. de toutes les Russies, que tous les chefs et commandants de ses troupes auront ordre de porter toute leur attention à délivrer les grands chemins et les environs de la capitale de cette troupe de scélérats, et nommément de ceux qui sont à deux lieues autour de Varsovie. Les mêmes ordres s'étendront sur tous les cours des postes, et spécialement sur celui qui conduit à Willenberg, l'unique chemin auquel les ministres ont recours pour se servir des courriers que S. M. I. fournit si généreusement au public.

Je déclare, en outre, que lesdits chefs et commandants des différents corps qui se saisiront de ces brigands, loin de les traiter comme prisonniers faits sur les innocentes victimes de la séduction de la grande noblesse, en agiront avec eux comme avec les plus vils scélérats, que les lois de toutes les nations condamnent au dernier supplice; en un mot, à l'exemple du castellan de Krakovie, grand-général de la Couronne, ils seront mis aux fers, et jugés avec toute la rigueur que méritent leurs forfaits. En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration de ma propre main, y ai fait apposer le sceau de mes armes, et ordonné à ma chancellerie de la faire imprimer, pour qu'elle parvienne à la connaissance du public.

Signé : DE SALDERN.

N° III. *Lettre de l'ambassadeur de Russie au grand-général de Lithuanie* (à la p. 242).

Rien au monde ne saurait me toucher plus sensiblement que l'avis que je reçois de tous côtés qu'un personnage respectable, et que je chéris, se rend suspect du dessein de conspirer contre sa patrie, d'appuyer et d'accroître la discorde qui la ravage.



Est-il possible qu'un ami aussi digne de l'estime que je lui porte ait pu se faire croire capable de tomber dans un pareil excès ? Que dira toute l'Europe qui vous connaît? Que pensera l'impératrice de Russie, qui vous a toujours distingué? Mais il n'est plus temps aujourd'hui de dissimuler ; il faut lever le masque, et voir si vous ne méditez pas de pernicieuses machinations, des desseins criminels, qui ne tendent qu'au malheur de la patrie.

Aussi j'exige de vous, au nom de ma souveraine, que sans délai vous ayez à paraître en cette résidence, afin que vous y appreniez de ma bouche les dispositions impartiales qu'entretient S. M. I. de Russie pour le bien de la Pologne et le vôtre en particulier. Mais ce n'est point assez ; j'exige, en son nom, que vous sépariez le corps de huit cents hommes que vous avez tirés des régiments lithuaniens et assemblées à Chomsk, et que vous les renvoyiez à leurs quartiers par petits pelotons. Vous n'avez pas oublié que les officiers et soldats de ce corps ont été faits prisonniers par nos troupes, et renvoyés sous parole d'honneur. Les signatures de votre main me sont bien connues, et c'est sur quoi je me réglerai. Ne croyez pas que je me laisse abuser par ceux qui souscrivent au pillage.

Je saisirai de nouveaux moyens de toute autre nature, que votre conduite, malgré ma bonté, me forcera à mettre en usage. Ne vous imaginez pas qu'aucune considération puisse me detourner de la résolution que j'ai prise ; je m'empresse, avec tout le zèle possible, conformément aux ordres de ma souveraine, à obtenir de la cour de Berlin qu'elle retire aussi le cordon de ses troupes. Ce prétexte n'a plus lieu, et vous ne pouvez m'en faire un sujet d'illusion pour retenir les troupes à Chomsk. C'est pour cette raison que je veux que toutes les forces militaires, conjointement avec le corps de Biélak et de Koryçki, rentrent dans leurs anciens quartiers. Vous vous souvenez sans doute que vous avez promis au général Weymarn de tenir toujours le corps de Bielak dans le palatinat de Brzesç, en Lithuanie; et j'ai l'honneur de vous dire que ce général est obligé d'envoyer l'ordre à toutes les troupes impériales dans le grand-duché de traiter M. Bielak comme ennemi dès qu'il sortirait de son poste.

Je pourrais finir ici ma lettre. L'ambassadeur de Russie n'ayant rien de plus à ajouter, expose la volonté de sa souveraine, et vous a déjà répondu; mais un ami, qui vous est véritablement dévoué,



un homme affectionné, qui depuis plusieurs années vous est connu, et dont le cœur vous veut du bien, a encore deux mots à vous dire. Voulez-vous rester sourd à ma voix, moi qui désire passionnément de m'unir avec vous pour le bonheur et la prospérité de votre patrie, et qui tiens pour impossible que vous puissiez résister à la force de la vérité, que vous apprendrez par ma bouche?

Mille fois des gens malintentionnes se sont ligués pour le malheur de leur patrie; faisons voir qu'il reste encore en Pologne des cœurs généreux, qui s'unissent pour son bonheur. N'êtes vous pas assez honnête citoyen et bon Polonais pour acquérir cette réputation? Je vous appelle, je vous exhorte, je vous excite à concourir à la prospérité de la patrie.

J'ai l'honneur d'être, etc. DE SALDERN.

N° IV. *Réponse du grand-général de Lithuanie à l'ambassadeur de Russie, en date du 12 juin 1771 (ibid).*

J'ai reçu en même temps et la lettre de Votre Excellence et sa déclaration publique. La rigueur de celle-là et la douceur de celle-ci me font douter de la possibilité que ces deux ecrits viennent d'une même plume. Je me crois assez Polonais, assez patriote et assez grand-général pour avoir part à la declaration qui a été faite à toute la nation; mais je ne me sens point dans le cas de mériter les reproches et les menaces contenues dans la lettre d'un ministre qui se dit mon ami. Il se peut que les circonstances obligent un ministre circonspect de prêter attention à tous les soupçons qui l'inquietent; mais l'amitié ne lui permettra jamais de se laisser aller tout d'un coup à des violences sur un simple soupçon, destitué de toute preuve et de tout fondement. Aussi Votre Excellence voudra bien que je prenne la chose de cette façon, que la lettre est écrite par le ministre sans la participation de l'ami. Je le prie de réunir derechef ces deux caractères, pour réfléchir sur ma conduite, que je vais expliquer à l'ambassadeur comme à l'ami. Mon honneur n'a rien à apprehender du premier ni à rougir devant le second.

Votre Excellence n'ignore pas que votre prédécesseur, le prince Wolkonski, m'a obligé de poster le cordon, par des menaces à peu près de même nature que vous m'en faites à présent pour le lever. Si ce cordon, composé seulement de trois cents hommes, vous



cause tant d'inquiétude, que serait-ce si j'avais écouté ceux qui me pressaient d'y employer presque tous les régiments, et l'artillerie même? Je m'en rapporte à la commission de guerre, à qui il a plu de prêter attention aux continuelles sollicitations, en ordonnant ce petit cordon, et de me laisser le plein pouvoir de l'augmenter en cas de nécessité. Je vous ai déjà exposé, dans ma première lettre, les raisons qui m'ont engagé à donner cet ordre à M. Bielak. Ce ne fut pas mon projet; il n'y a pas eu d'instances de ma part, il n'y a eu que de l'indulgence. D'où vous est venu ce soupçon, dont vous me chargez si vivement, sans m'avoir prévenu que je suspendisse mon obéissance aux ordres qui me sont donnés? L'honneur attaché à ma charge et la droiture de mes procédés me garantissent, m'empêchent de me plaindre de ce manque de respect qui m'est dû. Je m'en rapporte à la commission de guerre pour ce qui regarde le renvoi des troupes dans les quartiers ordinaires, et je ne doute pas qu'elle ne satisfasse Votre Excellence sur la levée du cordon autant qu'elle a satisfait le prince Wolkonski sur la demande de le poster. Au reste, les soldats qui composent ce cordon ne se montent qu'à trois cents hommes au lieu de huit cents, dont Votre Excellence parle dans sa lettre; et elle remarquera combien on grossit les choses qui peuvent lui inspirer de la méfiance. Pour ce qui est du pulk de Koryçki, entièrement ruiné pendant le temps d'usurpation où il s'est trouvé assujetti, Votre Excellence ne s'opposera pas à ce qu'il reste auprès de moi pour me servir d'escorte et de garde; le grand-général de la république en est digne; les ordres qui n'auraient pour objet que des attentats, des projets criminels, des complots tendant aux malheurs et aux crimes, ne doivent pas s'exécuter. Voila des forfaits que je ne connais que par les mouvements d'indignation qu'ils me causent, et dont je ne devrais pas être soupçonné par un ministre, et moins encore par un ami.

Comme ministre, vous pouvez être mal informé sur mon sujet; comme ami, vous devriez me connaître assez pour me croire incapable de ces horreurs. Si j'ai pu mériter votre amitié, je suis persuadé que Votre Excellence m'a toujours connu de l'attention à remplir mes devoirs; et comme ministre prudent, vous saurez qu'un grand-général de la république est obligé, par sa charge et par son serment, de s'abstenir pendant un temps de trouble de prendre parti ni de l'un ni de l'autre côté. Voilà la route que je



suis, et voilà ce qui me met à l'abri des soupçons et des menaces.

La déclaration ministérielle a été faite par Votre Excellence; pour vous procurer la confiance de la nation en général, j'y attache la mienne en particulier; et sous ces auspices je me propose de rester tranquille dans mes terres, et d'observer une conduite qui m'exempte de tout soupçon et de menaces, en attendant qu'il plaise à la Providence de mettre fin aux malheurs de ma patrie. Voilà tout ce que le grand-général, innocent, tranquille et discret, ose répondre à l'ambassadeur soupçonneux et menaçant. Permettez que l'amitié prenne à présent la parole. Je conjure l'ami d'inspirer à l'ambassadeur aigri une meilleure opinion de moi, de tranquilliser ses soupçons et sa fougue en jugeant sur des apparences, et d'avertir l'ambassadeur, trop occupé d'affaires, de reprendre cette douceur qui fait tant d'honneur à son caractère et qui lui attire la considération et l'attachement avec lequel je suis, etc. OGINSKI.

N° V. *Réplique de l'ambassadeur à la lettre du grand-général de Lithuanie, en date du* 21 *juin* 1771 (*ibid*).

Au moment que j'ai reçu votre lettre de Grodno, du 12 de ce mois, j'ai résolu de ne plus employer la raison avec celui qui n'en a pas. Je rougis d'être et de me nommer plus longtemps l'ami d'un homme qui n'en connaît pas le prix, et qui se joue légèrement d'une chose aussi sacrée que l'amitié; c'en est fait, renoncez-y à jamais. L'ambassadeur vous réitère les ordres de sa souveraine, que vous veniez incessamment à Varsovie, si vous voulez être digne de sa protection; si vous voulez les mépriser, vous en ressentirez les effets, sans que j'aie besoin de vous menacer.

DE SALDERN.

N° VI. *Lettre d'Albucheff* (à la page 243).

Puisque vous êtes entouré de tous côtés, faites signer ce *revers* (récépissé) à vos troupes : si elles refusent, et si vous ne retournez pas à Teleszany désarmé, vous serez défait.

Le *revers* dont on exigeait la signature était ainsi conçu :

« Nous, soussignés, nous nous obligeons et promettons solennellement, au nom de tous les officiers et soldats de notre régiment, sous parole d'honneur, que nous irons, avec notre régiment et nos



compagnies, nous rendre dans nos quartiers ordinaires; que nous y resterons tranquilles, et conserverons une inviolable fidélité au roi notre maître; que nous n'en sortirons jamais sans l'ordre de Sa Majesté, et sans être *positivement assurés qu'on est préalablement convenu de notre marche avec l'ambassadeur de Russie.* Nous nous engageons et garantissons en même temps que nous ne fournirons à personne de nos munitions de guerre, moins encore aux révoltés usurpateurs du titre de confédérés, sous peine de châtiment, et d'être regardés comme complices de leur conduite criminelle. »

N° VII. *Écrit d'Oginski en renvoyant les Russes* (*ibid*).

« Dites à votre ambassadeur qu'il ne doit accuser que ses propres procédés du parti qu'ont pris les Lithuaniens de défendre leur liberté les armes à la main; que les troupes russes ne sont pas invincibles; qu'elles ne doivent leurs succes qu'aux intrigues qui jusqu'à présent ont divisé les confédérés. Votre ministre vous trouvera sains et saufs : on ne vous a ni mutilés, ni volés, ni traînés après nos troupes, pour vous humilier par de mauvais traitements; nous estimons votre personne et votre bravoure, et nous vous forcerons à nous estimer à votre tour; nous réprimerons les aventuriers qui prennent notre nom et qui le déshonorent, et nous châtierons ceux qui ont recours à la ruse indigne et méprisable de nous confondre avec eux. »

Oginski eut, de plus, l'attention de pourvoir à tous leurs besoins; il leur donna une escorte, à qui il fut recommandé, sous les ordres les plus sévères, de les traiter avec beaucoup d'égards.

N° VIII. *Extrait du manifeste d'Oginski* (*ibid*).

Tant que j'ai pu être utile à ma nation, j'ai du moins constamment refusé de lui nuire. Les violences furent enfin portées à un tel point, qu'on foula aux pieds les restes des prérogatives attachées à ma dignité. Ce ne fut point assez : une haine, que je ne méritais que par ma fidélité pour ma patrie, et une animosité personnelle dont le motif m'honore, allèrent jusqu'à défendre de suivre mes ordres. L'envie s'efforça de faire passer mon emploi en d'autres mains : on en est venu jusqu'à me persécuter. J'ai tout souffert, tant que j'y ai été seul intéressé.... Ce sont les Russes qui m'ont forcé de les combattre. Je devais tout sacrifier à ma patrie, et je



n'ai pas balancé.... Le droit de la nature, qui permet à chacun de défendre son honneur et sa vie, m'autorisait à repousser ces insolences. Ce sera le droit écrit, le droit des nations et de ma patrie, qui réglera ma conduite à l'avenir. Le grand-général n'oubliera jamais qu'il est soumis aux ordres de la république, et il s'en souviendra pour les exécuter inviolablement. Mais où est-elle, cette république? Elle est facile à distinguer. Elle se présente dans des villes dépeuplées, des campagnes dévastées, des terres ravagées, des villages abandonnés; partout, enfin, où la tyrannie a accablé le patriotisme, où la violence a foulé l'équité, où le fort a opprimé le faible. C'est vous, nobles confédérés, combattant sous les drapeaux de Krasinski, que je reconnais pour chefs de cette république et de la patrie : c'est d'après vos résolutions que j'agirai. Je ferai mon devoir essentiel de vous obéir en tout. Et vous, braves Lithuaniens, voyez si vous voulez rendre votre honte éclatante par une plus longue inaction! C'est à présent que vous devez montrer que vous êtes les troupes de la république, qu'aucun intérêt particulier ne saurait vous diviser, et que partout où il y a un Polonais il y a un défenseur de la religion et de la liberté.

N° IX. (p. 252.) La maison des Potoçki avait rempli les plus grandes charges de la république; et ce nom était beaucoup plus connu et considéré par les Turks que celui de Krasinski. C'était à Potoçki qu'ils remettaient les subsides, suivant l'état des troupes polonaises réunies ou devant l'être à l'armée turque. Ces subsides furent d'abord distribués avec égalité; mais lorsque la division eut commencé entre les deux chefs, Potoçki n'observa plus dans la distribution d'autres règles que son caprice ou son animosité. Toujours injuste envers les amis de Krasinski, il ne récompensait que ses propres confidents, et cherchait par toutes sortes de moyens à s'attacher les troupes. Krasinski supporta longtemps ces procédés; mais enfin il éclata dans une querelle très-vive, quitta l'armée turque, emmena avec lui une partie des troupes polonaises. Potoçki, qui l'avait dénoncé et fait poursuivre, sortit aussi de Turquie peu après, le retrouva à Épériès (Preszow), où la confédération générale leur envoya une députation, qui parvint à les réconcilier.

N° X. *Réponse de l'impératrice-reine au roi de Pologne* (à la page 376).

Vienne, 24 novembre 1771.

Monsieur mon frère, la lettre de Votre Majesté, datée du 6 de ce mois, que l'on vient de me remettre, par les détails que contient la relation qui y était jointe, a augmenté, s'il se peut, l'affliction et l'indignation qu'avaient excitées en moi les premières nouvelles qui nous étaient parvenues de l'affreux attentat commis contre la personne de Votre Majesté, le 3 du courant. Indépendamment donc de l'horreur qui est due à un crime aussi atroce, par le vif intérêt que je prends et que j'ai toujours pris à la personne de Votre Majesté, en apprenant avec bien de la satisfaction ce qu'elle me mande sur l'état actuel de sa santé, je sens redoubler en même temps en moi le désir de pouvoir lui donner des preuves de tous mes sentiments pour elle et pour sa patrie; et elle me rendra justice si elle veut bien être persuadée, moyennant cela, que non-seulement je saisirai avec empressement l'instant auquel on me mettra dans le cas de pouvoir autant que je le voudrais, mais que je l'attends avec beaucoup d'impatience. A cet effet, j'ai offert encore tout récemment à S. M. l'impératrice de Russie de coopérer, si elle le désirait, aux moyens de ramener non-seulement la paix entre elle et la Porte, mais aussi d'assurer en même temps la tranquillité du règne de Votre Majesté, par le rétablissement solide de celle de son royaume. J'ai, moyennant cela, la satisfaction d'avoir prévenu les désirs de Votre Majesté à cet égard; et elle peut compter dès à présent qu'au cas que les réponses qu'à ce sujet j'attends actuellement de Pétersbourg se trouvent être conformes à mes vœux, elle ne tardera pas à éprouver les effets de mes sentiments pour elle et pour son royaume. J'ai appris d'ailleurs avec plaisir que Votre Majesté était déterminée à nommer incessamment un ministre pour résider de sa part à ma cour. Je serai bien aise de voir rétablir publiquement par cette mission la bonne intelligence et la correspondance immédiate avec Votre Majesté; et elle peut être assurée que je me ferai un plaisir de mettre son ministre dans le cas de pouvoir être constamment le témoin des sentiments d'estime et d'amitié avec lesquels je suis, Monsieur mon frère, de Votre Majesté la bonne sœur et voisine,

MARIE-THÉRÈSE.



N° XI. *Réponse du roi de Prusse au roi de Pologne (ibid).*

Monsieur mon frère, Votre Majesté n'a fait que rendre justice à mes sentiments, en pensant que je serais bien vivement affecté du danger dont elle a été menacée par l'horrible attentat formé le 3 de ce mois sur sa personne et sur sa vie. C'est avec les mouvements de la plus grande indignation que j'en ai appris la nouvelle. Un complot aussi criminel dans son objet que révoltant dans les circonstances inouïes qui en ont accompagné l'exécution couvre ceux qui en sont les auteurs et les complices d'un opprobre éternel. C'est la cause de tous les souverains ; et l'inhumanité, la noirceur de ce procédé des confédérés *mériteraient que toutes les puissances de l'Europe se concertassent pour tirer une vengeance éclatante du crime atroce dont ils se sont rendus coupables*. Si j'ai éprouvé à cette occasion quelque satisfaction, c'est en apprenant que les jours de Votre Majesté n'étaient plus en danger, et qu'elle était prête à se rétablir. Je me réjouis de pouvoir lui en faire mes sincères félicitations, et de lui renouveler, dans une conjoncture si intéressante, l'assurance des sentiments d'estime et d'amitié avec lesquels je suis, Monsieur mon frère, de Votre Majesté le bon frère,

FRÉDÉRIC.

N° XII. *Lettre de Durand* (à la page 227).

Vienne, 16 novembre 1771.

Le 11 de ce mois, nous avons appris la catastrophe du roi de Pologne. Le prince de Kaunitz en a parlé avec indignation. Je n'ai pas, de mon côté, prétendu justifier les excès commis sur la personne de Stanislas-Auguste ; mais j'ai fait observer au ministre que si on avait voulu assassiner ce prince, les émissaires de Pulaski en avaient eu le temps ; que s'ils n'avaient pas d'autre dessein que de le soustraire à une influence étrangère et d'ôter à leurs adversaires tout le poids de l'autorité royale, les confédérés en avaient le droit ; qu'ils agissaient, de plus, contre un souverain qui ne devait son titre qu'à la violence, et qui avait donné à Branecki l'ordre de leur faire la guerre conjointement avec les Russes. J'ai conclu par dire que le sort du roi de Pologne, après une pareille



conduite, se terminerait ou par une abdication ou par un assassinat, que tout le monde détesterait, mais qui n'en aurait pas moins son exécution.

N° XIII. *Lettre de Durand* (*ibid.*).

Vienne, 14 décembre 1771.

J'ai sondé le prince de Kaunitz sur ce qu'il pensait de l'acte émané de la généralité pour satisfaire aux intentions de la cour de Vienne. Il m'a répondu qu'après avoir mûrement examiné cette pièce, il en avait trouvé la tournure très-adroite ; qu'il en était content, et qu'il le manderait au plus tôt à M. Paç.

N° XIV. *Lettre de Kaunitz à Paç* (*ibid*).

Vienne, 16 décembre 1771.

Comme vous avez satisfait à ce que LL. MM. Imp. vous avaient témoigné désirer, elles me chargent de vous faire connaître qu'elles vous en savent gré et que dans tout ce qui pourra ne point être contraire au système de neutralité qu'elles ont adopté au sujet des dissensions de la Pologne, et sur lequel elles ne jugent pas encore à propos de changer de résolution, vous pouvez compter, vous, Monsieur, et tous vos concitoyens qui se conduisent en conséquence, de continuer à jouir des effets de leur bienveillance....

LIVRE QUATRIÈME.

Nous plaçons ici quelques extraits de lettres de Frédéric, Catherine et Voltaire, depuis 1770 jusqu'en 1775. On y verra comment tous trois se trompaient mutuellement, en parlant du partage de la Pologne et de la destruction de l'empire ottoman (à la page 322).

a) *Lettre de Voltaire à Catherine.*

Janvier 1770.

« J'ai connu un ambassadeur de la Sublime Porte qui avait été intendant de la Roumélie ; je lui demandai des nouvelles de la Grèce : il me répondit qu'il n'avait jamais entendu parler de ce pays-là. Je lui parlai d'Athènes, aujourd'hui Sétine : il ne la connaissait pas davantage.

« Le projet de Votre Majesté est le plus grand et le plus étonnant qu'on ait jamais formé : celui d'Annibal n'en approchait pas! »

Nota. L'exagération est si forte qu'elle en est ridicule ; et Catherine, tout en faisant semblant d'y croire, devait être piquée qu'on la soupçonnât capable d'ajouter foi à de telles flatteries.

b) ..... *de Catherine à Voltaire.*

Août 1770.

Après lui avoir rendu compte de deux victoires remportées sur les Turks par le comte Roumianzoff, et de ses préparatifs pour obtenir d'autres succès, elle ajoute :

« Il ne dépend que des Grecs de faire revivre la Grèce. J'ai fait mon possible pour orner les cartes géographiques de la communication de Corinthe à Moskou. Je ne sais ce qui en sera... »

c) ..... de Voltaire à Catherine.

Septembre 1770.

« J'ai cru le Danube très-difficile à traverser en présence des Turks, et la retraite plus difficile; mais à présent tout me paraît aisé..... Je crois vos troupes de débarquement revenues en Grèce, et votre flotte de la mer Noire menaçant les environs de Constantinople. Si cette révolution de l'Égypte dont on m'avait tant flatté pouvait s'effectuer, je croirais l'empire turk détruit pour jamais. »

d) ..... de Catherine à Voltaire.

Octobre 1770.

« L'arrivée du prince Henri de Prusse à Pétersbourg a été suivie de la prise de Bender.... Les nouvelles publiques assurent aussi que le comte Orloff s'est emparé de Lemnos.... Si le Mamamouchi ne fait pas la paix cet hiver, je ne réponds pas de ce qui lui arrivera l'année prochaine. »

e) ..... de Frédéric à Voltaire.

Août 1770.

« Vous verrez dans peu le sultan demander la paix à Catherine; et celle-ci, par *sa modération*, ajouter un nouveau lustre à ses victoires. J'ignore pourquoi l'empereur ne se mêle point de cette guerre[1]. »

Il parlait un peu plus franchement à d'Alembert dans la lettre suivante :

[1] Au moment où il écrivait ces mots il sollicitait vivement l'Autriche d'interposer sa médiation; et il craignait qu'en *se mêlant de cette guerre*, mais pour secourir la Turquie, l'empereur ne l'obligeât à se déclarer pour Catherine.

Sur ces deux points, il mandait donc à Voltaire précisément le contraire de ce qu'il pensait et devait penser.



f) ..... de Frédéric à d'Alembert.

Janvier 1772.

« Vous vous imaginez qu'on fait aussi facilement une paix entre deux puissances ennemies que de mauvais vers : cependant, j'entreprendrais plutôt de mettre toute l'histoire des Juifs en madrigaux que d'inspirer les mêmes sentiments à trois souverains, entre lesquels il faut compter *deux femmes*. Quoi qu'il en soit, je ne me décourage pas, et il n'y aura pas de ma faute si cette paix ne se conclut pas aussi vite que je le désire. »

g) ..... de Catherine à Voltaire.

Mars 1772

« Si la guerre continue, il ne nous restera guère plus que Byzance à prendre; et en vérité je commence à croire que cela n'est pas impossible. Mais il faut être sage, et dire avec ceux qui le sont, que la paix vaut mieux que la plus belle guerre. »

h) ..... de Frédéric à Voltaire.

Décembre 1772.

« Nous attendons dans peu la nouvelle de la conclusion de la paix avec les Turks. S'ils n'ont pas cette fois été expulsés de l'Europe, il faut l'attribuer aux conjonctures; mais ils ne tiennent plus qu'à un fil, et la première guerre qu'ils entreprendront achèvera probablement leur ruine entière. »

Ce fut pour empêcher cette ruine entière que dans la guerre suivante, le successeur de Frédéric fut au moment d'attaquer la Russie.

i) ..... de Frédéric à Voltaire.

Février 1773.

« Vous aurez peut-être encore le plaisir de voir les musulmans chassés de l'Europe : la paix vient de manquer pour la seconde fois... Vos Velches sont bien tracassiers[1]...

[1] C'était, comme l'on sait, sous le nom de Velches que, pour rabaisser la nation française, Voltaire s'amusait à la désigner.


33.



« Je prêche la paix universelle en bon apôtre de feu l'abbé de Saint-Pierre ; et peut-être ne réussirai-je pas mieux que lui... Nous arrangeons le chaos de l'anarchie chez nous (dans la Prusse-polonaise) ; nos évêques conservent vingt-quatre mille écus de rente, nos abbés, sept mille... »

j) ..... du même à Voltaire.

Avril 1773.

« Vous me parlez de vos Velches et de leurs intrigues ; elles me sont toutes connues. Il ne m'échappe rien de ce qui se passe à Stockholm ainsi qu'à Constantinople ; mais il faut attendre jusqu'au bout pour voir qui rira le dernier. *Votre* impératrice a bien des ressources. Le Nord demeurera tranquille, ou ceux qui voudront le troubler, tout froid qu'il est, s'y brûleront les doigts. Voilà ce que je prends la liberté de vous annoncer, et que vos Velches, pour trouver des souverains trop crédules, pourront les précipiter eux-mêmes dans de plus grands malheurs que ceux qu'ils ont courus jusqu'à présent. »

On voit, par cette lettre que Voltaire, en écrivant au roi, cherchait à jeter du blâme ou du ridicule sur ce que la France faisait en Suède et en Turquie.

k) ..... de Frédéric à Voltaire.

Octobre 1773.

« Je sais que l'Europe croit assez généralement que le partage qu'on a fait de la Pologne est une suite des manigances politiques qu'on m'attribue ; cependant, rien n'est plus faux. Après avoir proposé vainement des tempéraments différents, il fallut recourir à ce partage, comme à l'unique moyen d'éviter une guerre générale. Les apparences sont trompeuses, et le public ne juge que par elles. Ce que je vous dis est aussi vrai que la quarante-huitième proposition d'*Euclide*.... »

Après avoir parlé des succès qui ont signalé les campagnes des Russes, puis des difficultés des subsistances lorsqu'ils eurent passé le Danube, il ajoute :

« Mais comme jusqu'à présent rien n'a été difficile à l'impéra-



trice, il faut *espérer* que ses généraux mettront *heureusement* fin à une aussi pénible expédition. »

C'était tout ce que Frédéric craignait.

l) ..... du même à Voltaire.

Décembre 1773.

« Vos vœux ont été exaucés ; les Turks sont battus par les Russes, Silistria prise, et le visir fugitif du côté d'Andrinople. Mustapha apprendra à trembler dans son sérail, et peut-être que ses malheurs le rendront plus souple..... »

m) ..... de Frédéric à Voltaire.

Septembre 1774.

« Quant à ce que vous ajoutez sur la guerre, je vous assure que personne n'en veut en Europe ; et que si vous pouviez vous en rapporter au témoignage de *votre* impératrice de Russie, comme à celui de l'impératrice-reine, elles attesteraient toutes deux que sans moi il y aurait eu un embrasement général en Europe.... J'ai éteint les flammes. En voilà assez pour les affaires de Pologne : je pourrais plaider cette cause devant tous les tribunaux de la terre, assuré de la gagner. Cependant je garde le silence sur des événements si récents, dont il y aurait de l'indiscrétion à parler. »

n) ..... du même à Voltaire.

Mars 1775.

« La diète de Pologne tire vers sa fin : on termine actuellement l'affaire des *dissidents.* L'impératrice ne vous a point trompé ; ils auront pleine satisfaction ; et l'impératrice en aura tout l'honneur. »

Ce fut la chose dont on s'occupa le moins dans cette fatale diète. Catherine avait voulu se servir de leur nom, et voilà tout.



o) ..... *du même à d'Alembert.*

Juin 1775.

« J'établis à présent (en Pologne) cent quatre-vingts écoles tant protestantes que catholiques, et je me regarde comme le Lycurgue ou le Solon de ces *barbares*.... On ne connaît point le droit de propriété dans ce malheureux pays ; pour toute loi, *le plus fort opprime impunément le plus faible*. Mais cela est fini, et on y mettra bon ordre à l'avenir. »

En écrivant ainsi aux philosophes qui se proclamaient les amis de l'humanité, il fallait que Frédéric fût d'avance bien sûr de leur approbation, et que ces philosophes se contenteraient de sourire, en voyant un des spoliateurs de la Pologne se plaindre de ce que « *le plus fort opprime le plus faible.* »

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

LIVRE PREMIER.



LIVRE DEUXIÈME.



LIVRE TROISIÈME.





LIVRE QUATRIÈME.



PIÈCES JUSTIFICATIVES DU PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.



ADAM MIÇKIÉWICZ

OEUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES

TRADUCTION DU POLONAIS

PAR CHRISTIEN OSTROWSKI

2 VOL. PRIX : 7 FR.

Édition nouvelle, ornée de deux planches en taille-douce

CHRISTIEN OSTROWSKI

THÉATRE COMPLET

2 VOL. GRAND IN-18. PRIX : 7 FR.

RULHIÈRE

RÉVOLUTIONS DE POLOGNE

Quatrième édition revue sur le texte et complétée

PAR CHRISTIEN OSTROWSKI

3 VOL. PRIX : 9 FR.

Typographie de H. Firmin Didot, — Mesnil (Eure).







